REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XVII

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME DIX-SEPTIÈME

30482

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, — 5, QUAI MALAQUAIS

1884

UNE LÉGENDE ÇIVAISTE

D'APRÈS UNE VERSION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

M. Gérard Devèze, qui a traduit du tamoul la légende ci-après, me demande d'y mettre quelques mots d'introduction, ou plutôt, comme disent les Anglais, de l'*introduire* lui-même, de le présenter aux lecteurs de la *Revue*. J'accède avec d'autant plus de plaisir à sa prière, quoique une pareille sorte d'avant propos soit sans-doute superflue, que M. Devèze est un des auditeurs que je suis le plus heureux d'avoir pu réunir autour de moi. M. Devèze est d'ailleurs un sanskritiste des plus habiles; profondément versé dans la connaissance de l'Inde classique, il est déjà très compétent en matière de tamoul, bien qu'il ait suivi mes seules leçons.

La littérature tamoule, secondaire sans doute et relativement inférieure, est fort importante pourtant. Ses principaux chefs-d'œuvre appartiennent à des auteurs *jâinas* ou *çivaïstes*. Le poème, d'où est extrait le fragment qu'on va lire, est çivaïste et nous pensons que les Mythologues, si ce mot nous est permis, ne le liront pas sans intérêt, malgré l'exagération rhétoricale et les périphrases excessives de certaines strophes.

Paris, 20 décembre 1883.

Julien VINSON.

LÉGENDE DE LA MONTAGNE ROUGE (1).

ÇIVAMAYAM.

1. — (Mârkândêya dit à Nandikêçvara :) « O notre Père ! ô gracieux Seigneur ! ô toi qui es plein de miséricorde pour ceux qui sont à tes pieds ! je me suis réjoui dans ma pensée de la magnificence d'Aruṇâ (2); (raconte-moi) comment, à l'endroit même de cette grande station, Çiva a pris la forme d'une colonne de feu, et comment celle-ci s'est ensuite transformée en montagne.

2. — « Dis-moi la douleur que ressentirent Brahmâ et Viṣṇu de ne pouvoir connaître la tête et les pieds de cette montagne brillante, et la grâce que voulut bien leur accorder Çiva, ô bienheureux qu'on adore sur la montagne superbe du Kâilâsa, orné d'éléphants pleins d'ardeur aux trompes pareilles à des montagnes ! » Il dit, et le Seigneur parla en ces termes :

3. — Voici ce que nous apprend la sainte Écriture : « Si une personne pensait en esprit à commettre les cinq grands péchés (3) sur cette montagne, le fait seul d'avoir une pareille pensée ferait parvenir cette personne à la

(1) Premier chant de l'*Aruṇâsalapurâṇa* tamoul, extrait développé du *Skandapurâṇa* (*Rudrasaṁhita*, 2e partie, VIII).

(2) La Montagne rouge.

(3) Homicide, colère, luxure, vol, ivresse. — M. Vinson les a

béatitude finale qui est le bien suprême ». Quant à ceux qui y prieraient avec de belles paroles, il est difficile de dire l'immense profit qu'ils en retireraient.

4. — Parler de cette montagne sera donc une cause de prospérité non-seulement pour vous, mais encore pour nous-même. Je vais dire un peu comment celui qui a détruit en lui-même les voluptés et les douleurs s'est développé jusqu'à atteindre les limites de l'espace, où réside sa splendeur immense; je vais dire ce qui arriva à Brahmâ et à Viṣṇu, lorsqu'ils eurent invoqué le *lingam* bienheureux.

5. — Aux jours où tout était inerte, Brahmâ, Viṣṇu, Rudra, Mahêça, le grand Sadâçiva, le principe producteur (Vindu), le principe dominateur (Nâtha), et le principe de force (Çakti) étaient contenus, dans cet ordre, dans le grand Çiva neutre. Ce grand Çiva neutre se tenait, absorbé dans ses pensées, à l'extrémité des *tatvas* (1) qui dominaient tout.

comparés, dans la strophe tamoule suivante, aux cinq natures de terrains admises par les classiques dravidiens :

Ar'aviyamanattarâgi arunkoleikkur'indjitaṇḍit — tur'aviyat'por'umeittêrmêl togusinappâleinîndip — pur'aviyat'kâmamullei kaḷavênumarudam pôgi — mara'viyam neidal vaigâ varagadikkaḍaluṭsèrvâm.

« Devenus des hommes à l'esprit vertueux, nous franchirons les montagnes du meurtre pénible; — nous nous éloignerons, sur le char de la patience propre à la pénitence, des déserts de la colère amassée; — nous fuirons les bois de l'amour dont la nature est extérieure et les champs cultivés du vol; — et, sans nous arrêter aux rivages désolés de l'oubli (ivresse), nous arriverons dans l'océan du but suprême ».

(1) *Tatva*, essence suprême.

6. — Les cinq princes aimés, épanouis du *tatva* suprême, qu'avait produits l'effusion de la Çakti développée du grand Çiva neutre, apparurent successivement. Puis, le fils de Hari (Brahmâ) pensa dans son esprit à créer et à produire tous les êtres.

7. — Alors les quatre prêtres, Marîci, Aṅgira, Pulastya et Puhala, ainsi que Kṛtu, Atri et Janapati poussèrent tous les sept. Ensuite, le bon Dakṣa naquit de l'orteil du pied droit de Brahmâ, Bhṛgu sortit de sa poitrine, et la Déesse du devoir sortit de sa bouche.

8. — Parmi les cinq fils qu'il avait produits, de Marîci naquit Kâçyapa; le bon Dakṣa créa cinquante femmes, dont ce Kâçyapa eut treize enfants; d'Aditi, l'aînée de ces treize enfants, sortirent les dieux toujours en éveil.

9. — La sœur cadette, qui se nommait Diti, douée de beauté, enfanta consciemment Hiraṇya et Hiraṇyâkṣa, qui furent grands; parmi ces fils illustres, Hiraṇya eut cinq enfants précieux, y compris Prahlâdana. Parmi ces cinq enfants.

10. — Prâhlâdana obtint trois fils par ses austérités; et, parmi ces fils de la grâce, Virôcana fut le père de Mahâbali; Mahâbali enfanta le nommé Vânâçura; celui-ci, ayant vénéré Hara, demeura à adorer Arya.

11. — Un autre, qui avait la force d'une montagne, fut le père des dix Dânavas, dont le premier fut Sambara; (parmi eux) la belle Siñhikâ mit au monde quatre enfants, dont le premier était le triste Râhu, et sa sœur cadette fut la mère de trois Asuras;

12. — Kâlâ engendra les six Kâlakêya; Vinadâ fut mère de quatre fils, sans compter Aruṇa et Gaṛuḍa aux longues

ailes; Kadru, aux yeux semblables à du poison, engendra tous les *nâgas*.

13. — De Harṣâ naquit le groupe de filles, dont Rambâ est la première; Iḷâ, grâce à la pénitence que daigna faire un muni, mit au monde les Gandharva, au nombre de deux fois huit; et de Kapilâ, dont les yeux roulent semblables à des glaives, naquirent dix enfants.

14. — Aṅgira et Janapati engendrèrent les Gândharva; la belle Atri engendra le Soleil et la Lune; ceux de la race de Pulastya eurent les Kinnara, les Vânara et les Râkṣasa orgueilleux; Pulaha fit venir au monde les animaux, après avoir eu les excellents Kimpuruṣa.

15. — Janapati eut pour fils les vertueux Vasu; Bhṛgu eut pour fils Kavi et Javana; puis, outre ces deux enfants, il engendra la belle Lakṣmî; parmi ces jeunes gens, Kavi fut le père de Sukra.

16. — Au moment où le Soleil, changé en un beau coursier mâle, jeta sa semence dans les deux naseaux de sa femme aux grandes qualités, les deux Açvins vinrent au jour; puis, de diverses manières, les choses animées et inanimées surgirent en longues séries.

17. (Autre mesure.) — Le dieu qui habite sur le lotus, à cette vue, plein d'orgueil, s'écria : « Tous les mondes sont soumis à mes lois ! » et, s'élançant dans la demeure du puissant Viṣṇu, il se présenta devant lui, et, provoquant sa haine, jeta ces paroles insultantes à l'auteur des illusions, qui porte une guirlande de *tulasî* (1) où bourdonnent les abeilles:

(1) *Tulasî*, basilic.

18. — « J'ai fait successivement les sept montagnes, principes des sept mers, les sept nuages, les sept cavernes, les sept mondes; puis, j'ai créé les hommes en commençant par Marîci, qui a été la puissance génératrice; et par un acte de ma large volonté j'ai préparé tout ce qui vit florissant.

19. — « Les fils de mes fils, les habitants du ciel et les gurus, ceux qui ont été les grands Dânavas, à commencer par la Lune, les princes de la musique : Gândharvas, Kimpuruṣa, Siddha, et tous ceux qui existent aux huit points cardinaux, à commencer par Indra !

20. — « Cesse de te dire prince sans qui tout succombe; oublie de m'appeler ton enfant prince du lotus; si, tremblant, j'avais failli à tout créer, comment conserverais-tu quelque chose? Peut-il exister une peinture sans une surface pour la recevoir?

21. — « Si tu ne bannis pas de ton cœur l'orgueil de tout protéger, je vais ordonner de l'en arracher à quelqu'un que je vais créer! Plonge dans le sein de la mer fraîche (la mer de lait), afin de t'y cacher, avant que la foule des Suras ne vienne t'exterminer!

22. — « Grâce à la colère du muni Bhṛgu, plein de sagesse, tu as obtenu tes dix incarnations; tu n'aurais pas seul su les distinguer; c'est en voyant la manière dont je t'ai créé en dix corps que tu peux réfléchir sur la puissance infinie de mes mains.

23. — « Ne me lance pas cet affront de dire que je suis la fleur de ton nombril. Tu es sorti anciennement d'une colonne : eh bien! dis-moi, peut-on dire que cette

colonne est ton père ? ou peut-on dire qu'elle est ta mère ? Ne sais-tu pas que la tige du bambou est dévorée par le feu qui est né en elle ? »

24. — Ces paroles, dites par le dieu du Vêda, excitèrent la haine de Viṣṇu ; irrité, comme si un incendie avait pénétré dans ses oreilles, il se leva avec fureur, et, avec un sourire accompagné de fumée, le prince de la fortune répondit en ces termes au provocateur :

25. — « Tu ne te souviens pas de la manière dont tu es venu au monde ; tu ne comprends pas que tu dois dire à mon nombril : « ma mère ! » Tu viens de lancer ces paroles, en te disant : « Les pères n'admettent pas les fautes de leurs petits enfants » ; mais je ne supporterai pas que tu me méprises.

26. — « J'ai avalé la vie de cet animal, Kâiṭabha, et de Madhu, bien qu'ils fussent de ma race, parce qu'ils m'avaient méprisé. Y a-t-il lieu de s'occuper de son degré de parenté, quand quelqu'un vous fait un mal certain ? Et qui n'arracherait pas le mal, en le coupant tout de suite ?

27. — « Lorsque notre ancêtre (Çiva) en fureur te dépouilla de ta tête en te l'arrachant, n'as-tu pas eu la chance de la faire refaire, cette tête, grâce à moi que tu avais chargé de ce soin ? Avec cette vanité de te dire le chef de toute chose, est-ce toi qui as créé la terre, que tient la couronne du serpent à la tête verte (Çêṣa) ?

28. — « Ayant pris la forme d'un poisson, j'ai donné au monde la collection des Védas ; j'ai vaincu les Dânavas, qui usaient de sortiléges, et j'ai bu leur vie..... Mais il m'est pénible de te tuer, et je crains, de même que l'on

respecte l'arbre qu'on a planté, quelque vénéneux qu'il soit ».

29. — Et, après avoir ainsi vomi l'un contre l'autre tant d'injures, ils furent remplis d'irritation : dressés, ils battaient leurs épaules de la paume de leurs mains; ils frappaient du pied le monde, se baissaient, se redressaient, et se lançaient des regards courroucés de leurs yeux d'où sortaient sans relâche les étincelles d'un feu abondant.

30. — Alors, les montagnes se pulvérisèrent; la grande chaudière (la voûte céleste) se fendit; l'astre aux rayons brûlants avec l'astre aux rayons frais (le soleil et la lune) se cachèrent; le serpent (Çêṣa) s'affaissa, ne pouvant plus supporter le fardeau de sa tête; et les dieux remuèrent les yeux (pour la première fois), pensant que c'était la fin des Kalpas.

31. — La foule des étoiles et la foule des nuées tombèrent; tous les mondes succombèrent dans la souffrance; il s'éleva des nuages de poussière; toutes les rivières, en commençant par la Bhâgîrathî (le Gange), disparurent; et les huit éléphants des points cardinaux mugirent avec des tressaillements d'effroi.

32. — Les deux adversaires se jetaient l'un contre l'autre, se repoussaient, tombaient, couraient avec précipitation, se tordaient; puis ils se placèrent vis-à-vis l'un de l'autre, en se disant : « frappe »; et, se heurtant, se frappant à coups redoublés, ils tournèrent pareils à un tourbillon. Alors, comme si la nuit et l'obscurité étaient venues tout à coup,

33. — Les choses qui marchent dans l'air se mirent

à ramper et à sauter, et celles qui se tiennent droites, immobiles, se mirent à tournoyer et à marcher; les essences précieuses des arbres sacrés furent anéanties; les ténèbres s'étendirent partout, et le mont Mêru (1) détruit tomba dans les sept mers devenues de la boue.

34. — Ceux qui ne dorment pas, croyant arrivé le moment suprême, furent saisis de crainte et allèrent trouver Indra. Celui-ci, avant qu'ils eussent fait le récit de ce qui était arrivé, leur fit part de toutes les douleurs qu'il ressentait lui-même; puis il leur demanda pourquoi ils étaient venus.

35. — « Les deux seigneurs, le prince des Vêdas et Nârâyaṇa ont engagé un grand combat sur la terre. Pour tous il n'existe point d'autre moyen convenable de salut que d'adorer la cause suprême : voilà l'affaire qui nous amène auprès de vous », dirent (les dieux à Indra).

36. — Indra acquiesça; et les habitants du monde des *nâgas* vinrent adorer les pieds (de Çiva) semblables à des fleurs sans tâche, et lui parlèrent en ces termes : « O Dieu moitié-femme! mets un terme à la douleur que nous causent Viṣṇu et Brahmâ affolés. Y a-t-il pour les enfants sur la terre une autre assistance que celle de leur mère?

37. — « Nous sommes venus chercher un refuge, en nous rafraîchissant dans l'incommensurable Océan de ta grâce, en entrant à ton service pour obtenir le bonheur suprême, sans éprouver la naissance et la mort qui se répandent obscures sur le monde semblablement à une roue qui tourne sans cesse.

(1) L'Himâlaya.

38. — « O Dieu, qui nous fais la faveur de la science capable de détruire l'affection pleine de vilenie, qui ne peut cesser de supporter la charge du corps creusé par les vers ! nous sommes venus chercher auprès de toi un refuge capable de détruire l'impureté et la saleté, qui ne pourraient se guérir, même si pendant un jour entier on prenait un bain en pleine mer ;

39. — « Il n'y a pas pour nous d'autre espérance : Fais-nous cette grâce..... » Avant même que les habitants du ciel lui eussent parlé pour lui apprendre toutes ces choses, celui qui a un œil au milieu du front (Çiva) avait tout compris ; car celui qui pénètre au milieu des innombrables êtres, comme l'huile de sésame, pouvait-il ignorer cela ?

40. (Autre mesure.) — Désireux d'éloigner la crainte du cœur de tous les immortels et de tous les *muni* qui tremblaient ; désireux de terminer la haine qui divisait Brahmâ, le Dieu qui demeure sur le nénuphar, et l'heureux Viṣṇu qui aime sa couche sur le serpent (Çêṣa) ; et voulant aussi accorder sa grâce, pour que l'arrangement de tous les mondes demeurât le même sans être détruit, (le grand Çiva), par une transformation de son corps, devint une colonne de feu d'une grandeur impossible à déterminer : elle devait frapper Brahmâ et Viṣṇu de stupeur.

41. (Autre mesure.) — La colonne grandit sur la terre et s'étendit au-dessous du *pâtâḷa* (1), où les serpents demeurent semblables à de grosses racines ; elle s'épanouit

(1) Monde inférieur.

dans tous les mondes des dieux qui ne dorment pas; elle rompit le sommet de la station céleste, où réside le Dieu du lotus en fleurs (Brahmâ), traversa toute la large chaudière (du ciel) et s'accrut comme si un *Mêru* de feu s'était formé dans l'immense espace qui est au-dessus des vastes régions éthérées.

42. — Cette splendeur éclatante parcourut le monde entier avec une rapidité que n'atteignent pas les coursiers du soleil; son éclat était pareil à celui d'une lampe, que l'on dresse pour chasser les ténèbres, qui sont comme une masse de perles noires : on aurait dit que le feu sous-marin, qu'aucun arpenteur ne peut mesurer, s'était étendu sur toutes les mers; celles-ci parurent être couleur de sang, et toutes les sept montagnes immenses devinrent rouges, comme si de petites étincelles y étaient tombées en se détachant de la colonne.

43. (Autre mesure.) — Celui qui est né sur le nénuphar et le chanteur noir, voyant tout en feu dans le ciel, eurent peur et se séparèrent; ils n'aperçurent pas le rivage du salut et pensèrent : « Notre Seigneur est-il compatissant pour les pécheurs aux yeux vils, lui que peuvent voir seulement les gens aux yeux sages ? »

44. (Autre mesure.) — Devant cette splendeur, que l'œil n'aurait pu que difficilement mesurer, tous deux furent pleins d'angoisse; ils réfléchirent et se dirent : « Ils seront au premier rang, ceux qui connaîtront la tête et le pied de cette colonne ». Alors, celui qui dort constamment sur le grand serpent (Viṣṇu) se mit à dire : « Je connaîtrai le pied de cette colonne dans la terre », et il devint sanglier. Quant à Brahmâ, il se hâta de prendre la

forme d'un cygne, et s'enfuit en disant : « Je connaîtrai le sommet de cette colonne dans le ciel ».

45. — Brahmâ se hâta de s'envoler : il parcourait mille *kâdams* dans un demi-kṣaṇa (1); Viṣṇu s'en alla dans les profondeurs de la terre, supportée par les serpents tachetés : il y creusait mille *kadam* dans un kṣaṇa. Pour bien décrire ce qui se passa, on pourrait dire : la colonne ressemblait à une longue guirlande de pierres précieuses et d'or, et (sur ses flancs) on croyait voir aller deux vases, l'un de pierres précieuses et de saphir, l'autre d'or et de perles blanches.

46. — Viṣṇu s'éloigna du monde terrestre et pénétra dans les mondes inférieurs, l'un après l'autre; il dépassa même la ville appelée Bhôgavatî qui appartient à Mahâbali, qui en a la garde; vénérant de la main et de la tête la puissance suprême qui s'arme de la suprême lumière, qu'adorent et qu'aiment les Dévas, lui, qui d'abord avait mesuré trois mondes, ne put voir la fin de cette colonne, après les avoir mesurés tous les sept.

47. — Il allait en s'affaiblissant de plus en plus, comme le croissant de la lune, qui, dans sa période de diminution, ressemble à des branches d'arbre fatiguées, après qu'elles ont poussé comme le croissant qui grandit; il allait en ralentissant de plus en plus sa marche, de même que diminuait son désir de chercher l'extrémité de la tête et jusqu'aux ongles des pieds; il tomba dans une peine immense; mais au bout de cent ans, louant Hara, il

(1) *Kṣaṇa* « clin d'œil »; *kâdam*, distance d'environ dix-huit kilomètres.

franchit l'océan de l'affliction et les sept stations, débarrassé de la douleur et de la fatigue.

48. — Il revint à la station, où, pour mettre fin à leurs combats, s'était élevé l'immense colonne de feu, et, après avoir dissipé ses perplexités en se disant : « Le dieu de la belle fleur (Brahmâ) ne pourra pas connaître, lui non plus, le sommet de cette colonne ! » il s'humilia plusieurs fois devant celui qui s'orne de la fraîche fleur qui est le regard de son œil unique, devant celui dont la couleur est rouge, devant celui qui est inaccessible à ses fidèles, et, après l'avoir adoré, il s'éloigna.

49. (Autre mesure). — Pendant que Viṣṇu agissait ainsi, celui qui s'était envolé sous la forme d'un cygne (Brahmâ), pour atteindre le sommet de la colonne de feu, franchissait un millier de *kâdams* dans un demi-*kṣaṇa*.

50. — Il fendit le globe de l'air, le laissa au-dessous de lui et s'éleva pendant cent mille années : mais la colonne de feu demeura toujours sans fin, même après que cent fois cent mille *kâdams* eurent été parcourus.

51. — Toutès ses plumes tombèrent, les articulations de ses membres se brisèrent et l'immense fatigue de son corps lui enleva le souffle. Comme la solitude s'agrandissait et augmentait ainsi sa mauvaise fortune, le dieu du Vêda pensa en lui-même :

52. — « L'illustre Viṣṇu reviendra-t-il, après avoir connu le pied de cette colonne ? ou bien s'en retournera-t-il sans avoir pu s'approcher de cette connaissance ? » et, ses pensées se dissolvant, comme la cire qui s'approche du feu, Brahmâ s'agita dans les airs, en proie à une douleur difficile à surmonter :

53. — « Je n'ai pas pensé, se dit-il, que cela était Çiva, et je n'ai pas tenu compte de ma parenté avec Hari (Viṣṇu); si jusqu'à ce jour je suis resté plongé dans cette affliction, est-ce le résultat de mon ignorance? est-ce la conséquence de mes mauvaises actions passées?

54. — « Quand même je voudrais dire un mensonge, en soutenant que j'ai réussi à atteindre et à connaître le sommet de la colonne, je n'aurais aucun témoin pour confirmer ma parole ». Et, parlant ainsi, il se désolait. Alors, il vit venir un rameau de *Pandanus* (1).

55. — Avant que Brahmâ eût pu dire : « Ce rameau qui s'avance, d'où vient-il ? » le rameau arriva à sa portée; il le prit; mais comme c'était un fragment tombé de la couronne du Seigneur, le rameau poussa un soupir et s'écria : « Laissez-moi ».

56. — « O *Pandanus* superbe, quelle est la raison pour laquelle tu viens ici? » lui dit le prince du lotus. « Je suis tombé, répondit le rameau, de la couronne suprême ornée d'une guirlande, que n'ont pu mesurer ni le prince des Vêdas, ni Nârâyaṇa.

57. — « Après ma chute de la couronne ornée d'une guirlande, d'où j'avais glissé, j'ai marché pendant quarante mille années; laisse-moi donc faire ce qui est convenable ». A ces mots, Brahmâ, redoutant la vue de notre père, parla ainsi :

58. — « O *Pandanus*, qui viens de t'approcher de

(1) Tam. *kaidei, târei.* — Portugais, *cardeira;* Linn. *Pandanus odoratissima.*

moi, accorde-moi ton assistance; pour chasser le tourment qui me brise et n'être plus ballotté par la douleur, je n'ai pas d'autre secours à attendre que de toi. Je ne suis pas un être vil, et je ne suis pas un cygne.

59. — « Quel est mon nom? Le dieu aux quatre visages! Viṣṇu et moi, nous étions en lutte, mais nous avons pensé à mesurer cette colonne. Il est descendu, lui, sous la terre; moi, dont l'esprit est entaché de mal, j'ai cherché longtemps la tête sacrée sans avoir pu parvenir à l'apercevoir.

60. — « Le pied vient à la tête; c'est le profit que peut m'amener ton heureuse venue, il faut que tu dises à celui qui a mesuré le monde : « Celui qui a pris la forme d'un oiseau a connu la tête (de la colonne). »

61. — « Ne refuse pas, en disant : « C'est une mau-« vaise action ». On peut dire même un gros mensonge, s'il sert à soulager ceux qui ont souffert et à sauvegarder leur vie : ce n'est point là une parole qu'il ne convienne pas de dire ou que l'on redoute de dire; ceux qui ont besoin de leurs amis en acceptent avec empressement du poison pour nourriture (*sic*).

62. — « O *Pandanus!* toi qui as eu le bonheur de vivre sur la tête du Dieu à l'œil au milieu du front, ne cherche pas une autre pensée ». Il dit, et le *Pandanus* consentit. Alors, le prince des Vêdas (Brahmâ) descendit du ciel en toute hâte, et vint trouver Viṣṇu qui avait mesuré la terre.

63. — « Écoute, ô Çrîdhara! lui dit-il, le résultat de mon voyage. Après avoir franchi dans un *kṣaṇa* cent

mille *kâdam*, je me suis enfin approché de l'Être suprême, et j'ai reconnu sa tête » ; et le *Pandanus* dit : « Cela est vrai ».

64. (Autre mesure.) — A l'instant même, la colonne de feu tonna; les Râkṣas et ceux qui ne dorment pas, en entendant ce bruit terrible, furent remplis d'épouvante; les éléphants des points cardinaux vomirent des flots rouges, comme s'ils avaient avalé les soleils fondus; et le Seigneur aux trois yeux se manifesta dans ce coup de tonnerre, sous la forme brillante d'une lumière rouge, à côté de laquelle est obscur l'éclat du soleil et paraît noire la fleur de l'*érythrina*; sur son visage était le sourire qui détruisit les trois cités.

65. — Et (Çiva) dit, avec son sourire: « Tu viens de bien dire des paroles de jactance ! » A ces mots, les univers et les cieux tremblèrent et se resserrèrent; tous les astres allèrent se cacher, ainsi que les nuages; les choses qui sont éminentes et brillantes se mirent à s'affaisser, à diminuer et à se dissiper; les huit points cardinaux immenses tourbillonnèrent; et les arbres épanouis, s'étant enflammés, grillèrent et se consumèrent.

66. (Autre mesure.) — Les immortels eurent peur, et pensèrent: « Brahmâ est perdu ». Et ils jetèrent des fleurs si abondamment qu'on aurait pu croire la terre affaissée sous le poids. Alors la joie fleurit sur le visage de celui qui est long (Viṣṇu), et l'obscurité de la douleur se dissipa sur le front de celui qui réside sur la fleur.

67. — Viṣṇu, à l'œil rouge, qui voyait se dissiper son doute sur Çiva, s'écria : « J'ai obtenu toute bénédiction, car je me suis uni au principe incommensurable ! » Et il

chantait, louait Dieu, dansait au bruit de ces louanges et courait enivré.

68. — Voyant l'affection de ce Hari, dont le cœur se fondait d'amour, Iça lui accorda avec bonheur un grand nombre de grâces. « Quant à toi, dit-il au dieu de la fleur parfumée (Brahmâ), tu n'auras plus sur la terre de sacrifices ni de temples.

69. — « Nous ne voulons pas toucher à toi, ô *Pandanus*, pour te punir des paroles trompeuses que tu viens de dire avec Brahmâ ». Çiva, ayant ainsi parlé, renvoya le *Pandanus*. Le Dieu aux quatre visages (Brahmâ), plein de remords, voyant la colère qui s'était emparée de Çiva, approcha son corps de la terre, tomba aux pieds du Dieu et l'adora en ces termes :

70. — « Moi qui suis petit, et qui m'agitais pour dissimuler la croissance de la souillure causée par la vilenie de mon orgueil, comme le feu qu'on cache sous la cendre, suis-je quelque chose? Toi qui es la forme, toi qui es l'immense espace, toi qui es les quatre Vêdas, toi qui es la fin des quatre Vêdas, toi qui es l'unique premier, ne te fâche pas contre moi, ne te fâche pas contre moi !

71. — « Si toutes les eaux et toutes les sept mers, débordées et n'en faisant plus qu'une, devenaient de l'eau chaude, trouverait-on de l'eau froide pour les rafraîchir en l'y mélangeant? Si l'on dit que la colère est ta nature, comment vivront les êtres du monde? O toi qui as avalé le poison de l'Océan, ne te fâche pas contre moi, ne te fâche pas contre moi !

72. — « O croissant de la lune ! ô pleine lune ! ô toi qui es homme et femme ! ô toi qui es les montagnes aux

grandes cimes, aussi diverses que le parfum et la fleur parfumée ! ô toi qui es la grâce sainte ! ô toi qui es le nuage qui verse la pluie ! ô toi qui es la parole qu'on préfère ! ô toi qui es la loi et les divers ordres, ne te fâche pas contre moi, ne te fâche pas contre moi !

73. — « Il n'y a pas ici le corps de Kâma, dont les flèches sont des fleurs ardentes; il n'y a pas d'éléphants en colère, qui se lèvent avec des ruisseaux de sueur dégouttant de leurs grosses têtes; il n'y a pas de feu ardent; il n'y a pas Yama qui accomplit des meurtres; il n'y a pas de triple ville ! O toi qui es la substance unique, ne te fâche pas contre moi, ne te fâche pas contre moi !

74. — « A mesure que je me disais : « Je connaîtrai « la tête suprême qui est difficile à connaître », je prenais la forme d'un oiseau. A l'avenir éprouverai-je de l'affliction? Accorde-moi ta grâce, à moi qui souffre la petitesse ! » A ces paroles de Brahmâ, Çiva, semblable à un feu qu'on rafraîchit en l'éventant, fut satisfait et parla en ces termes :

75. — « O Dieu du nénuphar ! n'aie plus peur : l'hommage rendu aux brahmanes du séjour terrestre sera un hommage pour toi; conserve les sept mondes, dont le support naturel est la montagne d'or (le mont *Mêru*). » Après ces paroles, Çiva lui fit grâce. Celui qui a bu le poison de la mer, séjour des coquilles, devint une mer de grâce bienveillante :

76. (Autre mesure.) — « Par la grâce qui vous a été accordée ici à tous deux, que cette station brille jusqu'à une distance de trois *yôjanas*, comme une station sainte

de purification absolue ! Puisse cette colonne lumineuse devenue une montagne de petite forme, prodiguer (à tous) ses faveurs ! Elle donnera infailliblement le plaisir suprême de la délivrance parfaite. On lui donnera le nom d'Aruṇâ-Puri.

77. — « Nous venons de mettre fin à l'affliction d'Indra et des immortels, accablés de souffrance, parce qu'ils nous invoquaient. Aussi, à l'avenir, chasserons-nous de même la douleur de la naissance loin de ceux qui voudront invoquer cette station. Cette montagne, cette station, ayant le beau privilège de ne pouvoir être détruite même dans un *praḷaya*, fera obtenir la délivrance suprême à toutes les choses, animées et inanimées, qui se trouvent à tous les points cardinaux balayés par les vents toujours en marche.

78. — « Voulant octroyer la délivrance agréable à ceux qui auront fait une pénitence pénible sur la terre, nous leur accordons la faveur de nous incarner daus cette sainte ville rouge. Un seul présent qu'on fera à cette station, pour obtenir la vérité, croîtra et sera l'équivalent de mille; le péché qu'on fera à cette station sera comme s'il n'avait jamais existé. A ceux qui exprimeront le moindre doute là-dessus, le but suprême échappera. Telle est notre volonté ! »

79. — Pendant que le Seigneur parlait ainsi, Arya et l'heureux Viṣṇu virent la colonne de feu briller en s'épanouissant dans un éclat immense, et se réduire en une montagne; alors ils se mirent en adoration et dirent : « Nous et les habitants du ciel, nous ne pouvons ouvrir les yeux, quand nous regardons en face la lumière de

cette montagne ; aussi désirons-nous qu'elle soit une montagne qui cache dans ses flancs ces innombrables rayons ».

80. — Celui qui va sur un cygne (Brahmâ) et celui qui va sur Garuḍa (Viṣṇu) ayant dit : « Que ce soit comme une autre montagne, après qu'elle aura caché sa lumière qui est celle de la pure essence », le Seigneur exauça leurs vœux. Ils demandèrent ensuite : « Témoigne-nous ta faveur par une lumière qui brille tous les jours sur son sommet ! » Et le prince, ayant égard aux vœux de ses serviteurs ainsi exprimés, parla en ces termes :

81. — « Dans le mois de *Kârttikâ* (le huitième mois), le jour de *Kârttikâ* (la troisième constellation), nous montrerons une lumière à l'extrémité de cette montagne : on prospérera dans le monde sans être tourmenté de la faim et de la maladie, quand on verra cette lumière pure ; le mal, qui sera près des maîtres de la terre (des rois) et des sages, s'enfuira aussitôt ; et, dans la famille de ceux qui verront et adoreront cette station sainte, nous accordons la faveur de la délivrance jusqu'à concurrence de vingt-et-une têtes.

82. — « Cette montagne, qui sera une bonne médecine pour la mort et la naissance, portera le nom de montagne-remède ; comme elle est d'une couleur rouge, on la nommera la montagne-rouge ; ceux qui, sur la terre, auront prononcé une seule fois l'un de ces noms, obtiendront la même faveur que s'ils avaient articulé trente millions de fois les cinq lettres sacrées (*na*, *ma*, *çi*, *vâ*, *ya*) (1) ».

(1) *Nama Çivâya* « gloire à Çiva » M. F. W. Ellis, l'un des plus

Après avoir entendu ces paroles du prince au cou duquel est répandue l'obscurité, Brahmâ et Viṣṇu s'inclinèrent avec joie devant lui, en disant :

83. — « O Dieu qui es venu, Seigneur de la montagne rouge ! Quelle eau jetteront les dévots dans tes sacrifices, si ce n'est de l'eau de pluie ? Quelle guirlande de pierres précieuses mettront-ils sur ta tête sainte, si ce n'est la masse des étoiles ? Quel flambeau te montreront-ils, si ce n'est le soleil ? O toi dont le cou porte la marque du poison, daigne nous faire la faveur de prendre la forme d'un *lingam* sous cette montagne, pour que l'on puisse y accomplir tes offices ! »

84. — Çiva leur dit : « La chose est accomplie comme vous le demandez; vous deux, adorez-moi dans votre désir. » Et il entra dans la montagne; et il apparut là une forme visible de Çiva, afin que toutes les terres pussent le louer. Brahmâ et Viṣṇu l'ayant vue, l'ayant adorée et vénérée, furent remplis d'allégresse, répandirent

habiles tamulistes qui aient existé après Beschi, a composé une pièce de vers en cinq strophes, qui est absolument païenne et çivaïste, quoi qu'on en ait dit. Chaque strophe se termine par l'invocation *nama çivâya*. Voici la première :

Nan'd'iyumaleiyillâ nanmaṇiyârpêrkaḍalâ — yen'dureippârnambuvarê ivarukkuntandjamuṇḍu — nin'n'iramadinmalarndanir'amalarêyén'uṭséjippa — mund'éyvamviṭṭén'ben mur'eiyon'd'ây namaçivâya!

« Ceux qui ont la foi disent : ô vaste mer, pleine de perles superbes, où n'existent pas les vagues du bien et du mal ! et pour ceux-là mêmes le salut est assuré ; — la fleur aux riches couleurs, épanouie sous la rosée de tes grâces, s'est ouverte en moi, et, quittant mon ancienne divinité, je dis, d'une seule et unique pensée : Gloire á Çiva ! »

J. V.

une pluie de fleurs, dansèrent, et, ayant appelé Maya (1), firent construire un mur de pierres précieuses, un portique et une pyramide sans égale.

85. — Ayant vu la cité forte et les trois cent soixante étangs, ils firent la station belle. Le fleuve divin aux eaux éternelles, les arbres sacrés, les réservoirs et les bosquets se produisirent. Ceux qui ne dorment pas et les *Ṛṣis* pour ne pas en sortir, y apparurent sous la forme humaine; et les *apsarâs* y vinrent, sous la figure de bayadères dont les regards lancent un poison mortel.

86. — (Viṣṇu et Brahmâ) se baignaient le matin, revêtaient des habits d'écorce, rattachaient leurs chevelures rougies, se couvraient le corps de cendre sacrée et mettaient le collier sacré. Par un tel culte, par l'offrande de beaucoup de sandal, par l'usage des guirlandes, ils accomplissaient les offices de Çiva et louaient ardemment la montagne rouge; après avoir passé ainsi quatorze mille années, ils devinrent princes.

87. — Après la construction de cette montagne rouge désirable, l'aspiration au kâilâça n'exista plus; et, même pour Iça, que pouvait être désormais la montagne d'argent, puisqu'il y avait une montagne d'or? Les sept superbes stations que l'on célèbre et dont la première est Kâci (Bénarès), ainsi que le royaume d'or, perdirent tout leur éclat comme la foule des étoiles lorsque apparaît l'astre sans tache rayonnant.

88. — Bien qu'on trouve difficile de raconter l'histoire

(1) *Maya*, asura célèbre par son talent d'enchanteur, charpentier et constructeur des dieux.

de la montagne incommensurable à Hari et à Arya, je l'ai racontée un peu pour ton instruction. Que veux-tu que je te dise maintenant? Il dit et le muni Mârkândêya, digne de récompenses, l'adora, plein de joie; puis il reprit : « Daigne raconter l'histoire de l'apparition d'Umâ sur la montagne et de son union avec Çiva ». Il dit et le Seigneur commença.....

Paris, 1er décembre 1883.

Gérard Devèze.

LA LANGUE KHASIA [1]

La science du langage devient à notre époque d'une importance de plus en plus grande. On est arrivé à penser, avec raison, que de toutes les études, de toutes les recherches du domaine des activités de l'intelligence, c'est encore la « Glossologie » qui doit nous fournir le plus de matériaux positifs et nécessaires à la constitution d'une psychologie expérimentale.

C'est en effet dans le langage et au moyen du langage que nos investigations dans cette voie peuvent être plus fécondes, parce que l'étude du langage est en même temps l'étude des idées, l'étude de la pensée humaine à travers les âges.

L'étude du langage peut et doit nous montrer, non seulement ce que nous sommes intellectuellement à l'heure présente, mais aussi ce que nous avons été précédemment, les différentes étapes, les différents degrés de notre avenir psychologique.

Pourtant, la science du langage est encore loin d'être une science complète dans toutes ses parties. La plupart

(1) Abel Hovelacque. *La langue khasia, étudiée sous le rapport de l'évolution des formes.* — Paris, 188 , Maisonneuve et Cie. (Extrait de la *Revue de Linguistique*).

des travaux contemporains s'attachent plus particulièrement à l'une seule de ses branches. Ce sont les études morphologiques qui forment principalement le sujet de nos recherches actuelles.

Avant d'établir des théories générales, des synthèses prématurées, ou qui ne sauraient être en tout cas que provisoires, l'esprit scientifique moderne se porte de préférence vers l'étude patiente et minutieuse de l'analyse des formes.

Deux faits, d'un ordre différent, sont venus aussi accélérer les progrès de nos connaissances dans ce domaine : l'application de la méthode comparative, et la philosophie des sciences naturelles appliquée aussi à l'étude des phénomènes qui ne relevaient, jusqu'à présent, que des soi-disant sciences historiques, distinction que nous ne devons accepter que sous toutes réserves.

Une attention plus soutenue et un examen plus méthodique nous ont démontré, au contraire, que la science du langage relève plutôt des sciences biologiques et qu'elle doit être traitée et étudiée, en conséquence, comme une science expérimentale. Mais, nous le répétons, la plupart des travaux contemporains se bornent plus spécialement aux recherches morphologiques et comparatives.

L'examen comparé de formes linguistiques nous a appris déjà que toutes les langues ont dû passer nécessairement par diverses périodes évolutives, caractérisées par des procédés différents dans leur construction mécanique.

Toutes les langues connues peuvent être, en effet, ramenées à trois groupes morphologiques essentiels : le

monosyllabisme, l'*agglomération* ou *agglutination*, et la *flexion*.

Il y a dans le mot deux parties : une partie substantielle ou radicale et une autre partie qu'on appelle formelle. La première exprime ou représente une idée, la seconde détermine cette idée; l'une représente la chose, l'autre détermine les rapports. Et cette distinction entre l'élément radical et le déterminant a permis par les rapports de ces deux éléments entre eux, qu'on peut concevoir de trois manières différentes, d'établir logiquement trois classes morphologiques de langues.

La première, soit le monosyllabisme, est la forme la plus simple. C'est la racine invariable et inflexible. L'unité du mot est très simple. Les racines viennent se placer les unes à la suite des autres, et c'est par la place que le mot occupe dans la phrase qu'on distingue souvent la valeur et qu'on détermine sa qualité de sujet et de régime, d'adjectif ou de substantif, de nom ou de verbe.

Dans la seconde classe morphologique, l'agglutination, sont comprises les langues dont le besoin de détermination a fait déjà nécessaires dans le mot les éléments de relation qui prennent place avant ou après la racine principale ; c'est-à-dire : dans cette période du développement, certaines racines, décomposées par la corruption phonique, viennent prendre le rôle d'une détermination comme simples affixes, et ne servent plus qu'à exprimer les relations actives ou passives des racines qui sont restées invariables.

Dans la troisième classe sont les langues à flexion, caractérisées par ce fait que la racine primordiale elle-même peut, en se modifiant, exprimer aussi les rapports.

La modification phonique s'opère, dans les langues à flexion, aussi bien sur la partie substantielle du mot que sur sa partie dite formelle.

Mais cette classification ne doit pas être considérée comme absolue. Il n'y a pas de langue qui soit exclusivement isolante, agglutinante ou à flexion. Au contraire, chacun des états morphologiques conserve des restes de la structure antérieure, de même que dans chaque langue monosyllabique ou agglutinante on peut constater la tendance générale à s'élever à un état supérieur d'organisation, c'est-à-dire que toute langue monosyllabique tend à devenir agglutinative, comme toute langue agglutinative à devenir flexionnelle.

La comparaison ingénieuse qu'établit M. Max Müller (1) entre les différentes étapes du développement du langage et l'évolution de la croûte terrestre, trouve une application parfaitement exacte. En effet, de même qu'on ne saurait établir une ligne de démarcation bien nette entre les différentes couches géologiques, ce qui a conduit Lyell à inventer des noms élastiques comme Eocène, Miocène, Pliocène, pour indiquer l'*aurore*, la *moins grande quantité* et la *prédominance* des formations nouvelles; de même dans le langage on ne saurait non plus établir une ligne de démarcation absolue entre les différents états morphologiques, et nous acceptons ces termes pour indiquer seulement que telle langue donnée, suivant le caractère qui prédomine dans ses formations, est isolante, agglutinante ou flexionnelle.

(1) *La stratification du langage.* Bibliothèque des Hautes-Études. Paris, Franck, 1869.

Évolution et transformation toujours incessantes, nécessaires, suivant de près le développement intellectuel.

C'est cette évolution que M. Abel Hovelacque étudie dans le savant travail sur la langue khasia, dont nous voulons parler et dans lequel l'auteur, avec cette pénétration d'esprit, cette clarté et cette précision que nous lui connaissons, nous montre la transition ou le passage d'une langue monosyllabique à la période de l'agglutination.

Mais pour mieux faire comprendre l'importance de ces savantes recherches, nous voulons donner quelques exemples des phénomènes linguistiques que nous venons d'esquisser.

Si nous prenons une langue monosyllabique, comme le chinois, par exemple, qui nous représente l'état morphologique inférieur du langage, nous voyons qu'à ce stade du développement tout mot ou racine a encore sa valeur propre, sa valeur significative. Il n'y a en chinois ni suffixes, ni préfixes, faisant dériver un mot d'un autre, ni désinences casuelles marquant une relation entre deux mots. C'est la position dans la phrase, comme nous l'avons déjà dit, qui seule indiquera les rapports ou la relation. *Fú* « père », *tzé* « fils », peuvent former *fú tzé* et *tzé fú*, fils du père et père du fils. Pour indiquer plus nettement que le mot est au génitif, on emploie souvent le mot *tchi*, ancien pronom relatif, et on dit *fú tchi tzé* ou *tzé tchi fú* et ainsi de suite (aujourd'hui *ti* en langue mandarine).

Des adjectifs, comme par exemple *visible* et *invisible*, dérivés dans nos langues d'un verbe *videre* « voir », ne s'expriment en chinois que par des procédés aussi rudi-

mentaires. Le Chinois dit : *kan-pu-kien*, littéralement : « regarder-pas-voir », qui veut dire *invisible*.

Des dérivés tels que : forgeron, agriculteur, papetier, cafetier, journaliste, écrivain, etc., etc., ne peuvent exister en chinois ; l'idée est rendue encore par des procédés fort simples. Ainsi de *shi* « flèche » et *gin* « homme », pour dire *fléchier*, on dit *shi-gin* « un homme à flèches ». *Kin* signifiant « or » et *tsiang* « faiseur », on a *king-tsiang* « orfèvre ». *Shou* voulant dire « livre », *sheu* « main », on a *shou-sheu* « écrivain », littéralement « main à livres ». De *fú* « père » et *mu* « mère », on formera *fú-mu* « parents »; de *yuan* « éloigné » et *kin* « près », *yuan-kin* « distance ».

Dans ces composés, chaque mot-racine conserve encore, comme nous voyons, sa valeur significative entière, sans que le premier dépende du second, ni le second du premier, comme c'est le cas dans les véritables composés.

Mais il est aisé de comprendre que par la suite des temps ces agrégats phonologiques s'altèreront pour constituer dans le mot une unité plus intime. Le rôle de la signification persistant et devenant prépondérant sur l'idée de relation, la corruption phonétique, suivant la loi générale de la tendance au moindre effort, se portera, nécessairement, tout d'abord sur les racines dérivatives, secondaires, subordonnées, déjà réduites en quelque sorte au rôle d'*enclitiques*, qui s'altèreront nécessairement dans leurs formes par cela même qu'elles perdent de plus en plus leur rôle significatif.

Que le mot *sheu*, signifiant « main », comme le dit M. Müller, soit remplacé, par exemple, dans le langage ordinaire, par un autre mot dans le sens de « main »,

shou-sheu persistant dans sa signification « d'auteur », « écrivain », *sheu* sera alors conservé comme un simple dérivatif, et l'on oubliera bientôt sa signification primitive. C'est ce qui est arrivé pour bien des vieux mots restés dans les composés, mais qui ont perdu leur signification originelle. Par exemple : *'k' eu* « bouche » a été remplacé dans l'usage familier par *'tsui*, mais a encore un emploi très étendu dans les termes composés et dans des sens dérivés. Ainsi *k' wai' 'keu* « un parleur rapide », *men 'k'eu* « porte », *kwan-'k'eu* « douane. » De même aussi *muh*, le mot primitif, pour « œil », a cédé la place à *'yen*, *tsing* ou *'yen* tout seul. On l'emploie pourtant avec d'autres mots dans des sens dérivés : Exemple : *muh hia'* « à présent », *muh luh* « table des matières » (1).

Tout le secret de l'évolution du langage nous est donné par cette distinction subtile, quoique enfantine, que font les grammairiens chinois, entre les mots-racines toujours significatifs et ceux qui commencent à perdre leur signification première ou prennent un rôle secondaire de dérivation ou de relation.

Ainsi, si un mot est employé avec sa véritable signification de verbe ou de nom, le grammairien chinois l'appelle mot « plein » *shi-tsé*; s'il est employé comme particule ou comme signe purement déterminatif et formel, il l'appelle mot « vide » *hin-tsé*. Mais aucune différence morphologique, aucun signe extérieur ne distingue en chinois encore les mots « pleins » des mots « vides »; tous conservent l'intégrité de leurs termes.

(1) Edkins, *Grammar of the Chinese colloquial language*. 2e édit., 1864, p. 100. — Cité par M. Müller.

Seulement, les mots « vides », c'est-à-dire obsolètes, peuvent perdre leur sens primitif, et, par cela même, se trouver exposés plus particulièrement à l'altération phonétique. Aussi, en chinois, de *gin* « homme » et *tu* « nombre », on forme *gin-tu* « nombre d'hommes, multitude », etc. En birman, le pluriel est marqué par *to*, mais en finnois, en mordvine et en ostiak déjà par un simple *t*. C'est-à-dire que *to*, ayant cessé d'être employé comme mot indépendant avec le sens de nombre, devient « vide » et ne sert plus qu'à déterminer la pluralité; puis la corruption phonétique le réduit à une seule lettre, qui est alors appelée la désinence du pluriel.

L'agglutination ou agglomération commence donc lorsque les éléments dérivatifs ou secondaires (les mots vides) perdent leur structure phonétique, ainsi que leur signification originelle.

Mais nous ne saurions trop le répéter, une ligne de démarcation bien nette, entre ces deux états morphologiques, est impossible. On pourrait plutôt dire, au contraire, que la période pliocène du monosyllabisme dans ses couches supérieures nous montre déjà en même temps le commencement ou les couches premières de la période éocène de l'agglutination.

C'est ce que fait ressortir le travail de M. A. Hovelacque, sur une langue isolante ou monosyllabique, la langue khasia.

II

La langue *khasia* est parlée par deux cent mille individus environ dans le pays montagneux qui sépare la vallée du Brahmapoutra (au nord) du Bengale oriental (au sud); elle comprend jusqu'à six variétés dialectales, plus ou moins différentes les unes des autres, mais parmi lesquelles il est difficile de reconnaître la variété qui peut être regardée comme type. Cette langue se trouve enfermée entre deux idiomes aryens de l'Inde, l'*assami* au nord, le *bengali* au sud. A l'est et à l'ouest se trouvent d'autres idiomes qui ne sont point parents des dialectes aryens, mais avec lesquels la langue khasia n'a non plus aucun lien de parenté.

Cette langue est parlée par des individus relativement assez civilisés, si on les compare à nombre d'autres populations du sud du Thibet et du nord de la Birmanie, mais elle n'a aucune littérature propre, aucun système graphique. Les documents recueillis, soit des récits populaires, soit des traductions de livres chrétiens, sont transcrits en caractères bengalis ou en caractères européens. L'ouvrage le plus important est la grammaire du Rév. W. Pryse : *An introduction to the khasia language, comprising a grammar, selections for reading, and a vocabulary* (Calcutta, 1855).

Le matériel phonétique du khasia est fort simple : voyelles *a*, *i*, *u* et leurs longues *â*, *î*, *û* (pr. ow), *e* et *ê*, mais toujours ouvertes comme dans « sec, net » et « fête,

bête »; l'*o* est toujours bref comme dans « mort, sort ». Le khasia n'a point d' « ô » long. Une dixième voyelle que Pryse rend par « y » et qu'il compare à « u » anglais, « pun, fun, sun ». Hovelacque la représente par *œ* tout en faisant remarquer que cette voyelle est brève. La demi-voyelle *w* a le son du « w » anglais. A la fin des mots, ce *w* s'affaiblit beaucoup.

Pour les consonnes, le khasia n'a point de difficulté dans les explosives ordinaires : *k*, *t*, *p*, et *g*, *d*, *b* (*g* se prononce toujours devant *i*, *e*, *œ* comme devant *a*, *o*, *u*). Toutes ces consonnes explosives, sauf le *d*, peuvent être aspirées : *khla* « tigre », *thaw* « faire », *phêr* « différence », etc. Le *kh* vaut *k* + *h*, le *gh* vaut *g* + *h*, et ainsi de suite. Le *ph*, dans certaines localités, devient *f*; mais, en principe, il vaut *p* + *h*, c'est-à-dire l'explosive suivie de l'aspiration.

Aucune difficulté non plus pour les nasales *m* et *n*, pour les roulantes *r* et *l*. Le *j* (*jan* « près », *jêr* « nommer », *jiw* « d'habitude ») vaut le « dj » français de « adjoint, adjuger ». Deux sifflantes, ayant la valeur de la sifflante de « suspensif, dessein », et celle de « sh » anglais, « *š* » croate, « ch » de « chiche, chercher ». L'aspirée *h* est émise, selon les localités, avec plus ou moins d'intensité.

On trouve en khasia quelques cas de *polysynthétisme* ou *composition syncopée*, ce qui avait été donné par certains linguistes comme une catéristique des langues américaines et qu'on a trouvé avoir, comme dans bien des idiomes, appartenu à la classe morphologique de l'agglutination, c'est-à-dire : deux mots, servant à rendre une idée plus ou moins unique, sont accolés l'un à l'autre (composition),

et, subissant une mutilation (syncope), arrivent à former un tout indivisible. Exemple :

Bam, point cela = *ba*, cela, + *œm*, non ; — *um*, il ne = *u*, il + *œm*, non ; — *ngan*, je (au futur) = *nga* + *œn*, *un*, il (au futur) = *u* + *œn* ; *kin*, ils (au futur) *ki* + *œn*. On transcrit ces formules avec une apostrophe : *ba'm*, *u'm*, *ki'n*, etc.

Ces exemples de polysynthétisme ne sont pas les seuls phénomènes appartenant aux langues agglutinantes qu'on peut remarquer dans le *khasia*. Ces phénomènes sont nombreux, et l'on peut dire que, de toutes les langues monosyllabiques, c'est la langue khasia qui nous montre le mieux cette transformation et cette évolution morphologiques d'un état linguistique à un autre.

« Le khasia, dit M. Hovelacque, par sa structure, ne peut être rangé ni parmi les idiomes isolants appartenant à la première phase morphologique du langage, ni parmi les idiomes agglutinants appartenant à la seconde phase. Il offre un exemple très frappant de l'évolution linguistique, et nous permet de prendre sur le fait la transformation d'une langue isolante en langue agglutinante. »

Ainsi, en khasia, comme dans toute langue monosyllabique, le mot, quel que soit le genre et le nombre, reste généralement invariable. On a recours, pour exprimer le genre ou la pluralité, à un procédé accessoire. On fait précéder tout simplement le nom soit du mot *u* qui signifie « il », soit du mot *ka* qui signifie « elle », soit du mot *ki* pour le pluriel qui signifie « ils » et « elles » en même temps. Exemple : *u briw* « l'homme », *ka briw* « la femme », *ki briw* « les hommes ou les femmes »,

u kun « le fils », *ka kun* « la fille », *ki kun* « les fils et les filles ». Cette confusion du genre dans le pluriel, lorsque la phrase ne tranche pas elle-même la difficulté, est évitée, en plaçant après le mot dont le genre demande à être déterminé, soit le mot signifiant « mâle », soit le mot signifiant « femelle ».

On dit ainsi : *u sim* « l'oiseau mâle », *ka sim* « l'oiseau femelle ». Ce procédé est de la plus grande simplicité, et on le retrouve dans les langues les plus rudimentaires comme dans les idiomes les plus développés. Le japonais dit : *o néko* « le matou », *mé néko* « la chatte » ; *o usi* « le taureau », *mé usi* « la vache ». Le latin dit : *mas canis, femina canis* « un chien, une chienne ».

Ces pronoms démonstratifs, qui servent d'articles devant le nom (*u briw* « l'homme », *ka briw* « la femme ») servent aussi d'éléments indicatifs de la troisième personne devant le verbe ; exemple : *u ioh* « il a », *ka ioh* « elle a », *ki ioh* « ils ou elles ont ». Le pluriel est ainsi commun aux deux genres.

Les pronoms personnels sont les suivants : *nga* « je » (pour les deux genres), *me* « tu » (toi homme tu.....), *pha* « tu » (toi femme tu.....), *u* « il », *ka* « elle », *ngi* « nous » (pour les deux genres), *phi* « vous » (pour les deux genres), *ki* « eux, elles ».

M. Hovelacque voit dans la formation de ces pluriels *gni, phi* et *ki*, un véritable fait de flexion, phénomène curieux dans une langue qui se dégage à peine du monosyllabisme pour entrer dans la période de l'agglutination ; il y a, en effet, dans le changement de *a* en *i*, *gna, gni pha, phi* et *ka, ki*, une variation phonétique accompagnée d'une modification de sens.

Le khasia contient un grand nombre de mots qui sont de vraies racines monosyllabiques; mais il est un certain nombre d'autres mots qui sont constitués de l'agglomération de plusieurs syllabes, et qui appartiennent ainsi à la période de l'agglutination. M. Hovelacque les classe en deux groupes distincts : mots composés, mots dérivés.

Les premiers sont formés de deux ou plusieurs racines monosyllabiques qui s'agglomèrent ensemble, gardant chacune leur sens plein et entier, mais donnant naissance par leur réunion même à une conception plus générale. Nous avons cité le chinois où, par exemple, de *fù* « père » et *mù* « mère » on forme le composé *fù-mù* « parents ».

En khasia, on peut citer entre autres, parmi les composés, ceux dans lesquels entre le mot *kren* « parler », *krenbein* « reprocher », *krenset* « parler indistinctement », *krensai* « parler distinctement », *krendaw* « critiquer ». Ceux dans lesquels entre le mot *leh* « faire », tels que *lehbein* « persécuter, mépriser ». De *uwei* « un » et *pat* « de nouveau », on forme *uwei-pat* « un autre, encore un »; de *kiwei,* pluriel du précédent, et du même *pat* : *kiwei-kiwei-pat* « d'autres encore ».

Mais les mots dérivés sont beaucoup plus intéressants que les précédents. Ici, on en trouve tout à fait dans la seconde période morphologique, c'est-à-dire qu'on a affaire à une langue dont les formes sont agglutinées.

Nous avons dit plus haut qu'en chinois il n'y a point de dérivation. Le mot *invisible*, par exemple, est exprimé par une formule équivalant à « regarder pas voir », *fléchier* par « homme à flèches », *orfèvre* par « faiseur d'or », *auteur* ou *écrivain* par « mains à livres », et ainsi de suite.

En khasia, dans nombre de mots, la racine ou mot *vide* s'est intimement soudée déjà, pour mieux la dériver, à la racine *pleine* qui a conservé intacte et *pleine* sa signification originelle. Ainsi, dans les mots latins *pater, mater, frater,* par exemple, *pa, ma, fra* sont les racines pleines qui ont conservé et qui portent toujours l'idée principale, tandis que l'élément dérivatif *ter* est une ancienne racine pleine devenue vide, qui vient seulement jouer un rôle secondaire dans le mot.

Ces éléments dérivatifs reçoivent généralement les noms d'*affixes; préfixes* s'ils se trouvent placés avant la racine substantielle; *suffixes* s'ils sont après. Certaines langues agglutinantes ne connaissent qu'un de ces modes de dérivation; d'autres les emploient simultanément. Le khasia est dans ce dernier cas.

La dérivation par préfixes est cependant la plus fréquente dans cette langue. On retrouve parfois, avec son sens de racine « pleine », la racine qui, devenue « vide », sert d'élément dérivatif. Tel est, par exemple, *nong*, qui forme nombre de mots appelés « noms d'agents ». Voici quelques racines dérivées par cet élément : *âp* « veiller », *nongâp* « veilleur »; *bûd* « suivre », *nongbûd* « suivant », *ban* « presser », *nongban* « oppresseur »; *dih* « boire », *nongdih* « buveur »; *kam* « travailler », *nongkam* « travailleur »; *pen* « envier », *nongpen* « envieux »; *pra* « transgresser », *nongpra* « transgresseur »; *phla* « confesser », *nongphla* « confesseur »; *šâd* « danser », *nongšad* « danseur »; *thaw* « créer », *nongthaw* « créateur »; *thoh* « écrire », *nongthoh* « écrivain »; *tuh* « voler », *nongtuh* « voleur ».

Le mot *jing* « chose » a parfois aussi sa valeur pleine

et entière. C'est un préfixe souvent employé : *thimg* « planter », *jingthimg* « plantation »; *sum* « baigner », *jingsum* « bain »; *bam* « manger », *jingbam* « aliment »; *duh* « détruire », *jingduh* « dissolution »; *kam* « travailler », *jingkam* « ouvrage »; *mon* « souhaiter », *jingmon* « souhait »; *ong* « dire », *jingong* « un on-dit »; *thaw* « créer », *jingthaw* « créature »; *mul* « penser », *jingmul* « pensée »; *dum* « obscur », *jingdum* « obscurité »; *hok* « juste », *jinghok* « justice ».

L'élément *ia* indique la mutualité, la concomitance, l'association. On dit : *dait* « mordre », *iadait* « mordre mutuellement »; *dih* « boire », *iadih* « boire ensemble »; *kren* « raconter », *iakren* « converser », etc., etc.

L'élément *pœn* indique la causalité : *ap* « attendre », *pœnap* « faire attendre »; *dih* « boire », *pœndih* « faire boire »; *šim* « prendre », *pœnšim* « faire prendre », etc.

Au moyen de l'élément *ba*, préfixé, on forme les mots ayant la valeur d'épithètes : *lih*, *balih* « blanc »; *iong*, *baiong* « noir »; *bha*, *babha* « bon ».

La dérivation peut encore avoir lieu par deux préfixes, c'est-à-dire qu'une racine peut être dérivée d'abord par l'élément de réciprocité (*ia*), puis par l'élément de causalité (*pœn*). Ainsi *kren* « raconter », *iakren* « converser », *pœniakren* « faire converser » ; — *sem* « trouver », *iasem* « se rencontrer », *pœniasem* « faire se rencontrer ».

La dérivation par suffixes est beaucoup moins importante, mais elle est employée aussi. Les dérivés par le suffixe *ba* se présentent fréquemment : *uba* « lequel », *kaba* « laquelle », *kiba* « lesquels, lesquelles ».

Le suffixe dérivatif *ta* : *uta*, *kata*, *kita*, pronom démonstratif; suffixe da : *lada* « si »; suffixe *no* ; *uno*, *kano*, *kino*

« quel »; suffixe *ne* : *une*, *kane*, *kine*, démonstratif; suffixe *de* : *lade*, même « ipse »; suffixe *to* : *kato* « cette », *kito* « ces »; suffixe *sîn*, formant les adjectifs tirés des noms de nombre : *šisîn* « premier », *arsîn* « deuxième », *šipewsîn* « dixième », *arpewsîn* « vingtième », *šispahsîn* « centième ».

Le comparatif est formé par un préfixe, l'élément *kham* « plus, davantage », adjoint immédiatement à la racine, et placé par conséquent entre cette racine et le préfixe *ba* qui caractérise les adjectifs : *bakhraw* « grand », *bakhamkhraw* « plus grand », *barit* « petit », *bakhamrit* « plus petit ».

Nous croyons inutile de suivre plus loin M. Abel Hovelacque dans son intéressant travail. Cette remarquable étude démontre, en effet, comme se le proposait l'auteur, le passage d'une langue monosyllabique à la forme agglutinative ou agglomérante, tout en restant fidèle à la première de ces deux classes morphologiques. L'évolution est ici d'une évidence incontestable.

Mais il est aussi d'un grand intérêt pour le linguiste de surprendre, dans cette évolution, les procédés rudimentaires et les créations enfantines, à l'aide desquels s'est formée et tissée la trame du langage.

Certes, lorsque nous étudions la complication de la grammaire grecque et sanscrite, nous ne nous doutons guère de quelles inventions naïves, de quels efforts inconscients, à la portée intellectuelle de la première enfance, elles tirent leur source. Et en examinant l'évolution des langues plus rudimentaires, en étudiant les différentes couches du langage superposées les unes aux autres dans ce continuel recueil de l'intelligence humaine, nous nous

rendons compte, en effet, de la simplicité enfantine des moyens employés à l'origine.

Les travaux dans le genre de celui dont nous venons de parler sont appelés à rendre les plus grands services au progrès de notre science.

A. de la Calle.

BIBLIOGRAPHIE

DU FOLK-LORE BASQUE

(Suite et fin)

LES CHANTS HISTORIQUES NATIONAUX.

Les prétendus chants historiques nationaux basques — qui rentreraient incontestablement dans le domaine du *Folk-lore* s'ils étaient authentiques — sont au nombre de quatre : 1° une chanson qui aurait été composée en Italie par un soldat basque, amené des Pyrénées par Annibal ; 2° un chant sur la mort d'un certain Lelo, mari gênant, tué par un Égisthe basque au siècle d'Auguste ; 3° une lettre d'un seigneur de Belzunce au roi de Navarre dom Sanche Abarca ; 4° le chant d'Altabizcar, relatif à l'épisode historique qui a donné naissance à la chanson de Roland.

I. — Le *Chant d'Annibal* n'est qu'une fantaisie de Chaho (*Ariel*, numéro du 5 janvier 1845 ; *Histoire primitive des Euscariens basques*, Paris, 1847, t. I, p. 17-19). Le brillant écrivain basque a ramassé deux couplets populaires dans les montagnes et y a intercalé six strophes de sa fabrication en prose française. Ce morceau n'a été pris au sérieux que par M. Mary Lafon (*Histoire du Midi de*

la France, Paris, 1847, in-8°, t. I, p. 85-87). Mais M. Mary Lafon n'est pas le principal coupable, car, à la suite de sa citation, on lit ce qui suit (p. 87, note) : « Le texte, dont nous ne donnons que le premier et le dernier couplet, a été copié, le 7 octobre 1821, dans la bibliothèque du couvent des capucins de Fontarabie. La tradition en a conservé les principaux passages qu'on chante dans les montagnes. » (Extrait d'une *Histoire inédite des établissements des Basques sur les deux versants des Pyrénées*.) A qui M. Mary Lafont a-t-il emprunté ce renseignement ? Évidemment à M. Garay de Monglave, qui envoyait au Ministre de l'instruction publique, le 11 décembre 1852, une notice sur *les Chants nationaux basques*, où l'on peut lire ce qui suit : « Nous allons reproduire maintenant la première et la dernière stance du *Chant d'Annibal*, dont l'ensemble a été copié par nous, le 7 octobre 1821, dans la bibliothèque du couvent des capucins de Fontarabie. La tradition en a conservé les principaux passages qu'on chante dans les montagnes; » suivant les deux couplets basques et les huit paragraphes français. On ne relèverait entre cette traduction et celle publiée par M. Mary Lafon que des différences de pure forme ; cependant le texte basque de M. Garay de Monglave est plus correct que l'autre, mais on y remarque l'absence caractéristique du dernier mot de la première strophe. Le premier « amateur » qui a copié Chaho a omis ce mot que ne pouvaient rétablir les copistes postérieurs. La strophe se terminait ainsi :

Ez orenic ez mementic
ez diat igaraiten
non ehitzaitan *orhitzen*.

« Je ne passe, ô rossignol (mâle), — ni une heure, ni un moment, — que je ne me souvienne de toi. » Sans *orhitzen*, ces trois vers n'ont plus de sens.

C'est donc à M. Garay de Monglave qu'il faut imputer l'erreur commise par M. Mary Lafon. Je démontrerai tout à l'heure que M. Garay de Monglave ne savait pas le basque, et qu'il n'avait pas, littérairement parlant, beaucoup de scrupules.

II. — Le *Chant de Lelo* ne m'arrêtera pas longtemps. Je me borne à renvoyer le lecteur aux p. 174-186 du volume que j'ai publié avec MM. Hovelacque et Picot (*Mélanges de linguistique et d'anthropologie*, Paris, E. Leroux, 1880), et à un article intitulé « Excentricités euscariennes », dans la *Revue de linguistique* (t. XVI, 1883, p. 72-76) : j'y parlai de deux textes basques dont la fabrication grossière suffisait pour mettre en éveil toutes les suspicions.

III. — Le *Chant d'Abarca* a été publié par M. Francisque Michel, dans le *Gentleman's Magazine* (oct. 1858, p. 382, col. 1-2) ; le savant professeur disait qu'il devait cette précieuse pièce à M. l'abbé Inchauspe, lequel « does not hesitate to pronounce it genuine », et il ajoutait : « In the face of such an authority, I cannot but say that it is old ; but I would not undertake to say that it was not composed with a view of testifying to the antiquity of the Belzunce family, although they had no occasion for it. » M. F. Michel doutait d'ailleurs que la chanson fût contemporaine de la bataille qu'elle raconte et qui aurait eu lieu au Xe siècle.

M. Ant. d'Abbadie a répondu (mars 1859, p. 226, col. 1-2), en racontant ainsi qu'il suit l'histoire du chant

d'Abarca : « In August last, we received, as usual, the prize compositions limited to songs under fifty lines of verse, and amongst them was the identical Abarca's song, which I still preserve in manuscript. I sent these papers to two judges chosen by miself, and who, at my request, agreed in naming the third judge. One of these umpires, a Basque scholar of course (1), is now in London. He affirms the veracity of these very recent facts, and in point of time, looks on the Abarca's song as a suckling babe two years old, the said ballad having been composed by a *living* author, for another and previous occasion. This is far from its being the Methuselah-like production which your october Magazine recommends to its readers. In the absence of my friend Inchauspe, the learned Bayonne canon, I do affirm that he never dreamed of giving even a ten-year antiquity to the aforesaid song, which he received first at my request, and to which, with his two colleagues, he did not award our yearly price. »

Je citerai plus loin (p. 70) la déclaration par laquelle M. Francisque Michel a reconnu formellement son erreur (août 1859, p. 338, col. 1); il ajoutait cependant que M. Inchauspe lui avait réellement donné le chant d'Abarca comme une *ancienne* poésie basque qui ne pouvait être le produit de l'imagination d'aucun auteur encore vivant.

IV. — J'arrive enfin au fameux *Chant d'Altabiscar* ou

(1) Il s'agit probablement de M. J. Duvoisin qui a habité Londres pendant qu'il traduisait la *Bible* en basque labourdin, à la prière du prince L.-L. Bonaparte.

plutôt d'*Altabiçar*, comme l'a toujours écrit son auteur, persévérant ainsi dans un simple *lapsus calami* de la première heure.

Voici comment M. Eugène Garay de Monglave annonçait, dans le *Journal de l'Institut historique* (t. Ier, première année, 1834, gr. in-8o, p. 174-179), la découverte de ce chant. Après une dissertation sur les Basques, sur l'antiquité et l'excellence de leur langue, il ajoutait (p. 176, l. 2) :

« Parmi les poésies qui se sont ainsi conservées de génération en génération, on cite un poème assez étendu sur la religion des Cantabres, des chants guerriers et allégoriques, quelques chansonnettes supérieures peut-être en naïveté à celles de Métastase, et des romances populaires qui datent, d'après M. Humboldt, de l'invasion des Romains, et qui ne sont pas inférieures aux plus beaux chants nationaux des Grecs modernes. Viendra peut-être un Mac-Pherson qui les recueillera. Le souvenir des preux de Charlemagne est présent à l'imagination des bergers pyrénéens ; toutes les ballades du pays sont empreintes de leurs vaillants exploits : on montre ici au voyageur les jardins enchantés d'Armide, là, plus de vingt rochers que le fabuleux Roland a fendus de sa durandal ; et pourtant, personne dans ces vallées n'a lu ni le faux archevêque Turpin, ni Boyardo, ni Arioste, dont on ignore même les noms.

« Parmi ces romances chevaleresques des Escualdunacs, une des plus connues est celle qui a pour titre le Chant d'Altabiçar, *Altabiçaren cantua*. C'est la fameuse bataille de Roncevaux, racontée par les descendants des vainqueurs. Tout le monde sait que Charlemagne, étant allé

guerroyer par delà les Navarres (on ignore si c'était pour les Mores ou pour les Chrétiens), rentrait vainqueur en France, lorsque les Sarrasins, selon les uns, les Escualdunacs ou les Vascons, selon les autres, et peut-être les trois peuples à la fois, parurent au sommet des montagnes, firent rouler sur les troupes des fragments de rochers, obscurcirent l'air de leurs flèches, et, malgré les prouesses des paladins, mirent de toutes parts les Francs en désordre et en firent un épouvantable carnage.

« Ce chant, comme tout ce qui n'est pas écrit, a sans doute changé en passant de bouche en bouche, et je l'ai retrouvé, avec de nombreuses variantes, sur plusieurs points des deux versants. Un des rédacteurs du *Dictionnaire* de la conservation (*sic*) et de la lecture, M. G. Ollivier, en parle dans un article fort curieux sur les chants populaires des différents peuples (t. XIII, p. 25). Malheureusement, il paraît n'avoir connu que la fin des troisième et septième versets, c'est-à-dire les noms de nombre déclinés depuis un jusqu'à vingt, et puis en sens inverse. Cherchant quel sens caché pouvait couver sous ce titre bizarre, il y a vu, dit-il, les *Escualdunacs* (qu'il nomme à tort *Vascons*), désignant par leur simple dénomination numérique les dures années de l'exil, et appelant ensuite une à une, par une sorte de progression décroissante, celle de la vengeance, chant cabalistique, ajoute-t-il, qui n'est plus maintenant qu'une musique dénuée de signification.

(P. 177) « Si M. Ollivier eût connu la romance entière, il ne serait pas tombé dans cette spirituelle erreur ; tout s'explique naturellement dès qu'on rétablit les huit versets. La progression ascendante, c'est la marche d'une armée

qui s'avance ; la progression descendante, c'est la fuite de cette armée vaincue.

« J'ai vu autrefois une copie du chant d'Altabiçar chez M. le comte Garat, ancien ministre, ancien sénateur et membre de l'Institut de France, un des philosophes les plus célèbres de notre pays, un des hommes dont le talent honore le plus les Escualdunacs, ses compatriotes. Il la tenait du fameux La Tour-d'Auvergne, le premier grenadier de France, lequel, pendant les guerres de la République, se délassait de ses fatigues en travaillant à un glossaire en quarante-cinq langues. La Tour-d'Auvergne avait été chargé de traiter de la capitulation de Saint-Sébastien, le 5 août 1794, et c'était au prieur d'un des couvents de la ville qu'il était redevable de ce précieux document, écrit en deux colonnes sur parchemin, et dont les caractères peuvent remonter à la fin du XIIe ou au XIIIe siècle, date évidemment postérieure de beaucoup à celle de ce chant populaire.

« Le texte que je donne ici n'est pas exactement le même que celui qu'on a dû trouver dans les papiers de M. le comte Garat. Il se compose du rapprochement des diverses variantes que j'ai pu recueillir. Ces différences sont, du reste, purement grammaticales ; elles n'affectent en rien le sens des mots ni des phrases.

« Puisse cette exhumation honorable ne pas déplaire aux lecteurs du *Journal de l'Institut historique !* »

Aux pages 175 et 176, on trouve de nombreuses notes contenant des étymologies plus ou moins extravagantes ; je citerai par exemple les suivantes :

« *Irrintcina*, de *irri* et *incitna* « soupir. »

« *Jaungoïcoa*, litt. « le seigneur d'en haut »; d'après la construction ordinaire *goïco-jauna*.

« *Gaba* (la nuit) « absence » ; *gabe* « sans ».

« *Eguskia*, et souvent *iguskia* par abus, vient de *eguna* « jour », qui lui-même tire son origine d'*egina* « fait (participe) ». Ainsi *eguskia* signifie proprement « faiseur, créateur ».

« *Ilhargia* « lune », mot composé d'*argia* « lumière », *hila* « pâle, mort ». L'*h* qui devrait figurer à la tête du mot a été transposée par l'usage à la suite de l'*l*.

« Par un déplacement tout opposé, dans *heriotza* « mort », mot composé d'*eri* « malade » et *hotza* « froid », l'*h* se trouve en tête quand sa place naturelle devrait être entre l'*i* et l'*o*.

« Ces aspirations, qui varient aujourd'hui avec les lieux, ont pu varier avec le temps ».

Et M. de Monglave ajoutait :

« Ces notes nous ont été communiquées par M. Duhalde, jeune philologue escualdunac, aussi modeste que savant. Nous lui devons, en grande partie, le rapprochement des diverses variantes du texte du chant d'*Altabizar*..... »

Je ne sais ce qu'était M. Duhalde ; mais dans l'article de M. de Monglave, il est parlé de « Mme Duhalde, femme d'un notaire de Saint-Pé (*sic*) », qui « a traduit en basque les fables de Lafontaine ».

A la page 178 se lit le texte que je reproduis tout à fait exactement, puisque c'est la forme originale, l'édition princeps :

Oïubat aïtuia içanda | Escualdunen mendiien artetic. | Eta etcheco-jauna, here atiaren aitcinian chutic, | Idekitu beharriiac, eta errandu : nor da hor ? Cer nahi dautet? | Eta chacurra bere nausiaren oinetan lo çaguena | Altchatuda, eta carasiz Altabiçaren inguruiac bete ditu.

Ibanetaren lephuan harabostbat agertcenda ; | Hurbilcenda, arrhokac ezker eta escuin iotcendituielaric. | Horida urrundic helduden armadabaten burruma. | Mendiien capetetaric guriec erepuesta emandiote. | Bere tuuten seinuia adiaaçiute. | Eta etcheco-jaunac bere dardac chorrochtentu.

Heldudira ! heldudira ! Cer lantzazco sasia ! | Nola cernahi colorezco banderac hoïen erdian agertcendiren ! | Cer simistac atheratcendiren hoïen armetaric ! | Cenbat dira ? Haura, condaïtçac ongi ! | Bat, biia, hirur, laü, bortz, sei, zatzpi, zortzi, bederatzi, hamar, hameca, hamabi, | Hamahirur, hamalaü, hamabortz, hamasei, hamazazpi, hemeçortzi, hemeretzi, hogoï.

Hogoï eta milaco oraïno ! | Hoïen condatcia denbora galtcia litake. | Hurbildetçagun gure beso çaïlac, errhotic atheradetçagun arrocahoriec, | Bethadetçagun mendiaren petharra bchera | Hoïen buruen gaïneraino. | Leherdetçagun, heriioaz iodetçagen.

Cer nahiçuten gure mendictaric norteco giçon horiec ? | Certaco iendira gure baakiaren naasterat ? | Iaüngoïcoa mendiac endituieman, nahi içandu hec giçonec ez pasatçia. | Bainan arrhocac biribilcoïlca eroztendira tropac lehertcandituzte. | Odola currutan badoha, haragi puscac dardaran dande. | Oh ! cembat heçur carrascathuac ! cer odolesco itsasua !

Escapa, escapa, indar eta zaldi ditucuïenac. | Escapa hadi, Carlomano errege, hire luma beltcekin eta capa goriarekin. | Ire iloba maïtia Rolan çangarrha hantchet hila dago. | Bere cangarthasuna ieretaco ez tuiçan. | Eta horaï, Escualdunac, utzdiçagun arrhoca horiec. | Iausgiten fite igordetçagun gure dardac escapatcendiren contoa.

Baduaci! baduaci! Nunda bada lantzazco sasi hura? | *Nun dira hoïen erdian agericiren cernahi colorezco bandera hec?* | *Ezta gihiiago simistaric atheratcen hoïen arma odolez bethetaric.* | *Cembat dira? Haura, condaïtçac ongi!* | *Hogoï, hemeretzi, hemeçortzi, hamazazpi, hamasei, hamabortz, hamalaü, hamahirur,* | *Hamabi, hameca, hamar, bederatci, zortzi, zatzpi, sei, bortz, laü, hirur, biia, bat.*

Bat! Ezta bihiric ageri gihiiago. | *Akhaboda! Etchecojauna, iuaïten ahaltcia çure chacurrarekin,* | *Çure emaztiaren, eta çure haurren besarçatcerat,* | *Çure darden garbitcerat, eta alchatcerat çure tuutekin, eta gero heiien gaïnian etçatçat eta locïteat.* | *Gabaz arrhanuac ienendira haragi pusca lehertu horien iaterat,* | *Eta heçur horiec oro çuritucodira eternitatean.*

A la page 179 est la traduction dont je n'ai pas à m'occuper ici.

M. Garay de Monglave, dix-neuf ans après, persistait dans ses affirmations premières. On lit en effet, dans le *Courrier de Bayonne* du 13 mars 1853, les lignes suivantes, signées de lui:

« Afin de constater en notre faveur la priorité de ce chant et de sa traduction, en évitant toutefois de leur donner une publicité trop grande (1), nous les fîmes insérer, en novembre 1834, dans un recueil scientifique peu répandu. Quand, plus tard, M. Francisque Michel fit paraître son curieux recueil des *Ballades de Roncevaux*, il y comprit la romance d'*Altabiçar*; mais il eut la loyauté d'en indiquer la source, et nous l'en remercions, ainsi que

(1) Pourquoi? (J. V.).

M. Ph. Lebas, de l'Institut, dans sa belle *Encyclopédie de l'Histoire de France*, article *Roncevaux*.

« Malheureusement, leur exemple ne trouva pas d'imitateurs. L'auteur d'une bonne *Histoire d'Espagne* fut le premier à insérer notre traduction sans en indiquer la source, et dans le *Journal des Débats* du 26 juillet 1838, un honorable critique, M. Cuvillier-Fleury, en rapporta, à son insu, tout l'honneur à cet écrivain (1); mais, sur notre observation, il répara son erreur involontaire, dès le numéro du 28, avec un empressement et une grâce que nous n'oublierons jamais. Nous voudrions avoir les mêmes éloges à donner à l'auteur d'une *Histoire*, heureusement moins connue, *du Midi de la France*, publiée en 1842 et qui nous a emprunté non seulement le texte et la traduction du *Chant d'Altabiçar*, et daignant à peine glisser les initiales de notre nom dans une note imperceptible de son ouvrage (2). Nous ne croyons pouvoir mieux terminer ce travail que par un extrait de la lettre que nous écrivit M. Cuvillier-Fleury :

(1) M. Cuvillier-Fleury dit seulement, en rendant compte de l'*Histoire d'Espagne* de M. Rosseuw Saint-Hilaire : « Il existe un chant basque qui prouve aussi à quel point le grand roi s'était mépris sur les dispositions des peuples des Pyrénées qu'il avait la prétention d'affranchir. Je le cite en entier, car je ne connais rien de plus original à la fois et de plus sublime dans les poésies de cette époque, rien qui jette plus de jour sur cette mystérieuse épopée du huitième siècle. (Suivent les huit strophes françaises de M. Garay de Monglave.) Tel fut le jugement des Montagnards sur la croisade de 778. »

(2) M. de Monglave est bien dur pour Mary Lafon, son ancien collègue de l'Institut historique.

« Aux Tuileries, 17 juillet 1838.

« Monsieur,

« Votre réclamation est de toute justice. Je suis désolé d'y avoir donné lieu. Mais ce n'est pas ma faute. Saint-Hilaire ne cite que Francisque Michel. Ce dernier vous cite, il est vrai; mais sa note m'avait échappé, parce que, ayant trouvé le chant basque dans l'*Histoire d'Espagne*, je ne l'avais pas cherché à la suite de la *Chanson de Roland*. J'envoie une note au *Journal des Débats*. Vous verrez que je vous rends complète justice. Mais comment m'y refuserais-je? Vos travaux ne sont-ils pas de ceux qui éclairent et honorent notre pays? La *trouvaille*, que vous avez faite, vaut de l'or; votre traduction est excellente; je ne la juge que par le style, et, puisque vous y cherchez encore des contre-sens, cela prouve la rigueur avec laquelle vous avez sacrifié à l'exactitude. De tout cela, monsieur, je vous félicite sans arrière-pensée, quoique non sans jalousie, car vos études sont faites pour inspirer le désir de vous suivre et de vous imiter.

« Veuillez agréer l'assurance, etc.

Voici maintenant la rectification du *Journal des Débats* (samedi 28 juillet 1838) :

« Le *Chant d'Altabiçar*, que nous avons cité d'après M. Rosseuw Saint-Hilaire, est dû aux recherches et aux travaux de M. Eugène Garay de Monglave, qui rassemble, avec un zèle tout à fait digne d'éloge, les matériaux d'une *Histoire des populations basques*. La traduction de ce chant, remarquable par son élégance et son exactitude, appartient également à M. de Monglave, à qui MM. Fran-

cisque Michel, Rosseuw Saint-Hilaire et d'autres l'ont empruntée (1). »

Le 11 décembre 1853, M. de Monglave adressait au Ministre de prétendus « chants nationaux basques » ; il y joignait une longue notice où il réédite l'histoire du manuscrit découvert par La Tour-d'Auvergne. J'y relève les lignes suivantes :

« Chargé par M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, d'aller recenser sur les lieux les archives des Euskariens, nous avons, entre autres richesses, rapporté de notre excursion *dix-neuf* (2) chants nationaux, parmi lesquels nous en traduisons trois, le *Chant de Lelo...*, le *Chant d'Annibal...* et le *Chant d'Altabiçar...*

« Le texte du chant de *Lelo* ou de *Lecobidi* nous a été conservé dans le *Prufüng* par le savant Guillaume de Humboldt, dont on connaît le long séjour parmi les Euscariens. Nous ne le reproduisons point ici. Nous en avons seulement revu la traduction avec soin sur de nombreuses variantes recueillies par nous sur divers points de la chaîne pyrénaïque. »

Le second paragraphe donne la mesure de la véracité de M. de Monglave. Il est absolument faux qu'il ait re-

(1) M. de Monglave ne cite pas exactement. Il a omis, avant les mots « est dû aux », plus d'une ligne et demie que voici : « dans notre numéro du 26 juillet, avait été déjà publié dans le *Journal de l'Institut historique*, et il est dû aux recherches et aux travaux de M. Eugène de Monglave (non Garay) qui rassemble en ce moment, avec » etc. Plus loin, il y a d'autres inexactitudes : « La traduction du chant d'*Altabiçar*, si remarquable », etc., « à M. de Monglave, auquel M. Francisque Michel et M. Rosseuw Saint-Hilaire (il n'y a point : et d'autres) l'ont empruntée ».

(2) Le nombre dix-neuf est surchargé sur un grattage.

cueilli des variantes du *Chant de Lelo* dans le pays, car ce chant y est — je l'affirme — tout aussi inconnu que le *Chant d'Altabizcar*. Mais que dire de la citation de Humboldt ? Tout le monde sait que le chant de *Lelo* n'a pas été publié, pour la première fois, dans la « Prüfung » (1821), mais aux p. 86-89 des *Berichtigungen* au Mithridate d'Adelung (1817).

Ce qui est connu dans le pays, M. Bladé l'a déjà fait remarquer, c'est une sorte de récitatif sur les noms de nombre, de un à vingt et de vingt à un. Je l'ai entendu chantonner plusieurs fois dans diverses parties du Labourd; d'autres l'ont entendu en Basse-Navarre et en Soule. Ce récitatif, cet air, cette mélopée si l'on veut, n'a rien de bien remarquable, et l'on ne comprend guère l'enthousiasme de M. G. Ollivier, dans l'article cité par M. Garay de Monglave et dont nous reproduisons ci-après la partie relative aux Basques (*Dict. de la Conversation*, 1re édit., 1834, t. XIII, p. 25, col. 2) :

(Dans le Jura) « A la vérité, la poésie n'est encore que dans les paroles, mais dans les Pyrénées, au contraire, c'est dans la musique qu'elle se déploie. Que dirais-je des chants basques, par exemple, et d'où vient à ces tribus exilées entre le ciel et la terre une telle franchise de rhythme et d'intonation ? Tout ce que je connais d'airs basques est d'un ton grandiose et décidé; mais aucun n'est plus frappant sous ce rapport que le chant national des Escualdunacs, comme ils se nomment eux-mêmes dans leur idiome. Ce beau chant, cependant, n'a pour paroles que les noms des nombres cardinaux déclinés dans le premier couplet depuis un jusqu'à vingt, et, dans le second, répété dans l'ordre inverse. Souvent, en écou-

tant cet air d'une si pure et si franche mélodie, je me suis demandé quel sens caché pouvait couver sous ce texte bizarre : d'hypothèses en hypothèses, je suis remonté jusqu'aux souvenirs héréditaires du temps où les races vascones, acculées au pied des Pyrénées par l'invasion celtique, durent chercher sur leur sommet un refuge infranchissable aux dévastations de cette marée. Alors il s'offrit à ma pensée que, sans doute, ce chant avait retenti dès ces premiers âges comme une ode guerrière, où les aïeux, après avoir désigné par leur simple dénomination numérique les dures années de l'exil, appelaient une à une, par une sorte de symbolique progression décroissante, celles de la vengeance. Hélas! lorsque le cycle de ces nombres eut accompli sa révolution, près d'un demi-siècle avait consacré l'usurpation. La génération nouvelle des Basques, fière de ses asiles escarpés, regardait en mépris le colon des Basses-Terres, et le chant cabalistique de la vengeance n'était plus qu'une musique dénuée de signification. »

La fraude, toute grossière qu'elle fût, réussit pleinement. Le *Chant d'Altabizcar*, ou mieux *-biçar*, fut accepté par tous les critiques, par tous les historiens, par des savants expérimentés. Il est intéressant de donner quelques extraits caractéristiqués.

Rosseuw Saint-Hilaire en parle en ces termes dans son *Histoire d'Espagne* (nouvelle édition, Paris, 1844 (1), in-8°, t. II, p. 209-213) : « Un admirable chant national basque, tout palpitant des émotions de la victoire, nous a conservé, mieux que la prose d'Eginhart, la physionomie

(1) La première édition est de 1836.

naïve et passionnée de cette mémorable bataille... La poésie a payé la dette de l'histoire... Nous disons la poésie, et nous ne dirons pas le poète : car il n'y a jamais de noms propres à attacher à ces admirables chants nationaux qni traduisent en rimes spontanées la pensée de tout un peuple, et où l'auteur disparaît sous les sympathies qu'il éveille. L'hymne de victoire qu'entonne une armée sur le champ de bataille est toujours anonyme, et quand le peuple inspire des vers, c'est le peuple qui les a faits.

« Un cri s'est élevé
« Du milieu des montagnes des Escualdunacs,
« Et l'Etcheco-Iauna..... (etc.)
. . . . . .
« Et tous ces os blanchiront dans l'éternité.

(Cité par Francisque Michel, *Chanson de Roland*, p. 226.)

A cette dernière ligne est mise la note suivante : « Sans établir complètement l'authenticité de ce chant national, il me semble empreint d'un bout à l'autre d'une vérité de détails trop saisissante, pour que je puisse le considérer comme une pure invention de poète. Si l'on n'y retrouve pas la concision et la rudesse primitives du *Chant des Cantabres* (voyez t. I, p. 454), il renferme cependant de ces traits de nature qui n'appartiennent qu'aux peuples jeunes, car les Basques, séparés du monde dans leurs profondes vallées, n'avaient guère vieilli depuis Auguste jusqu'à Charlemagne. Telle est, par exemple, cette phrase si vraie dans la bouche d'un Basque : « Quand Dieu fait les montagnes, c'est pour que les hommes ne les franchissent pas », et ce calcul dé-

croissant de l'enfant et du peuple, enfant comme lui, qui sait à peine compter jusqu'à vingt, et qui, de ces milliers d'ennemis, finit par n'en avoir plus qu'un, et *pas même un* à compter ! »

On voit que Rosseuw Saint-Hilaire croyait aussi au *Chant de Lelo*. Il en dit, en effet (même ouvrage, t. I, p. 459) :

« On remarquera l'énergie et l'âpreté toutes primitives du rhythme, l'extrême concision et la simplicité de l'expression, enfin l'absence de liaisons artificielles entre les phrases et même entre les idées, indices certains de la haute antiquité de ce fragment. Il semble qu'on respire dans cette sauvage poésie quelque chose de la rude indépendance des Cantabres et de l'âpre brise de leurs montagnes. »

M. Fr. Michel, à qui Rosseuw Saint-Hilaire avait emprunté le morceau, avait été l'un des premiers à le mettre en vogue. Il le reproduisait, dès 1837, dans les notes de sa *Chanson de Roland* (p. 225-227), sans faire aucune réserve, sans exprimer aucun doute. Vingt ans plus tard, en 1857, il en parle ainsi dans son *Pays Basque* (p. 234-235) :

« Les Basques n'hésitent pas à présenter comme contemporain à la déroute de Roncevaux le chant d'Altabiscar, destiné à célébrer la victoire de leurs ancêtres. A ce sujet, je ne sais trop ce qu'il faut croire des assertions de M. Garay, qui parle d'un ancien manuscrit où le fameux La Tour-d'Auvergne aurait rencontré ce morceau à Saint-Sébastien, en 1794; mais je sais bien qu'avant le XIIIe siècle, on confiait rarement à l'écriture les poésies composées en langue vulgaire, et ce n'est sûrement pas

dans les Pyrénées que l'on aurait dérogé à l'usage, surtout en faveur du basque, qui n'a jamais été considéré que comme une langue courante, sans emploi pour les choses dont on voulait conserver un souvenir durable.

« Je crois pourtant à l'antiquité du chant d'Altabiscar, mais en me fondant sur le sentiment général de la poésie, que distingue entre toutes sa double énumération de guerriers, si originale et d'un puissant effet. Il est encore un point sur lequel s'appuie ma croyance : c'est le nom de *Carlomano* donné au roi franc. Tout porte à croire que s'il était, ou peut s'en faut, celui par lequel on désignait de son vivant Charlemagne, qui n'a été appelé tout d'abord *Carolus Magnus* que par une traduction matérielle du nom de *Carloman*. Ce point a été, il est vrai, suffisamment démontré par J. Grimm et par M. Michelet avant la publication du chant d'Altabiscar; mais il est peu probable que l'éditeur, ou tout autre, ait puisé dans leurs ouvrages l'idée d'ajouter à l'air d'antiquité de cette pièce en donnant au grand empereur un autre nom qne celui sous lequel il est généralement connu.

« Il est encore moins vraisemblable que l'auteur du chant d'Altabiscar ait lu un petit poème bohémien de la fin du XVe siècle, qui offre plus d'un trait de ressemblance avec le chant basque.....

« Comme dans le poème bohémien, on voit dans le chant basque l'ennemi écrasé sous des rochers lancés du haut des montagnes; mais l'auteur nous montre encore ses compatriotes armés d'arcs et de flèches; or, nous savons que les montagnards de la Navarre étaient autrefois de grands chasseurs..... »

La ressemblance du chant basque avec le poème bohé-

mien est d'autant moins étonnante que l'auteur a pu lire et rechercher tout ce qui avait été publié dans le genre voulu. Car, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, le chant basque a été composé à Paris, en 1834. Mais je reviens à mes citations.

M. Mary-Lafon reproduit le texte du journal de l'*Institut historique* dans son *Histoire du Midi de la France* (Paris, 1847, in-8°, p. 395-399), en l'accompagnant d'une traduction assez fantaisiste, dans laquelle il intercale des passages de la *Chanson de Roland* (édition de Francisque Michel). Il ajoute : « La Tour-d'Auvergne trouva ce chant, le 5 août 1794, dans un des couvents de Fontarabie. Il en existe plusieurs versions conservées traditionnellement sur la montagne. Le texte qu'on vient de lire, formé des meilleures variantes par M. Duhalde, a été traduit en 1834 par M. G. de M. » Pourquoi ces simples initiales? Je l'ignore.

Tout le monde ne s'y laissa pourtant pas prendre. Dans son édition de l'*Histoire du Languedoc* de dom de Vic et dom Vaissette, du Mège s'exprimait ainsi (Toulouse, 1840, t. I, p. 647) :

« Depuis quelques années, des recherches approfondies ont éclairci beaucoup de particularités de l'histoire ancienne et de celles du moyen-âge, et ajouté même un grand nombre de faits importants aux faits déjà recueillis et publiés; mais il faut se tenir en garde contre l'enivrement que causent des découvertes de ce genre. La confiance des écrivains a été trop souvent trompée par des faussaires, pour que l'on n'accueille pas avec quelque défiance les documents qui avaient jusqu'à présent échappé à des investigations constantes. »

Il donne pourtant, sur l'autorité de Humboldt et de Fauriel, le *Chant de Lelo* qui, dit-il, « de même que ceux d'Ossian, pourrait bien ne pas avoir toute l'ancienneté que les érudits basques lui attribuent ».

Quant au *Chant d'Altabiçar,* il dit (t. II, 1840, notes, p. 34) : « Parmi les autres monuments qui rappellent les exploits et la mort du neveu de Charlemagne, il faut distinguer, surtout, le chant d'Altabiçar (altabiçaren cantua), poème en langue *escuara*, et qui aurait conservé, chez les *Escualdunacs*, le souvenir de la bataille de Roncevaux. Mais ce chant est-il ancien? ou plutôt ne serait-il pas l'œuvre d'un homme d'esprit qui n'aurait pas été fâché de faire croire à la haute antiquité de ce morceau, et qui, à dessein, y aurait multiplié les archaïsmes, les façons de parler inusitées aujourd'hui? »

Plus tard, le même écrivain, signant « A. du Mége (de la Haye) », dit, dans son *Archéologie pyrénéenne* (Toulouse, 1858, t. I, 1re partie, prolégomènes, in-8°, p. 383): « La langue basque... eut peut-être, autrefois, une littérature; mais tout ce qui peut l'attester a disparu, car il ne faut pas croire à l'ancienne existence de ces chants, *découverts* depuis quelques temps », et aux pages 403-404: « On a beaucoup varié sur les circonstances qui ont servi à retirer de l'oubli cette composition vraiment remarquable, mais où, bien loin d'y découvrir des archaïsmes et des formes classiques, on retrouve toute la liberté, toute la fougue d'une œuvre romantique et originale. On a dit qu'alors que l'armée républicaine s'empara de Saint-Sébastien (en l'an II), le gardien du couvent des Capucins de cette ville remit ce chant inconnu à La Tour d'Auvergne, guerrier aussi redoutable que profond éru-

dit. Nous avons objecté contre cette origine qu'il n'y avait pas alors de capucins à Saint-Sébastien (1) et que cet ordre n'avait de monastère dans cette province qu'à Fontarabie et à Renteria. On ajoutait, car les sceptiques en histoire sont, comme on le sait, des gens assez difficiles, que La Tour d'Auvergne, ce vrai Breton, *Got callet densan armoric*, qui aimait les Basques, et pour leurs mœurs, si dignes d'estime, et pour leur antiquité, surtout pour leur bravoure, n'avait point parlé de ce poème dans ses *Origines gauloises*, où il s'est cependant occupé des *Ibères*, qu'il considérait comme les pères de l'Hibernie ou de l'Irlande, et que son ami et continuateur, le savant étymologiste Eloi Johanneau, n'en avait jamais parlé. Mais un autre récit est venu infirmer le premier. — Vers la fin du dix-huitième siècle, un Basque, établi à Paris, obtint, comme écrivain, des succès académiques

(1) Voici le certificat que publie du Mège ; les premières lignes sont certainement incorrectes :

« Don Tadeo Ruiz de Ogarrio, alcalde constitucional de esta ciudad de San-Sebastian : *habiendos esse pechado* (?) un documento que acredite, quien era el prior del convento de capuchinos de esta ciudad en los años de 1794 y 1795 ; certifico que nunca ha existido, en esta ciudad, convento alguno de capuchinos, y que en el distrito de la mismo, no ha habido mas que dos, uno en la villa de Renteria, y otro en la ciudad de Fuenterrabia, y para que conste, firmo. En San-Sebastian, á diez y siete de abril de mil ochocientos y cincuenta y seis.

« Tadeo Ruiz de Ogarrio. »

Cette signature est légalisée par le consul de France.

Du Mège cite d'ailleurs inexactement le *Journal de l'Institut historique;* il intercale dans le récit cette phrase de lui relative aux capucins : « Plus tard, on nous a dit que ce fut le prieur des capucins de Saint-Sébastien ». Cet *on* serait-il Garay de Monglave lui-même ?

justement mérités; la révolte de la capitale, en 1789, le compta au nombre de ceux qui furent désignés alors sous le nom de *patriotes*. Dans la suite, il devint ministre de la justice, et eut le triste courage d'entrer dans la Tour du Temple, et de lire au vertueux Louis XVI le décret qui le condamnait à mort !!! Plus tard, alors que le gouvernement voulut grouper près de lui toutes les illustrations, tous les talents, M. Garat devint sénateur et comte de l'empire, et ce serait lui qui aurait livré à l'histoire l'*Alta Biçar*, ce poème qui nous paraît appartenir à l'école littéraire que l'on a nommée *Romantique*. Beaucoup d'écrivains ont cru ou croient encore que cette composition date réellement du huitième siècle. Mais rien n'indique cette origine fabuleuse, et les hommes sérieux qui habitent le pays basque ne croient, pas plus que nous, à l'ancienneté de cette pièce. »

J'ai cité textuellement, sans même omettre les appréciations politiques et les points d'exclamation; mais il est facile de voir que, comme beaucoup de travailleurs, du Mège écrit sans avoir les documents sous les yeux, et sans se préoccuper de la précision des faits et de l'exactitude des détails. Ses critiques n'en sont pas moins justes, d'ailleurs. Plus loin, il revient (p. 459-465) sur « l'*Altabiçaren* (*sic*), que des touristes ont colporté dans toute l'Europe, en affectant d'y reconnaître un morceau épique, daté du VIIIe siècle ». « Nous cherchions, il y a vingt-cinq ans », ajoute-t-il, « les souvenirs des paladins de France, à Roncevaux même, et là, nul ne nous parla de l'*Altabiçaren*... qui... nous paraît avoir une origine suspecte. C'est, sans aucun doute, l'ouvrage d'un homme d'esprit; mais ce n'est pas, nous le croyons dumoins, l'un

des monuments de la vieille langue des *Escualdunacs*... Rien n'atteste l'authenticité de cette composition, d'ailleurs très-remarquable, composition dont la forme étrange nous paraît déceler cette école qui, de nos jours, semblait se substituer à notre école classique, cet illustre et dernier reflet des exemples laissés par la savante antiquité ».

L'opinion de du Mége est adoptée par l'auteur de l'ouvrage suivant : « *La chanson de Roncevaux*, fragments d'anciennes rédactions thioises, avec une introduction et des remarques, par M. G.-H. Bormans (mémoire présenté à l'Académie royale de Belgique, le 9 novembre 1867), in-8° de 223 pages », où on lit, pages 29-30 : « Il me reste encore à mentionner... 1°..., 2°..., 3°..., 4°..., 5° enfin, un chant en langue basque, également publié par M. Francisque Michel, avec traduction. Cette pièce, assez courte, a peu de rapports avec la grande chanson, et considère du reste, comme on s'en doute bien, la défaite de Roncevaux à un tout autre point de vue : c'est un chant de triomphe », et en note : « Cette petite pièce, que quelques-uns ont voulu faire remonter au VIIIe siècle, pourrait bien n'être qu'une composition fort moderne et une supercherie d'un homme d'esprit et de talent. Voir l'*Archéologie pyrénéenne*, par Alex. du Mége, t. I, prolégom., p. 460 et suiv. ».

Des critiques plus autorisés entraient d'ailleurs en scène. Je commence par M. Gaston Paris (*Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, 1865, in-8°, p. 285, note) : « M. Francisque Michel a publié (*Chanson de Roland*, p. 226) un chant populaire basque, sur la déroute de Roncevaux. Il n'y a en réalité de populaire, dans ce chant, que la fin du troisième et du septième couplet, les noms de nombre

récités d'abord depuis un jusqu'à vingt, puis en sens inverse. Tout porte à croire que le premier éditeur de ce chant, M. Eugène de Monglave, en est aussi l'auteur ; on sait que c'était un homme d'esprit, qui, après avoir relu Ossian, et en s'appuyant sur l'histoire réelle, a fabriqué ce petit poème fort bien réussi. La mention du roi Charlemagne et de *son neveu chéri* Roland suffit pour éveiller les doutes ; ils se confirment par le ton général de la chanson et par l'emploi d'expressions comme *lantzazco* « de lances », *colorezco banderac* « les bannières colorées », *escapa* « fuis », *eternitatean* « éternité ». D'ailleurs, sauf les quatre vers désignés ci-dessus, qui sont peut-être quelque ancienne formule magique, les Basques ne connaissent rien de cette chanson ».

En 1866, M. J.-F. Bladé publia une *Dissertation sur les Chants héroïques des Basques* (Paris, 1866, in-8° de 60 p.) ; à côté de quelques erreurs de détail, provenant surtout du peu de connaissance qu'il avait de la langue, M. Bladé fait une excellente critique des pastiches médiocres que des « farceurs » ont trop longtemps voulu imposer au monde savant. M. Paris rendit compte de cette brochure dans la *Revue critique* (1866, p. 217-222). Il s'y référa l'année suivante, lorsqu'il eut à parler, dans la même *Revue* (numéro du 14 décembre 1869, art. 237, p. 275), du livre de M. Cénac-Moncaut, *Histoire du caractère et de l'esprit français* : « M. Cénac-Moncaut reproduit, à la page 38, le fameux « Chant d'Altabiçar », fabriqué par Garay de Monglave : on peut s'étonner qu'il ne connaisse pas le travail où son compatriote M. Bladé a démontré la fausseté de cette pièce (voy. *Revue crit.*, 1866, art. 199) ».

M. Cénac-Moncaut (*lettres à MM. Gaston Paris et Barry*, sur les Celtes et les Germains, les chants historiques basques, etc., *Paris*, 1869, in-8° de (ij)-56 p.) a voulu répondre à M. Gaston Paris et s'est posé en défenseur convaincu du *Chant d'Altabizcar*. Je ne saurai le suivre dans sa dissertation un peu confuse, où il cite pêle-mêle Abel Rémusat, Henri Martin, Orphée, Hésiode, Homère, Musée, Saint Basile, Longus, François Ier, M. de Courson, Rabelais, etc., etc.; mais il convient de copier sa conclusion vraiment bizarre : « les deux couplets de l'énumération des guerriers, *et quelques autres passages*, se seront conservés dans les souvenirs des bergers des vals de Roncevaux et de Saint-Jean-Pied-de-Port..... Ce point est si positif que M. G. Ollivier parlait du chant national des Basques, dès 1834, dans le *Dictionnaire de la conversation*, et signalait le caractère étrange de la musique sur lequel il était chanté. Or, Garay de Monglave ne publia le texte de l'*Altabizcar* qu'en 1835, et sans en donner la musique. Il est donc inexact d'attribuer à ce littérateur la première découverte de l'*Altabizcar*. Des voyageurs, des curieux en avaient connaissance ; ils l'avaient signalé à M. Ollivier.

« Les faits sont ici d'une telle évidence, que M. Bladé est bien obligé de reconnaître (p. 101 et 109) qu'il a lui-même entendu chanter les couplets de la numération ascendante et descendante dans les environs de Saint-Jean-Pied-de-Port; seulement, au lieu de faire de cette preuve fondamentale le point de départ de cette dissertation, il l'ensevelit dans une phrase de deux lignes, perdue au milieu d'une réfutation de soixante pages.

« Comment cette chanson basque nous est-elle restée si

longtemps inconnue?... La chose est facile à comprendre : pendant le moyen-âge, nul homme lettré ne s'est occupé de basque ; durant le XVIe et le XVIIe siècle, à l'époque de la brillante et sévère domination de la littérature classique, qui donc se serait inquiété d'un chant populaire (1) ? A la fin du XVIIIe siècle, les goûts s'étaient modifiés ; le chant des bergers de Roncevaux et Dengui frappa par son caractère tout héroïque un Basque épris des traditions historiques : le grenadier Latour-d'Auvergne, un poète souletain, si l'on aime mieux, nous ne tenons pas au nom propre. Cet homme littéraire transcrivit le chant d'*Altabiscar*, et comme on aimait alors les restaurations, les arrangements, il dut compléter la *complainte* des paysans basques (car l'*Altabiscar* se chante sur un ton mélancolique et plaintif), en ajoutant quelques couplets sur les principaux épisodes de la bataille. Telle est la version que je suis disposé à adopter et qui satisfait mon esprit. Mais il m'est impossible de croire à la fausseté complète du chant d'*Altabiscar*, à sa composition entière par un Basque de nos jours.

« Le cœur humain ne se prête pas aussi facilement que l'on suppose à des faussetés de cette nature, surtout lorsque le coupable ne doit en retirer aucun profit. Ce chant renferme, à côté d'effets poétiques assez ordinaires dans quelques-uns de ses couplets, des beautés de premier ordre, des détails de la vie héroïque, qu'un obscur littérateur est incapable d'inventer. Il n'y a pas jusqu'à l'ab-

(1) Et Molière ?

Et je prise bien moins tout ce que l'on admire
Qu'une vieille chanson que je m'en vais vous dire.

sence de rhythme, de versification, qui ne soit une preuve frappante de son authenticité. Le vers est un élément si essentiel de toute poésie moderne, qu'un écrivain du dix-huitième siècle, dans quelle situation qu'il se fût trouvé, n'aurait pu concevoir l'idée d'écrire un chant privé de cet agent fondamental. Ce chant en prose, contrairement à l'argument de M. Bladé (p. 417), n'a donc pu être conçu, exécuté, que par un peuple primitif, sans littérature, à une époque où la liturgie avait mis à la mode ces magnifiques *proses*, dont les paroles éloquentes, la musique majestueuse et sévère, sont encore une des beautés des cérémonies catholiques. La musique du *Chant d'Altabiscar* se marie admirablement à cette *prose* patriotique, et les plaisanteries de M. Bladé n'enlèvent rien à la justesse des observations de M. G. Ollivier, bien que son style prête le flanc à la critique.

« Nous connaissons, nous aussi, pour l'avoir entendu chanter, ce thème simple, grandiose et d'une mélancolie funèbre : son caractère étrange, diamétralement opposé à toutes les règles, à toutes les habitudes musicales modernes est pour nous une des preuves les plus concluantes de l'ancienneté de l'*Altabiscar cantua*, dans ses parties essentielles. Les trois quarts de ses couplets, pour le moins, offrent tous les témoignages d'authenticité que peuvent nous présenter les recueils de chants, de contes, de légendes populaires, grecs, slaves, allemands, arabes, norvégiens, gallois, bretons, espagnols, provençaux et gascons, publiés de nos jours... (p. 25-27) ».

D'ailleurs M. Cénac-Moncaut, qui, par parenthèse, oppose avec conviction l'autorité de MM. de Courson, Fauriel, de la Villemarqué, Francis Riaux, Francisque Mi-

chel, etc., à celle de MM. Paul Mayer et Gaston Paris, invoque des arguments vraiment singuliers. Il dit, par exemple : « M. Bladé a trop radicalement contesté, non seulement l'*Altabiscar cantua* (*sic*), mais le *Chant de Lelo*, publié sous le patronage de M. de Humboldt et de M. Fauriel, pour que je ne me sois pas tenu en garde contre sa facile méthode de tout nier, à l'aide de ces querelles de mots, de ces dissections de syllabes qui servent à battre en brèche tout ce qu'on désire ne pas laisser debout ». Et il ajoute : « J'ai fait ma contre-enquête aussi, et je possède des jalons qui me permettent de justifier, dans les termes les plus affirmatifs, M. Garay de Monglave de l'accusation de faux qu'on a portée contre lui... je tiens des personnes les plus honorables, de celles dont le nom et la position sociale commandent le plus de respect, que, il y a plus de soixante ans, elles furent bercées par leur nourrice au son de l'*Altabiscar cantua,* au son de la fameuse énumération ascendante et descendante du moins... Je tiens aussi de M. Bordachar, chef d'institution à Mauléon, que, si l'*Altabiscar* n'est pas tout entier d'une haute antiquité, il remonterait du moins, tel nous l'avons aujourd'hui, à une centaine d'années, époque où il aurait été *arrangé*, un peu gâté, si vous aimez mieux, par un poète gentilhomme du pays de Soule. Mes investigations n'ont pas jusqu'à ce jour, remonté au delà »

Hélas ! que valent à cette heure les indications de ces personnes honorables et respectables, prêtres ou laïques, et les hypothèses de M. Bordachar ? Ce dernier a eu sans doute en vue un certain Belzunce, poète basque un peu fantastique, auquel on a attribué beaucoup de chansons populaires. Lamazou, par exemple, ne connaît que deux

auteurs basques, Garat et Belzunce. On voit ce que pèsent ces témoignages, même appuyés de ceux de Chaho, de M. Francisque Michel et de Henri Martin, qu'on ne s'attendait guère à rencontrer ici. Mais quoi ? Le défaut de tous ces gens là est, au fond, de ne pas savoir le basque, les uns, quoique Basques de naissance, parce qu'ils ne l'ont jamais étudié, les autres parce qu'ils ont cru suffisant de jeter les yeux sur certains rudiments plus ou moins bien faits et de compulser, pour y chercher des étymologies, certains vocabulaires passablement indigestes. Le vrai mot a été dit par M. Barry, cité par M. Cénac-Moncaut: « Quelle portée peuvent avoir de pareilles discussions tant qu'elles seront débattues entre personnes qui ne savent pas le premier mot de la langue sur laquelle elles dissertent? » Ceci s'appliquait à la « théorie ibérienne ».

Or, si la *dissertation* de M. Bladé est de 1866, si les *réfutations* de M. Cénac-Moncaut sont de 1867, il y avait sept à huit ans déjà que la vérité était connue. M. Francisque Michel avait dit, dans le *Gentleman's Magazine* (oct. 1858, p. 381, col. 2), que le *Altabiscarraco cantua* était « now universally acknowledged as a gem of ancient popular poetry » (lettre datée de Bordeaux, 21 sep. 1858). Dans le numéro de mars 1859 du même *Magazine* (p. 226, col. 1-2), M. Antoine d'Abbadie (lettre datée de Londres, 31 janv. 1859) répondit à cette assertion par l'affirmation suivante : « I am sorry that the *Altabiscarraco cantua* mentioned in your same number, is acknowledged as a gem of *ancient* popular poetry. Truth compels me to deny that it is *universally* admitted as such, for one of my basque neighbours has often named the person who, about twenty four years ago, composed it in French, and

the other person who translated it into *modern* but indifferent Basque. The latter idiom, on purely philological ground, stands peerless among the most ancient languages in Europe, and I have felt it my duty to disclaim unfounded pretensions of which it has no need. » Par une nouvelle lettre de Bordeaux (122, rue de la Trésoreric, nº 122, mars 1859) publiée en avril (p. 338. col, 2), M. Fr. Michel fait amende honorable en ces termes : « That M. d'Abbadie, being Basque, knows these things better than I do, I feel by no means reluctant to confess, and henceforth I will believe that the songs called *Abarcaren cantua* and *Altabiscarraco cantua* are forgeries ».

Le voisin basque dont M. d'Abbadie invoquait le témoignage était probablement M. J. Duvoisin, qui, il y a huit mois, écrivait et signait la note suivante :

« Les jeunes Basques et notamment les élèves des universités, les étudiants en droit et en médecine, faisant leurs cours à Paris, aimaient à chanter en chœur, pour le plaisir de former des accords, un air accommodé sur les noms de nombre basque, un, deux, trois, etc., jusqu'à vingt, et rebroussant de vingt à un (1).

« M. Garay de Monglave fréquentait ses compatriotes. Il était Bayonnais. Cet air, ce souvenir attrayant du pays, lui inspira l'idée du chant d'Altabiscar. Il le composa en français. Un de mes cousins, M. Louis Duhalde, d'Espelette, qui donnait des répétitions aux jeunes gens étudiant à Paris pour entrer à l'École polytechnique, traduisit en

(1) Il y aurait à présenter ici une petite observation. Ce n'est point à Paris qu'on mit en musique les noms de nombre basque. Ils se chantent réellement, *populairement*, *folk-loriquement*, dans le pays.

basque l'œuvre de M. de Monglave. Louis Duhalde ne s'était jamais occupé de sa langue maternelle; il n'en savait que ce qu'il avait appris dans l'enfance: aussi sa version trahit-elle une main inexperte. Il a traduit simplement en prose, sans mesure et sans rime; le morceau ne peut être que récité; on chante seulement la nomenclature *un*, *deux*, *trois*, etc., sur un air qui n'a certes rien de guerrier. Ai-je besoin d'ajouter que les prétendues copies à variantes, conservées dans la montagne, n'ont jamais existé?

« Une simple réflexion aurait dû faire comprendre à la foule que, si un chant peut se conserver par tradition orale, un récitatif *inchantable* n'aurait pas eu de lendemain. M. Duhalde a bien ri avec moi de la méprise de tant d'écrivains ».

Cette note a été adressée à M. d'Abbadie, par M. Duvoisin, dans une lettre datée de Ciboure (près Saint-Jean-de-Luz), le 10 mai 1883. M. d'Abbadie, autorisé à la publier, l'a communiquée à M. W. Webster, qui l'a insérée dans l'*Academy* de Londres (numéro 23 du juin 1883, p. 439-540), dans l'*Euskalherria* de Saint-Sébastien (numéro du 20 août 1883, p. 129-136) et dans le *Boletin de la real Academia de la Historia* (t. III, 4e livr., sept. 1883, p. 148-149, article sur l'*Altabiscarco cantua*).

Pour en finir, une fois pour toutes, avec une mauvaise plaisanterie beaucoup trop prolongée, je demande la permission de montrer, ce qui confirmera les affirmations de M. Duvoisin, que l'auteur du *Chant d'Altabiscar* parlait le basque, mais ne savait pas l'écrire; qu'il a fait d'autres œuvres dans le même style; que M. Garay de Monglave ne savait pas un mot de basque; enfin, qu'il était peu scrupuleux et d'une probité littéraire fort douteuse.

A. — Le chant en question, qui est en prose, est au point de vue de la langue basque, d'une incorrection rare, bien que du Mége dise (1858, p. 465) que « la langue de l'*Altabiçaren* « est châtiée » (1). On vient de voir que M. Duvoisin qualifie la main de l'auteur d' « inexperte ». Mais ce point a été mis tout à fait hors de doute par mon ami regretté A. Dihinx, dans une note que j'ai publiée en 1873 (*Impartial des Pyrénées*, 10 à 12 sept.) et que j'ai reproduite plus tard dans des *Mélanges de linguistique et d'anthropologie* (Paris, 1880, p. 167-173). M. Dihinx, qui ne connaissait point la lettre du *Gentleman's Magazine*, concluait, avec une rare sagacité : 1° que la chanson porte partout en elle-même la preuve qu'elle a été traduite du français ; 2° que le traducteur était jeune ; 3° qu'il était originaire des environs d'Ustaritz ; 4° que ce n'était pas un paysan et qu'il avait reçu une éducation littéraire ; 5° enfin, qu'il avait appris le basque en le parlant dans son enfance, mais qu'il ne l'avait jamais étudié.

B. — M. Garay de Monglave avait envoyé au Ministre, le 9 mai 1853, la traduction d'un chant « national » basque, *la complainte de Domingo*, dont on lui demanda le texte le 1er août suivant. Il adressa ce texte le 12 août 1853 (*Bib. Nat., Mss.*, fonds français, nouv. acq. ; n° 3340, poésies populaires de la France, t. III, p. 127-130) ; je le reproduis ci-après avec ses coquilles et sa ponctuation irrégulière, et j'y joins une traduction littérale ; les mots soulignés dans ma traduction sont ceux du texte français

(1) Pour prouver que du Mège ignorait lui-même le basque, il suffit de citer l'étymologie qu'il donne (1858, p. 461) du mot *etcheco yauna* « le maître de la maison » : il y voit un composé de *etchola* « cabane, maison » et *Iauna* « maître ».

de M. de Monglave qui a évidemment servi de prototype à l'auteur :

Nor da, norc yo eguiten du horren goïçic | Iholdico azkenkco etchean? — | Etcheco-jaunac, nausiac. | España guçia corritu ondoan, | Maytiaren sorprenitcerat helduda.

Alba izarrac ez du oraino harguitçen, | Icequia, chakur etche guardariac | Eçagutu du aberiaren pausua. | Hirur hilabetez eskasçen. | Eta Icequiac ez du sangatu.

Domingo, servitçari fidelac, | Eçagutu du, horrec ere, aberiaren pausua, | Eta yalgui da bortaren gainerat. | Gabazco aïceac arguia itchten du. | Coïn itcha den, Domingo!

Etcheco-jauna laguntçendu aberearen gainetic yausten | Itz bat erran gabe | Ceren Domingoc badu çoubat erranguia. | Icequiac Domingo baino alleguerago | Milliçatçendu haçi duen eskua.

Etcheco-janna, hunadurac haurdikia da. | Lasterrago helzeco bortchadu aberiaren pausua. | Etcheco-jauna gaïchoa! | Mundu guçiac maïte etahalchatcen duena! — | Cer gatic hola pressa?

Bainan yin nabidu laster bessarkatçerat | Maytena, bere bihotzeco adichkidea! | Gueldi hor! erraten do Domingoc. | Dembora berean haïçiac çabaltçen du borta. | Eta eracustendio Maytena assassinatua.

— Aï enc Jaincoa! enc Jaincoa! — Etcheco-jaun gaïchoa! | Hilçaba? — Ni! — Tristea! — Ez, ez! — | Baina hura? — Bai.— Partalera? — Çure aneia.— | Guero? — Biac assassinatuac. — Nortaz? — Nitaz. — | Mila esker, Domingo! Ongui da!

Eta etcheco-jaunac, çutic bortaren gaïnean, | Chucatu-

çuen askeneco nigar lodi bat, | *Su emançion etcheari;* | *Bessarkatu çuen Domingo; ferekatu çuen Icequia.* | *Eta hirurac yoan ciren aberearekin eta ez ciren gueiago aguertu.*

« Qui est (là), qui frappe si matin — dans la dernière maison de Iholdi ? — L'*etcheco-yauna*, le maître ! — Après avoir couru toute l'Espagne, — il est arrivé pour surprendre la bien-aimée.

« L'étoile de l'aube n'éclaire pas encore, — Icequia, le petit chien gardien domestique — a reconnu *le pas du cheval.* — Il a manqué trois mois — et Icequia n'a pas aboyé.

« Domingo, serviteur fidèle, — a reconnu, lui aussi, le *pas du cheval* (1) — et est sorti sur la porte. — Le vent de la nuit *agite* la lumière : — qu'il est *pâle*, Domingo !

« Il aide l'*etcheco-yauna* à descendre de dessus le cheval — sans dire un mot, — *car le front de Domingo est soucieux* (2). — Icequia, plus joyeux que Domingo, — se met à lécher la main qui l'a nourri.

« L'*etcheco-yauna* est accablé de fatigues, — il a *forcé* (3) *le pas du cheval* pour arriver plus vite, — le pauvre *etcheco-yauna* (4) — que tout le monde aime et exalte ! — Pourquoi ainsi *te presser ?*

« Mais il veut venir pour embrasser vite — la plus aimée, l'amie de son cœur ! — « Arrête là ! » lui dit

(1) *Aberia*, ce n'est pas proprement « le cheval », mais « le bétail », « l'animal de bétail ».

(2) Litt. : car Domingo a quelque souci.

(3) Litt. : force (subst.).

(4) Il fallait *yaun* sans article, car *gaichoa* avait l'article.

Domingo; — en même temps, le vent élargit la porte — et lui montre la plus aimée assassinée.

« Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! — pauvre *etcheco-yauna* ! — Le meurtrier? — Moi! — *Misérable!* (1) — Non ! non ! — Mais celui-là ? — Oui. — L'amant ? (2) — Votre frère ! — Ensuite ? — Les deux assassinés ! — Par qui ? — Par moi ! — Mille grâces, Domingo ! C'est bien !

« Et l'*etcheco-yauna*, debout sur la porte, — essuya *une grosse et dernière larme* ; — il mit le feu à la maison ; — il embrassa Domingo; il caressa Icequia; — et les trois s'en allèrent avec le cheval et ne parurent plus ensuite. »

L'excès en tout est un défaut. Cette pièce est de la même main, du même style, de la même conception, de la même langue que le chant d'Altabiscar; elle trahit la même inexpérience. Je laisse au lecteur le soin de conclure.

III. — En adressant au ministre ce texte basque (lettre du 12 août 1853, reçue le 7 novembre), M. de Monglave l'accompagne de doléances assez vives. Il avait lu, dans le *Sémaphore* de Marseille que M. Mary Lafon venait d'être chargé de publier un supplément à Raynouard, « tandis », dit-il au ministre, « que, faute de fonds, disait-elle, V. E. refusait de faire paraître quelques-unes de mes recherches sur l'histoire, la langue et la littérature des Euscariens, travail bien plus neuf, bien plus original, bien plus important, sur un peuple dont la France ne sait à peu près rien, l'œuvre intéressante de mon savant

(1) Litt. : triste !
(2) Litt. : le *partner*, l'associé, etc.

prédécesseur, feu Guillaume de Humboldt, écrite en allemand, n'ayant pas encore obtenu chez nous les honneurs d'une traduction. » Voilà ce qu'on peut appeler un rare aplomb ! Car, hélas ! M. de Monglave, malgré les compliments de du Mège (1), ne savait pas un mot de basque.

La preuve en est très facile à faire. Il n'y a d'abord qu'à citer l'article *Basques* du *Dict. de la Conversation* (1re édit, t. IV, 1835, p. 423, col. 1, p. 425, col. 2) où on lit des choses comme les suivantes (t. IV, 1833, p. 423, col, 1 à p. 425, col. 2) : « Cantabre, *kanta her*, chanteur excellent; — *Escu alde dunac*, main favorable, adroite, - ceux qui ont, — Navarre, en basque *Nafarrua*, pays de vignoble. — Les provinces basques-françaises sont au nombre de quatre. 1. Labourt, *Laphurduy*, solitude, terrain en friche; 2. Basse-Navarre, en basque *Garazi*, pays de fontaines minérales; 3. Le bois

(1) « M. de Monglave, qui connaît mieux peut-être que tout autre homme de lettres de notre époque la langue des *Escualdunacs*, ses compatriotes » (*Hist. Lang.*, add., p. 34.) — « Un autre savant basque (M. Garay de Monglave) » (*Arch. pyr.*, I, p. 337.) — Dans le dernier ouvrage, le même du Mège indique pour l'étude du basque les œuvres de Harriet, Lécluse, « d'Arrigol », d'Abbadie et Chaho ; il regrette de ne point posséder les recherches de M. Eugène de Monglave « couronnées par l'Institut ». Il s'agit probablement de l'Institut « historique », dans le *Journal* duquel j'ai trouvé la note suivante (1834, p. 120) :

« Le lundi 1er septembre (1834), la première classe s'est assemblée sous la présidence de M. Alex. Lenoir. — Lecture d'un mémoire de M. Eug. de Monglave, sur le géographie, le gouvernement, les lois, les assemblées populaires, la religion, les mœurs, la langue la poésie, l'histoire, la biographie et la bibliographie des Basques, anciens et modernes. » Excusez du peu ! comme dirait Rossini.

de Mixe, *Amicuze*; 4. La Soule, *Zuberna.* » Mais il faut citer intégralement la fin (p. 425, col. 1-2) : « Les Basques ont peu écrit : ils ne se nourrissent presque que de traditions verbales. Parmi les poésies qui se sont ainsi conservées de génération en génération, on cite un poème assez étendu sur la religion des Cantabres, des chants guerriers et allégoriques, quelques chansonnettes et des romans populaires, qui datent, d'après M. Humboldt, de l'invasion des Romains, et ne sont pas inférieurs aux plus beaux chants nationaux des Grecs modernes. — Parmi les ouvrages en vers imprimés, on cite : 1° Les Méditations religieuses du docteur Juan de Etchelerri, Salamanque, 1708 ; les Noels du même auteur, 1706; les Hymnes du frère Juan Aramburu, Bilbao, 1730; les Poésies nationales du père Larramendi, Burgos, 1729. — Les ouvrages en prose se réduisent à quelques livres de prières, quelques abécédaires, quelques catéchismes, un petit nombre de vies de saints, et le livre intitulé *Atchular*, du nom de son auteur. Cette production, devenue fort rare, n'est pas sans mérite; elle cache sous une enveloppe théologique une philosophie mondaine que Montaigne n'eût peut-être pas désavouée. » Et cela est signé : « Eugène Garay de Monglave ».

Il est impossible d'accumuler un plus grand nombre d'erreurs en un si petit nombre de lignes.

Il y a mieux encore. Même en 1853, M. de Monglave n'était pas capable de copier correctement une ligne de basque. Je n'en veux d'autre preuve que la première strophe suivante, *écrite de sa main*, d'une des chansons qui font partie du grand recueil de la Bibliothèque nationale :

Chori *ererossignola*
Otch emac emeki
Maitiaren *etcheso*
Biac *elharki*
Gero declaraizac
Batz ez tiareki
Haren *adiski deliat*
Badela hireki.

M. de Monglave traduit : « oiseau mélodieux — comme le rossignol — à la maison de la bien-aimée, — viens avec moi. — Ne nous séparons plus, — dis-lui d'une voix douce — qu'un de ses adorateurs — est avec toi. »

Aucune personne ayant la moindre notion de la langue basque n'hésitera à déclarer cette traduction et inexacte ce texte criblé de « coquilles ». Il faut corriger :

Chori *erresignola*,
Ots emak eneki
Maitiaren *etchera*
Biak *elgarreki ;*
Gero declara izac,
Botz eztiareki,
Haren *adiskide bat*
Badela hireki.

Ce qu'on peut traduire : « Oiseau rossignol, — allons, (viens) avec moi — à la maison de la bien-aimée, — tous deux ensemble ; — ensuite, déclare, — avec la voix douce, — qu'un ami d'elle — est avec toi ».

On dirait presque que M. de Monglave a copié ce couplet sur un texte imprimé où les compositeurs, bien excusables du reste en ce cas, l'auraient arrangé à leur façon.

IV. — Au surplus, où M. de Monglave a-t-il pris les textes qu'il a adressés au ministère et qui figurent dans le recueil de la Bibliothèque? A l'en croire, il les aurait tous rapportés lui-même du pays, sauf cinq (*Nafartarren arraza, Chori erresignola, Amodio crudel, Tristecia crudelic, et le chant d'Annibal*) : ces chansons lui auraient été données par M. Polydore de la Badie (1), qui les aurait écrites dans le pays sous la dictée de M. de Belzunce. Or, à part ces cinq pièces et les chants de Lelo et d'Alta bizcar, à part la complainte de Domingo, M. de Monglave a communiqué cinq autres pièces dont voici les premiers mots :

1. *Urac harria bolatcen* (4 couplets).
2. *Amodioac baincrabila* (4 couplets).
3. *Izar batec cerutic* (6 couplets).
4. *Choritua norat hua* (3 couplets).
5. *Betiri eta Maña*, dialogue (8 couplets).

Eh bien! le nº 2 a été copié sur l'*Album pyrénéen* (t. II, 1841, p. 10); les nºs 1 et 3 sur les *Souvenirs* de M. E.-B. (Boucher de Crèvecœur), 1817-20, p. 60 et p. 58; le nº 4 est emprunté à Chaho ; le nº 5 vient encore de l'*Album pyrénéen* (t. II, 1841, p. 343-344).

Les prouesses de M. de Monglave ne s'arrêtent pas là : il a envoyé la musique notée d'un air de danse, un saut basque, auquel il a donné pour titre *Gueroco guero*. Ce titre a excité ma curiosité, car c'est celui du livre bien connu d'Axular, écrivain labourdin du XVIIe siècle (à

(1) M. de la Badie a publié, en 1841, dans l'*Album Pyrénéen* un article sur *les Cantabres* (t. II, p. 468-471).

partir de la seconde édition, car la première était intitulée simplement *Gvero*). Or, ce saut basque est tout simplement celui qui figure dans l'*Album pyrénéen* (t. I, 1840, p. 466) sous cette rubrique : « Un saut basque, arrangé pour le piano, et dédié à Mme Nelly Beausse, par L. Delahaye ». Il figure, exactement copié, dans le vol. III des *Poésies populaires de la France* (Bibl. nat., mss. fonds français, nouv. acq., nº 3340, p. 128-129).

M. Eugène Garay de Monglave n'était donc, au point de vue scientifique, qu'un vulgaire... Jacolliot.

Que conclure de tout ce qui précède ? Simplement que, plus les études basques progressent, plus se confirme l'hypothèse du peu d'originalité des Basques modernes. Ils n'ont à eux, en propre, que leur langue ; mais à part cet élément, de premier ordre d'ailleurs, il n'est rien chez eux qu'on ne retrouve chez leurs voisins de langue romane : mœurs, coutumes, vêtements, folk-lore, fueros, rien de tout cela n'est basque.

Je sais bien qu'en parlant ainsi, je choque des préjugés « nationaux », des tendances politiques locales, des illusions chères même à beaucoup de libéraux du Guipuzcoa, de la Biscaye ou de la Navarre ; mais, au point de vue où je me place, il m'importe peu d'encourir le mécontentement ou d'affronter la mauvaise humeur des *euskaristes* à outrance. Il y a, dans « les Provinces », nombre de bons et généreux esprits, qui écriraient volontiers sur leurs portes, comme on le fit naguère à Barcelone : *aqui se habla español*, et qui rêvent une république fédérative basque avec les *fueros* pour constitution, le chant d'Altabiscar pour hymne national, et un *labarum* catholique

pour drapeau. Cet idéal n'est pas le mien : je ne cherche pas dans les formules du passé la solution des problèmes de l'avenir. Je crois à la nécessité des transitions, à la loi de l'évolution régulière et progressive. Entre l'athéisme inconscient du nègre ou du néo-calédonien et l'état d'esprit d'un Diderot, se placent fatalement les aberrations religieuses de milliers de siècles ; entre les sociétés aryennes primitives et l'idée républicaine moderne, se succèdent inévitablement les préjugés monarchiques et autoritaires. Aucun édifice ne peut se fonder sur une base en décomposition, avec des matériaux décrépits, tant que des éléments nouveaux n'en sont pas venus assurer la durée.

La vraie conception sociale est bien celle qui a créé chez les Hindous le culte de Çiva, le dieu qui détruit pour renouveler. C'est du moins l'espérance et le rêve dont je me berce :

Sic equidem ducebam animo, rebarque futurum !

Julien VINSON.

BAREÑTEM, BARANTAM, BHARANTAM.

Cette forme typique de l'accusatif du singulier a donné lieu à des variations d'opinion et des discussions scientifiques. Quelle est des trois la plus ancienne?

Après Bopp, on s'accordait généralement à considérer la première, la forme zende, comme une altération du type primitif, proto-aryen, *bharantam*.

Comme M. Henry l'a très bien fait remarquer dans la livraison précédente de cette *Revue*, on pense aujourd'hui tout l'opposé. *Bareñtem* représenterait pour les deux tiers le proethnique *bherenten*. Est-ce bien cela?

J'avoue que, malgré toute la science et le talent déployés par l'école moderne, je ne suis pas encore convaincu.

Mais, notons-le bien, je laisse de côté la question de la forme primitive réelle; je dis simplement en ce moment que, si même cette forme était *bherentem*, l'avestique *bareñtem* ne le représente pas.

La raison est des plus simples.

Si l'*eñtem* avestique est primitif, il a dû se conserver à travers tous les siècles. Par conséquent, il existait encore non seulement au temps de l'union aryaque, mais aussi à l'époque commune des langues éraniennes, alors qu'elles étaient complètement séparées du sanscrit. Il en résulte

que le persan et l'indou ont dû renforcer l'*e* en *a*, sans aucune influence de l'un sur l'autre et par une coïncidence fortuite. Ce hasard est si merveilleux que je ne puis y croire ; il est bien plus simple de supposer que l'aryaque commun avait *antam* que le persan et l'indou ont conservé, tandis que le nord-éranien reprenait *eñtem* par des lois nouvelles. De même qu'après avoir perdu les moyennes aspirées, il les reprenait pour les sibiliser.

Cela est d'autant plus probable que l'avestique a certainement altéré d'autres voyelles. Comparez par exemple : *yémo*, *yémò*, *taciñtem* et *tacaṭ*, *ayéni* et *vîsānê*, etc. Pourquoi, en outre, n'aurait-il altéré que le premier *e* et pris *bareñtem* seulement, alors que ses congénères changeraient le tout.

Nous devons en outre remarquer que les langues dont l'histoire nous est connue vont toujours diminuant le nombre des *a*, les amincissant en *e*. Ainsi le néo-persan n'a proprement plus d'*a* ; l'anglais les a transformés en majeure partie en *é*, *eu*, etc. ; le néerlandais populaire transforme presque tous les *a*, surtout les *a* longs, en *o* et les *o* en *eu*. Ainsi *waaistraat* est prononcé *wôïstrôt*, *name* est *nôme*, *botter* est *bëtter*, *schoon* est *scheun*, etc.

Or, je pense, comme je l'ai déjà dit bien des fois, que l'histoire des langues préhistoriques doit être étudiée dans celles des idiomes dont les vicissitudes sont connues plutôt que dans des théories logiques.

Je conclus que, à mon avis, quelle qu'ait été la forme originaire dont je ne veux point parler actuellement, il est de toute probabilité que la forme *bareñtem* est une altération d'un éranien ou aryaque primitif *barantam*.

Je reste convaincu qu'après avoir trop accordé au sanscrit on tombe à peu près dans l'excès contraire, et qu'on ne trouvera point la vérité tant qu'on n'aura point rétabli l'équilibre. On raisonne souvent comme si l'indo-germanique était une langue sans origine, créée seule, sans influence du dehors, par une académie, d'après des lois invariables. Je reviendrai là-dessus.

C. de Harlez.

PHONÉTIQUE INDO-EUROPEENNE.

Au directeur de la Revue de Linguistique.

Monsieur le Directeur,

J'ai essayé de démontrer, dans le numéro de juillet dernier de la *Revue de linguistique*, que la sifflante palatale sanskrite descend d'un groupe *sc* issu lui-même de *sk*. Un des instruments les plus probants que j'ai fait valoir en faveur de cette thèse, c'est l'absence en sanskrit de ce même groupe *sc* (1), c'est-à-dire de la sifflante dentale plus la palatale forte, tandis qu'un groupe ayant le même élément initial se présente avec toutes les autres fortes simples ou aspirées. Exemple : *sk*, *skh* ; *st*, *sth* ; *sp*, *sph*. Or, cette remarque suggère une question qui, je le crois, n'a pas été résolue jusqu'ici. Pourquoi en sanskrit, de même qu'en grec, en latin et dans les autres branches des langues indo-européennes, ne trouve-t-on, à de très rares exceptions près (2), pas de groupes de consonnes

(1) En zend, où la sifflante ne s'est pas assimilée aux palatales, on trouve le groupe *sc*, par exemple dans les racines, *scad*, *scap*, *scid*, etc.

(2) Par exemple : μίσγω et σμέννυμι.

ayant une sifflante pour initiale, dont, abstraction faite des nasales, le second terme soit une douce ?

L'explication de ce fait résulte, ce me semble, de la comparaison du latin *sculpo*, *scalpo*, avec γράφω, γλύφω. Dans ces mots, la parenté des racines est évidente ; mais il semble non moins évident que dans *scalpo*, *sculpo*, la gutturale forte s'est maintenue grâce au voisinage de la sifflante (forte elle-même), tandis que, quand cette sifflante est tombée, la gutturale livrée sans appui au *decursus* naturel des sons, a passé de la forte à la douce correspondante.

Si cette explication est exacte, elle fournit la preuve irrécusable, qu'au moins dans beaucoup de cas, les douces sont issues des fortes du même ordre. De là toute une phonétique nouvelle dont vous me permettrez de poser par la présente le premier jalon dans la *Revue*.

Agréez, etc.

Paul Regnaud.

BIBLIOGRAPHIE

Albanesische Studien, von Gustav Meyer. — I. *Die Pluralbildungen der Albanesischen Nomina.* — Wien, C. Gerold, 1883, in-8°, 108 p.

Cette intéressante et substantielle étude forme le premier fascicule d'une série, que le nom seul de l'éminent helléniste de Graz recommande déjà à l'attention du monde savant. Malgré d'estimables travaux, l'albanais est encore un problème ; mais le problème est désormais entre bonnes mains, et, s'il n'est insoluble, on en peut espérer la solution à bref délai. C'est à l'une des catégories grammaticales les plus compliquées de cette langue que M. G. Meyer s'est attaqué de prime abord, et certes il ne fallait rien moins que sa sagacité et son profond savoir pour se reconnaître dans le dédale des formations plurales de l'albanais. Il ne se flatte pas d'en avoir toujours trouvé le fil, mais ce n'est pas faute de l'avoir consciencieusement cherché. L'ouvrage débute par une bibliographie albanaise d'une longueur surprenante — qui croirait qu'il y eût, sans compter de nombreux manuscrits, 110 ouvrages à consulter sur une langue aussi peu connue, parlée dans un coin perdu de l'Europe? — et se compose exclusi-

vement d'un catalogue de tous les pluriels qu'il a été donné à l'auteur de recueillir, classés suivant la finale du thème (gutturale, palatale, dentale, etc.), puis, pour chaque finale, suivant la provenance des mots étudiés (latins ou romans, grecs, slaves, turcs, albanais). De ce prodigieux travail de patience, promené au travers du lexique tout entier, l'auteur est parveuu à tirer des conclusions qui ramènent à une remarquable unité cette apparente bigarrure. A ceux qui voudraient apprendre comment, d'une minutieuse analyse, on s'élève à une lucide et imposante synthèse, on peut recommander la lecture de cet excellent modèle. Mais, au point de vue des résultats, la synthèse seule nous intéressse : essayons donc de résumer ici les principales conclusions qu'on trouve formulées à la fin de cet ouvrage (p. 95 sqq.).

1° Désinence plurale *-i*, exclusivement masculine. — Cette désinence n'existe plus à l'état pur que dans quelques formes anciennes, v. g. *tšark* (cercle) *tšark-i* (plus exactement *tšark'-i*), ou dans les mots où elle a été préservée par l'affixation consécutive de l'élément déterminatif *-tę*, v. g. *turk'-i-tę* (turcs). Partout ailleurs elle ne se trahit plus que par la palatalisation de la consonne finale : ainsi *mik* (ami) est devenu **miki*, puis **mik'i* et enfin *mik'* par chute de la voyelle atone ; de même un *g* final devient *ǵ*, un *l* final *l'*, un *n* final *ń*, et ces deux derniers phonèmes, en se palatalisant davantage, se fondent même en une simple spirante *j*. La désinence *-i*, propre aux thèmes masculins, fréquente dans les mots latins-romans, mais étendue à d'autres par analogie, doit avoir été purement et simplement empruntée au latin.

2° Désinence plurale *-e*, exclusivement masculine, éga-

lement très répandue : *šok* (compagnon) *šoke;* parfois, par corruption, cumulée avec la précédente : *fik* (figue), pl. *fik'* = **fik-i* et *fik'e* = **fik-i-e*. — Cet *e* est le substitut phonique d'un *ai;* or l'albanais, comme le gothique et le lithuanien, répond à l'*o* sud-européen par un *a* : dès lors l'*e* alb. = *ai* doit répondre au grec οι de τοί, ἵπποι, indice régulier de pluriel.

3° Désinence plurale *-a,* commune aux masculins et aux féminins. — Diverses circonstances phonétiques et morphologiques tendent à faire supposer qu'elle a pris naissance parmi les thèmes féminins, et qu'elle a été importée de là aux masculins, qui s'en distinguaient à peine. On y peut donc reconnaître l'antique désinence, sk.-*ās*, osq.-*as*, ombr.-*as*, lith.-*os*, goth.-*os*, qui existait certainement en prohellénique, mais dont le grec et le latin classiques n'offrent plus aucune trace. Il est toujours intéressant de retrouver dans une langue toute moderne un vestige effacé dans les anciennes.

4° Désinence plurale *-ę* (*e* muet), commune aux masculins et aux féminins. — Cet *ę*, autant qu'il est permis de le considérer, représenterait l'*a* plural, soit indo-européen, soit simplement latin, qui, à l'époque où l'albanais possédait encore des noms neutres, se serait étendu aux thèmes masculins et féminins. Il se cumule aussi, assez souvent, avec l'affixe *-i*, v. g. *fik'ę* (figues) = **fik-i-ę*.

5° Désinence plurale *-na* ou *-ra* suivant les dialectes. — La forme *-na* est la plus ancienne. Elle est empruntée aux thèmes à finale nasale dont l'indice plural est *-a*, v. g. *em-en* (nom, cf. gr. ὄν(ο)μα, celt. *ainm*, vx-pruss. *emmna-*), pl. *em-n-a* régulier, puis, par contamination ana-

logique, *mret* (souverain), pl. *mret-na*. L'*r* n'est qu'un substitut dialectal de l'*n*.

6° Désinence plurale *ń-*. — Régulière dans les thèmes en *-in*, qui formaient leur pluriel, ainsi qu'on l'a vu plus haut, en **-in-i*, d'où **-inj* et *-iń*, cette désinence a été plus tard affixée par analogie à d'autres thèmes qui ne se terminent point par une nasale.

7° Désinence plurale *-ęs* ou *-ęzitę*. — C'est l'indice plural régulier de thèmes de diminutifs en *-ęzę*, qui ont, avec le temps, perdu leur fonction diminutive et ont été employés, du moins au pluriel, dans le sens du mot propre correspondant, exactement comme, dans les langues romanes, **avicellus*, par exemple, a remplacé *avis*.

8° Désinence plurale *-lar* : empruntée à la langue turque.

9° Désinence plurale *-orę* ou *-urę* : fort rare et encore mal éclaircie.

10° Pluriels périphoniques. — La désinence *-i*, en s'affixant au thème fait subir parfois à la voyelle radicale une périphonie qu'on ne saurait mieux comparer qu'à celle de l'allemand *hand hände*. Que cet effet soit dû à l'affixation d'un *i*, c'est ce que mettent hors de doute certains pluriels périphoniques où l'*i* final s'est maintenu, soit à l'état pur, v. g. *tšardák* (loggia) *tšardek'i*, soit à l'état latent (V. sup. 1°), v. g. *lak* (lacet) *lek'*. Mais, la périphonie paraissant l'indice du pluriel, comme dans l'allemand *vater väter*, l'indice véritable est tombé et il n'est plus resté que la périphonie qui lui doit sa naissance, v. g. *štrat* (lit), pl. *štret*. A ces pluriels périphoniques se sont souvent adjoints, par un cumul dont on a déjà vu des exemples, d'autres désinences plurales, notamment *-e* et *ę*. Enfin,

quelques fonctions plurales présentent d'autres périphonies sporadiques, d'origine plus obscure.

On voit que M. G. Meyer est parvenu à ramener à un certain nombre de types bien définis, les uns primitifs, les autres hystérogènes ou empruntés aux idiomes voisins, le chaos des suffixations plurales de l'albanais. Il nous reste à souhaiter que cette étude soit, le plus tôt possible, suivie d'autres essais, qui élucident d'aussi intéressants problèmes et permettent enfin d'assigner à l'albanais sa vraie place dans la famille indo-européenne.

Douai, 13 décembre 1883.

V. Henry.

La collection de *Simplified grammars of the principal asiatic and european Languages*, publiée, sous la direction de M. R. Rost, par la librairie Trubner et Co, de Londres.

J'ai déjà rendu compte dans cette *Revue* (t. XVI, p. 223-226) de l'un des volumes de cette intéressante série : la *Grammaire basque* de M. Van Eys. Je voudrais aujourd'hui dire quelques mots des autres, au moins de ceux qui me sont parvenus. Il convient de dire, tout d'abord, que l'idée d'une pareille collection est excellente. Faire des livres simples et élémentaires, à des prix relativement modestes ; confier la direction générale de l'œuvre à un savant comme M. Rost, voilà ce qu'on doit louer de tout point. Les petits *in-octavo* que j'ai sous les yeux

sont d'ailleurs fort bien imprimés, et ont fort bon air sous leur élégant cartonnage. Je me permettrai seulement de regretter qu'à des volumes de 67 p., comme la *Grammaire grec-moderne*, on ait annexé un catalogue de 80 p.

Les traités publiés jusqu'ici concernent les langues suivantes :

I. *Hindoustani*, *Persan et Arabe* (1882, vii-104 p.). Il ne faut rien moins que le nom de M. Palmer pour excuser la tentative de résumer en si peu de pages la grammaire de trois idiomes si importants et si dissemblables (Hindoustani, 27 p.; Persan, p. 28 à 54 ; Arabe, p. 54 à 104).

II. *Hongrois*, ou plutôt *Magyar*, par M. Ignatius Singer (1882, vi-88 p.). L'ouvrage me semble clair et précis, et j'y vois avec plaisir de nombreux tableaux synoptiques, mais j'y aurais voulu un peu de phonétique, au moins quelques explications générales à propos de l'harmonie vocalique.

III. *Basque*, par M. Van Eys.

IV. *Malgache*, par G.-W. Parker (1883, vi-66 p., et un tableau du spécimen des variations dialectales). Le livre est bien fait, pas assez scientifiquement peut-être.

V. *Grec moderne*, par M. Geldart (1883, 47 p.). Il faut avant tout relever les transcriptions extravagantes de l'auteur : qui reconnaîtrait *ômega*, *éndonos*, *katholou*, *prosôdia*, sous l'orthographe *awmeh'gah*, *eh'ndawnawss*, *kahthaw'loo*, *prawssawdhee'ah*, etc?

Julien Vinson.

VARIA

Le portugais est, on le sait, une langue issue du latin, une langue *romanc*, suivant l'expression philologique, de même que le français proprement dit ou français du Nord, le français du Midi (provençal ou langue d'oc), l'espagnol, le catalan, l'italien et le roumain. Quelle est de ces langues la plus ancienne? Quelle est celle qui ressemble le plus au latin? La réponse à ces questions n'est pas aussi facile qu'on pourrait le supposer. Les éléments dont il faut tenir compte, — prononciation, grammaire, orthographe, — sont assez complexes pour fournir des armes aux opinions les plus opposées. Toutefois, il convient de reconnaître au portugais, surtout au portugais écrit, une ressemblance particulière avec le latin. Camoens a pu dire :

E na lingua, na qual quando imagina
Com pouca corrupçao cuida que é a latina.

Cet air de famille est si frappant, qu'il y a une foule de morceaux latins que tout Portugais, même illettré, peut comprendre à la simple lecture. C'est ainsi que les grammaires portugaises citent généralement un discours de Faria, imprimé en 1640, et un hymne à sainte Ursule, qui sont latins en même temps que portugais. Nous avons trouvé curieux de donner ici une poésie du même genre, composée en 1879, par le Dr Castro Lopes, de Rio-de-Janeiro :

Salve, aurora ! eia refulge !.....
Eia, anima valles, montes !
Hymnos canta, o Philomela,
Hymnos jucondos, insontes !

Quam pura, quam pudibunda
Es tu, Aurora formosa !
Diffunde odores suaves,
Divina, purpurea rosa !

Eia, surge, vivifica
Pendentes ramos, Aurora !
Aureos fulgores emitte,
Pallidas messes colora !

Matutina Aura, mitiga
Solares, nimios ardores ;
Inspira gratos Favonios,
Euros, Zephyros protectores.

Eoa, Tithonia Diva,
Fecundos campos decora,
Canoras aves excita
O serena, bella Aurora !

Protege placidos somnos,
Inquietas mentes tempera,
Duras procellas dissipa,
Terras, flores refrigera.

Extingue umbrosos vapores,
O sol, o divina flamma !
Lucidas portas expande,
Tristes animos inflamma !

Salve, Aurora ! eia, réfulge !
Eia, anima valles, montes !
Hymnos canta, o Philomela,
Hymnos jucondos, insontes !

Dr Castro Lopes.

(*Revue du Monde latin*, t. Ier, 1883, p. 373-374).

CORRIGENDA.

N. B. — Dans l'article de M. le docteur Winkler publié dans le dernier numéro de la *Revue*, plusieurs mots finnois ont été incorrectement imprimés, les lettres *t* et *s* ayant été souvent confondues.

T. XVI, p. 65, lig. 8, 10, 11 : *gagna, gagné.*
— p. 65, lig. 13 : *manndzié.*
— p. 67, lig. 6 : *soun sâcqua.*
— — lig. 9 : *bien lôngu'.*
— — lig. 14 : *boudgié.*
— p. 69, lig. 5 : *mnami.*
— p. 70, lig. 20 : *commant.*
— p. 70, lig. 22-23 : *toulou ça.*

ÉTUDES DU FOLK-LORE

Sous le nom de *Blason populaire* on désigne l'ensemble des qualificatifs que les habitants d'un pays, d'une province, parfois d'une commune ou d'un village, adressent à leurs voisins. Il y en a de différentes sortes : les uns sont la simple constatation, sans épigramme, d'une qualité réelle ou supposée; d'autres font allusion à un fait local (ou supposé tel) généralement comique. La plus grande partie est satirique et renferme des allusions blessantes comme celles que les héros d'Homère, et plus récemment les peuplades polynésiennes, se renvoyaient avant la bataille.

Dans le *Blason populaire de la France* (1), nous avons relevé les dictons et les proverbes que les étrangers adressent aux Français, ceux relatifs à Paris, puis ceux dont chaque groupe provincial est gratifié par ses voisins. Nous avons ensuite fait le même travail pour les pays de langue française, en Europe, qui ne font pas politiquement partie de la France, pour les colonies anciennes et actuelles, comprises sous le nom de Frances d'Outremer; enfin notre volume se termine par les aménités que les Français, par un juste retour des choses, ont renvoyées

(1) Librairie Cerf, 13, rue de Médicis. 1 vol. in-18.

aux pays voisins avec lesquels ils ont eu des relations de guerre ou de commerce.

Ici nous avons suivi le même ordre.

Dans notre publication en volume, nous avons éliminé les dictons libres. Bien que la plupart d'entre eux soient moins *naturalistes* que ce qui s'imprime journellement, nous avons pensé qu'il fallait en faire une sorte de monographie, qui présentait un intérêt linguistique. Sa place nous a paru naturellement indiquée dans cette Revue, destinée à des savants qui ne demandent pas à être aussi *respectés* que le lecteur français ordinaire.

LE BLASON LIBRE

I. — La France et les Français.

1

Sacharree. Sobriquet des Français aux États-Unis ; provient par imitation des jurons français commençant par *Sacré.* (Comm. de M. John L. Williams, de Chicago.)

2

« L'Allemande à l'étable, la Tchèque à la cuisine, la Française au lit. » (Celakovsky, Mudroslovi, etc. *Recueil des proverbes slaves*), Prague 1852 (Tchèque.)

3

Wälscher Hannickel
Gagummersalat !
Früst du dè D.....
Un ich dè Speck.

« Jean-Nicolas le Welche,
Salade de concombre,
Mange, toi, la m.,
Et moi je mangerai le lard. »

Cette formulette se dit des Français et plus particulièrement des Lorrains, chez lesquels le prénom de Nicolas est fréquent. (Aug. Stœber, dans les *Deutschen Mundarten*, t. III.)

4

Zyne ziel is al naar Frankrijk ;
Zyn gat staat naar Frankrijk.
« Son âme est déjà en France ;
Son cul se dirige vers la France. »
(Hollandais. — Harrebomée.)

5

Wie kent mijn gat in Frankrijk ? « Qui connaît mon cul en France ? » C'est-à-dire je suis tout à fait inconnu ici, je peux faire ce qui me plaît. (Hollandais. — Harrebomée.)

6

Fransche ziekte, *Francoysen*. Maladie vénérienne. Expression inusitée à présent, mais fréquente dans les satires et les comédies du XVIIe et du XVIIIe siècle. (Hollandais. — Comm. de M. T.....)

7

French gout, a certain disease which is also known as « ladies' fever. » (Slang Dict.)

8

Franzozen « les Français ». Nom populaire de la syphilis. (WANDER.)

Au XVIe siècle, chaque peuple se renvoyait la responsabilité de cette maladie, alors beaucoup plus terrible qu'elle ne l'est aujourd'hui :

« Et pour n'estre telle maladie avouée, nous en ont donné le nom de Naples ou d'Espagne, et ceux-là, comme font deux joueurs de paume, nous la renvoyant, l'appelans le mal François. » (Noël du Fail, II, 225, éd. Assézat.)

Les Italiens, les Allemands et les Anglais, qui accusaient la France d'avoir été le berceau de la grosse vérole, l'appelaient *mal français : mal francese, frantzosen* ou *frantzosichen pœken, french pox;* les Français l'appelaient *mal napolitain ;* les Flamands et les Hollandais, les Africains et les Maures, les Portugais et Marianais maudissaient le *mal castillan ;* mais en souvenir de cet odieux présent que chaque peuple refusait de croire émané de son propre sein, les Orientaux le nommaient *mal des chrétiens ;* les Asiatiques, *mal des Portugais ;* les Persans, *mal des Turcs ;* les Polonais, *mal des Allemands,* et les Moscovites, *mal des Polonais.* (BIBLIOPHILE JACOB, les *Origines du mal de Naples*, p. 270.)

Il en a été de même lors de la découverte de la Polynésie, où Anglais et Français se sont accusés réciproquement de l'avoir introduite. D'après le deuxième *Voyage de*

Cook les indigènes appelaient ce mal « mal de Peepe » du nom d'un navire espagnol qui avait relâché à Tahiti, ou « Maladie anglaise ».

9

« Va chier au Mail, tu auras des pommes rouges. » Ce dicton est en usage à Paris. Le Mail est le marché aux pommes sur le bord de la Seine.

10

Parisien,
Cu de lapin.
Le sac su le dos,
Voleur d'abricots.
(Environs de Paris. — ROLLAND.)

11

La rue Saint-Honoré,
Où il y a plus de putains que de pavés.
(Haute-Bretagne.)

II. — Provinces de France.

ALSACE.

1

Le nom du petit village de Düttlenheim peut signifier par calembour « Tétonville. » De là les expressions plaisantes :

Sie isch aü nitt vunn Dittle « Elle n'est pas de Tétonville », c'est-à-dire elle a la poitrine plate.

Du village voisin de Glöckelsberg, on dit : *wo aïm d' Wirthe d'Dittle zum Fenschter r'uss zaït* « Là où l'hôtesse vous montre *ses tétons* de sa fenêtre ».

ANJOU.

2

Angers, basse ville et hauts clochers,
Riches putains, pauvres écoliers.
(CRAPELET.)

3

L'ancien et somptueux Angiers
A basse ville, hauts clochers,
Riches catins, pauvres escoliers !
(DE SOLAND.)

BERRY.

4

« Aller à Bourges ». Etre pédéraste (JAUBERT, *Glossaire du Centre*). Calembour amené par le rapprochement de Bourges avec Bougre.

BÉARN.

5

Les filles de Lourdes
Et celles de Cauterets,
Prennent, à la file,
Les galants par trois.

Les filles de Lourdes
Et celles d'Argelès,
Les voulez-vous pucelles ?
Il faut les prendre au berceau.
(BLADÉ, *Chans. pop.*, II, 105.)

Bourgogne.

6

« Les coucous. » Sobriquet des gens de Bèze (Côte-d'Or).

Il y avait à Bèze un fameux couvent de Bénédictins. On y raconte qu'au bord de la rivière existait une promenade dominée par un tertre où s'ébattaient les enfants. Les moines affectionnaient cet endroit. Un jour qu'il y avait promenade en bas et grands jeux en haut :

— Enfants! s'écrie soudain un des promeneurs, ne jetez plus des pieux, vous pourriez casser la tête à vos pères! (Clément Jannin.)

7

« Il n'est cité que Paris, ville que Dijon, bordeau que d'Avignon. » (Hilaire le Gai.)

Bretagne.

8

Breton cochon,
Français polisson.
(Leroux de Lincy.)

9

Elle est à la mode de Melesse :
Elle n'a ni tétons ni fesses.

Ce dicton est adressé aux gens de Melesse par ceux de Betton, et les gens de Betton répliquent :

Elle est à la mode de Betton :
Elle n'a ni fesses ni tétons.

10

Au Plessis-Balisson
Plus de cocus que de maisons.

11

A Trémoré (Trémorel)
Plus d' putains que d' vache' à lait.

12

E Landevenek
Peder maouez evit eur gwennek.
Ann hini chom da varc'hata
Hen deuz evit netra,
Hag ann hini a ia d'ar iaou
A gav leiz ar c'hraou.

« A Landévennec
Quatre femmes pour un sou;
Qui reste à marchander
Les a pour rien.
Et qui arrive le jeudi,
En trouve à pleine étable.
(Sauvé.)

Corse.

13

Un parla di cannone *au Prunu, d'Agliu in Altiani, di* levra *in Vezzani, d'*Ochiettu *à Cuzzanu, di* ciocciu *in Ampriani o au Pogghui di Nazza ne de* pesciu sturione *in Ersa.*

« Ne parle pas de canon au Prunu, d'ail à Altiani, de

lièvre à Vezzani, de cul à Cuzzanu (1), de hibou à Ampriani ou à Pogghiu di Nazza, ni de poisson *sturione* (esturgeon) à Ersa ».

Dauphiné.

14

Il fait un mariage de Saint-Sauveur.
La putain épouse le voleur.

15

« Va chier à Guernoble, t'auras une pomme rouge ». (Fourtier.)

Ce sont les paysans de Seine-et-Marne qui disent cela pour se débarrasser d'un importun.

(1) De cul à Cuzzanu. Un jour, il y avait à Cuzzanu un petit garçon sans cul. Le fait était rare et toutes les commères du pays s'en émurent.

« Il ne faut pas, se dirent les vieilles femmes, que cela se sache dans les autres villages, autrement nous serons tournées en ridicule, et alors malheur à nous.

« — Et pourtant, comment faire ?

« — Voici. Prenons un fuseau et, juste à la place, faisons lui un cul. Cela ne sera ni difficile ni long. »

En effet, le cul fut fabriqué à l'instant, de sorte que les commères s'en retournèrent chez elles, toutes fières de leur idée.

Malheureusement la chose s'ébruita et les autres villages se moquèrent des Cuzzanesi qui, disaient-ils, ne savaient même pas faire des hommes complets, puisqu'il naissaient sans cul.

Les Cuzzanesi se fâchèrent, on en vint aux mains et même aux coups de fusils. Aussi, si jamais vous passez par là, ne dites jamais : *Tantu d'occhiettu biatu' Cuzzà* « Un petit peu de cul, bienheureux Cuzzanu », si vous ne voulez qu'il vous arrive malheur.

(Communication de M. O.....)

Franche-Comté.

16

Il n'y a pas de moine à l'abbaye d'Acey
Qui n'ait sa gouine à Bresilley.

L'abbaye de Citeaux n'était pas mieux traitée :

Il n'y a pas un bâtard à Premiâ
Qui n'ait son père à Citiâ.

(Perron.)

17

Andelarre, Andelarrot,
Les femmes n'y valent pas un pot (un pet).

(Perron.)

18

Arc-sous-Cicon,
Autant de putains que de maisons.

(Perron).

19

A Besançon,
On n'y voit que des soldats ou des putains,
Des curés et des chiens.

(Perron).

20

La Malachère, « C'est un village que le diable a chié en courant ». Les maisons y sont espacées le long de la route. (Perron.)

21

Une fille de Quingey en Quingeois
Accouche au terme de trois mois
Seulement pour la première fois.

Voici comment la fille de Quingey fait un compte explicatif : Mâ (mars), — colibre mâ, — Aivri, — colaivri, — Mai — colibre mai. — Le mois qui sont dedans, — le mois qu'o passâ, — et le mois qui va entrâ, — ce qui ne fât-te pas neuf mois, groue bêta ? dit-elle à son homme. (Perron.)

Gascogne.

22

Tetasses à la périgourdine. « Un petit tetin rondelet... et non point de ces poupes et têtasses à la périgourdine propres à charger sur l'épaule comme une besace. » (Le *Diogène françois*. Limoges, 1617, in-8°.)

23

Entre Dunos et Dounzac,
Caudocosto e Lairac,
Sempessero
Santo-Mèro,
Sent Auit e La Copèro.
Plius,
Hius,
Miradous,
Tournocoupo et Mauroux,
Toutos las hennos soun putos, lous omes lairous.

(Armagnac. — Bladé.)

24

Las filhas de Cubzac
Se destapon lou couou per s'amaga lou cap.

(Mistral.)

« Les filles de Cubzac — se découvrent le cul pour se couvrir la tête. »

Ile-de-France.

25

A Bulles en Bullois
Les femmes quelquefois
Accouchent au bout de trois mois
Seulement la première fois.
(Corblet.)

26

Putains de Provins.
(XIIIe siècle. — Crapelet.)

Lorraine.

27

« Lorrain, prête-moi ton lard? — Non, ça s'use. — Prête-moi ta femme. — La voilà. » (Leroux de Lincy, I. 360.)

Maine.

28

« Décrotter à la mode du pays du Mans. »

C'est une expression qui a un sens libre : « Le garçon me donna six pieces de treze sols pour decroter ses chausses et il me decrota ma cote à la mode du pays du Mans. » (*La conférence des servantes de Paris.* Paris, 1636, in-8°.)

Nièvre.

29

Chevannes les gots d'eau,
Plus de putains que de crapauds.

Normandie.

30

Jamais Normand de Normandie
N'a pissé seul en compagnie.
(A. Canel.)

On dit en Bretagne : « Un bon Breton ne pisse jamais seul. »

31

Alençon,
Petite ville, grand renom ;
Autant de putains que de maisons,
Et si elles étaient bien comptées,
Autant que de cheminées.
(A. Canel.)

Ce dicton, dont on supprime assez fréquemment les deux derniers vers, a des variantes :

Alençon,
Habit de velours et ventre de son ;
Plus de cocus que de maisons.

Alençon, petite ville, grand renom,
Plus de cocus que de maisons.
(A. Canel.)

32

A Asnières, Louvières et Veret
Plus de putains que de vaches à lait.
Vierville, Colleville et Saint-Laurent
En fourniraient bien autant.
(A. Canel.)

33

Les cocus d'Auxais (Manche).

34

Se coucher sur le dos comme les filles de Batilly (Orne).

35

Le Bec le Riche, Jumièges l'Aumônier,
Grestain le Gourmand, Saint-Wandrille le Putassier.

36

A Bonneville le Louret,
Plus de putains que de vaches à lait.
Et de l'autre côté de la rivière
Plus que de vaches annoulières (qui n'ont pas eu de veau de l'année).

37

« Elle est comme la Vierge de Bouquetot : elle n'a ni cul, ni ventre, ni tétons ». Ce dicton s'applique aux femmes mal bâties ; elle révèle que la statue de la Vierge de Bouquetot était aussi très-incomplète !

38

« Les Foireux de Conches ». Il y a un jeu de mot entre Conche et Conchier.

39

C'est un pet de Courtonne
Ceux qui les font les donnent.

Ce à quoi on ajoute invariablement :

C'est un pet de Lisieux,
Ceux qui les font les font pour eux.

40

Grandville, grand vilain,
Une honnête femme et une putain ;
A la porte une sentinelle qui tremble,
Voilà Granvillle tout-ensemble.

Ce dicton est surtout connu dans l'armée.

41

Granville, grand-vilain,
Toute fille toute putain.

42

Vérole de Rouen et crotte de Paris ne s'en vont jamais qu'avec la pièce.

Rabelais y fait allusion : « Là je voy ung jeune parason guérir les vérollés, je dy de la bien fine, comme vous diriez de Rouen ».

« Bren c'est merde à Rouen, qui ne la mange aux faubourgs. »

PICARDIE.

43

« Les Picardes ont le cul plus chaud que la teste ».

« J'eus... recogneu que les Picardes avoient le cul plus chaud que la teste. » (*Le Tocsin des filles d'Amour*. Paris, 1618, in-8°.) Ce dicton fait allusion à la tête des Picards. Cf. le *Blason populaire*.

POITOU.

44

A la foire do Pubeliard
On achet' treize feilles (filles) per in liard.

Belgique.

1

« Les Wios d'Tournay ». (Rouchi, Hécart.)

Les Cocus de Tournay, parce que les Tournaisiennes, ordinairement belles femmes, sont fort recherchées.

2

« Pucelle de Maroille ». Ce village de Hainaut dépendait d'une abbaye de Saint-Benoît, diocèse de Cambrai. Comme les moines y étaient les maîtres, leur familiarité avec les filles du village fit qu'elles avaient mauvaise réputation, en sorte que par une contre-vérité qui a passé en proverbe, on a nommé Pucelles de Marolles celles qui ne le sont pas. (Nodier.)

III. — Pays étrangers.

Angleterre.

1

« Elle a ses Anglais ». Elle a ses règles.

2

Lis Anglès an desbarca. Les Anglais ont débarqué. (Mistral.)

3

A lis anglesos. Il a des hémorroïdes. (Mistral.)

4

« Aller pisser à l'anglaise. » C'est-à-dire s'en aller sans payer d'un café ou d'un restaurant.

« Kinzerlicks, il m'est advenu par des voies intercallaires que vous avez fermenté des tentations invasives... (il cherche en vain à se rappeler) heu ! heu ! tout çà, c'est pour vous dire que, si vous essayez encore de me pisser à l'anglaise, je vous fais laver la gueule avec du plomb ! » (Comédie du commencement de ce siècle.)

Allemagne.

5

Comme s'ils avoient sauté de claque-dent en Bavière pour entrer au royaume de Surie. (*Variétés historiques et littéraires,* V, 274.)

Il seroit bien pire si elle nous envoyoit en Surie gagner le royaume de Bavière. (*Variétés historiques,* VII, 33.)

On disoit alors de gens attaqués de maladies honteuses qu'ils alloient en Bavière voir sacrer l'Empereur. Cf. Sorel, *Histoire comique de Francion.*

« Aller en Bavière. » Baver sur la vérolle, passer par les grands remèdes. (Leroux, *Dict. com.*)

Ce dicton est fréquemment employé au commencement du XVIIe siècle.

Bulgarie.

6

Bougre et ses dérivés. — *Bougre,* en ancien français *boulgre,* est la forme française du nom de Bulgare. Au

milieu du moyen âge, il s'était développé une hérésie, le *bogomilisme*, du nom slave que se donnait la secte, et elle se répandit jusqu'en occident, où elle devint l'hérésie des Cathares ou Albigeois. Le nom de *Boulgre*, synonyme d'hérétique, devint un terme d'injure, et comme la haine populaire accusait ces hérétiques de désordres infâmes, ce nom arriva à désigner ceux qui se livraient à la débauche contre nature. Enfin le mot devint un terme de mépris et d'injure et un juron des plus grossiers. Il est curieux de remarquer que ce juron s'est tellement implanté en Auvergne, qu'il y est devenu une simple interjection dont le sens primitif et grossier est tout à fait oublié, et qu'il est employé à tout propos, par les femmes aussi bien que par les hommes. A cet égard, on peut appliquer à un Auvergnat du peuple ce que Gresset disait de Vert-Vert perverti :

Les B, les F voltigeaient sur son bec...

Le mot est fréquent aussi dans la langue du peuple en général, et surtout des soldats. Par suite de la longue présence des armées françaises en Allemagne au commencement de siècle, ce mot, si fréquent dans la bouche de nos soldats garnisaires, a donné naissance à des termes encore populaires dans diverses parties de l'Allemagne. En Nassau, *bugerr*, litt. « bougres », signifie injurier, se disputer, et le terme de *buger* « bougre » est devenu synonyme de « Français ». En Bavière, un écu de France s'appelle *Buggerthaler* « thaler de bougre ». Dans un dialogue populaire entre deux ménagères saxonnes, l'une d'elles se vante de savoir parler le français au soldat qu'elle loge, car quand elle lui sert à manger elle lui dit : *Vor dich Fress, Bucker!* « de la pâture pour toi, Boucre ! ». (*Ausland*, 1883, nº 31 page 610.)

Ce mot a perdu aujourd'hui en français le sens obscène qu'il avait au moyen âge, mais il l'a gardé en anglais. *Bugger* « bougre » et *buggery* « bougrerie » sont les termes même de la jurisprudence anglaise, pour les cas que la loi française appelle « attentats à la pudeur. »

Espagne.

7

« Le mal d'Espagne ». Nom de la syphilis au XVIe siècle. (Noel du Fail.)

Italie.

8

« Les Italiens à pisser, les Français à crier, les Anglais à manger, les Espagnols à braver et les Allemands à s'enivrer. »

9

Un Italien. — Un homme adonné à la sodomie. (Leroux, *Dict. comique.*)

10

a) « Le mal de Naples. » La syphilis.

b) « Envoyer à Naples. » Donner la syphilis. (Tabarin, I, 185.)

c) « Ils vont en poste à Naples. » Ils attrapent la syphilis. (Tabarin, I, 156.) Toulouse possédait depuis l'an 1528 un hôpital appelé dans le langage du pays l'*houspi-*

tal das Rognousés de la rongno de Naples. (Bibliophile Jacob, *Les origines du mal de Naples,* p. 318.)

Juifs.

11

« Ils se tiennent tous par le cul comme des Juifs ». Se dit de plusieurs gens alliés en la même famille.

Portugal.

12

« *El Portugues por la cama, el Español por la ventana, y el Frances por la cocina.* »

Le Portugais pour le lit, l'Espagnol pour la fenêtre, (soit parce qu'il est extrêmement vain, soit parce qu'il aime à lorgner les femmes qui sont aux fenêtres, enfin parce qu'il est dissipateur) et le Français pour la cuisine. (Méry, *Prov.* I, 303.)

Suède.

13

« Aller en Suède. » (Leroux, *Dict. comique.*)

Se faire soigner du mal vénérien. Jeu de mots fondé sur la médication ancienne qui consistait en des sudorifiques puissants.

« Ils vont en poste à Naples ; de là ils reviennent par le pays de Surie, Suède et Bavière. » (Tabarin, I, 156.)

La dernière partie de ce dicton est fondée sur des jeux de mots : on sait que l'ancienne médecine prétendait guérir la syphilis par les sueurs et la salivation.

Suisse.

14

« Brayette de Suisse. » Fille de mauvaise vie.

« De quel courage souffrirons-nous que nos esclaves, ces petites goujattes d'amour, ces brayettes de Suisse, nous bravent et nous foullent aux pieds. » (*Variétés historiques et littéraires,* V, 301.) (1)

Henri Gaidoz et Paul Sébillot.

(1) J'indiquerai prochainement ici quelques variantes ou plutôt quelques références relatives au pays basque. (J. V.)

TEXTES EN LANGUE TARASQUE

On désigne sous le nom de Tarasques les anciens habitants de la province de Méchoacan, située dans la région Sud-Ouest du Mexique. Leur civilisation paraît avoir été à certains égards supérieure à celle des Culhuas de Mexico. Les Aztèques désignaient les princes Tarasques par l'épithète de *Rois chaussés*, ce qui équivaut à dire « Monarques indépendants ». En effet, le Méchoacan n'ayant jamais été subjugué par les Aztèques, ses chefs n'étaient point obligés de quitter leurs sandales en signe de vasselage. Le dernier roi de ce pays se soumit volontairement aux Espagnols, après la chute de Mexico, ne jugeant pas la résistance possible contre d'aussi terribles adversaires.

On connaît fort peu de chose sur la langue Tarasque, idiome dont la physionomie semble très-originale et ne rappelle en rien le mexicain. Peut-être est-elle un vestige des langues parlées dans la nouvelle Espagne, avant l'arrivée des envahisseurs de race nahuatle. Nous espérons donc être agréable au lecteur, en lui offrant ce fragment d'un manuel de confession espagnol et tarasque, tiré d'un ouvrage de dévotion rédigé par le Padre R. Angel Serra et imprimé à Mexico, en 1697. L'on sent bien qu'une traduction du texte espagnol en français n'eût guère été possible.

Cte DE CHARENCEY.

PREGUNTAS EN LA CONFESSION

Hincate de rodillas, y persignate.	Tihcuixuri, vel Tihcuixurithu, ca pahuntzingarini.
Di la Confession general.	Arithu Hy, haraquate thauacuriri, etc.
Pon las manos.	Tacupacu.
Respondeme.	Maocuchentsreni, vel Mayocuchentsreni.
P. Y quieres confessarte ?	P. Care pamonguare cuecahaqui ? vel care vecahaqui curantzingani ? vel care vecasini curantztara quare cuecani ?
P. Y traes Rosario ?	Care cuentas huca masini, vel unentas huuahaqui ?
P. Y cumpliste la penitencia que el confessor te señaló ?	P. Care niatasqui sancta Penitencia, hinguiquini Tata curantsperi Tantziracheca Sancta Confession himbo, vel pamôguarequa himbo?
P. Y confessandote callaste algun pecado, de miedo, ô de verguenza, ô de tu voluntad?	P. Care sancta pamonguarequa himbo, pamonguareparinde oparatacusqui ambemato ahperi Thauacurita curantsperini, cheta himbo, notero curatzequa himbo, notero Tuhcheueti vequa himbo ?
P. Y te confessaste el año passado ?	P. Care veyuriqua Sancta quaresma himbo curantzingasqui ?
P. Y qué pecado callaste en la Confession, dimelo aora, y assi sepas, que te conviene me digas aora todos tus pecados, que entonces confessaste, y sabete que la otrá Confession no te fué de provecho, porque ocultaste tu pecado, y assi aora buel-	P. Care ambe Ahperi thauacurita oparatacusqui curantsperaqua himbo? Arireni hurimbetimendo; cays himbo eti, ysquire yyas cez pamonguareuaca tuhcheueti thauacurita amhameri, ysquire thuin pamor guaresca; cays Tzanithu, ysquiquini matero pamôguatequa no huriatenchasca; himboquire oparatacusca tuhcheueti Ahperi

vete â confessar de nuevo, y no me ocultes tus pecados, que contra Dios has hecho; y assi aora confiessate bien de todos tus pecados mortales, que has hecho?

P. Y tomaste Bula?

P. Y comulgaste el año passado por la Quaresma?

P. Y eres casado, ô viudo, ô soltero?

P. Y eres casada, ô viuda, ô soltera, ô doncella, ô eres ya deflorada?

P. Quantas tu, ô quantas vezes tu?

P. Quantas vezes?

P. Muchas?

P. Mucho?

P. Mucho tiempo?

P. Vna vez, ô de vna vez?

P. Vna vez?

P. Hombre?

P. Hombres?

P. Muger?

P. Mugeres?

P. Y has deseado?

P. Y has codiciado?

P. Y has deseado, ô codiciado alguna persona?

P. Y soys parientes?

P. Y soys parientes en sangre, ô de casamiento, ô

thauacurita, cays yya tapio pamonguare; ca hasreni oparatache ambemaro Ahperi thauacurita, ysquire usca teruhcan virih caricumani Dioseni: cays yya cez pamonguaremendo Tuhcheucti Ahperi Thauacurita hurimbetimendo ysquire usca.

P. Care pirasqui Bula?

P. Care vexuriqua Quaresma himbo xachomuquaresqui?

P. Care tembuchati esqui? notero Ahtsindi; notero Tumpscati?

P. Care vambuchati esqui? vel Tembucata? notero Ahtsindi, notero Andiohco, vel Andiohandi? notero yutisqueri esqui Ambetacataesquire? notero Maneti?

P. Namundare?

P. Namunda?

P. Vamendo, vel van.

P. Camendo, vel can.

P. Yon huriaqua, vel yonganhuriaqua?

P. Menihco?

P. Meni, vel Men?

P. Tziuereti?

P. Tziuintza, vel Tziuincha?

P. Cuxareti?

P. Cuhtzincha?

P. Care Tzitisqui, vel curuuesquire?

P. Care Tzitingaricutspesqui, vel curunengaricuts pesquire?

P. Care Tzitingaricusqui? vel curuuêgari cusquire macuiripuni?

P. Catsi mire perahaqui tuhcha?

P. Ca Nahtsi mitchperahaqui tuhcha Tembuchaqua himbo; notero ytsi

de bautismo, ô de confirmacion ?

P. Y en qué grado soys parientes ?

P. Y en qué grado es tu pariente ?

P. Y es tu pariente ?

P. Y has comido carne en Viernes, ô en Sabado, ô en Vigilia, ô en quatro temporas, ô en la quaresma ?

P. Y has dado de comer carne ô otros en dia de ayuno, ô en tiempo que era de pescado ?

P. Y has te emborrachado per diendo el juyzio ?

P. Y has emborrachado ?

P. Y has emborrachado a alguien ?

P. Y has dejado de ayunar los Viernes de Quaresma, ô el Sabado Santo, ô la vigilia de la Nativitad de Christo Señor nuestro ?

P. Y has deseado hazer mal â alguno ?

P. Y has despreciado ?

P. Y has embidiado ?

P. Y has mofado ?

P. Y has llamado el Demonio ?

Ahtahtsicuhperaqua himbo; notero cô-firmacion himbo, notero yuririhimbo ?

P. Ca namundarequahsi mitepeperahaqui ?

P. Cà namundarequa mitequa esqui ?

P. Ca mitequate esqui ? vel Hingunequate esqui ?

P. Care cuiripeta thiresqui, vel care cuiripeta Arasqui Viernes himbo; notero Vigilia himbo : notero quatro Temporas himbo ; notero Quaresma himbo ?

P. Care cuiripeta Thireratspesqui carindaro ? notero Quaresma ? himbo ; notero himahcangui Sancta Iglesia vandanguhpeca ysquix Christiano echa cuiripeta no Apiringa, himahcandero Thu Thireratspesqui cuiripeta ?

P. Care cauisqui piquareraqua inuacuparini.

P. Care cauirahpesqui? vel caui qua hatzisqurei ?

P. Care ne ma cuiripuni cauiracusqui ?

P. Care carinda cacasqui Viernes echan Quaresma himbo ; notero Sabado Sancto, notero vigilia Pevantsquaro ?

P. Care Tzitisqui vehco manatani, vel Misquareni nema cuiripuni ?

P. Care chanambehpesqui ? vel Teresmaruhpesquire ?

P. Care ypuhpesqui ?

P. Care chanambehpesqui?

P. Care vandacusqui Demonioni yquimengari ? vel vecucuaresque Demonioni yquimengari ?

P. Y eres hechizero ?
P. Y enechizaste ?
P. Y enechizaste â alguna persona ?
P. Y hiziste enechizar ?
P. Y enseñaste â enechizar ?
P. Y echaste maldiciones?
P. Y sabes rezar?

P. Care siquame esqui ?
P. Care siquahpesqui ?
P. Care ne ma cuiripuni siquasqui ? vel Siquacusquire ne ma cuiripuni ?
P. Care siquarahpesqui?
P. Care hurendahpesqui siquahpeui ?
P. Care xucahchapesqui ?
P. Care hurenivandatzequareni ?

POR LOS MANDAMIENTOS DE LA LEY DE DIOS, QUE SON DIEZ, PREGUNTAS.

En el primero, que es amar â Dios.

Y Amas â Dios ?

P. Y has creido en sueños, ò en pajaros, ô en hechizeros, ô en agueros ?
P. Y has dudado en algun articulo da la Santa Fe, no creyendo bien en la Santa Fe?

Ytihqui Ma, Marehco Pampzcauaca Diosen.

Care pampzcahaqui Acha dioseni ?
P. Care hacahcusqui Ahtzangarisqua himbo notero Tucuru, notero siquamechani notero vintsiuame?
P. Care Tzenarisqui ambemaro Dios hihcheuiremba sancta hacahcuqua himbo ; no cez hacahcuparin Jesu Christo hihcheuiremba sancta Hacahcuqua?

En el segundo, no jurar.

Y has jurado el nombre de Dios en vano ?

P. Y has testiguado con mentira ?
P. Y has maldecido.

Ytihqui tziman. Has vecauata Dios hihcheuiremba hacanguriqua hecaht siquarenihco.

Care vecauatasqui Dios hihcheuiremba sancto hacanguriqua hecatsi quarenihco ? vel hecatsi tanihco ?
P. Care Thsirimerasqui ehcangua himbo ?
P. Care yquimehchahpesqui, vel xucahchahpesquire ?

P. Y jugando juraste el nombre de Dios?

P. Ofreciste al Demonio?

P. Y ofreciste â alguno â el Demonio?

P. Care chanaqua himbo, vel vapacuqua himbo; vecauatasqui Dios hihcheuiremba hacanguriqua?

P. Care yntsingarithapesqui Demonio yquimengari?

P. Care ne ma cuiripu yntsingaritacusqui Demonio yquimengari?

En el tercero, santificarás las Fiestas.

Ytihqui tanimu; Mindauacare cuuincheto echan, sancto equa himbo.

P. Y has dexado de oîr Missa los Domingos, y fiestas de guardar?

P. Y oîste Missa los Domingos y fiestas de guarda?

P. Care Missa cacasqui Domingo echan himbo, notero cuuinchero echan himbo?

P. Care Missa curachahpesqui Domingo echani, ca cuuincheto echani? vel Missa exesquire Domingo echan himbo, ca cuuincheto echan himbo?

P. Y assi sepas, que en dias de trabajo no es pecado el no oîr Missa; pero si la oyeres sera muy provechoso para tu alma, y Dios te ayudará?

P. Y has trabajado en los Domingos, ô en dias de fiesta de guarda?

P. Y has hecho trabajár en los Domingos, ô en los dias de fiesta de guarda?

P. Caystu vuache Tzanithu, ysqui no thauacurita eca, no curachpeni Missa minizinharando; caru yquire Missa curachahpeuaca mintzinharando chemendo huriatenchauati tuhcheueti anima; caquini Acha Dios haruuauat?

P. Care Anchequaresqui Domingo echan himbo; notero cuuincheto echan himbo?

P. Care Anchequaretahpesqui Domingo echan himbo; ca cuuincheto echani?

El quarto, honrarás Padre, y Madre.

Ytihqui thamu: hagangarihuanacare Tatateu, hingun Nanaten.

P. Y has obedecido â tus Padres como Dios lo manda?

P. Y has despreciado â tus Padres, ô â los Sacerdotes,

P. Care hangangarihuasqui Tatateni; ca Nanateni; ysqui nah Acha Dios huramutspehaca?

P. Care terez maruhuasqui Tatateni; ca Nanateni; notero Amberi

ò â los viejos, ô â la Justicia, ô â los principales ?

P. Y hiziste enojar â tus Padres ?

P. Y te enojaste contra tus Padres, ô contra otro ?

P. Y resongastes, vel fuistes respondon ?

echani; notero Terunchechani; notero Justicia echani ; notero tarenchan?

P. Care yquiuatahuasqui Tatateni ; ca Nanateni?

P. Care yquiuacusqui, Tatateni hinguni, notero men Nanateni hinguni ; notero ma cuiripun hingani ?

P. Care cumaricusqui? vel cucusquire ? vel Mocucusquire?

En el quinto, no matarás.

P. Y has muerto alguna persona ?

P. Y mataste ?

P. Y has herido ?

P. Y has aporreado?

P. Y has deseado matar?

P. Y te has deseado la muerte ?

P. Y has deseado que alguno muriera ?

P. Y aborreciste a alguno ?

P. Y tuviste enemistad ?

P. Perdonaos por Dios, y assi Dios os perdonara ?

P. Perdonaos por Dios, y assi Dios te perdonará ?

P. Y has aporreado â otro?

P. Bolveos amigos ?

P. Y te has deseado la muerte perezoso, ô por algum trabajo en que te has visto, ô has tenido ?

Ytihqui, yuhmu Has vandicuhpe.

P. Care vandicusqui ne ma cuiripuni ?

P. Care vandicuhpesqui ?

P. Care Aquatetahpesqui ?

P. Care varihpesqui?

P. Care Tzitisqui vandicuhpeni ?

P. Care Tzitisqui varimpaca xaquareni ?

P. Care Tzitisqui yquinema cuiripu varipiringa ? v, pacaxahpeuatini ?

P. Care yqui hacusqui nema ?

P. Care curunahpesqui ?

P. Vehpoua tahperantshe ? vel Teruuatahperantshe. Acha Dios himbo etaqua, ca ys Acha Dios veh pouachentstauatixsini?

P. Vehpouacuhuants Dios himbo etaqua ; cays Acha Dios vehpoua chentstauatiquini ?

P. Care varicasqui nema?

P. Teruuatahperantshe, vel Teruuatatantshe?

P. Care xepequa himbo, notero matero misquareta himbo memechan uaricuecahaqui ?

En el sexto, no fornicaras. A el Varon.	*Ytihqui Cuyhmu has Amberze par in quarehpe.*
Y estás amancebado?	Care Tembutahpehaqui?
P. Y quanto siempo estuviste amancebado?	P. Ca nahnde yongan Tembutahpe?
P. Y has confessado este pecado?	P. Care men pamonguresqui yn camangarintsqua?
P. Y has pecado con muger?	P. Care queresqui? vel Thiacusquire? vel Piresquire? vel Pihchucusquire, v, cunguate esquire, v, cupangurisquire? v, congurisqrire vel usquire mayqui mengata nemacuxaretin hinguni? notero pichurisquire?
P. Y has pecado con mugeres casadas?	P. Care, que retspesqui, vel Thiapesquire?
P. Y has desvirgado forzandolas?	P. Care Amhe tahpesqui vingahpetaro?
P. Y has forzado alguna muger?	P. Care mitesqui macuxaretini Teruhchucuperaqua himbo? vel vingahpetaro?
P. Y con quantas has pecado?	P. Canamunde cuhtsinchani que rehuasqui, vel camunchexthû hinguire querehuasca?
P. Y quantas eran casadas?	P. Ca namunx vambuchati echa ephi? vel Tembucata echa ephi?
P. Y quantas eran viudas?	P. Ca namunx Ahtzindi echa ephi?
P. Y quantas eran solteras?	P. Ca namunxtero Andiohcoecha ephi? vel Andiohandiecha ephix?
P. Y quantas eran doncellas?	P. Ca namunxtero yurisquecha ephi, hinguire Ambetahuasqui?
P. Y eran tus parientas?	P. Cax mitequate ephi?
P. Y era tu parienta?	P. Ca mitequate ephi?
P. Y quantas vezes con cada una?	P. Ca namundare usquimandancuxaretin hinguni, ysxaporo niataparini?
P. Y era tu Comadre? De	P. Caru Comadrete ephi Sancto

Baptismo, ô de Confirmacion?	ytsi Ahtahsicuhperaqua himbo; notero canarahperaqua Confirmacion himbo, vel Ca Nana ecusqui vuatsite sancto ytsi Ahtahtsicuhperaqua himbo: notero canarahperaqua himbo?
P. Y era tu ahijada de Baptismo, ô de Confirmacion?	P. Ca vuahsite ephi Sancto ytsi Ahtahtsicuhperaqua himbo; notero Confirmacion himbo?
P. Y tu eres su Padrino de Baptismo, ô de Confirmacion?	P. Care Tata ecué Sancto ytsi Ahtsicuperaqua himbo; notero canarahperaqua sancta Confirmacion himbo?
P. Y pecaste con alguna muger por entrambas partes?	P. Cares Tzimoro queresqui macuxaretini?
P. Y has codiciado mugeres?	P. Care Tzitingaricuhuasqui cuhtsinhani?
P. Y era tu Nuera?	P. Ca tarasquate ephi, vel Tarate esqui?
P. Y era tu Entenada?	P. Ca tuhcheueti uparacuhperantsquate ephi, vel uparacuntscate ephi?
P. Y era tu Madrasta?	P. Ca ephi hindequi quini peuanttsasca, vel tuhcheueti peuahpensti ephi?
P. Y era tu Cuñada, ô has conocido â tu Cuñada?	P. Ca yuzquate ephi, vel Yuhumbe chusquire?
P. Y era tu Consuegra?	P. Ca tarencchequate ephi?
2 *grado.* — P. Y era tu tia Hermana de tu Padre?	P. Ca vauate ephi?
P. Y era tu Tia Hermana de tu Madre?	P. Ca Tzitzite ephi?
1 *grado.* — P. Y pecaste con tu hermana?	P. Care Pirembuchu?
P. Y era tu hermana?	P, Care pirensite ephi?
P. Y era tu Suegra?	P. Ca Tarate ephi, vel Ca Tarasquate ephi?
1 *grado.* — P. Y era tu Sobrina hija de tu hermano?	P. Ca vuahtsite cuxareti Auitaequaro ephi, vel yhtzate ephi?
P. Y era tu Sobrina hija de hermana?	P. Care yhtzate ephi, vel vuahtsite cuxareti vauaequaro echi?
P. Y has besado alguna muger?	P. Cara putimucusqui ne ma cuxaretini?

P. Y era tu Madre la que te pario?

P. Ca Nanate ephi hindequiquini peuaca?

P. Y has derramado el semen con tus manos?

P. Care Ahisitasqui tuhcheueti xararaxequa, vel yuriri ahqui himbo?

P. Y entonces pensabas en mugeres?

P. Ca himahcande Ahtsitasca tuhcheueti xararaxequa, vel tuhcheueti yuriri, himahcande vandangueuahani cuhtsinchani?

P. Y eran parientes entre si las mugeres con quien pecaste, ô de tu muger?

P. Ca nocaxtero tzima cuht sincha hinguire querehuasca mitequa ephi thsimi; noxtero tempzte mitequa emba ephi?

P. Y palpaste â alguna muger con luxuria?

P. Care pa arasqui macuxaretini xararaxequa himbo?

P. Y palpaste las partes vergonzosas de alguna muger?

P. Care panchucusqui macuxaretini?

P. Y te has palpado las partes vergonzosas?

P. Care panchuriquaresqui?

P. Y has sido alcahuete?

P. Care castuhpesqui?

P. Y has sodomitado? A el paciente llaman?

P. Care thiahchucuhpesqui? Cuecetzi, vel cuecetze?

P. Y has palpado las partes bajas de algun hombre con delectacion queriendo pecar?

P. Care panchucusqui matzuieririni tzebumbaxequa himbo thauacuricuecani yndenhingun?

P. Y has pecado con alguna bestia?

P. Care maxancharetzeri cuxaretin thiasqui?

P. Y has pecado con muger estando ella como animal en quatro pies, ô tu la pusiste assi, queriendo pecar con ella?

P. Care xanchazusqui ne ma cuxaretini querecuecani? vel xancha xan changaritasquire ma cuxaretini querecuecani?

P. Y metiste los dedos en las partes vergonzosas de alguna muger?

P. Care pochucusqui xararaxequa himbo?

P. Y dexaste la manceba?

P. Care huracutaquaresqui tuhcheueti tembutangati?

P. Y te alabaste de alguna muger?

P. Care tziuequare vanambeparini ysquire queresca ma cuxaretini?

P. Y embiaste recaudo â alguna muger queriendo pecar con ella?

P. Care axaphi ma cuxaretini dahpataran yquimengata ucuecani?

P. Y quantas vezes te has deleytado queriendo pecar?

P. Ca namundare xamahtu hayapanguents tzepumbaxequa himbo yquimengata ucuecani?

P. Y despues de aver pecado con alguna muger, murmuraste de ella?

P. Care ma cuxeretiniqueretini vandatzents?

P. Y has hablado palabras deshonestas?

P. Care ma hinguni ambetzequa vandaphi?

P. Y jugando con alguna muger pensaste en vellaquerias?

P. Care chanaparini ma cuxaretini hinguni, vandangueauphi yquimengata ucuecani?

P. Y has maltratado â tu muger?

P. Care zacusqui tempzteni?

P. Y has pecado con alguna Doncella, ô muger derramando tu semen sobre ella, no desflorandola, sino jugando con la longa viril sobre las carnes de la muger no penetrandola?

P. Care thiranchurihpe? vel thiranchurihperasquire? vel thirambauihperasquire? vel thiranchurisquire?

El tiempo, y estudio ensenârá otros modos que tienen para explicar sus pecados.

P. Y has aporreado â tu muger?

P. Care zacusqui tempzteni?

P. Y quantas vezes enojado tu no has querido pagar el debito â tu muger?

P. Ca namundare xamahtu no heya cu tempzteni, yqiuecahanga; ysquitzi pinguripiringa yquire nopa menchahanga?

P. Y enseñaste â pecar â otro?

P. Care hurendahphi ambe ma Thauacurita uni? vel huren daphire ambe ma casingurita uni? vel care ma yquimengata hutendahpe uni?

P Y quantas vezes has pensado hazer pecado con mugeres?

P. Ca namunda xandethu piquarengue cuhtsinchari querehua cuecani?

P. Y pecaste con tu hermana?

P. Care mitesqui pirentsite? vel queresquire pirentsiteni?

P. Y pecaste con tu Prima

P. Care queresqui (*nota* 2 *grado*)?

hermana hija de tu Tio hermano de tu Padre?

P. Y has pecado con tu Prima hermana hija de tu Tio hermano de tu madre?

P. Y pecaste con tu Prima hermana hija de tu Tia hermana de tu Padre?

P. Y pecaste con tu Prima hermana hija de tu Tia hermana de tu Madre?

Auita equaro pirentsiten.

P. Care mitesqui pirentsite Papa equaro? vel queresqui? vel piresqui pirentsiten papa equaro?

P. Care piresqui vauaequaro pirentsiten? vel Mitesqui pirentsiten vauaequaro?

P. Care pihchucusqui pirentsiten Tzitziequaro?

CON VOCABLOS TAN VARIOS SE EXPLICAN EN ESTE SEXTO, COMO LA EXPERENCIA ENSEÑA.

A LA MUGER PREGUNTAS.

Y estâs amancebada?

P. Y has dexado â tu mancebo?

P. Y quanto tiempo ha que estás amencebada?

P. Y has confessado esoe pecado?

P. Y has pecado con hombres, ô algun hombre ha pecado contigo?

P. Y adulteraste?

P. Y solicitaste pecassen contigo?

P. Y quantas vezes has deseado â los hombres?

Care tembutangali esqui?

P. Care huracusqui tuhcheueti tembutahperi? vel huracusquire yma Tziueretin; hinguire patzahanga yare thauahchacu?

P. Ca nahndehtu yongan ys tembutanga?

P. Care pamonguresqui mendero yn camangaritsqua?

P. Care mitetspesqui Tziuintzani? vel caquini Tziuereti queresqui? vel Mitesqui matziueritin?

P. Care thiaspesqui?

P. Care queretarahquaresqui?

P. Ca namundare xamathu Tzitingaricuhuaphi? Tziuintazni queretarahquare cuecani?

P. Y te palpaste tus carnes con delectacion ?	P. Care pa arasqui tuhcheueticuiripeta xararaxequa himbo yquimengata ucuecani ?
P. Y te palpaste las partes vergonzosas ?	P. Care panchuriquaresqui ?
P. Y te metiste los dedos en las partes vergonzosas ?	P. Care pohchuquaresqui ?
P. Y â ti otro te metio los dedos en las partes vergonzosas ?	P. Ca quini ma pohchucusqui ?
P. Y quantas vezes lo hiziste ?	P. Ca namundare xamahtu ys usqui ?
P. Y quantos hombres contigo han pecado ?	P. Ca namunxtni tziuinchaquere thunxsini ?
P. Y quantos eran casados ?	P. Ca namunxtero tembuchatiecha ephi ?
P. Y quantos eran viudos ?	P. Ca namunx Ahtzindi echa ephi ?
P. Y quantos eran solteros ?	P. Ca namunx tumpzcacha ephi ?
P. Y quantos eran sacerdotes ?	P. Ca namunx Amberi echa ephi ?
P. Y quantas vezes con cada uno ?	P. Ca namundare xamahtu usqui mandan Tzinereti hinguni ? vel Canamundare xamahtu camangaritasqui mandan Tzintretin hinguni ?
P. Y quantas vezes pecaron contigo, ò quantas vezes tu pecastes ?	P. Ca nanunoa quini quere ? vel namundare miteuasqui Tziuincha ?
P. Y quantas vezes deseaste pecaran contigo ?	P. Ca namundare xamathu quere taraquarecuecasqui ?
P. Y quanto tiempo estuviste pecando ?	P. Ca nahyon quini quere ?
P. Y era tu Compadre ?	P. Ca Compadre ephi ?
P. Y era tu ahijado ?	P. Ca vuatsite ephi sancto itsi Ahtahtsicuhperaqua himbo ; notero Confirmacion himbo ?
P. Y era tu entenado ?	P. Ca ephi tuhcheueti peuahpeperantsqua ? vel peuantscatate ephi ?

P. Y era tu Padastro?	P. Ca ephi tuhcheueti uparacuhpentsti? vel ca ephi hindequi quini uparacuntsca?
P. Y era tu Padre que te engendro?	P. Ca ephi Tatate hindequiquini usca?
P. Y era tu pariente, ô soys parientes los dos?	P. Ca mitequate ephi? vel cahtsi mitehperahaqui?
P. Y era pariente de tu marido?	P. Ca vampzte mitequa emba ephi?
P. Y era tu yerno, ô conociste â tu yerno?	P. Ca tarate ephi? vel ca Tarasquate ephi? vel Tarambechusquire?
P. Y era tu suegro, ô pecastes con tu suegro?	P. Ca Tarate ephi? vel ca Tarasquate ephi? vel Tarambechusquire?
Y era tu cuñado? ô conociste â tu cuñado?	P. Ca yusquate ephi? vel care yuhumbechusqui?
P. Y era tu consuegro?	P. Ca Tarenche quate ephi?
P. Y era tu Tio hermano de tu Padre?	P. Ca Avitate ephi?
P. Y era tu Tio hermano de tu Madre?	P. Ca Papate ephi?
P. Y era tu hermano mayor?	P. Ca mimite ephi?
P. Y era tu hermano menor?	P. Ca ephi tuhcheueti vengamberi?
P. Y los hombres que conociste eran parientes entre si?	P. Ca Tziuintza hihchaquixni queresca Thunxsini mitequa ephi?
P. Y embiasre algun recaudo â algun hombre para querer pecar con él.	P. Care xama ma axaphi Tziueretini vandapataran yquimengata ucuecani?
P. Y has derramado tu semen metiendote los dedos en las partes vergonzosas?	P. Care Ahtsitasqui tuhcheueti yuriri pohchuquare parinde? vel tuhcheueti xataraxequa?
P. Y otro â ti te ha palpado laspartes vergozonsas?	P. Ca quini ma panchurisqui?
P. Y has pecado con otra muger como si fuerades hombre, y muger?	P. Care pihchucuhperasqui vel Tiambehperasqui ma cuxaretin hinguni?
P. Y has sido alcahuete?	P. Care castahpesqui? vel castahpe ephire? vel castahpe ephi?

P. Y has pecado con casados, y con solteros, y viudos?	P. Care mitespesqui yquimengata himbo, ca ambetzequa himbo?
P. Y has despreciado â tu Marido?	P. Care amutants vampzteni? vel thauahchacusquire vampzteni?
P. Y quantas vezes te has deleytado queriendo pecar?	P. Ca namundare xamathu hayapenguents Tzepumbaxeparini yquimengata ucuecani?
P. Y quantas vezes enojada no has querido pagar el debito â tu marido?	P. Ca namundare xamathu yquiuaqua himbo no vecasqui ysquiquini vampste, quere piringa; yquire no pamen chahanga? vel Ca namundare xamahtu cururaxeparini noheyacu ysqui quini tempste quere cuecahanga; yquire no pamenchahanga?
P. Y has hablado palabras deshonestas?	P. Care ma hinguni, Ambetzequa vandaphi?
P. Y has retozado con alguna pensando entonces en vellaquerias, y deshonestidades, ô deseando pecar con hombres?	P. Care chanaphi ma cuiripun hinguni yquimengata vandangueuaparinde; noretero yquimengata ucuecani Tziuintzan hinguni chanarasqui?
P. Y enseñaste â otro hazer algun pecado?	P. Care hurendahpe ambe yquimengata vni? vel Care hurendaphi ne ma cuiripuni Thauacurini? No caretero ambema Thauacurita hurendaphi uni ne ma cuiripuni?
P. Hablaste â alguna persona para que te consintiera, y no te acusara?	P. Care ma Ariphi; ysqui quini castapiringa; himboqui quini no vandamaruche piringa?
P. Y has besado â algun hombre con delectacion?	P. Ca ne ma Tziueretin putimucusqui xararaxequa himbo?
P. Y quantas vezes no has obedecido â tu marido, y quantas vezes lo has dexado por otro amancebandote con él?	P. Ca namundare xamahtu no han gangaricusqui, uam uteni? ca namundare thauahchacusqui vampsten?
P. Era tu Sobrino hijo de tu hermano?	P. Ca vuahtsite Papa equaro ephi?
P. Y era tu Sobrino hijo de tu hermano?	P. Ca ytzate ephi? vel, ca vuahtsite Tzitziequaro ephi?

P. Y era tu Primo hermano, hijo de tu Tio, hermano de tu Padre ?	P. Ca mimite Avitaequaro ephi : yma cuiripu hindequi quiniquere ?
P. Y has ofendido â tu Marido amancebandote con otro no haziendo caso dél ?	P. Care vampste thauahchacu ?
P. Y era tu primo hermano hijo de tu Tio hermano de tu Madre ?	P. Ca mimitengua Papa equaro ephi ? hima cuipu hindequiquini piresqui ?
P. Y pecaste con tu primo hermano hijo de tu Tia hermana de tu Madre ?	P. Care mitesqui mimite vavaequaro ?
P. Y pecaste con tu primo hermano hijo de tu Tia hermana de tu Madre ?	P. Care pihchucusqui mimite Tzitziequaro hinguni ?
P. Y consentiste que alguno con delectacion te metiesse los dedos en las partes vergonzosas ?	P. Care casquaresqui Tzepumbaxequa himbo, ysqui quindero ma cuiripu pohchucupiringa ?
P. Y pecaste con tu hermano ?	P. Care Pirembehchu.
P. Y has derramado tu semen con las manos ?	P. Care Ahtsitasqui tuhcheueti xararaxequa hahqui himbo ? vel xararaxeparinde ahtsitasqui tuhcheueti yuriri hahqui himbo ?
En el Septimo ; no hurtaràs.	*Ytihqui yuntziman. Has Si pahpe.*
P. Y has hurtado algo ?	P. Care sipahpesqui ?
P. Y has hurtado algo de la Iglesia ?	P. Care ambe maro Dioseo sipahpesqui ?
P. Restituyelo.	P. Yntspents.
P. Y has deseado hurtar alguna cosa ?	P. Care Tzitisqui ambemaro sipahpecuecani ?
En el Octavo, no levantaràs testimonio, ni mentiràs.	*Ytihqui yunthanimu. Has Tziperatspe ecantspeparini.*
P. Y has levantado testimonio ?	P. Care Ariparatatspesqui ?

P. Testimonio es?	P. Araparata esti?
P. Desdizete?	P. Mayopamunts? vel Vanapamunts?
P. Y has mentido?	P. Care yehcamasqui? vel Echamasquire?
P. Y has murmurado?	P. Care vandandints? vel Care vandandesqui? vel Care vandatzents?
P. Y renegaste?	P. Care vandandihpesqui?
P. Y diste al Diablo?	P. Care yntsingaritahpesqui Diabloni yquimengari?
P. Y escarneciste, ô burlaste de otro?	P. Care chanambehpesqui? vel Cuzcuhpesquire vandaqua himbo?
En el Nono, no desearás la muger de tu proximo.	*Ytihqui yunthamu. Has Curuuetu Tembani-Tuhcheueti hingunequate.*
P. Y has deseado pecar con hombre, ô has deseado pequen contigo los hombres?	P. Care Tzitisqui Tziueritini? vel Care Tzitisqui ysquiquiri quere iringa? vet Tzitisquire quêretarahquare cuecani?
P. Y has deseado pecar con mugeres?	P. Care Tzitisqui Thauaricuecani cuxaretin hinguni?
P. Y has deseado mugeres pecar para con ellas?	P. Care Tzitingaricuhuasqui cuhtsinchani yquimengata ucuecani? vel Thiahuacuecani?
P. Y has deseado hombres para pecar con ellos?	P. Care curuvengari cuhnasqui Tziuintzani yquimengata ucuecani?
P. Y quantas vezes has deseado pecar con ellos?	P. Ca namundare xamathu Tzitisqui yquimengata ucuecani? vel ca namundare Tzingari cuhuasqui Thauacuri cuecani?
P. Y has embiado recaudo, ô palabras para pecar con mugeres?	P. Care Tzecucu cani vandaphi axani ma cuxareti vandacutarani, yquimengata ucuecani?
P. Y has deseado la muger de tu proximo?	P. Care Tzitisqui yquimengata ucuecani tembani thucheueti hingunequate hinguni?

El Dezimo, no codiciaràs las cosas agenas.

P. Y has deseado los bienos agenos?

P. Y has deseado los bienes de tu proximo?

P. Y tienes otro pecado ô hiziste otro pecado?

P. Dimelo, no me lo encubras?

Acuerdate bien.

Y te pesa de aver ofendido â Dios?

Y propones la enmienda de no pecar mas contra Dios, ni hazer mas pecados.

Ytihqui temben. Has Tzititspe hindequi am hapingapoca.

P. Care Tzitispe hindequi am hapingapoca?

P. Care Tzitispesqui hingune quate eueri hapingua?

P. Ca haqui matero thauacurita Ambemaro Thauacurita. Notero ysquire mateto thauacurita?

P. Arirendero yya; ca hasreni oparatache?

Cez miuants? vel Miuata quarents cez.

Care pamondaquare haqui Dioseni thauacuricuni? vel Care amondaquare haqui himboquire thauacuricusca Teruhcan virihcaricumani Dioseni.

Care terumacurantstahaqueno men thauacuricuni Dioseni nohtu yquimengata ucuecani Tetuhcan virihcaricumani Acha Dioseni.

BIRMANIE

RÉSUMÉ ETHNOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE.

Les documents français sur l'ethnographie et la linguistique des Birmans, et en particulier sur le langage des différentes populations de l'Indo-Chine occidentale, sont rares ou nuls. Au moment ou l'attention se porte de plus en plus sur toutes les questions afférentes à l'étude des peuples de l'Extrême-Orient, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de traduire le mémoire qu'on va lire, dû à M. H. R. Spearman, et qui résume les travaux de la plupart des auteurs anglais ou des missionnaires américains sur ces régions si intéressantes (Crawford, Pemberton, Yule, Horace A. Browne, Sir Arthur Phayre, Mason, docteur Stevens, MM. Brayton et Cushing). Le seul nom français qu'on puisse citer encore est celui du P. Bigandet, vicaire apostolique de la Birmanie; mais la plupart de ses travaux, très-estimés du reste, comme on sait, sont écrits en anglais.

Cette traduction est tirée du *British Burmah Gazetteer*, publication qui peut être considérée, dans sa presque totalité, comme un modèle pour nos administrations coloniales et notamment pour notre Cochinchine.

Il a été malheureusement impossible de reproduire les caractères birmans ou shans dont la figuration contribue à donner une plus grande valeur à la compilation de M. Spearman.

J. HARMAND.

Au premier abord, si l'on en juge par la grande variété des dénominations et des dialectes, on serait tenté de

croire que d'innombrables tribus, arrachées à leur patrie d'origine et confondues par la guerre, les révolutions, les querelles intestines, sont venues s'égarer dans ce coin de l'Asie, et ont fini par se fixer dans les différentes parties du pays qu'on appelle aujourd'hui *Birmanie*. Mais un examen plus attentif des mœurs, des usages et de la langue des indigènes, l'étude des traditions dont ils ont conservé les vestiges, permettent d'établir un certain ordre dans cet apparent chaos, et font voir que ces populations peuvent se diviser en quatre branches principales, qui sont constituées par les *Birmans*, les *Talaing* (*Moons* ou *Pégouans*), les *Kareng*, et les *Shans*. Autour de ces quatre divisions on peut grouper presque toutes les autres variétés de moindre importance. Cependant, il faut mettre à part, comme entièrement différents, les représentants de quelques-unes des tribus sauvages qui se rencontrent dans les montagnes de l'Arakan, et les *Selungs*, qu'on ne rencontre que dans les îles de l'archipel de Mergui.

Birmans. — Le nom que les Birmans se donnnet à eux-mêmes est *Myam-ma* ou *Mram-ma*, communément prononcé *Byam-ma* ou *Bam-ma*. On est loin d'être fixé sur l'origine de ce mot. Les Chinois, et quelques-unes des tribus circonvoisines qui ont subi l'influence de la Chine, les appellent *Miens*, et les Thibétains paraissent leur appliquer la même expression. Suivant l'opinion de M. Bigandet, vicaire apostolique du Pégou, dont on connaît la compétence, il est très-possible, il est même probable que le mot *Mien* soit le nom véritable de la race, et que l'affixe *ma* n'y ait été ajouté que par euphonie. On pourrait, en effet, donner de nombreux exemples de semblables

additions. Mais Sir Arthur Phayre, dont l'expérience en ces questions n'est pas moindre, paraît avoir adopté une théorie différente. Argumentant en faveur du mot *Mram-ma* ou *Myam-ma*, qu'il regarde comme signifiant originairement *homme*, il continue ainsi, dans son *Histoire de la race Birmane* (1) : « Je pense que l'appellation moderne n'a été adoptée qu'après l'introduction du bouddhisme, et qu'elle dérive du mot pâli *Brah-ma*, qui signifie *êtres célestes*..... Les noms des tribus qui ont formé la nation birmane sont seulement, à notre connaissance, ceux de *Pyoo, Kan-yan* ou *Kan-ran* et *Thek* ou *Sak* »..... Quelques lignes plus bas, il ajoute : « Est-il possible qu'en adoptant le mot *Brah-ma* comme nom national, ils aient eu l'intention de conserver le vocable indigène *ma* (*ma*, dans beaucoup de langues de l'Indo-Chine, de l'Himalaya et du Thibet, veut dire *moi* ou *homme*), ainsi que M. Hodgson paraîtrait disposé à le croire? C'est là une question à laquelle je n'oserais répondre affirmativement; mais je ne garde aucun doute quant à l'origine directe du nom national actuel, et l'on ne peut nullement être surpris en voyant un peuple accepter un mot étranger pour se désigner lui-même : les initiateurs religieux des Birmans leur ont apporté des connaissances de plus d'une sorte ; les divisions de leur territoire, par exemple, ont reçu les noms de provinces du pays de leurs convertisseurs..... L'histoire montre d'une façon évidente que le mot *Mram-ma* n'a été accepté que lorsqu'un certain nombre de tribus ont été réunies sous un pouvoir solide,

(1) *History of the Burmah race* (*Journ. of the Asiat. Soc. of Bengal*, vol. XXXIII.)

qui l'a imposé d'un seul coup, par un acte de sa volonté souveraine..... »

En résumé, voici les trois opinions auxquelles s'arrêtent les individualités les plus compétentes, après les plus patientes investigations. Pour Hodgson, le nom dériverait du mot natif signifiant *homme ;* pour Sir Arthur Phayre, il viendrait du mot pâli *Brah-ma*, qui veut dire *esprits célestes ;* et, d'après l'évêque Bigandet, il ne serait qu'une corruption du mot *Mien.*

En ce qui concerne l'étude de la langue birmane, il faut toujours avoir présente à l'esprit cette observation que, comme en anglais, il faut prendre comme guide l'orthographe, bien plutôt que la prononciation, et se rappeler que le *phonéticisme* s'oppose à ce que l'on puisse suivre les diverses transformations subies par les mots, et empêche de savoir par quels intermédiaires les mots actuels se rattachent à ceux dont ils ont insensiblement dérivé. « *Le phonéticisme est le meurtrier de l'histoire.* »

Les Birmans ont indubitablement une origine tartare ; comme l'exprime très-fortement feu le docteur Mason, « cette opinion est confirmée par le dessin de leur face, qui montre leur origine mongole, stéréotypée dans tous ses traits en caractères tellement nets qu'il n'y a pas d'erreur possible ». Si l'on voulait s'en rapporter aux anciennes annales birmanes, on pourrait admettre qu'à une époque indéterminée, antérieurement au VIe siècle avant l'ère chrétienne, un conquérant, venant de quelque part, du côté du pays d'Aoudh actuel, attaquait par l'ouest un peuple établi dans les plaines qui s'étendent entre le pied des montagnes et le Gange, et le refoulait dans l'est jusque dans la vallée de l'Iraouaddy, où il

s'arrêtait. Il y bâtit la ville de Tagoung, dont on voit encore les ruines sur la rive orientale du fleuve, environ 130 milles au-dessus de Mandalay. Bien que beaucoup de détails de cette invasion donnés dans l'histoire indigène, puissent être regardés comme des interpolations sans authenticité historique, cependant il paraît certain que les Birmans constituent une race apparentée aux Thibétains, et originairement descendue du Thibet. Les traits principaux de la physionomie des deux populations sont semblables, le langage des Thibétains présente beaucoup de mots qui se retrouvent en Birman, et, dans les deux idiomes, la disposition des mots dans la phrase est identique. Dans son *Histoire de la Race Birmane*, publiée dans le XXXIIIe volume de la Société Asiatique du Bengale, Sir Arthur Phayre s'exprime de la façon suivante : « La théorie de Prichard (Histoire Naturelle de l'Homme) est probable, d'accord avec les faits, d'accord avec les conditions physiques de la région qui s'étend au nord des pays habités aujourd'hui par les races Indo-Chinoises. Voici ce que dit cet auteur : « La vaste région de l'Asie « qui forme le coin sud-oriental de ce continent, bor- « dée par la mer depuis le delta commun du Gange et « du Brahmapoutre, jusqu'à l'embouchure du Hoang-hô « ou Fleuve-Jaune, et même plus loin du côté du nord, « jusqu'aux bouches de l'Amour, est habitée par des « races qui, par leurs caractères physiques et moraux, « ainsi que par l'ensemble de leurs langages, présentent « entr'elles les plus fortes analogies. Il en résulte que « l'on est conduit à les regarder comme ayant une ori- « gine commune. De même que les fleuves qui descen- « dent des hauteurs de l'Asie centrale, et qui déversent

« leurs eaux divergentes de tous les côtés dans le sein de « mers éloignées, après avoir traversé d'immenses pays « d'une altitude décroissante, ces nations paraissent avoir « quitté, à des époques différentes, les bords du grand « plateau, de différents côtés, en essaims de tribus qui « sont restées reconnaissables, et se rapprochent par leurs « traits et par leurs langues..... »

Le Birman, en général, est un homme bien bâti, au buste fort et bien modelé, aux jambes bien conformées quoique un peu courtes. Hommes et femmes possèdent une longue chevelure noire, dont ils se montrent très-fiers. Ils les rassemblent en un chignon que les hommes portent sur le sommet de la tête, et les femmes sur la nuque : ces dernières ne dédaignent pas d'augmenter par des suppléments pris aux autres ce que la nature leur a donné. — Les hommes ont une habitude singulière, qui fut autrefois universelle, mais qui tend aujourd'hui à disparaître, et qui consiste à se faire tatouer profondément en noir depuis la ceinture jusqu'aux genoux, de façon qu'ils ont l'air de porter des culottes. Ces tatouages représentent des figures de toutes sortes, des quadrupèdes, des oiseaux fantastiques, des monstres, etc..; mais le dessin en est si serré et si embrouillé de traits et d'ornements qu'il est impossible de les bien distinguer. L'origine de cette coutume est très-obscure. Elle n'est pas pratiquée par ceux des autres Indo-chinois qui n'ont pas été en contact avec les Birmans, et elle paraît d'introduction assez récente. Cette mode n'a pas toujours été la même, et à diverses époques le caprice des gouvernants lui a fait subir diverses modifications. On voit souvent des tatouages en rouge sur la poitrine, le dos et les bras. Ce sont là des pratiques dictées en partie par

la superstition, en partie par la coquetterie et le besoin de se distinguer.

Le Père San Germano, qui vint en Birmanie comme missionnaire, en 1782, a rassemblé pendant son séjour dans ce pays beaucoup d'informations. Les manuscrits qu'il a composés lors de son retour en Italie, à Arpinum, où il fut président ou supérieur de son ordre des Barnabites, ont été traduits par le docteur Tandy, membre du sous-comité romain de l'*Oriental translation fund of Great Britain and Ireland*, et publiés en 1833, avec une courte préface signée N. Wisemann, nom depuis très-connu comme étant celui de l'archevêque de Westminster. Le révérend Père n'a pas conservé une bien haute idée du caractère birman : « Les Birmans, dit-il, se distinguent par l'humilité et la timidité qui caractérise les esclaves.... Mais, s'ils se montrent lâches et abjects devant l'empereur et les mandarins, ils sont en même temps remplis d'arrogance envers ceux qu'ils considèrent comme leurs inférieurs par le rang et la richesse. Il n'y a pas d'oppression, d'injustice, de marques de tyrannie dont ils n'accablent les autres, lorsqu'ils sont assurés de la protection de l'autorité. Ils ne sont pas moins vils et rampants dans l'adversité, qu'insolents et présomptueux quand la fortune leur est favorable.... Il est fréquent de voir un Birman élevé en un moment, par le seul caprice du monarque, du dernier degré de la pauvreté et du rang le plus infime à la dignité de ministre ou de général, et rien n'est plus amusant que d'observer, en pareil cas, avec quelle rapidité peuvent se tranformer le maintien et la physionomie d'un homme. Un instant auparavant, il était modeste, courtois et serviable, et le voilà qui affecte un ton de gravité et de

supériorité, qui prend l'air sévère et imposant auquel chacun peut reconnaître un parvenu de fraîche date.

« Un des autres traits caractéristiques du Birman est son incorrigible paresse. En dépit de la richesse et de l'étendue du pays, qui semble offrir la fortune à qui veut la prendre, ils sont si indolents qu'ils se contentent de cultiver juste ce qui est nécessaire à leur subsistance et au paiement des impôts. Au lieu d'employer leur temps à améliorer leurs biens, ils préfèrent encore se livrer au *far-niente*, fumer, chiquer le bétel, ou bien encore entrer au service de quelque puissant mandarin. Cette répulsion pour tout travail développe le penchant à la ruse et au vol d'une façon extraordinaire. La sévérité de la loi n'arrive pas à diminuer leur rapacité, et le royaume est entièrement infesté de brigands.

« Une des maximes les plus répandues chez les Birmans est qu'il ne faut pas mentir. Mais il n'y a pas de précepte qui soit plus violé que celui-là : on dirait qu'il est impossible à ce peuple de dire la vérité, et même, si quelqu'un se hasardait à être sincère, il passerait pour un fou, bon homme, il est vrai, mais incapable de diriger ses affaires. La dissimulation fait partie des instincts birmans, et l'indigène y est passé maître. Si un Birman a conçu contre quelqu'un une haine implacable, il s'efforcera de capter sa confiance par tous les moyens possibles, jusqu'à ce qu'il ait satisfait son désir de vengeance, sans que jamais le moindre indice puisse jusque-là laisser soupçonner son ressentiment. Au contraire, si un Birman a pris une personne en affection, et que celle-ci partage le même penchant, ils feindront tous deux la plus complète aversion réciproque..... » Le bon Père accumule ainsi tous les traits

propres à noircir son tableau : « Mais, ajoute-t-il, toute règle peut avoir ses exceptions, et il ne faudrait pas penser que les Birmans soient dépourvus de toute espèce de bonnes qualités, et qu'il soit impossible de rencontrer parmi eux quelques individus dignes d'estime. On en trouve même dont l'affabilité, la courtoisie, la bienveillance, les sentiments de reconnaissance et les vertus présentent le contraste le plus marqué avec les vices de leurs compatriotes. On peut citer, par exemple, de malheureux naufragés qui ont été recueillis dans les villages de la côte, et ont trouvé chez les habitants l'hospitalité la plus généreuse, telle qu'on ne la rencontrerait pas toujours dans bien des pays chrétiens ». Le Père San Germano distribue encore quelques bons points à nos indigènes : « Lorsqu'ils font à leurs Talapoins (Hpongyes) leur aumône journalière, il y a toujours quelque offrande ayant un caractère d'utilité publique..... Ils aiment à se signaler par leur générosité, et on en voit qui se dépouillent eux-mêmes de tout confort pour le plaisir de se dire les bienfaiteurs de l'humanité : il est vrai que cette conduite puise ses motifs dans la vanité ou l'ambition ; elle est aussi plus ou moins dictée par l'obéissance aux préceptes religieux ».

Tout autres sont les appréciations de ceux qui ont observé les Birmans ailleurs que dans les grandes villes ou au voisinage des centres de population : « Bien différents de la masse des Asiatiques, les Birmans ne sont pas une race de flatteurs serviles. Ce sont des gens d'un caractère très-gai et singulièrement sensibles au ridicule. Remplis d'énergie et d'élasticité morale, les désastres personnels ou domestiques ne les abattent pas longtemps. S'ils n'ont pas le sentiment patriotique très-développé, ils sont en

revanche très-attachés à leurs maisons et à leur famille. Exempts de préjugés de caste ou de croyance, ils sympathisent rapidement avec les étrangers, et reconnaissent franchement la supériorité des Européens. Bien que très-ignorants et n'ayant guère besoin d'exercer leur intelligence, ils ne manquent pas cependant d'une certaine curiosité d'esprit et aimeraient à s'instruire. La vue du sang que les mandarins font répandre les laisse indifférents, mais ils ne sont pourtant pas individuellement cruels ; sobres, et supportant bien les privations, ils sont cependant nonchalants, n'ont aucune persévérance et manquent de suite dans leurs entreprises. La discipline, le travail régulier leur sont insupportables, mais il faut, par contre, leur reconnaître un esprit entreprenant et aventureux. Grands « tripoteurs » de petites opérations commerciales, on pourrait les appeler, surtout les femmes, une nation de colporteurs et de porte-balles. Ils ne sont ni perfides, ni menteurs, mais ils se font remarquer par leur crédulité et par leur penchant aux exagérations les plus monstrueuses. Lorsqu'ils sont au pouvoir, ils deviennent arrogants et fanfarons, ne connaissant plus de règle, se montrent corrompus, tyranniques et arbitraires. Ils ne se distinguent pas par leur bravoure, et leurs chefs sont d'une couardise proverbiale ; à la guerre, ils mettent le courage bien au-dessous de la ruse. Sachant fort mal se servir de leurs armes, et n'ayant aucun souci de les tenir en bon état, ce sont des tireurs peu redoutables. Bien que vivant dans un pays sauvage et couvert de forêts, ils n'ont aucun goût pour les jeux et exercices militaires..... (1). »

(1) *Rapport sur la frontière nord du Pégou*, par le major Grant

« Les Birmans ont des accès d'énergie qui tranchent avec leur paresse habituelle ; ils sont passionnés pour les fêtes et les spectacles ; tout en ayant un médiocre respect de la vie humaine, ils manifestent une grande sensibilité quand il s'agit de l'existence des animaux même les plus inférieurs. Ils font preuve de beaucoup d'arrogance et de dédain lorsqu'ils occupent de hautes situations. Ce n'est pas un des côtés les moins frappants de leur caractère que de constater chez eux une véritable franchise, et, parmi ceux que n'a pas atteint la corruption des villes, le trait qui les éloigne le plus des orientaux est d'être incapables de dire un mensonge, même le plus spécieux. Le paupérisme est absolument inconnu parmi eux, mais les riches ne sont jamais très-riches. Lorsqu'un Birman a réussi, par quelque coup de chance, ou par un esprit d'économie fort peu répandu, à amasser quelques milliers de roupies, on peut être sûr qu'il en dépensera la plus grande partie à l'érection de quelque pagode ou *Chyoung*, ou à se donner le mérite de quelque œuvre religieuse analogue (1). »

La langue birmane est monosyllabique. Les quelques polysyllabes qu'on y rencontre viennent du pâli, qui lui a fourni la plupart de ses termes religieux ou artistiques. Il faut remarquer toutefois que nombre de ces mots ont subi des altérations considérables, par suite de la tendance des Birmans à les contracter en monosyllabes. On trouve aussi en birman des mots composés, formés d'un mot pâli

Allan (1855), *apud* Yule. Il faut attribuer ce peu de goût des Birmans pour les choses militaires aux préceptes de leur religion, qui ordonnent de respecter la vie de tous les êtres.

(1) *Statistical and Historical Account of the District of Thayetmyo*, by Coll. Horace Brown. Rangoon, 1874, p. 47-48.

additionné de son synonyme birman. La construction des phrases présente ceci de particulier que, comme en Thibétain, les mots y sont placés à l'inverse des nôtres. Les dialectes Kareng, Talaing et Shan présentent une construction analogue à la nôtre. Les noms, les adjectifs, les temps sont toujours formés par l'adjonction d'affixes ou de suffixes à une racine verbale. Souvent on transforme les verbes neutres en verbes actifs en aspirant la consonne initiale; ex: *Kya-thee*, tomber ; *Khya-thee*, faire tomber.

A l'exception d'un ou deux, les caractères de l'écriture birmane se composent de cercles, de segments de cercles et de crochets. L'alphabet est d'origine pâlie, et fut sans doute importé en même temps que le bouddhisme. Seulement, il dut s'accommoder au monosyllabisme, et de grands changements se sont produits dans la valeur phonétique de certaines de ses lettres.

Les Birmans écrivent de gauche à droite et ne séparent pas les mots. L'alphabet comprend dix voyelles et trente-deux consonnes.

Les voyelles sont :

a	*u*	
â	*û*	*o*
i	*e*	*ô*
î	*ê*	*âu*

Les deuxième, quatrième, sixième, huitième et dixième voyelles ont le même son que la voyelle qui les précède, mais plus allongé. *e* bref a le son de l'*é* français dans *prévot ;* *ê* est un peu plus ouvert, comme dans le mot français *tête*.

Les consonnes sont :

Gutturales.	*kă;*	*khă;*	*gă;*	*ghă;*	*ngă.*
Palatales...	*tsă;*	*tshă;*	*ză;*	*zhă;*	*gnă.*
Cérébrales.	*tă;*	*htă;*	*dă;*	*dhă;*	*nă.*
Dentales...	*tă;*	*htă;*	*dă;*	*dhă;*	*nă.*
Labiales...	*pă;*	*hpă;*	*bă;*	*bhă,*	*mă.*
	ya;	*ra;*	*lă;*	*wă;*	*thă.*
	hă;	*n* (final).			

ră, en Birmanie, se prononce presque toujours comme *yă*. Dans l'Arakan et du côté de Mandalay, on lui donne dans quelques cas une prononciation spéciale.

Les gutturales se prononcent par une émission égale et douce. Les palatales ne sont autres que les gutturales aspirées. Les cérébrales se prononcent à peu près comme les gutturales, mais avec plus de force. Les dentales sont des cérébrales aspirées. Enfin, les labiales sont nasalisées. La prononciation des cérébrales et des dentales est identique. Les premières, ainsi que *lă*, ne se trouvent que dans les mots tirés du pâli ; *thă* est, à proprement parler, une sifflante.

Chaque voyelle, lorsqu'elle s'associe à une consonne pour former une syllabe, se transforme en un signe (abrégé) qui a la même valeur. Quatre consonnes, qui peuvent s'unir à d'autres consonnes pour former des syllabes (*ya*, *ra*, *ma*, *wa*), sont dans le même cas.

Le son de plusieurs consonnes, *euphoniæ causa*, varie suivant la consonne qui précède, mais le caractère reste le même. Cette particularité s'oppose forcément à ce qu'il soit possible de rendre le phonétisme, et tous les efforts tentés pour établir une méthode scientifique permettant de noter en caractères latins la prononciation birmane ont démontré que *quot homines, tot sententiæ*. *Niong*, *nyaung*,

nyoung et *ngyoung* sont tous employés pour représenter le même mot, et, d'après le docteur Mason, deux et trois échantillons du même bois, envoyés à l'Exposition de 1851, comme appartenant à des espèces différentes, n'étaient qu'une seule espèce, portant des noms différents et diversement catalogués. Par exemple : *Ban-hoay, han-bhway, Ban-bwai* et *Bàn-bwae* ; — *Toung-bien*, *Toung-bhian* et *Toung-byeng* ; — *Pyeng-kha-do* et *Pyeng-Ka-deau*, &...

Lorsqu'une racine ou syllabe commençant par une consonne forte est ajoutée comme syllabe additionnelle à un mot finissant par une consonne douce, la consonne initiale se change en la douce correspondante. Ex :

keng-kô devient dans la prononciation			*keng-gô.*
kyi-kan	—	—	*kyi-gan.*
tsa-pa	—	—	*tsa-ba.*
tha-pyou	—	—	*tha-byou.*

Mais si la première syllabe finit par une forte, la consonne initiale de la seconde syllabe ne change pas. Ex : *lek-pan*, *tsit-tsa-lie*. Lorsqu'un mot est formé à l'aide d'un verbe et d'un nom, la règle n'est pas appliquée. Quand le mot est composé de trois syllabes, dont la première finit et la deuxième et la troisième commencent par des fortes, la seule consonne initiale de la deuxième syllabe se change en la douce correspondante. Ainsi, *pa-tswon-tsiet*, se prononce *pa-zwon-tsiet*.

Une nasale finale, devant une douce, se change en la douce correspondante, *man-gyec* devient *mag-gye* ; *pan-doung* devient *pad-doung*.

Devant une douce, la finale nasale se change en la

nasale de la classe à laquelle la douce appartient. Ex. : *theng-bô,* devient *them-bô.*

La voyelle *ă* est inhérente pour chaque consonne, et se prononce toujours, à moins que le « *that* » ou marque d'extinction ne lui soit adjoint. L'inhérente *ă* non seulement est annihilée dans la consonne finale, mais comme aucune consonne ne peut se prononcer sans l'aide d'une voyelle, la consonne elle-même disparaît. Il semble que l'on essaye de la prononcer sans y parvenir : la terminaison de la syllabe est très-brusque et très-courte. Dans quelques cas le « *that* » change en outre l'inhérence *ă* de la première lettre en une voyelle différente. C'est ainsi que de *kă-kă*, il fait *kek* et non *kak* ; de *ka-nga* — *keng* et non *kang ;* de *ta-tsa* — *tit* et non *tat.* Dans le cas d'un *tsă*, le « *that* » détruit l'*s* aussi complètement que l'*ă.* Le *t* étant annihilé (*tué*), l'*s* ne peut être prononcée, son articulation dépendant entièrement de celle du *t.* Ceci montre évidemment la présence du son *t* dans la lettre *tsa* et son aspirée, et indique que ces caractères doivent-être rendus par *ts*, et non simplement par une *s.* Ex : *Tsit toung*, et non *Sit-toung.* Dans le cas d'un *gna*, le son de la lettre est entièrement changé, tantôt en *î*, tantôt en *ê.* Ex. : de *tha-gna*, on fait *thî.*

Arakanais. — Les habitants de l'Arakan forment sans aucun doute une branche de la race birmane, dont ils se sont détachés à une époque très-reculée : « Ils sont séparés de leur berceau par des montagnes qui interceptent toute communication, sauf vers l'extrémité méridionale de leur chaîne. Ceux qui sont limitrophes du Bengale, au Nord, usent de dialectes particuliers, et se distinguent

par des mœurs spéciales. Ils se trouvent en effet en contact avec un peuple de race, de religion et de langage tout différents. Aussi, dans cette région, les traits mongoliques originels se sont bien modifiés. Le nez est plus proéminent, les yeux moins obliques que dans l'Arakan méridional et que dans la Birmanie proprement dite (1). » Les Hindous les appellent *Mugs*; mais eux-mêmes ne fon jamais usage de ce mot pour se désigner. Tous les écrivains, qui n'ont connu cette nation que par l'intermédiaire d'autres peuples (c'est-à-dire avant la conquête du pays par l'Angleterre, en 1825), ont aussi employé le même terme, dont on se sert encore aujourd'hui dans les documents officiels de l'Inde. Les Birmans du Pégou les appellent *Ra-khaing-tha*, habitants du Ra-kaing. C'est ce dernier mot qui, dans la bouche des Anglais, est devenu *Arakan*. Sir Arthur Phayre en donne l'étymologie dans le mémoire que nous avons cité ci-dessus : « Le mot *Ra-khaing* semble être une corruption de *Rey-khaik*, dérivé du pâli *yek-kha*, employé vulgairement pour désigner un monstre, un être moitié homme, moitié bête, qui se nourrit de chair humaine, comme le minotaure des anciens. Les missionnaires bouddhistes, arrivant de l'Inde, appelèrent le pays *yek-kha-pura*, soit parce qu'ils recueillirent la tradition d'une race qui aurait exercé ses ravages à une époque lointaine, soit parce qu'ils trouvèrent dans les *Myam-ma* un peuple adorateur des esprits et des démons ».

(1) *On the History of Arakan*, par le capitaine (aujourd'hui lieutenant-général) Sir Arthur Phayre (*Journ. of the Asiatic Society of Bengal*, vol. XIV, p. 24.)

Bien que profondément influencés par leurs voisins de Chittagong, au nord, ils s'en distinguent pourtant nettement, et beaucoup plus que des Birmans ; le Naaf sert de démarcation entre le type touranien et le type caucasien. Dans l'extrême sud de l'Arakan, on peut presque dire que les habitants sont des Birmans; mais, vers le nord, le caractère, le langage et le costume se modifient beaucoup. Ils sont plus grossiers, plus violents, plus infatués de leur origine (1).....

Quant aux variations du langage, elles ne sont que des différences de dialectes, quelques mots sont différents, mais la construction grammaticale des phrases est la même. Il est à peu près impossible de faire saisir, en anglais, à un anglais en caractères latins les sons d'une langue qui lui est étrangère ; mais cette impossibilité devient radicale quand il s'agit de vouloir lui montrer la différence de deux dialectes qu'il n'a jamais entendu parler. L'orthographe réelle dans les deux dialectes est la même :

	Arakanais.	Birman.
Jour,	*rak*,	*yek*.
Boîte à bétel,	*kwan-aik*,	*kwon-aik*.
Eau,	*ri*,	*ye*.
Cheval,	*mroung*,	*myeng*.
Épine dorsale,	*roma*,	*yoma*.
Il est reparti,	*pran-thwa-bree*,	*pyan-thwa-byee*.

Tavoy. — Les indigènes de Tavoy prétendent descendre d'une Colonie venue de l'Arakan, ce qui n'a rien d'impos-

(1) *Census Report*, 1872 (*Appendix* I, p. 3).

sible, vu certaines particularités de leurs mœurs et le dialecte spécial dont ils usent, qui contient certains provincialismes arakanais.

Khyoung-tha. — Les Khyoung-thâ habitent l'Arakan, en partie le district d'Akyab, et en partie dans les Hautes-Terres. D'une manière générale, ils appartiennent certainement au tronc birman ; mais trois des sept classes qu'on y établit, c'est-à-dire les *Da-la*, les *Moon-htouk* et les *Rook*, descendent, dit-on, de Talaings qui parurent dans l'Arakan avec une princesse Pégouane, laquelle épousa en 1568 de notre ère un roi de l'Arakan ; cette tradition est jusqu'à un certain point justifiée par les noms eux-mêmes, car on appelait *Da-la* une ville Talaing, ainsi que le district environnant, située sur la rive droite du Hlaing, en face de Rangoon, et les Talaings se donnent à eux-mêmes le nom de *Moons*. Ils sont d'humeur paisible, et, par le caractère, se rapprochent beaucoup plus des Birmans que de l'orgueilleuse, indolente et oppressive race de l'Arakan (1). » Ils pratiquent le tatouage, mais moins généralement qu'en Birmanie, et ne portent que quelques dessins sur le dos et sur les épaules. Ils ignorent absolument l'art de reproduire la *paire de culottes* dont nous avons déjà parlé. Bien qu'ils professent le bouddhisme, le culte des esprits tient une très-large place dans leur existence. Ils portent les cheveux noués en chignon ; mais celui-ci est rejeté plus en arrière que chez les Birmans et les Talaings modernes. D'après le capitaine Lewin, ceux

(1) Rapport sur l'administration des *Hill-Tracts* du nord de l'Arakan (1870-71).

de Chittagong placent leur chignon tout à fait en arrière, à la façon des femmes. Il est curieux de voir, ainsi que le rapporte M. Saint John dans le rapport cité ci-dessus, « que les tableaux en terre cuite de la pagode de Thatone reproduisent la forme de la coiffure des Talaings, qui portent leur chevelure en un large nœud rassemblé sur la nuque. » — Leur mode d'écriture était primitivement le même que celui de la Birmanie et de l'Arakan; mais aujourd'hui, en récitant l'alphabet, ils donnent à quelques lettres une valeur différente, et les caractères qu'ils emploient pour leurs livres (composés d'un papier rude, reproduisant la forme des manuscrits sur feuilles de palmier), s'écartent beaucoup des types birmans; leur conversation est aussi remplie de provincialismes particuliers. M. Saint John attribue ces différences à l'ignorance des anciens écrivains bengalis, qui copiaient imparfaitement des caractères qu'ils ne connaissaient pas.

Sir Arthur Phayre place l'origine de ce peuple dans l'Arakan; mais il ne mentionne pas les circonstances qui ont dû amener leur émigration, d'autant plus remarquable que les Khyoung-tha restent aujourd'hui bien distincts de leurs congénères, et que la plupart préfèrent l'habitation dans la montagne, avec ses difficultés, au séjour dans la plaine.

On ne peut douter que la branche birmane n'ait reçu de l'Inde son alphabet avec sa religion, et il paraît très-probable que les Khyoung-tha sont les descendants de ceux des Arakanais qui s'étaient fixés dans les montagnes, et qui, par conséquent, moins accessibles au bouddhisme et à sa civilisation, conservèrent leur culte primitif, l'adoration des esprits, qui les distingue de leurs congénères de

l'Arakan, avec lesquels ils ont cependant un trait commun, l'écriture. Ils durent aussi se mélanger avec leurs voisins de l'ouest, réfractaires au principe bouddhiste qui admet que tout homme qui n'a pas embrassé la vie monastique reste imparfait. Plus tard, il se fit aussi chez eux des mélanges avec les Talaings. Leur nom signifie « fils du Fleuve ».

Khami et Mro. — Les Khami et les Mro, qui se rencontrent seulement dans les régions élevées de l'Arakan, sont regardés par Sir Arthur Phayre, le capitaine Latter, et M. Saint John, comme se rattachant à la race birmane. Ces deux tribus ne présentent entre elles que de faibles différences de mœurs et de langage. *Khami* est le mot de cette langue qui signifie *homme*. Sir Arthur Phayre écrit à leur sujet : « Cette tribu de montagnards appartient à la même grande famille que les Myam-ma ; leur langage et leur physionomie les en rapprochent. Leurs cheveux sont noirs et rudes; ils ont les pommettes saillantes, les yeux obliques, la barbe rare. On pourrait les regarder comme des *Ra-khoing-tha* (Arakanais) placés dans des conditions d'existence plus dures ». Quant aux Mro, il ajoute : « L'histoire des rois de l'Arakan rapporte que cette tribu était déjà installée dans le pays lorsque la race Myam-ma y fit son apparition. On y voit aussi qu'un homme de cette race devint roi de l'Arakan vers le XIVe siècle de l'ère chrétienne. Une tradition, qu'on trouve dans le même livre, fait remonter à une souche unique les deux races Mru (*Mro*) et Myam-ma ». Quatre ou cinq générations après, les Khami, qui habitaient les montagnes du nord-est, furent repoussés dans le sud-ouest par des voisins plus

belliqueux, les Shandoo, qui refoulèrent peu à peu les Mro et les Kyoung-tha jusque dans la vallée du Kooladan.

Talaing. — Dans son histoire du Pégou, qui a paru dans le *Journal de la Société asiatique du Bengale*, année 1873, Sir Arthur Phayre a donné le résultat de ses recherches sur l'origine des Talaings et sur les raisons de leur présence dans cette contrée. Je cite *in extenso* les conclusions de ce travail qui doit être considéré comme le plus parfait qui existe sur ce sujet : « Les traditions et le petit nombre de données historiques que nous possédons nous conduisent à considérer la côte orientale de l'Inde, et en particulier la région du cours inférieur de la Krichna et du Godavery, ainsi que les districts environnants, en d'autres termes l'ancien Kalinga et l'ancien Talingâna, comme le pays, qui, à une époque très-reculée, colonisa le Pégou. Les habitants du Pégou sont connus des Birmans, des Hindous et des Européens sous le nom de Talaings, qui vient de Talingâna, et le nom qui, au début, ne s'appliquait qu'aux nouveaux-venus, a fini par désigner dans la suite la population du pays tout entier..... La fondation d'une colonie ou ville de commerce, sur la côte du Râmanya (1), par des habitants de Talingâna, explique le mot Talaing. Mais les Pégouans se donnent à eux-mêmes un autre nom. Il reste à savoir à quelle race il faut les rattacher. Appartiennent-ils, comme tous les peuples qui les environnent, Birmans, Siamois, Karengs, à la grande

(1) Jadis, ce nom désignait toute la contrée qui s'étend entre les montagnes de l'Arakan et l'embouchure de la Salouen. Ce fait montre l'influence indienne.

famille indo-chinoise d'Huxley ? Ont-ils une origine différente ?

« Les Pégouans se désignent eux-mêmes sous le nom de *Mun, Mwun* ou *Mon*. La langue qui leur était propre a presque complètement disparu. Il n'y a peut-être pas cent familles dans le Pégou proprement dit qui parlent l'ancien idiome (1). Pourtant, dans la province de Martaban, y compris une partie de Maula-myaing (2), on trouve encore des milliers d'indigènes qui ne connaissent que la langue mun (3).

« Ce sont, pour la plupart, les descendants d'émigrants qui abandonnèrent le Pégou en 1826, lorsque les forces britanniques vinrent occuper le Tenassérim. Depuis la conquête du pays par Alompra (Aloung-bhoora), 1757-58, le birman avait presque évincé la langue mun. Après la guerre avec l'Angleterre, on proscrivit rigoureusement l'idiome du peuple qui avait favorablement accueilli l'envahisseur. On en défendit l'enseignement, soit dans les monastères, soit ailleurs. De tout cela est résulté, en un peu plus d'un siècle seulement, la disparition d'une langue que parlait un million d'hommes (4).

(1) Mes fonctions de *Deputy commissioner* de Rangoon m'ont permis de juger cette estimation un peu faible.

(2) Plus correctement, dans certaines parties du district d'Amhert.

(3) *Deputy commissioner* d'Amherst, j'ai pu constater comparativement peu d'indigènes qui ne parlent que le talaing, et qui ne connaissent pas la langue birmane. Cependant, on trouve dans cette région ce qui n'existe nulle part ailleurs en Birmanie, des monastères où le talaing est enseigné à l'exclusion du birman.

(4) Vers la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe, quelques milliers de Muns, fuyant la cruelle domination birmane, vinrent se réfugier à Siam. En avril 1837, le docteur Richardson

« Physiquement, il est à peu près impossible de distinguer un Mun d'un Birman (1). Cependant, les Muns sont plus petits, et bien que ce soient des habitants du sud, à condition sociale égale, ils ont le teint plus clair que les Birmans. Les Muns appartenant aux classes supérieures et les citadins, qui sont relativement peu exposés au soleil, ont le teint certainement plus clair que les Birmans du nord. Cette particularité pourrait être attribuée peut-être en partie à des mélanges avec les Shans venant du Zemmai (Xieng-Mai) et des régions avoisinantes, mais il y a aussi à invoquer des raisons climatériques. Pendant six mois de l'année, le ciel est plus ou moins obscurci par les nuages, et l'usage des parapluies, employés pour se défendre aussi bien du soleil que de la pluie, est beaucoup plus répandu chez les Talaings que chez les Birmans. Les colorations que l'on observe parmi beaucoup de tribus de l'Indo-chine n'en offrent pas moins un problème qu'il n'est pas toujours facile de résoudre. Chez certaines tribus de Karens, dans la montagne, les jeunes gens, en particulier, n'ont pas le teint plus foncé que celui des habitants de l'Europe méridionale, tandis que ceux qui sont cantonnés dans le delta de l'Iraouaddy se rapprochent énornément des Muns qui les entourent sous le rapport de la coloration de la

apprit que des descendants de colons muns de Tha-htun étaient établis sur la frontière septentrionale du pays de Hareng-nu (Note de Sir A. Phayre). — Je crois que le docteur Richardson a été mal informé. Ce point est discuté plus loin, voir Toung-thoo (Note du compilateur).

(1) Les vrais Talaings ont la barbe, les moustaches et les favoris plus fournis.

peau (1). Si les caractères physiques que présentent les Muns nous induisent à classer ce peuple dans la famille indo-chinoise, l'étude du langage nous conduit à une conclusion opposée. Cette remarque a été faite, je crois, pour la première fois par le révérend docteur Mason, missionnaire dans le pays Karen. Ce savant, dans son ouvrage sur la Birmanie, met en relief la ressemblance frappante qui existe entre l'idiome des Muns du Pégou et celui des Horo ou Munda de Chutia Nagpur, appelés *Kol*. La première syllabe du mot Munda, employée moins pour désigner une tribu que pour dénommer le langage de plusieurs tribus des régions montagneuses du Bengale occidental, est la même que le mot qui sert à désigner les habitants du Pégou. Les rapports entre les deux peuples, démontrés par l'identité d'un grand nombre de mots de leurs deux langues, ont été étudiés par l'honorable M. Campbell, dans un article sur les races de l'Inde (*Journal of the Ethnological society*). Il paraît évident que les Muns ou Talaings du Pégou ont une origine commune avec les Kols et autres tribus dites autochtones de l'Inde, qui existaient peut-être dans cette contrée même avant l'arrivée des Dravidiens. Csoma de Köros, dans son dictionnaire Thibétain, définit le mot *Mon* comme étant le nom général des tribus qui

(1) Lors de mon séjour à Bha-maw, à 250 milles au-dessus de Mandalay, je fus vivement frappé du teint rouge des Birmans, auxquels je connaissais seulement une carnation jaune-sombre dans le sud, et bistre à Mandalay et aux environs. Dans les villages que je parcourus plus au nord, cette coloration était encore plus accentuée. — Comparer ce que j'ai écrit moi-même au sujet de la coloration de la peau des Indochinois. (*Mémoires de la Société d'anthropologie*, 1882, et Archives de médecine navale, 1881.) (Note du docteur J. Harmand.)

habitent les montagnes entre le Thibet et les plaines de l'Inde. Tout en affirmant qu'une nation ainsi nommée, qui occupait jadis l'Himalaya oriental, émigra vers le sud, nous n'avons aucune possibilité de décider si les Muns du Pégou suivirent le cours de l'Iraouaddy (Erawati), ou si, se séparant de leurs compagnons dans la région arrosée par le Gange et le Brahmapoutre inférieurs, ils traversèrent l'Arakan pour gagner leur résidence actuelle. Nous ne connaissons aucun indice de leur passage dans l'Arakan ou le pays de l'Iraouaddy supérieur. Il est bien possible qu'une étude plus complète des langues parlées par quelques-unes des tribus sauvages des montagnes, entre l'Arakan et le Manipur, nous permette un jour de suivre leur piste. Les Dravidiens du Talingana, qui vinrent par mer — ce qui ne fait pas de doute — coloniser la côte orientale du golfe du Bengale, probablement un millier d'années avant l'ère chrétienne, trouvèrent les Muns à l'état sauvage, et cinq siècles plus tard on les appelait encore *bhilu* « cannibales. » On retrouve encore des éléments Dravidiens qui ne se sont pas fondus dans cette masse sauvage. Leur nom lui-même se retrouve dans le mot Talaing, qui n'est employé pourtant que par les étrangers, et que les indigènes ne connaissent pas ».

La colonisation Dravidienne eut lieu certainement à une époque bien postérieure à l'arrivée des Muns. Sir Arthur Phayre (p. 32 *et seq.*) dit encore : « Les noms attribués aux anciens rois, dans les histoires de Tha-htun et de Pégou, sont indiens, mais sont-ils les vrais? Il est permis d'en douter. On nous dit que les pays d'où ces rois tiraient leur origine s'appelaient Karaunaka, Kalinga, Thubinga, et Bij-ja-na-ga-ran. Il est facile de reconnaître le Karnata,

le Kalinga, le Venga, et le Vizianagaram, du sud-est de la côte de l'Inde..... Le mot *Talingana* ne se rencontre jamais dans les annales du Pégou ; il est toujours remplacé par celui, plus ancien, de Kalinga. Les noms des rois les plus célèbres de Tha-htun et de Pégou se rencontrent tous dans des documents hindous, et ont été choisis probablement comme appartenant à des bouddhistes orthodoxes, ou comme étant ceux de personnages popularisés par les légendes. Ainsi le roi Tik-tha, Ti-tha ou Tissa, de Karanaka, dont les fils sont représentés comme les premiers occupants de Tha-htun, n'est autre sans doute que Tishya, frère d'Açoka. Ce nom se retrouve fréquemment parmi les anciens rois bouddhistes de Ceylan. Le fils aîné est désigné sous le nom de son père, auquel est joint l'affixe Kummâ ; Dza-ya est le nom du fils cadet, lequel paraît devoir être identifié avec Jaya Simha, l'ancêtre des Tchalukya du Talingâna, qui vivait dans le commencement du Ve siècle de notre ère, suivant Sir Walter Elliot, et environ cent ans plus tard, d'après M. Fergusson. Une branche de cette famille domina à l'Est, dans le Vengidêça, qui embrassait les districts compris entre le Godaveri et la Krichna, des Ghattes à la mer. La capitale de ce royaume était Râjamâhendri. L'histoire de Tha-htun nous apprend que les deux fils du roi Tik-tha se firent ermites, mais qu'ils adoptèrent deux fils dont l'un fonda la ville de Tah-htun, où il régna sous le nom de Thi-ha Râdzâ. Il est probable que ce nom vient de Râjâ Simha, le fils posthume de Jaya-Simha ci-dessus mentionné, qui, à la suite de troubles violents, succéda à son père. Son origine le rattachait aux Pallavas, ses ennemis, les anciens maîtres du pays situé au sud de la Narmadâ, et ce fut

chez eux qu'il choisit une épouse. Ces faits sont relatés sous une forme légendaire dans l'histoire de Tah-htun, qui fait naître Thi-ba Râdzâ d'un œuf de dragon et lui donne pour précepteur l'ermite Dzayâ. La dynastie des Tchalukya dura cinq siècles environ. Elle fournit des rois adorateurs de Vichnou, aussi causa-t-elle l'exil de beaucoup de bouddhistes ou semi-bouddhistes, établis le long de la côte de Talingâna. A ce propos, Sir Walter Elliot fait la remarque suivante, dont il a bien voulu me faire part : « Anciennement, les communications entre la côte orientale de l'Inde et celle qui lui fait face, y compris la péninsule de Malacca, étaient à n'en pas douter, beaucoup plus fréquentes qu'aujourd'hui. Elles acquirent surtout toute leur extension au moment de la plus grande prospérité du bouddhisme, vers le Ve et le VIe siècle de notre ère. La première grande persécution eut le double résultat de diminuer le nombre des sectateurs de cette religion et de les rejeter en masse sur la côte opposée. Les annales et les traditions sont remplies de récits sur cette époque troublée. Quand le prince Tchalukya, frère du roi de Kalyâna, fonda un nouveau royaume à Râjamâhendri, d'où résulta la dispersion des anciens maîtres du pays, il est infiniment probable que beaucoup de fugitifs émigrèrent au Pégou. Un manuscrit tamoul raconte l'histoire d'un clan bouddhiste qui quitta la côte sur une flottille de barques, le roi de Mandu à sa tête.

« Il semble que les Dravidiens arrivèrent il y a 2,000 ans, par mer, dans cette région ; ils y trouvèrent des peuplades qui se rattachaient au tronc Kolarien et étaient venues de l'Inde, sans qu'on puisse décider si elles étaient venues par l'Arakan, ou si elles étaient descendues le long

de l'Iraouaddy. L'Arakan occidental, à partir des monts Roma, la vallée inférieure de l'Iraouaddy, depuis Akouk-toung, tout le Kyaik-hto, ainsi que les plaines de Tha-htoon, sont sortis de la mer, sans qu'il soit nécessaire d'attribuer cette émersion aux dépôts alluvionnaires du fleuve. Le pied des montagnes de l'Arakan, du Pégou et du Martaban était autrefois battu par les flots, et formait de hauts promontoires, séparés par de grands bras de mer, qui permirent aux Kolariens de descendre du nord.

L'histoire et la tradition s'accordent pour nous démontrer l'existence d'une violente « poussée » du côté du nord.

Les Dravidiens, venus par mer, finissent par s'amalgamer aux tribus sauvages, mais la fusion dut s'accomplir avec une grande lenteur : quelques siècles, en effet, avant l'ère chrétienne, les Talaings — c'est-à-dire les derniers arrivés — passaient pour une nation très-civilisée, et ils étaient entourés de tribus sauvages, les Kolariens, qu'ils appelaient *Bilous* ou ogres, cannibales.

Dans les annales de l'Arakan, il est dit que les Talaings se fusionnèrent avec une race nommé *Tho-doun*, et il n'est pas difficile de reconnaître dans cette expression le mot *Tha-htoun*.

Comment se produisit ce mélange ? — Par fusion réciproque, ou par absorption? Et si cette dernière hypothèse est la vraie, les Talaings ont-ils absorbé les Mouns, ou les Mouns les Talaings ? Le nom de Talaing, imposé à la race mixte par les peuples voisins, n'existe pas dans la langue de ceux auxquels il est appliqué.....

Le talaing possède les intonations caractéristiques de la

amille linguistique chinoise, mais moins accentuées. La plupart des racines sont monosyllabiques, « mais, de même qu'en karen et en birman, beaucoup de mots sont formés d'après le système polysyllabique : une consonne, — le plus souvent une forte — avec sa voyelle inhérente, constituent une syllabe sans aucune signification par elle-même, laquelle, préfixée à une racine monosyllabique, sert à composer un nouveau mot ».

De même que le birman et le shan, le talaing s'écrit de gauche à droite, sans séparation entre les mots, et l'alphabet est composé presque exclusivement de cercles et de segments de cercles. Presque tous les caractères sont les mêmes qu'en Birman, et beaucoup ont la même valeur. Il y a dix voyelles, qui, en composition, s'écrivent d'une manière très-abrégée. Les sept premières ont le même son qu'en birman, seulement *ê* se lit *ô*, comme dans l'anglais *oar*, *au* se lit toujours *âu* (aoû) lorsqu'elle est suivie d'une consonne. Les diphthongues et les triphthongues sont :

ai, *wê*, *uê*, *êu*, *oê*, etc.

Il y a deux consonnes de plus qu'en birman : *ba*, et *be-er* ; toutes deux ont le son de *b*. Quand la consonne *ng* est initiale, elle a la valeur de *gn*, mais avec un *g* bien prononcé. Il n'y a pas d'autre lettre ayant le son du *g*.

Les consonnes, suivant l'action qu'elles exercent sur les voyelles, sont divisées en deux classes. La première comprend les consonnes :

k, *kh*, *g*, *gh*, *t*, *tha*, *da*, *dha*, *t*, *th*, *p*, *ph*, *y*, *h*, *r*, *ba*,

avec lesquelles les voyelles adjointes conservent leur son,

tandis qu'avec celles de la seconde classe leur son se modifie.

Les modifications causées par l'addition d'une consonne finale *tuée* sont à peu près les mêmes que dans le shan.

Talaing.	Shan.	Birman.
pak,	*pak*,	*pek*.
pang,	*kang*,	*keng*.
pam (as in *palm*),	non usité,	non usité.
pip,	*pîp*,	*piep*.
ket (*kate*),	non usité,	non usité.
kap (*cap* or *cape*) (1).	*keup*,	*kop* (as in *cope*).

De même qu'en shan et en birman, on fait usage de particules numérales auxiliaires : *kal* s'applique à l'homme; ainsi *timikipikal*, trois hommes; *ka-ló* se dit des choses disposées en tas ; *kidhwâkalô*, un tas de terre, etc.

Cette langue est remarquable par son grand nombre de consonnes composées, dont beaucoup ne se trouvent ni dans celles de la Chine ni dans celles de l'Indo-Chine. En birman, il n'y a que quatre consonnes toujours composées avec d'autres ; en Talaing, il y en a neuf. Comme en birman, les consonnes composées se prononcent autant que possible comme une syllabe ; ce sont :

t'gnă, t'dă, t'nă, t'mă, kyă, kră, klă, kwă, k'bă, klă.

« Presque toutes les fortes et les muettes aspirées, ainsi que les liquides, sont composées avec les nasales *m* et *n*. On a de la sorte *km*, *khm*, *chm*, *chlm*, *tm*, *thm*, *dm*, *pm*, *phm*, *mn*, *kn*, *khn*, *gn*, *lm*, *gm*, etc..... Quelques-uns de

(1) Je laisse subsister l'anglais, pour éviter toute indécision. (J. H.)

ces composés paraissent être des contractions de polysyllabes.

« La grammaire de cette langue est extrêmement simple. Le sujet précède habituellement le verbe, le complément le suit, comme en anglais. Ainsi que dans toutes les autres langues de l'Indo-Chine (1), les distinctions grammaticales sont indiquées à l'aide de particules, préfixes ou suffixes ; mais elles sont bien moins nombreuses en talaing qu'en siamois, en birman ou en kareng. Les mots-particules sont ordinairement des prépositions, comme dans les langues de l'occident. Ex :

pa-do sa-ngî ou *sngî*	à la maison.
la-tû	sur...
smâu	sous...
ka-ta	devant...
leŏk-ka-reŏu	derrière...

Le talaing est une langue à part, isolée dans l'Inde transgangétique. En étudiant son vocabulaire, on voit que ses racines n'ont aucun rapport avec le siamois, le birman, le kareng, le toung-thu, le kyeng, le kami, le singpu, le naga, le manipuri, etc., ni avec aucun des idiomes parlés en Indo-Chine (2).

« De même, on ne peut trouver aucune affinité entre le

(1) On ne se rend pas bien compte du sens géographique ou ethnographique que le docteur Mason attache ici au mot *Indo-chine*. D'après ce qui suit, on pencherait pour la signification géographique.

(2) *Note du docteur Mason* : « Je dois dire cependant que je n'ai pu me procurer des spécimens de cambodgien nécessaires pour poursuivre cette comparaison, et que je ne peux, par conséquent, rien affirmer au sujet de cette langue. »

talaing et le chinois, le thibétain ou les autres langues de famille tartare sur lesquelles nous possédons des documents. Il ne se rattache pas non plus aux idiomes aryens du nord de l'Inde, pas plus qu'aux dialectes du sud : télinga, canara, tulu, tamoul, malayalam, et cingalais. J'ai étudié les vocabulaires de toutes ces langues, au point de vue de leur comparaison avec le talaing, et j'arrive à cette conviction qu'elles en diffèrent radicalement, malgré quelques ressemblances de mots qui ne sont que des coïncidences fortuites. Quelle est donc alors l'origine du talaing?

On trouve dans le centre de l'Hindoustan, quelques tribus de montagnards sauvages, appelés Kols, Oraons et Gonds, qui se divisent en sous-tribus variées, connues sous les noms de Santals, Bhumijas, Mundas, Rajmahalis, etc., et qui parlent des dialectes paraissant dériver tous d'une source unique. Le savant docteur Mason, parlant ensuite du mémoire du major Tickell, dit : « Jusqu'à présent, aucun travail aussi complet n'a été publié sur la langue de ces peuplades, et il résulte de son étude cette conclusion singulière que le talaing présente une étroite affinité avec le kol. Les six premiers nombres, les pronoms personnels, les mots qui servent à désigner un certain nombre de parties du corps humain, ainsi que beaucoup d'autres objets matériels, et quelques verbes, bien qu'assez différents à première vue, sont probablement dérivés des mêmes racines. » — La liste suivante donnera une idée de ces analogies :

	Talaing.	Kol.
Homme,	*mni*,	*male* (R.).
Tête,	*kdap*,	*kape*.

	Talaing.	Kole.
Œil,	*maup*,	*met* (S. K".-S.-Bh.).
Oreille,	*kto*,	*khetwê* (R.).
Main, bras,	*ô*,	*thi* (S. K.-S.-Bh.).
Pied,	*jaing*,	*subtijanga* (S.).
Mère,	{ *yo*, *mê*,	{ *aya* (R.). *mai* (Bh.).
Os,	*jût*,	*jang* (S. K.-S.-Bh.-M.).
Huile,	*kling*,	*ning* (G.).
Tigre,	*kla*,	*kula* (S.-Bh.-M.).
Porc,	*klik*,	*kis* (O.-R.), *sukvi* (S. K.-S.-Bh.-M.).
Poisson,	*ka*,	*haku* (S.-K.-S.-M.).
Terre,	*ti*,	*ote* (S. K.-S.-M.).
Montagne,	*do*,	*dongar* (G.), *toke* (R.).
Pierre,	*tmaum*,	*tongi* (G.).
Eau,	*dui*,	*dah* (S. K.-S.-B.-M.).
Pleurer,	*yaum*,	*raiman* (S. K.), *ragman* (S.), *eyamman* (Bh.).
Écouter,	*mîng*,	*mena* (R.).
Prendre,	*ket*,	*kinda* (R.).
Gras,	*kraun*,	*kiriena* (S. K.).
Maigre,	*srî*,	*serua* (O.).
Faim,	*klau*,	*kive* (R.).
Moi,	*ô*,	*aing* (S. K.).
Toi,	*mna*,	*um* (S. K.-Bh.-M.), *nin* (O.-R.), *umge* (S.), *imma* (G.).
Lui, elle,	*nga*,	*ini* (S. K.-Bh.-M.).
Cela,	*nâu*,	*no* (S.), *nea* (S. K.).
Un,	*mwa*,	*moy* (Bh.).
Deux,	*ba*,	*baria* (S. K.-S.-Bh.-M.).
Trois,	*pi*,	*pia* (S), *apia* (S. K.-Bh.-M.).
Quatre,	*paun*,	*ponia* (S.), *upunia* (S. K.-Bh.).
Cinq,	*msûn*,	*monaya* (Bh.), *moya* (S. K.), *mosia* (M.).
Six,	*trâu*,	*turia* (S. K.), *turui* (Bh.).

(Dans cette liste : S. K. signifie Singbhum Khol ; S. Santal ;

R, Rajmahali ; G., Gond ; Bh., Bhumij ; O., Oraon, et M., Munda) (1).

Au point de vue du costume, des mœurs, de la manière dont il cultive le sol, le Talaing diffère peu du Birman. Mais le Talaing présente dans les traits du visage, pourvu qu'il ne soit pas trop métissé, quelque chose d'indéfinissable qui permet à toute personne ayant résidé quelque temps dans le pays de la distinguer des Birmans.

Bien que les Talaings aient adopté le bouddhisme depuis des siècles, ils sont cependant extrêmement superstitieux. Le culte des Nats, et surtout les sacrifices propitiatoires aux esprits, sont la source de pratiques aussi nombreuses qu'étranges. Un événement malheureux, une maladie, et en général, tout ce qui occasionne quelque inquiétude, chagrin ou danger, est attribué à l'intervention des mauvais esprits. Ces croyances font vivre un nombre infini de sorciers, de magiciens, hommes et femmes, qui exploitent la crédulité et l'ignorance populaires. Le culte antique n'a donc pas été extirpé par le bouddhisme, mais, par une sorte de tacite compromis,

(1) Il me paraît tout à fait étrange que des analogies bien plus étroites, avec des populations beaucoup plus rapprochées, aient échappé au major Tickell, et surtout au docteur Mason. Dans cette courte liste de mots, on est frappé des similitudes avec les langues des sauvages de l'Indo-Chine et avec le cambodgien. Ce qui est bien plus étonnant, et mériterait une étude à part, ce sont les rapprochements que cette liste amène à établir entre les sauvages refoulés dans les montagnes de l'Indo-Chine et ceux qui ont été repoussés jusque dans le centre de l'Hindoustan. (Note du docteur Harmand.)

les deux religions vivent fraternellement côte-à-côte, sur le pied d'une mutuelle et entière tolérance (1).

Karengs. — Les Karengs n'ont pas de nom distinctif pour se désigner eux-mêmes. Le terme birman *Kareng* n'est connu que de ceux qui vivent en Birmanie. Les noms qui s'en rapprochent le plus sont ceux de Ka-ja, appliqué à eux-mêmes par les *Kareng-nee* ou *Kareñgs-rouges*, et de Ka-yay, usité assez souvent par le clan Bghai.

Bien que les Birmans se servent du mot *kareng* dans un sens général, ils savent parfaitement qu'il existe de grandes différences entre les diverses tribus qui portent ce nom ; c'est ainsi qu'ils les subdivisent en Kareng Myit-tho (moutons de rivière) et Kareng-Birmans ; K. Myit-Kyeng (Kyeng de rivière) et K. Talaing, Kareng Taw-bya (abeilles de forêt) ; K. Bhee-loo (ogres) ; K. nee (K. rouges) ; K. Liep-pya-gyee (grands papillons) ; K. Liep-pya-ngay (petits papillons), et K. Againg (K. sauvages).

Ils sont incontestablement d'une autre race que les Talaings et les Birmans, et il est certain qu'ils ne sont pas originaires du pays qui porte aujourd'hui le nom de Birmanie. « Les Karengs, dit le docteur Mason, me désignèrent la région où leurs ancêtres étaient venus s'établir à l'époque d'Alompra (Aloung-bhoora). Nous nous trouvions en ce moment au pied de ruines qui semblaient les restes de quelques fortifications :

« Je leur demandai quels étaient les constructeurs de

(1) Cette remarque peut s'appliquer à tous les pays bouddhistes de l'Indo-Chine. (J. H.)

cette ville, et ils me répondirent : « Elle existait déjà dans nos jungles au moment de notre arrivée. Nous venons du Nord, où nous vivions indépendants des Birmans, des Siamois et des Talaings, qui nous gouvernent à présent. Notre pays était voisin d'Ava, et la capitale s'appelait Toungoo. Tous les Karengs de Siam, de Birmanie et du Pégou sont originaires de cette région. » Lorsque je les interrogeai sur l'époque de leur dispersion, ils restèrent silencieux. L'événement avait eu lieu bien avant eux, évidemment, et il était déjà trop ancien pour qu'ils fussent capables de lui assigner une date précise. Toutefois, leurs traditions s'étendaient bien au delà de Toung-goo. L'horizon brumeux, disaient-ils, était limité par « la rivière des sables courants », que leurs ancêtres durent traverser au milieu de grands périls, car on n'y voyait pas un seul sentier frayé, et le vent y faisait rouler les sables comme les vagues d'une mer. Ils étaient conduits par un chef qui possédait une puissance plus qu'humaine. » — Le journal de voyage du pèlerin chinois Fa-hian, qui visita l'Inde dans la première moitié du Ve siècle, nous renseigne sur cette « rivière des sables courants ». Parlant du grand désert de Gobi, qui s'étend de la Mongolie au pays de Yarkand, et de la Dzoungarie, au Thibet, il dit : « Le Gouverneur de la « Cité des Sables » me fournit le moyen de traverser la « Rivière des Sables ». Cette région est peuplée de mauvais esprits et balayée par des vents si brûlants, que quiconque se trouve sur leur passage est certain d'y mourir. On n'observe aucun oiseau dans l'air, aucun quadrupède sur le sol. Tout autour du voyageur, aussi loin que la vue peut s'étendre, les seuls points de repère qu'il puisse apercevoir sont les squelettes de

ceux que la mort y a surpris; eux seuls jalonnent le chemin. »

Les traditions karengs révèlent avec certitude l'existence d'anciennes relations avec la Chine. Elles parlent de Tu ou Tien comme d'une divinité inférieure à Jéhovah, et les sacrifices ou offrandes aux ancêtres sont aussi répandus chez les Karengs que chez les Chinois.

Par leur habitude physique et leurs méthodes de culture, les Karengs se rapprochent, dit-on, des Miau-tsi ; cependant, le colonel Mac-Mahon nie cette ressemblance, et, quant à leur système de culture, il leur est commun avec celui de toutes les tribus de montagnes de l'Indochine. Ils ne font pas de terrasses sur les flancs des montagnes, mais abattent les forêts qui les couvrent, brûlent bois et feuillage, et jettent les graines dans la couche de cendres. Comme les pluies, qui surviennent ensuite, entraînent toute la couche végétale fertile, on ne peut plus faire de récoltes dans le même endroit avant dix ou quinze années. Chaque village, très-petit, composé rarement de plus de trente ou quarante cabanes, a besoin pour sa subsistance d'un très-vaste espace de terrrain.

Leurs traditions sur la création et la chute de l'homme sont entièrement conformes au récit biblique. Les noms d'Adam et d'Éve s'y trouvent même reproduits, et il y est fait mention du déluge.

Où trouvera-t-on, dans les traditions des nations païennes qui n'ont jamais connu la Bible (1), des épisodes

(1) Il est évident que c'est précisément là le point contestable. Je m'excuse d'être obligé de reproduire un passage aussi peu sérieux, qui, présenté dans une telle forme et sans autre explication, a l'air d'une véritable mystification. (J. H.)

bibliques aussi exactement reproduits que dans les stances suivantes :

« Jadis tout se soumettait à la loi de Dieu, mais Satan vint, qui amena le bouleversement.

« Jadis, tout se soumettait à la loi de Dieu, mais Satan vint, qui poussa à la damnation.

« Le cœur du Dragon détestait *E-u*, la femme, et *Tha-nai*, l'homme.

« Le Dragon les regarda. — Le Dragon trompa la femme et *Tha-nai*.

« Comment cela est-il arrivé ?

« Le grand Dragon réussit à pousser à la damnation.

« Comment cela s'est-il fait ?

« Le Dragon prit un fruit jaune, et le donna aux enfants de Dieu.

« Le grand Dragon prit un fruit blanc, et le donna à la fille et au fils de Dieu.

« Ils transgressèrent les commandements de Dieu, et Dieu détourna d'eux sa face.

« Ils transgressèrent les commandements de Dieu, et Dieu les chassa.

« Ils ne regardèrent pas la parole de Dieu, et furent induits au mal.

« Ils ne gardèrent pas la parole de Dieu, et furent poussés à la damnation. »

Les Kareng-nî (rouges) ont des traditions très-analogues. Ils appellent leur Dieu Ea-pay. L'absence de toute allusion au christianisme montre qu'ils n'ont jamais connu le Nouveau Testament, et si leurs traditions ont leurs sources dans la légende écrite, elles ne peuvent dériver que de l'Ancien Testament.

Depuis quelques années, au dire des missionnaires, des villages juifs, en possession du Pentateuque, auraient été rencontrés à Ching-fu, non loin du Lushan, qu'on suppose avoir été le berceau des Karengs. Il serait très-intéressant de savoir si les Miau-tsi ont des traditions analogues à celles des Karengs, car il deviendrait à peu près évident, dans ce cas, que les Karengs tirent leur origine du nord de la Chine. Il est possible qu'à une certaine époque des tribus chinoises se soient trouvées en contact avec des peuples qui possédaient les croyances de l'Ancien Testament, aient adopté en partie leur foi, et en aient gardé quelque chose, même quand elles descendirent, à une époque très-reculée, du grand Plateau central.

Mais comment les Karengs peuvent-ils venir de la Chine, lorsque leurs traditions racontent qu'ils ont vécu aux environs d'Ava? Leur départ de Chine eut lieu avant l'apparition du bouddhisme, ou peut-être fut causé par la nouvelle religion, et nous savons que le bouddhisme pénétra en Chine pendant le premier siècle de notre ère. Les Karengs racontent que leur chef, à la tête de quelques tribus, commença par exécuter une reconnaissance du pays, et jeta son dévolu sur la région qui avoisine aujourd'hui Labong et Xeng-Maï, à l'est du Salouen. Mais lorsqu'il revint à la tête de sa nation, il trouva cette région occupée par les Shans. Suivant les annales des Shans, la fondation de La-bong remonte à l'an 574 de notre ère.

Il semblerait donc qu'il y ait eu trois émigrations Kareng. La première du plateau central, la seconde du nord de la Chine, vers le deuxième siècle, à la suite duquel un royaume fut fondé près d'Ava, et la troisième vers le Ve ou le VIe siècle. Dans cette dernière, les Karengs

descendirent au sud, et se répandirent sur toute la région montagneuse comprise entre l'Iraouaddy, la Salouen, le Mènam et la mer.

Cette race se divise en trois tribus, qui comprennent chacune des clans distincts, reconnaissables au costume et au dialecte.

I. Sgaw. (C'est le nom qu'ils se donnent eux-mêmes).

a) Appelés *Myit-tho* par les Birmans.

b) Appelés *Shan* par les Pwo.

c) Appelés *Pa-Kou* par les Karengs-nî.

d) Appelés *Karengs blancs* par quelques auteurs anglais.

e) Appelés *Kareng birmans* par les auteurs anglais, les Birmans et les Talaings de Bassein, de Thoon-khwa et Rangeon.

1. *Ma-nî-pgha.* — Se trouvent à Toung-ngou. Un des rares clans qui élèvent des animaux domestiques, en dehors de la volaille et des cochons. Certains les considèrent comme appartenant à la tribu Pwo, à cause des nasales de leurs dialectes. Ils sont pour la plupart chrétiens.

2. *Pa-kou.* — *Costume* consistant en une tunique ou blouse sans raies, bordée inférieurement d'une étroite bande bordée, dont la coupe diffère suivant les villages. Leur dialecte se rattache de très-près à celui des Pwo, mais il manque de consonnes finales. Ils gardent dans leurs cases des pierres auxquelles ils attribuent des vertus miraculeuses ; cette coutume se retrouve dans d'autres tribus, mais ce qui est particulier aux Pa-kou, c'est la croyance qu'on peut causer la mort d'un ennemi en frappant l'empreinte de son pied avec une de ces pierres. — Plus de 2,000 sont chrétiens.

3. *We-wa.* — Leur dialecte dérive de celui des Pwo, et leur nom signifie *aller et revenir*. Leur vêtement est assez variable. Ils sont dans un état de civilisation très-inférieure. Ce n'est que depuis très-peu de temps que leurs femmes ont appris à tisser.

II. *Pwo.* — Ainsi appelés par les Sgaw. C'est le nom sous lequel ils sont le plus généralement connus ; s'écrit parfois *Pgho.*

a) Appelés *Sho* par eux-mêmes.

b) Appelés *Mytt-kyeng* par certains Birmans.

c) Appelés *Talaing kareng* par certains Birmans et quelques auteurs anglais.

1. *Mo-phga.* — Ainsi appelés par les missionnaires. C'est aussi le nom qu'on leur donne le plus souvent. Ils sont encore appelés :

a) *Tag-bia* par les Birmans.

b) *Pie-do* par eux-mêmes.

c) *Pie-zâu* par eux-mêmes.

d) *Ptâu* par eux-mêmes.

Leur costume consiste en une blouse blanche avec des raies rouges longitudinales. Se trouvent dans quelques villages de Toung-ngoo. On observe chez eux deux ou trois dialectes ; de là les noms *b*), *c*), *d*) ci-dessus, qui ont tous la même signification, *homme*. Ils sacrifient un taureau noir au maître de la terre. — Beaucoup ont embrassé le christianisme.

2. *Ta-rou.* — Ainsi appelés par les Kareng-nee. C'est celui qui sert le plus souvent à les désigner. — Ils ont encore les noms suivants :

a) *Khou-hto* pour eux-mêmes.

b) *Pa-doung* pour les Gai-kho.

c) *Bhee-loo* pour les Birmans.

Ils portent des pantalons très-courts. Les femmes on une sorte de toge, des colliers de cuivre, ainsi que des anneaux au-dessous du genou, ce qui les distingue des femmes des tribus voisines, qui les portent au-dessus du genou. Les hommes se rasent la tête, à l'exception d'une touffe de cheveux qu'ils réservent près de chaque tempe. Leur dialecte démontre qu'ils appartiennent bien à la tribu Pwo. Ils laissent leurs voisins en paix, mais sont presque tonjours en lutte entre eux.

3. *Shoung*. — Ils portent des pantalons blancs, dont le bas est bordé de lignes rouges rayonnantes. On les rencontre sur la frontière septentrionale du Tounh-ngoo. Avant l'annexion, certains villages étaient exempts d'impôts, à charge de supprimer les incursions des Kareng-nee.

4. *Ha-shwaï*. — Ainsi appelés par les Bghai. C'est le nom sous lequel ils sont le plus connus. Eux-mêmes se nomment *Ha-shou*.

Vêtement. Pantalons. — Se rencontrent au nord du Toung-ngoo. Ils sont grands, sveltes, actifs et belliqueux. Les femmes sont dégradées et affreuses.

5. *Gai-kho*. — Ainsi appelés par les Bghai. C'est le nom sous lequel ils sont le plus connus.

a) Appelés *Ka-roun* par eux-mêmes.

b) Appelés *Pra ka-young* par eux-mêmes.

c) Appelés *Pra-doung* par les Kareng-nee.

Leur costume consiste en un pantalon de soie, souvent orné de broderies élégantes et rayé vers le bas de lignes rouges rayonnantes. Ils sont d'un naturel sauvage et barbare, et se considèrent comme supérieurs à tous les autres Karengs. Les hommes sont robustes, grands, et aiment la

guerre et les aventures. Les femmes sont aussi grandes et belles, et leur teint est le plus souvent d'un blanc vermeil. Ils ne peuvent souffrir les chevaux et les éléphants, ne veulent pas les laisser entrer dans leurs villages, et refusent de leur procurer aucune nourriture. Une autre particularité caractéristique, qui disparaît aujourd'hui, consiste à brûler un esclave à la mort de tout vieillard possesseur d'esclaves.

III. Bghai. — C'est le nom que leur donnent les Sgaws, et celui sous lequel ils sont le plus généralement connus. Eux-mêmes s'appellent *Pye-ya*.

1. *Kareng-nî*, ainsi appelés par les Birmans (*ni*, *rouge*).

a) Appelés par les Anglais *Kareng rouges*.

b) Appelés par les Shans *Yang-aiag*.

c) Appelés par eux-mêmes *Ka-ra*.

d) Appelés par eux-mêmes *Pra ka-ra*,

e) Appelés par d'autres Bghai *Bghai-moo-hte*.

f) Appelés par les Gai-koo *The-pya*.

Ils portent des pantalons rouges à raies noires ou blanches, très-étroites et longitudinales ; parfois ces raies sont noires ou rouges sur fond blanc. Leur turban est rouge vif. — Ils occupent le pays situé au nord des possessions anglaises, et se divisent en Kareng-nee occidentaux, et Kareng-nee orientaux, qui sont perpétuellement en guerre. Quelques-uns se sont établis sur le territoire britannique. Ils sont extrêmement barbares, et pillent leurs voisins sans merci; cependant, les Kareng-nee occidentaux se distinguent par des mœurs sensiblement plus douces. On doit surveiller de près ceux qui sont installés en pays anglais, car ils sont gens à piller et à voler toutes les fois

qu'ils en trouvent l'occasion. Lorsqu'on les fait prisonniers, ils avouent très-volontiers les faits qui les concernent ; mais on ne peut leur arracher une parole touchant leurs compagnons. On les rencontre parfois dans le sud jusque dans le delta de l'Iraouaddy et le district d'Amherst; mais ils y séjournent rarement plus de trois ou quatre ans.

2. *Bghai-ka-lew.* — Appelés *Tunic-Bghai* par les Anglais, et *Liep-pya-gyî* par les Birmans.

Leur vêtement se compose d'une tunique blanche à raies rouges longitudinales. Ils n'ont que quelques villages, tous dans le Tounh-ngoo.

3. *Bghai-ka-nta.* — Appelés *Pant-Bghai* par les Anglais, *Kareng-a-yaing*, *Laïp-pya-nghay* par les Birmans.

Ils portent des pantalons blanc, ornés en bas de lignes rouges rayonnantes. Ils habitent les versants ouest des montagnes comprises entre la Salouen et le Tsit-toung, près de la frontière. Ceux qui en eurent dans le voisinage de la plaine sont un peu moins sauvages que les montagnards de l'intérieur. Ils ont un goût prononcé pour la chair de chien, qu'ils mangent sans sel.

4. *Lay-may.* — Ainsi nommés par les Birmans, appelés *Pray* et *Brec* par les Kareng-nee. — Ils vont à peu près nus. Ils sont sauvages, traîtres et ignorants.

5. *Ma-nou-ma-aou.* — Portent le pantalon. On ne sait que fort peu de chose à leur sujet.

6. *Tshaou-kho.* — Portent un pantalon orné de raies rouges ou noires.

La langue des Karengs est monosyllabique : elle manque donc d'inflexions ; mais elle est abondamment pourvue de de suffixes et d'affixes, « Ils ont des affixes de nombre et

de genre. Les cas sont distingués, dans un certain nombre de circonstances, par la position du mot dans la phrase, par exemple pour le nominatif et l'accusatif. Le vocatif se caractérise par des affixes, le datif et l'ablatif par des préfixes. Ils ont des particules auxiliaires équivalant à des prépositions. Le comparatif et le superlatif des adjectifs se font au moyen d'affixes, qui ne font pas défaut non plus pour tous les pronoms personnels, réflectifs, possessifs, interrogatifs, démonstratifs, distributifs, réciproques, indéfinis ou négatifs. Les démonstratifs correspondent souvent, dans la langue Kareng, à l'article défini des autres langues, et ils sont munis d'un affixe analogue à celui qui caractérise le cas emphatique en Chaldéen. De même qu'en hébreu et en grec, les articles sont employés pour désigner des objets préalablement mentionnés ou déjà connus. C'est ainsi que ἀγγελος se rendait en Kareng par *un ange*, sans affixe, mais que το ἀγγελος se traduirait par *l'ange*, avec affixe démonstratif. Il existe en Kareng une particule qui est équivalente à un pronom relatif, toutes les fois que l'antécédent et le relatif ne sont pas séparés par d'autres mots ; dans tous les autres cas, il n'existe pas de pronom relatif..... Les Karengs ont aussi des particules qui servent, étant attachées au verbe, à exprimer les trois modes actif, moyen et passif. Les verbes possèdent cinq cas : indicatif, comparatif, potentiel, optatif et subjonctif; trois temps : l'aoriste, le parfait et le futur ; trois personnes et deux nombres. Ils ont encore à leur disposition beaucoup de particules qui permettent d'exprimer les diverses modifications du verbe, jouant un rôle analogue à celui de certaines prépositions grecques.....

L'arrangement ordinaire des mots dans la phrase est

celui-ci : *sujet-copula-attribut* ; ou bien, lorsque l'attribut se compose du verbe avec son complément : *sujet-verbe-objet*. Les expressions adverbiales peuvent se placer avant ou après le verbe. La négation se place immédiatement avant le verbe, excepté dans une certaine forme de négation usitée chez les Pgho et les Karengs rouges, où elle suit immédiatement le verbe. D'ordinaire, l'adjectif suit le nom qu'il qualifie. Le nominatif vient habituellement derrière le verbe, et quelquefois, mais rarement, l'accusatif le précède. Dans le cas absolu, chaque partie de la phrase, cependant, peut se placer la première..... Les membres de phrase antithétiques, exceptifs, ceux qui indiquent causalité ou hypothèse, sont placés avant ceux auxquels ils se rapportent, tandis que la conclusion se met en dernier lieu, et que les phrases intentionnelles ou comparatives peuvent tantôt suivre, tantôt précéder les autres. Les substantifs répétés indiquent la multiplicité. Parfois, la répétition des phrases a pour but de signifier répartition. Ainsi, il a donné à une personne une tasse, veut dire : il a donné une tasse à chacune des personnes. La répartition accompagnée d'une conjonction comporte l'idée de diversité ; par exemple : une personne et une personne, signifie : différentes personnes. Les racines verbales (? *verbal-roots*) répétées sont emphatiques. Ainsi : aller vite, vite, s'entendra : aller très-vite. Les mots imitatifs de sons sont souvent répétés après les verbes, et une semblable reduplication est employée par emphase, dans le cas où une action peut être rendue par une onomatopée.....

« Beaucoup de mots sont constitués par une racine simple ; d'autres sont composés d'une ou plusieurs racines,

et il résulte des significations entièrement différentes. Par exemple :

iu, mauvais, avec *lâu*, descendre, donne *iulâu*, dégénéré.
sgha, peu, avec *lâu*, descendre, donne *sghalâu*, diminué.
a, beaucoup, avec *tâu*, donne *atâu*, augmenter.
ma, faire, avec *bû*, paddy, donne *abû*, faire la moisson.

On compte ainsi des mots à l'infini. Un autre mode de combinaison caractérisque consiste à former des mots qui désignent une partie du tout, en employant la racine qui sert à dénommer le tout lui-même. Par exemple, un mot étant donné qui signifie un membre de corps humain, servira à former tous les autres mots nécessaires pour dénommer les diverses parties de ce membre, à l'inverse des autres langues qui emploient des mots spéciaux. Ex :

sû, bras, combiné avec *niu-ki*, angle, donne *sû-niu-kî*, coude.
Le même, combiné avec *la*, feuille, donne *sû-la*, main;
le même, combiné avec *ko*, tête, donne *sû-ko*, poing, etc.

Avec ce procédé, on obtient plus de quarante mots composés qui désignent les diverses parties du bras ou de la main. Il existe plus de vingt mots qui ont tous pour pivot le mot *œil*. En Kareng, beaucoup de nouvelles racines sont formées par l'adjonction à d'autres racines d'une des muettes fortes avec sa voyelle inhérente *k'*, *ts'*, (ou *s'*) *t'*, *p'*. Ainsi de *û*, cri d'un singe, on fait *ks'û*, grognement ; de *ma-î*, musique des instruments à vent, on fait *k'ma-î*, rendre des sons mélodieux. La langue kareng est remarquable aussi par l'emploi qu'elle fait des mots accouplés, qui n'ont plus que le sens de l'un seulement de ces mots. Ainsi :

nâu, herbes, associé au mot *maï* ou *maïng*, sauvage (en parlant des choses).

1. *klâu* (sarcler, arracher), *nâu*, *klâu maï*, arracher les herbes.
2. *klâu*, *nâu maï* —
3. *klâu nâu* —

« Ces trois formes ont toutes la même signification, bien que littéralement on doive traduire :

1. — arracher les mauvaises.
2. — arracher les mauvaises herbes.
3. — arracher les herbes.

« Le mot associé est souvent choisi à cause d'une certaine ressemblance ou association d'idées qu'il présente.

Ta-û, *ta-khaï*, nuage-obscurité, — *ta-û*, nuage.
Ta-khaï, *ta-na*, obscurité-nuit, — *ta-khaï*, obscurité.
Di-gnya, grenouille-poisson, — *gnya*, poisson.
Ta-hpaï, *ta-gnya*, peau-chair, — *tagnya*, chair.

« Quelquefois, le mot accompli est étranger, mais ayant dans la langue d'où il est tiré la même signification que le mot indigène auquel on l'adjoint :

Klâu-nwa, espèce bovine (*nwa* est birman).
Htaï-noung, eau (*noung* vient du siamois *nam*).
Hiu-khoung, homme (*khoung* vient du siamois *khon*).
Nâu-htâu-bhûra, pagode (*bhûra* est birman).

« Il arrive qu'avec les progrès de la linguistique, on trouve parfois la signification et l'origine de l'un des mots du couple, qui paraissait d'abord n'avoir aucun sens par lui-même. Ex : *tchû*, accouplé au mot *tska*, donnait un complexe signifiant : être malade, dans lequel *tchû* paraissait inexplicable, lorsque l'étude du bghai apprit que dans cette langue, il veut dire *fièvre*.

« Chaque clan use d'un dialecte particulier. Tous ces idiomes, du moins ceux que nous connaissons, peuvent être divisés en deux classes, suivant qu'ils ont ou n'ont pas de consonne finale. Le pwo a la consonne finale ; le sgaw et le bghai ne l'ont pas. »

Sgâu et Pwo. — La particularité la plus caractéristique du pwo est surtout la finale nasale *ng*, tandis que le sgaw et la majorité des autres dialectes ont des voyelles pour finales.

Sgâu :	*Te*, former, crier.	Pwo :	*Taing.*
	Naï, bord.		*Naing.*
	Tche, tunique.		*Tshaing.*
	E, mordre.		*Aing.*
	Htâu, monter.		*Htaing.*
	Lâu, descendre.		*Lang.*

« Le pwo aspire souvent la muette forte du sgaw :

Sgâu :	*Ka*, casser.	Pwo :	*Kha.*
	Tso, porter.		*Tsho.*
	Tû, recevoir.		*Htong.*
	Pla, renvoyer.		*Hpta.*

« Les muettes douces du Sgâu deviennent fréquemment des fortes dans le pwo :

Sgâu :	*Daï*, concombre.	Pwo :	*Htaï.*
	Ble, être doux.		*Phle.*
	Dwâu, sauterelle.		*Htway.*
	De, une branche.		*Htaing.*

« On observe parfois le contraire :

Sgâu :	*Tau*, frapper.	Pwo :	*Do.*
	Htaï, voir.		*Da.*

« La syllabe muette douce du sgaw manque souvent en pwo :

Sgâu :	*Kana*, écouter.	Pwo :	*Na.*
	Kaman, fiel.		*Mang.*
	Mûkanâu, fille.		*Mûnang.*
	Sakho, mangue.		*Kho.*
	Thapiu, bavard.		*Hpung.*

« Le *gny* du sgâu n'existe pas dans le pwo. Il est genéralement remplacé par *y* : »

Sgâu :	*Gnya*, avant.	Pwo :	*Ya.*
	Gnyâu, être facile.		*Yâu.*
	Ragnyâu, refuser.		*Rayang.*
	Thakagnyâu, miséricorde.		*Yangtha.*

Bghai. — Le bghai est surtout caractérisé par les noms de nombre. Les cinq premiers sont à peu près identiques à ceux du sgâu. Mais :

Six, se dit en Bghai :	*thiu-tho*,	littéralement :	trois paires.
Sept,	—	*thiu-tho-ta*,	—	trois paires un.
Huit,	—	*twaï-tho*,	—	quatre paires.
Neuf,	—	*twaï-tho-ta*,	—	quatre paires un.

On ne peut signaler rien d'analogue dans le système de numération des populations circonvoisines.

Le sgâu et le bghai diffèrent le plus souvent par des changements de voyelles. Toutefois, un grand nombre de mots racines du bghai ne se retrouvent pas dans le sgaw ou le pwo :

Bhgai :	*Daï*, armée.	Sgâu :	*Naï.*
	De, riz cuit.		*Me.*
	Kaïkay, mauvais.		*Iu.*
	Na, droit,		*Lo.*

Le kareng-rouge se distingue du bghai ordinaire par l'emploi fréquent du *v*, et par quelques changements dans les particules. Beaucoup de racines, bien qu'ayant une origine commune, sont sujettes à des modifications, ainsi le *gh*, qui représente le *g* arabe, *ghain*, est très-employé par le sgâu et le pwo ; en bghai, il se transforme en *w*, et dans le kareng-rouge, il devient presque toujours *r*.

Serpent,	se dit	*ghû*	en sgâu,	*vû*	en bhgai,	*rû*	en kareng-rouge.
Rotin,	—	*ghaï*	—	*waï*	—	*raï*	—
Bon,	—	*ghe*	—	*we*	—	*re*	—
Froid,	—	*gho*	—	*wâu*	—	*râu*	—
Acheter,	—	*pghe*	—	*phge*	—	*pre*	—

Les Kareng-Pwo du nord de la Birmanie britannique parlent, paraît-il, des dialectes du pwo et l'idiome des tribus de l'est diffère de celui des tribus de l'ouest, surtout par l'emploi de l'*f* et de sifflantes inconnues dans le pwo, le *th* est remplacé par le *t*.

Le mopgha se rattache plutôt au pwo du nord qu'à celui du sud. Il possède l'*f* et les sifflantes caractéristiques du précédent dialecte ; il emploie également le *t*.

Plusieurs mots qui, dans les autres dialectes, sont formés par un *m* suivi d'une voyelle ont la même consonne précédée d'une voyelle en mopgha.

	Mopgha.	Sgâu.	Pwo.	Bghai.
Mère,	*am*,	*mo*,	*mo*,	*miu*.
Nom,	*em*,	*maï*,	*maïng*,	*maï*.
Heureux,	*mû*,	*mû*,	*mûk*,	*mâu*.
Vivant,	*lem*,	*thamû*,	*mûng*,	*thamo*.

« Quand ces mots sont précédés par un autre mot suivi

d'une voyelle inhérente, la voyelle inhérente disparaît, et la consonne s'unit avec la voyelle de la racine :

Dza, mon, ma, et *am*, mère, font *zem*, ma mère.
Na, ton, ta, et *am*, mère, font *nam*, ta mère.
Na, ton, ta, et *ûmpo*, fusil, font *nûmpo*, ton fusil.

« Quand le premier mot est suivi par une voyelle distincte, la voyelle initiale du second mot disparaît :

Kay, notre, et *am*, mère, font *kaim*, notre mère.
Nai, votre, et *am*, mère, font *naim*, votre mère.

« Les mots terminés par un *v* sont sujets à la même règle :

Latû, une ville, et *av*, dans, font *latûv*, dans la ville.
Panay, un buffle, et *av*, dans, font *panaiv*, dans un buffle.

Shans. — Les *Shans* ou *Shan* sont des immigrants qui ont fait leur apparition dans le sud des vallées du Tsittoung et de l'Iraouaddy à une époque relativement récente. Ils se donnent le nom de *Tay*. Le révérend J. N. Cushing, qui les a beaucoup étudiés au double point de vue de l'ethnographie et du langage, et qui a bien voulu relire et corriger le présent travail, dit, dans l'introduction de sa grammaire de la langue shan. « Ce nom de Tay est accepté par toutes les branches de cette famille, excepté les Siamois, qui aspirent le *t*, et s'appellent *Htai* (*Thay*) (1). Ce

(1) Cette assertion n'est pas complètement exacte. Les Laotiens de la vallée du Mèkhong, bien qu'ils connaissent parfaitement tous le mot Thay et sa valeur, s'appellent eux-mêmes *Lào*, dans le sud, et *Lu*, dans le nord. Il est du reste possible que ce mot soit d'origine étrangère. (J. H.)

mot signifie *libre*. L'évêque Pallegoix pense que sous le règne de Phra-Ruang, qui secoua le joug du Cambodge l'an 1000 de l'ère de Phra : kodom, les Siamois prirent le nom de *Thays*, *libres*, d'où il suit qu'ils appellent leur langue Phasá-thăy, langue des libres. » Si le mot *libre* était primitivement le sens du mot appliqué à toute la famille, il ne l'est plus aujourd'hui pour les Shans du nord qui l'emploient sous la forme non aspirée. Toutes les recherches que j'ai faites dans le pays Shan m'ont conduit à cette conclusion, que ce mot n'a pas la même signification chez eux que chez les Siamois ; je n'ai pu du reste tirer des Shans aucune explication satisfaisante de sa valeur. Il est possible que les Siamois l'aient transformé par l'aspiration en lui donnant une signification commémorative de quelque grand événement. Toute la famille Tay, sauf les Siamois, se servant de ce mot non aspiré (1), il est permis de supposer, jusqu'à preuve du contraire, que cette forme est la plus ancienne. »

Des peuples de l'Indochine, c'est le plus répandu et probablement le plus nombreux (2). Il enveloppe les Birmans depuis le nord-ouest, par le nord et l'est jusqu'au sud-ouest, et s'étend depuis la frontière du Munnipoor (si toutefois les habitants de cette vallée n'ont pas été eux-mêmes influencés par le contact du Shans) au cœur du Yunnan, et de la vallée de l'Assam à Bungkok et au Cambodge. Les représentants de cette famille sont tous bouddhistes, tous offrent le spectacle d'une civilisation qu'on peut dire très-

(1) Les Laotiens de l'est aspirent indubitablement le *t*, et disent Thay, Pou-Thay (populations de la rive gauche du Mèkhong). (J. H.)

(2) A l'exception des Annamites. (J. H.)

avancée, et à part quelques variations, tous parlent la même langue ; cette circonstance est d'autant plus remarquable, que les tribus qui les entourent usent d'une infinité de dialectes différents. Cette identité de langage semble indiquer que les Shans ont depuis longtemps atteint un degré de civilisation au moins aussi élevé que celui d'aujourd'hui, et faire admettre comme probable que ces peuples, qui sont actuellement si dispersés et désagrégés, ont été antérieurement réunis sous une domination unique. Les Siamois, aussi bien que les Shans septentrionaux, ont conservé le souvenir d'un ancien et vaste royaume qui s'étendait au nord de la Birmanie actuelle, et la seule appellation de *Grands Tays*, donnée aux Shans de cette époque, semble être une confirmation de cette tradition. Dans la suite, cet empire se scinda malheureusement en une foule de principautés qui n'avaient aucun lien entre elles, et aujourd'hui le Royaume de Siam est peut-être le seul état d'hommes de cette race qui ait conservé son indépendance.

Le colonel Yule fait observer que l'Empire shan du nord pourrait peut-être être identifié à l'État de Pong ou de Mogoung, sur lequel nous devons une étude au Capitaine Pemberton (1). Il est vrai que le colonel Horace Brown refuse de croire à l'existence d'un pareil état, aussi voisin de la Birmanie. Dans une note que l'on trouve à la page 33 de son *Gazetteer of Thay-et-Myo*, à propos de l'*Expédition au Yunnam* du docteur Anderson, il fait remarquer que ce voyageur « décrit ce qu'il appelle l'ancien royaume

(1) *Rapport sur la frontière orientale de l'Inde britannique*, par le capitaine R. B. Pemberton. Calcutta, 1835, pp. 108 et *seq.*

Shan de Pong en puisant ses renseignements dans une chronique manuscrite trouvée par le capitaine Pemberton. Dans l'histoire de la Birmanie, cependant, on ne trouve absolument rien qui puisse justifier la supposition qu'un royaume ait existé là où l'on voudrait le placer. Il y a, au contraire, de fortes raisons de croire que les États shans étaient ce qu'ils sont aujourd'hui (1), c'est-à-dire de faibles principautés que n'unissent aucun lien confédératif ; et s'il a pu arriver que chacun de ces petits États ait essayé d'établir sa suprématie sur les autres, ces tentatives n'ont jamais eu qu'un succès temporaire. En revanche, chaque fois qu'il a existé un pouvoir solide en Birmanie ou en Chine occidentale, ils ont toujours été soumis soit à l'un, soit à l'autre.... L'ancien manuscrit Shan raconte évidemment les exploits guerriers de divers Shans Tsaw-bwa (chefs de principautés) qui se sont rendus fameux par leur bravoure et leurs conquêtes ; mais aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de la Birmanie, il est évident qu'aucun roi Shan n'a jamais exercé la suprématie sur les autres, à moins qu'il n'occupât en même temps le trône d'Ava. »

Les Siamois étaient d'abord tributaires du Cambodge ; il n'y a que cinq ou six siècles, vers 1350 de notre ère, qu'ils se sont rendus indépendants. Suivant le major Jenkins, les Ahoms firent leur apparition dans l'Assam pendant la première moitié du XIIIe siècle, à l'époque du commencement du règne de Koubilaï-Khan en Chine. Il paraît possible qu'il existait dans l'extrême nord un royaume Shan dont

(1) Le colonel Brown fait évidemment allusion aux petites principautés du nord, et n'entend nullement parler du Siam.

le peuple fut attaqué et refoulé dans le sud, le long des vallées de l'Iraouaddy, de la Salouen et du Mékhong; une partie de la région montagneuse du nord, celle qui est comprise entre la Salouen et le Mèkhong, est habitée par des Shans qui s'appellent eux-mêmes *Leù*, qui sont bons cultivateurs, forgerons habiles et peuvent même, dit-on, fabriquer des fusils à mèche. Le capitaine (aujourd'hui général) Mac Leod, qui visita le sud de ce pays, dit que les indigènes sont petits, mal faits, laids, qu'ils ont le nez camard, le front bas, le ventre proéminent. Le colonel Yule écrit que « les *Lewas* sont les fils dégénérés des Shans d'avant le bouddhisme. » Mais, dans ce cas, où était situé ce royaume Shan dont parle la chronique Pong? Etait-il où se trouvent aujourd'hui les Leù, ou bien ceux-ci sont-ils descendus à la suite de tribus déjà civilisées ?

Il n'est guère probable qu'un siècle avant Jésus-Christ le Bouddhisme fut déjà bien répandu dans cette région, et tout porte à croire que son extension a été beaucoup plus tardive. De ce qui précède, on peut conclure qu'au commencement du IIe siècle existait un royaume Shan de médiocre puissance, dont le peuple était bouddhiste et supérieur en civilisation aux tribus environnantes (1). D'après la Chronique Pong, la capitale s'élevait au bord du Shwe-la, un des affluents orientaux de l'Iraouaddy, entre Bah-maw et Mandalay; elle florissait encore en l'an 30 de notre ère (2).

(1) Le traducteur avoue que cette conclusion ne lui apparaît pas avec un caractère de netteté suffisant.

(2) Il est difficile de décider si un royaume shan indépendant a jamais existé. Les traditions des divers groupes de la famille Tay

Par leurs traits, leurs coutumes, leurs procédés caractéristiques de culture et de négoce, les Shans se rapprochent considérablement des Chinois. Les Shans du nord passent fréquemment en Chine, où ils deviennent jardiniers, marchands de bestiaux, ou trafiquants de pierres précieuses qu'ils vont chercher à Siam.

Je cite encore *in extenso* un passage de la grammaire

s'accordent pour affirmer qu'un tel royaume s'est trouvé à un moment donné dans le nord de la Birmanie. La dénomination de *Grands Tays* est appliquée aux Shans du Nord, et on l'explique généralement par la dénomination qu'ils ont exercée dans le Burma, au berceau de leur race.

La Chronique du capitaine Pemberton appuie cette opinion. Il faut cependant tenir compte de la tendance des Shans à amplifier la puissance de leur pays et l'autorité de leurs chefs. Il paraît évident aussi que la Birmanie septentrionale fut la patrie d'un grand peuple shans dont les descendants sont complètement dégénérés. Il est donc possible que les Shans aient joui d'une courte indépendance, avant que les invasions birmanes les chassassent de la plaine et que les empiétements des tribus sauvages les expulsassent des montagnes. Aujourd'hui encore nombre de villages dans les districts ka-khyeng ont conservé leurs noms shans. — Le silence que gardent les Annales birmanes sur l'existence et la destruction d'un grand royaume shan est très-étrange, et ne peut s'expliquer qu'en admettant que ce royaume a été très-éphémère et qu'il a disparu à la suite de luttes intestines. Si un choc un peu prolongé s'était produit entre une pareille domination et celle des Birmans, il en resterait des traces écrites.

A l'exception du Siam, la région actuellement occupée par le principal groupe de la famille Tay est défavorable à l'organisation d'une puissance centralisée. Le pays, en effet, se présente sous l'aspect de plateaux peu étendus compris entre les chaînes de montagnes qui rayonnent vers le sud et tracent le réseau naturel d'une foule de petites principautés.

Les Shans arrivèrent dans la Birmanie septentrionale probablement après les Birmans, et, pressés par eux d'un côté, par les Chi-

de M. Cushing : « Les différents groupes de la famille Tay se servent d'alphabets particuliers, l'alphabet siamois n'a aucune ressemblance avec les autres. Il n'est évidemment, dit le docteur Jones, qu'une modification ou plutôt une simplification de l'alphabet bali usité au Cambodge. » Cette assertion est cependant discutable. D'après Pallegoix, en

nois de l'autre, ils se dirigèrent vers le sud, atteignirent la vallée du Mè-nam, et se répandirent à l'est du côté du Cambodge en traversant les tribus aborigènes des plateaux qu'ils refoulèrent dans les montagnes.

En parcourant le livre d'Edkin (*The Chinese Caracters*), j'ai été très-surpris de rencontrer, dans certains tableaux qui rapprochent les mots chinois modernes de leurs formes anciennes, une quinzaine de termes anciens exactement semblables aux termes shans correspondants. Peut-être l'étude philologique révélera-t-elle une parenté entre le chinois et le shan.

Les Lewas, qui habitent les montagnes du territoire en discussion sont des sauvages dont une partie seulement paient tribut au *Tsaw-bwa* de Kaintung. Lorsque je me trouvais dans cette ville, je vis une nombreuse députation de Lewas tributaires qui avait été appelé par le Tsawbwa. Ils répondaient exactement à la description de Mac Leod. Leur langage n'a aucune ressemblance avec celui des Shans, qui ne les appellent jamais autrement que Lewas.

Les Shans de la principauté de Kaingtoung se donnent le nom de *Kheûn*, tandis que ceux de Kainghong et des districts environnants prennent celui de *Leu*. La confusion de Lewa avec Leu vient sans doute de ce que la voyelle *eû* n'existe pas en birman, en sorte qu'en parlant des Leu, un Birman se servant comme équivalent de *au*, dira *Lau*. Les Leû sont bons cultivateurs et habiles forgerons. A Meung Sam Tow, à trois jours de marche au nord de Kaingtoung, les Leu fabriquent des fusils à mèche. Ils ont en outre imaginé une combinaison ingénieuse du *dha* ou poignard et du pistolet : le canon du pistolet est la poignée du *dha* auquel la crosse sert de fourreau. Les Lewas n'ont pas plus de rapport avec les Shans qu'avec les Kakhyengs, en sorte que la théorie du colonel Yule me semble insoutenable. (Note de M. Cushing.)

effet, l'histoire de Siam affirme que l'alphabet actuel fut introduit par un certain roi, et Bastian parle d'une inscription lapidaire d'Ajuthia, l'ancienne capitale de Siam, qui attribue également à un roi l'intervention des caractères siamois dans les termes suivants : « Jadis les Thays ne connaissaient pas l'écriture ; mais dans l'année du Cheval, 1205, l'auguste bienfaiteur Ram Kham Hong, de concert avec les Sages, imagina les lettres de l'alphabet dont les Thays ont fait usage depuis cette époque. » L'alphabet laotien dérive du birman, mais il a subi des modifications considérables et a été soumis à des influences étrangères nombreuses. Le système graphique shan se rapproche davantage du birman dont il a conservé sans altérations la moitié des lettres, et dont le reste conserve la forme arrondie caractéristique. Les Tay-mâu du Yunnam et du nord-est de la Birmanie ont le même alphabet que les Shans (avec deux caractères additionnels, l'*f* et le *ch*), mais avec cette différence que les lettres, au lieu d'être arrondies, sont anguleuses, taillées à facettes. Les Tay-mâu eux-mêmes attribuent cette particularité à l'influence chinoise. On conçoit que cette modification calligraphique n'empêche pas un lecteur shan attentif de comprendre un livre de Tay-mâu. L'alphabet des Kham-ti et des Amons se rapproche beaucoup de celui des Shans. Plusieurs lettres ont subi des altérations de formes considérables, mais leur valeur phonétique reste la même.

A l'origine, les différentes divisions de la famille Tay parlaient indubitablement le même langage, qui s'est scindé, dans la suite des temps, en nombreux dialectes. Au Limmai (Xieng-mai des voyageurs français), chez les

Laotiens, et à Bangkok chez les Siamois, la langue vulgaire ne diffère pas notablement du shan..... Beaucoup de mots ne se distinguent que par l'aspiration ou le manque d'aspiration; ainsi les Shans disent *kôn*, homme, tandis que les Laotiens disent *khôn*. En outre, dans la langue littéraire, on emploie fréquemment des mots accouplés pour exprimer une idée. Un des mots du couple, chez les Birmans, appartiendra au discours familier, et l'autre mot sera emprunté au style noble. Chez les Laotiens, au contraire, le même mot ne s'emploie plus que dans le langage vulgaire. Prenons, par exemple, l'expression accouplée *li-ngam*, que l'on trouve dans les œuvres littéraires pour signifier *bon*; chez les Shans, *li* est vulgaire, chez les Laotiens, c'est le mot *ngam* qui est familier. Certains mots ne diffèrent que par le ton, d'autres par une transformation phonétique de la consonne initiale; ainsi le *b* laotien correspond à l'*n* shan : *bang*, léger, devient *mong*; l'*f* correspond au *p* aspiré; (*p'h*), *fai*, *p'hai*, feu (1). Le tay-mow se rapproche encore plus du shan que le siamois ou le laotien. L'*f* s'y substitue fréquemment au *hp* (p'h), et, en outre, on y trouve un certain

(1) On pourrait citer beaucoup d'autres altérations phonétiques analogues; mais j'ignore si elles sont transcrites dans l'écriture convenablement orthographiée. J'ai rappelé ailleurs comment, dans la vallée du Mekhong, le *r* siamois était rendu par une aspiration au commencement des mots, tandis que dans le corps du mot il devient *l*, *m*, ou *n*. Les Laotiens, au moins ceux de l'est, prononcent très-difficilement le son *r*. — Je profite de cette occasion pour faire remarquer une fois de plus que l'expression *Laos*, *Laotien*, est tout à fait mauvaise, et que du reste les Anglais et les Français ne l'entendent pas complètement de la même façon. (Note du docteur J. Harmand.)

nombre de mots qui sont inconnus aux autres divisions de la famille tay. Les membres de cette famille qui habitent les frontières de l'Assam possèdent aussi un dialecte différent. Un petit *Catéchisme* publié en 1838, dans ce dialecte, à Sadiya, par le révérend docteur Brown, montre qu'il existe une classe de mots caractérisés par la transformation de l'*l* initial en un *n*, ainsi *neun*, pour *lenn*, lune ; *nâu*, étoile, pour *lâu*. Ces analogies démontrent l'unité d'origine pour toutes les langues de la famille tay.

« Le shan est monosyllabique ; mais il renferme beaucoup de polysyllabes qui lui viennent du birman ou qui lui sont propres. Par suite de la domination prolongée des Birmans, beaucoup de leurs mots ont fini par pénétrer dans le shan. En outre, les Shans ayant été initiés au bouddhisme par l'intermédiaire des livres birmans, leur langue a reçu une nouvelle infiltration de mots birmans et pâlis ; en sorte que l'on peut dire du shan qu'il est une mosaïque dont les éléments sont shans, birmans et pâlis (1).

(1) Au moment de remettre ce manuscrit à M. Cushing, j'avais écrit une note marginale dans laquelle je me demandais si les Shans ne sont pas descendus au sud avant leur conversion, attendu que, sans cette hypothèse, le siamois renfermerait des mots birmans. La réponse de M. Cushing fut la suivante :

« La supposition que vous émettez dans une note marginale est très-vraisemblable. Il est parfaitement possible que les groupes divers de la familte Tay aient reçu les traditions bouddhiques à des époques différentes et par des initiateurs variés. L'architecture des pagodes ou *wât*, que l'on rencontre depuis Kaing-toung (*Xieng-tong*), en descendant le Laos, jusqu'à Bangkok, est différente de celle qu'on observe dans les États shans de l'ouest, où domine l'influence birmane.

« On remarque aussi que les règles monastiques sont moins ri-

« Il n'y a que peu de livres shans qui soient en langue vulgaire. On les appelle « livres en style familier. » La plupart des manuscrits présentent une composition plus ou moins métrique, et portent le nom de livres « en style de prédication. » Ces derniers présentent un certain arrangement des mots destiné à charmer l'oreille des auditeurs. Ils contiennent donc un grand nombre de mots inusités dans le langage ordinaire, qui sont appelés *fleurs* ou *feuilles*. Aussi arrive-t-il fréquemment que plus de la moitié du texte échappe au lecteur illettré. »

L'alphabet comprend dix voyelles qui ont le même son qu'en birman; mais il a quatre diphthongues, une combinaison d'une voyelle avec une consonne qui lui est particulière, et seulement dix-neuf consonnes.

Voici le tableau des voyelles avec leur représentation :

ă	*û*	*âu.*
â	*e*	*iu.*
î	*o*	*eu.*
u	*ô*	

De même qu'en birman, les consonnes sont divisées en

gides à l'est de la Salouen. Dans les couvents, les bonzes possèdent des caisses dont le produit est destiné au *wât*. Ils sortent fréquemment et vont dans les maisons accomplir quelque travail facile et rétribué, tels que la confection des parasols. Au Xieng-tong et dans les environs, il n'est pas rare de rencontrer des moines à cheval.

« Tandis que les livres religieux shans abondent en mots birmans et pâlis, on dit que les éléments birmans sont relativement très-rares dans les livres des Tay méridionaux. Ces faits indiquent une introduction du bouddhisme à des époques et par des intermédiaires différents. Une connaissance plus approfondie des livres des diverses familles Tay est nécessaire pour élucider ces questions. »

classes, mais chaque classe n'en comprend pas le même nombre. Ce sont :

Gutturales.	*kă,*	*khă,*	*ngă.*	
Palatales...	*tsa,*	*tsha,*	*gnă* (1).	
Dentales...	*tă,*	*htă,*	*nā.*	
Labiales...	*pă,*	*hpa,*	*mă.*	
Liquides...	*yă,*	*ra,*	*lă,*	*wă.*
Aspirées...	*chă,*	*hă,*	*ă.*	

Les cérébrales et le *l* des Birmans, qui ne se trouve, ainsi qu'on l'a déjà fait observer, que dans les mots tirés du pâli, font entièrement défaut en shan. La palatale aspirée *tshă* et l'aspirée *chă* ont la même forme et le même ton, mais elles sont cependant toujours inscrites toutes deux dans l'alphabet. M. Cushing suppose qu'autrefois l'aspirée devait avoir un son différent. Son caractère ressemble exactement au *tha* birman, qui est proprement une sifflante.

b, *d*, *g*, et *j* ne sont pas représentés, mais *mă*, quand il est initial, est souvent prononcé *b*. De même, *v* s'adoucit en birman en *t* ou *y* ; par exemple *daray*, *dayay*, ou *dalay* (espèce de cerf).

Les voyelles se combinent avec les consonnes au moyen de divers symboles.

Certaines consonnes sont encore combinées, comme en birman, avec d'autres consonnes par l'intermédiaire de symboles.

(1) Dans la *Grammaire* de M. Cushing, ce signe est transcrit par *ny* (*a* sous-entendu). Il m'informe que le son est précisément le même que celui du birman, qui est représenté par *ngya* dans le système de transcription adopté pour cette langue.

De même qu'en birman, le signe appelé *tchat* en langue shan *tue* la voyelle inhérente *a* et dans quelques cas modifie la voyelle de la consonne précédente, mais d'une façon différente de ce qui s'observe en birman.

Tribus des frontières. — Vu l'état actuel de nos connaissances et la diversité des conclusions présentées par ceux qui ont étudié ces populations reculées et leurs origines, il serait imprudent de vouloir ranger les tribus qui les composent parmi telle ou telle famille connue. Mais on peut cependant y établir deux catégories : celles qui ont des connexions certaines avec les grandes familles en question et celles qui s'en séparent absolument. Les premières sont les Zabaings ou Yabaings, les Khyengs, les Shandoos, les Anoos ou Khoung-tsos, les Khyaws ou Koo-kies et les Toung-thoos. La seconde division ne comprend que les Salungs.

Yabaing. — Ils habitent les versants orientaux et occidentaux du Roma du Pégou. Sauvages, grossiers et ignorants, ils ne s'écartent jamais de la montagne. Leur langue est du birman prononcé avec un accent arakanais très-marqué. Quelques-uns font de la culture, beaucoup se livrent à l'élève des vers à soie. Sir Arthur Phayre fait la remarque que ce terme de Yabaing est plutôt la qualification d'un travail que l'appellation typique d'une race. Ce mot est probablement d'origine shan. Il fut appliqué primitivement à ceux qui apportèrent le ver à soie des pays de l'est et sa signification primitive s'est perdue. Sir Arthur Phayre n'indique pas de quelle façon il a été conduit à cette conclusion, et l'on ne comprend pas bien s'il admet

que les Yabaings ont apporté avec eux le ver à soie, ou s'ils ont adopté les premiers l'industrie de la soie pour en faire un objet de commerce.

Suivant le docteur Mason, ils se rattachent à la souche birmane, assertion que confirme leur langage. D'après le colonel Horace Browne, si l'industrie de la soie, qui est très-lucrative, n'est pas pratiquée sur une plus vaste proportion, c'est uniquement parce qu'elle a à lutter contre les préjugés bouddhistes relatifs à la destruction de l'existence. « Les éleveurs de vers à soie vivent au fond de villages reculés, et n'ont pas de relations avec le monde extérieur, car ils redoutent les injures auxquelles leur profession les met en butte (1). » Dans la chaîne de la Roma orientale « ce peuple, bien qu'il soit de pure origine birmane, est considéré comme tribu distincte. » De ce fait que de purs Birmans, par cela même qu'ils *ôtent la vie*, sont reniés par leurs compatriotes, les chasseurs et les pêcheurs doivent encourir la même répudiation. Dans la pratique, il est loin d'en être ainsi. Ce n'est pas que la chasse et la pêche ne soient opposées aux préceptes bouddhistes. Le passage des annales talainges et birmanes, consacré au récit de la visite du Bouddha Goudama à

(1) Il est peut-être possible que la même cause, indépendamment de la paresse invétérée des Siamois, ait contribué dans une large mesure à faire passer aux mains des étrangers la plus grande partie des industries qui s'appliquent à l'exploitation des animaux et de leurs dépouilles. A Bangkok, de même que dans la plaine d'Ajuthia et sur la côte du golfe de Siam, presque tous les pêcheurs sont Annamites ou Malais, et le métier de pêcheur est considéré par les Siamois comme impur et dégradant. — La fabrication des belles soies du Cambodge et de Battambang est le quasi-monopole de colonies d'Annamites et de chrétiens. (Note du Dr J. Harmand.)

Tha-htoon, trente-sept ans avant son entrée au Nirvana, porte anathème contre ce pays où abondaient les pêcheurs et les chasseurs. Mais la chasse et la pêche sont indispensables à la vie, et l'on peut se passer de soie.

Khyeng. — Les voyageurs qui ont étudié les Khyengs, leurs caractères, leur langage, leurs mœurs et leurs traditions, ont des opinions très-différentes sur leur origine et la souche à laquelle il faut les rattacher. Ils sont répandus sur les deux flancs est et ouest de la Roma arakanaise jusque vers le nord de la Birmanie anglaise ; ils s'étendent aussi vers l'est, ont traversé l'Iraouaddy, et même, mais à la vérité en très-petit nombre, la Roma du Pégou. Toutefois, à proprement parler, le pays khyeng est actuellement constitué par la chaîne de Roma du Pégou. Les Khyengs sont essentiellement montagnards. Ils se regardent eux-mêmes comme appartenant à la famille birmane, et Sir Arthur Phayre paraît se ranger à cette opinion et disposé à les regarder comme des traînards d'armées abandonnés dans les montagnes. Le colonel Hannay les classe avec les tribus Naga, et le colonel Yule avec les Kookis. D'autre part, le docteur Mason voudrait en faire des Karengs. Les Birmans appellent les Pwos *Myit-Kyeng* (ou rivière khyeng), et les Pwos s'appellent eux-mêmes *Shos* ; et les Khyengs se donnent à eux-mêmes le nom de *Shyûs*. Sir Arthur Phayre dit que ce terme de *shyû* « est sans aucun doute d'adoption récente, » et considère le mot *khyeng*, que ceux-ci ne s'appliquent en aucune façon, comme étant une corruption de leur mot *klang*, qui signifie *homme* (1).

(1) J' fait remarquer qu'au Cambodge les choses se présentaient

Cet auteur ajoute : « Un Arakanais, qui notait les sons de la bouche d'un homme de cette race, écrivit *khyang* (khyeng en birman), pour ce qui à moi me paraissait avoir le son de *klang*. »

De plus, l'alphabet composé par les missionnaires baptistes pour le dialecte des Kareng-Pwos peut être employé, avec quelques modifications de très-peu d'importance, pour représenter les sons de la langue des Khyengs. De cette façon, la traduction de l'Évangile de Saint-John peut être comprise par tout Khyeng ayant appris à lire, de même que quelques poésies qui ont été aussi imprimées. Suivant M. Saint-John, leur langage possède beaucoup de mots en commun avec celui des Khamies et des Mros. Dès 1853, un missionnaire baptiste, installé à Prôme, M. Kincaid, avait réuni autour de lui un hameau de Khyengs et avait tellement bien instruit les habitants, en se servant de l'alphabet des Pwos, que l'un de ces sauvages avait pu être nommé catéchiste et que deux autres avaient été tout prêts de mériter le même titre. De même que les Pwos, ils prêtent serment sur une certaine espèce d'*Eugenia*, appelée Tha-baï.

Ils ont une coutume qui leur est tout à fait spéciale. Aussitôt qu'une jeune fille est arrivée à l'âge de la puberté, on tui tatoue la face de lignes noires et bleues, très-serrées. — Cette pratique, abandonnée sur le territoire britannique, et qui a naturellement pour résultat de donner à la femme une apparence presque hideuse, est

d'une façon tout à fait analogue pour les diverses tribus connues sous le nom de Kouys, chez lesquelles le mot kouÿ ne signifie pas autre chose que : *homme*. (Note du docteur Harmand.)

regardée par quelques auteurs comme ayant été adoptée dans le but de préserver les femmes khyenges des entreprises des jeunes gens des autres tribus ; d'autres pensent que, par cette coutume, on se proposait d'échapper aux habitudes des conquérants birmans qui enlevaient pour leur usage les plus jolies filles.

Ils brûlent leurs morts, et les ossements, recueillis au milieu des cendres, sont lavés et blanchis avec la liqueur (khoung) qu'ils fabriquent avec du riz fermenté, et frottés ensuite de curcuma. Ils sont ensuite placés dans un pot et conservés jusqu'à ce qu'ils puissent être déposés sur le tertre funéraire de la famille. Ces sépultures sont soigneusement dissimulées dans la forêt. Au moment de l'ensevelissement des os, on célèbre une fête, avec force libations, et un membre de la famille, debout auprès du tombeau, un sabre à la main, tenant les yeux vers le ciel, s'écrie : « Es-tu, maintenant, satisfait, après que tu as réussi à tuer une de tes créatures ? »

Leurs vêtements sont composés, pour les femmes, d'un petit langouti ouvert sur les deux côtés, et d'une blouse ou chemise (plus courte dans le nord que dans le sud). Les hommes nouent leurs cheveux sur le front et leur langouti est réduit aux plus petites dimensions possibles, et, en fait, il serait difficile de dire qu'ils aient les moindres prétentions à la décence. Chez ceux qui vivent sur le flanc oriental de la Roma de l'Arakan, c'est-à-dire ceux qui ont des relations plus fréquentes avec les races mieux civilisées de la plaine, le langouti birman est adopté.

Shandou. — Les Shandous habitent la région montagneuse de l'est et du nord-est, la montagne Bleue, pic de

la chaîne de la Roma arakanaise, au point nord-ouest extrême de la province. On y trouve aussi des tribus sur le Mee et dans la région des sources du Le-Mro, et il est impossible de dire jusqu'où elles s'étendent dans le nord et le nord-est. Ils se donnent à eux-mêmes le nom de *Heuma*. On les regarde comme les moins sauvages de ces tribus : ils possèdent en effet beaucoup de volailles et de cochons, et construisent parfois des maisons en bois. La polygamie y existe en droit, mais rarement dans la pratique ; ils peuvent épouser deux sœurs en même temps, différant complètement en cela des Birmans. Ils enterrent leurs morts étendus sur le dos dans une tombe recouverte de pierres. Les filles sont entièrement exclues des successions, et les veuves sont abandonnées à la charité du fils aîné quand il n'est pas marié, héritier de tous les biens. Ils sacrifient des animaux au soleil et à la lune. Ils ont une physionomie qui les rapproche des Khamies, mais leur langue est entièrement différente.

Anou ou Khoung-tso. — Tribus habitant dans le nord de l'Arakan, et sur lesquelles on ne sait que fort peu de chose. Ils n'ont du reste qu'un ou deux villages en territoire britannique. Ils s'habillent comme les Khamies, mais font usage d'un dialecte distinct qui contient beaucoup de mots et d'expressions intelligibles aux Manipouris. Ils enterrent leurs morts dans la forêt.

Khyâu. — M. Saint-John regarde les Khyâus comme appartenant sans aucun doute à la famille *koukaï :* « Ils nouent leurs cheveux en chignon noué sur la nuque et les rasent sur le front ; les femmes réunissent leur chevelure en deux tresses qu'elles font remonter sur le front. » —

Physiquement, ils ont une grande ressemblance avec la basse classe des paysans bengalis de Chittagong. Ils rendent un culte à des pierres dressées verticalement dans leurs villages. Ils sont très-peu nombreux en Birmanie britannique.

Toung-thou. — Les Toung-thous habitent actuellement les alentours de Tha-htoun, dans la subdivision du même nom du district d'Amherst (Ténassérim) ; ils occupent des villages écartés sur les rives de la Salouen, un certain nombre de milles dans l'est du pays des plaines, qui s'étend de la Salouen au Hlaing-bhwai ; on en trouve encore sur la chaîne de Dâu-na, et dans la vallée du Houng-tha-râu. Ils ne sont pas entièrement inconnus du côté de Tavoy et de Mergui, à l'extrême sud de la région montagneuse et resserrée qui forme la dernière portion de la division du Tenassérim. En dehors du territoire anglais, on les rencontre dans la partie sud-orientale de la haute Birmanie, dans les états shans, et, d'après le docteur Mason, jusque dans le Cambodge même. Le mot *Toung-thu*, en birman, signifie : homme des montagnes. Le nom qu'ils se donnent eux-mêmes est *Pa-o*. Il n'est pas possible de regarder ces tribus comme aborigènes. Ils sont groupés principalement aux environs de Tha-htoun, et s'établissent partout où ils peuvent vivre, pourvu qu'ils puissent se regarder comme chez eux. Dans le fond de la vallée de la Salouen, M. Treacy a trouvé un village de Toung-thous, d'environ 250 maisons, dont tous les habitants étaient occupés à la fabrication d'articles destinés au marché shan, tandis que, encore plus au nord, il y a un autre Tha-toung habité par les Toung-thous. Dans une note à l'*Histoire du Pégou* de

Sir Arthur Phayre (*Journal of the Asiatic Society*, 1873), j'ai fait allusion à ce fait que le docteur Richardson avait entendu dire que des descendants de colons Mouns de Tha-thoun s'étaient établis à la frontière nord du pays des Karengs. Admettant entièrement que les descendants de ces colons qui vinrent du sud se trouvent dans le nord du pays des Karengs, que je serais porté à appeler le nouveau Tha-htoun, je ne peux pas croire que ceux-ci soient *Mous* ou aient aucun rapport avec les Mouns ou Talaings. Ce sont, je crois, des Toung-thous. — Il paraît plus que probable que les Toung-thous descendirent du nord et se fixèrent auprès de Tha-thoun, qui existait déjà à leur arrivée, et que quelques-uns de leurs descendants retournèrent dans le nord, et y établirent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de la seconde patrie qu'ils venaient de quitter. Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de croire que les Toung-thous aient apparu dans la basse Birmanie avant les Kolarians ou Dravidiens, et il y a toute raison de penser que Tha-thoun fut fondée et dénommée par ces derniers. Les Toung-thous, de petite stature, fortement musclés et de teint foncé, portant un costume consistant en un pantalon, jaquette et turban presque toujours d'étoffe bleu-foncé, très-analogue à celui des Shans du nord, habitent le pays situé entre la Birmanie et le sud de la Chine, au sud de la rivière Thapauy, c'est-à-dire sud et sud-est des Khakyens. Courageux et guerriers, dociles et obéissants, capables même d'affection une fois qu'on a gagné leur confiance, leur caractère tranche avec la sournoiserie des Asiatiques. Ils ont un caractère passionné, qu'ils peuvent contenir un certain temps, mais qui à la fin éclate sans que rien puisse en arrêter les mani-

festations. Ils haïssent les Birmans avec une amère et inextinguible haine, et les méprisent. — Leur caractère est celui de la race dont ils portent le vêtement. — On a bâti beaucoup de théories relatives à leur origine ; la plus extraordinaire peut-être est celle du capitaine Foley qui s'était persuadé d'y voir les restes des anciens *Tanjans* décrits par Gibbon, et descendants des anciens Huns préservés, pendant un laps de temps de 1788 années, de tout mélange avec le sang d'autres étrangers. Ils prétendent avoir eu un roi à eux, dont la capitale était Tha-htoun, qui fut attaquée et prise par le roi des Talaings, parce qu'il refusa de donner une copie des livres sacrés rapportés de Ceylan par Bouddha Gosa en l'année 400 après Jésus-Christ. Ceci est en contradition très-nette avec l'histoire talainge, car la capitale des Talaings ne fut pas transportée à Pégou moins de deux siècles après ces événements. Alors ils ont fait croire à la croyance qu'ils ont des traditions confuses de l'invasion du pays par Thâu-ra-hta, roi de Birmanie en 1050 A. D., qui conquit le royaume de Talaing, lequel resta soumis à la Birmanie pendant plus de 200 ans. Les historiens ne font aucune mention des événements qui se sont passés pendant cette époque. Il est assez curieux de constater que, quoique Pégou fût alors la capitale, cependant l'histoire birmane ne dit rien de sa prise, mais raconte tout au long celle de Tha-htoun.

Leur langage semble avoir quelque analogie avec celui des Shans et celui des Pwo-Karengs, et très-peu avec celui des Talaings. Cependant ils ont la lettre *v* qui existe seulement dans le dialecte de Kareng-nî, des Kareng-Bghais, et non dans le birman, chez les Shans ou les Talaings.

Les caractères de leur écriture ressemblent à ceux de

toutes les tribus de l'Indo-chine, mais paraissent avoir une ressemblance plus étroite avec ceux des Shans. Dans le livre de Yule (*Mission to Ava*), appendice M, p. 383, il est dit dans une note qu'un missionnaire américain a écrit au lieutenant Newmarch que « les Toung-thous ont un langage écrit et des livres, des Kyoungs et des prêtres. » J'ai *vu* leurs livres et sur la chute de Sébastopol j'ai imprimé la proclamation du gouverneur Geuval pour le lieutenant Burn à Toung-thou, mais je confesse que c'est le premier et le seul imprimé qui ait jamais vu le jour à Toung-thou.

Le révérend M. Cushing m'informe que les Toung-thous ont beaucoup de kyoungs et de livres. Dans quelques kyoungs, on n'apprend que la langue toung-thou, mais en général l'instruction est aussi donnée en Shan. « J'ai en ma possession, m'écrit-il, un gros livre toung-thou qui m'a été donné par un bonze pendant que je voyageais au travers du pays de Toung-thou. L'écriture ressemble plus à celle des Birmans qu'à celle des Shans ; en réalité, elle diffère peu du birman. »

Selungs (1). — Les Selungs se trouvent uniquement dans les îles de l'Archipel de Mergui. Ils sembleraient avoir quelque parenté avec les Malais, du moins par le langage. Mais la crainte héréditaire que leur inspirent les Malais, leur caractère évidemment timide et pacifique

(1) Presque tout ce qui a rapport aux Selungs est emprunté aux publications du docteur Mason, de M. Brayton et du docteur Stevens de la mission des baptistes américains. M. Brayton a fourni tout le vocabulaire.

indiqueraient une origine différente, et il est assez probable que vers le VIe siècle de notre ère ils occupaient la contrée actuellement habitée par les Malais, d'où ils ont été chassés par les progrès graduels de cette race vers Sumatra, et ont fini par chercher un dernier refuge dans les îles qu'ils habitent aujourd'hui.

Ils occupent dans l'échelle de la civilisation un degré des plus inférieurs et on a prétendu même qu'ils n'avaient ni dieu, ni prêtres, ni culte, ni fêtes. Mais, d'après les observateurs plus récents et plus attentifs, il semble que cette façon de voir exagérée ne puisse être conservée. Si leur morale n'est pas très-rigide, ils veillent cependant avec beaucoup de soin sur les relations familiales. Ils sont sans méchanceté, confiants et timides. De même que les races sauvages de l'est qui ont vécu sous un joug sans pitié, sous l'oppression la plus brutale et la plus cruelle, ou qui dans leurs rares rapports avec les étrangers les ont trouvés pires que les démons de leur propre religion, quand ils rencontrent un homme blanc qui ne les vole pas et ne les réduise pas à l'état d'esclaves, ils le regardent comme un être incompréhensible qui leur inspire tout d'abord de la crainte. Après ce premier sentiment d'étonnement, ils finissent par l'adorer pour ainsi dire jusqu'au moment où arrivent d'autres hommes de la même race qui viennent leur réclamer des impôts et des taxes au nom du gouvernement.

Leur apparence physique les place entre les Malais et les Birmans. Leur langue est fort simple, on peut l'apprendre facilement ; elle a de grandes analogies avec le malais.

K'taing, jambe.
K'laik, langue.
K'lan, os.
K'wa-o, tromper.
K'nî-ûn, le ciel.
K'man, la nuit.
K'âu-lat, le chaud.
K'ayo, arbre.
K'a-yat, crocodile.
K'aûn, bambou.
K'lat, singe.
K'ha-nî, serpent.
K'dî-an, maintenant.
K'tûng, océan.
K'nûm, pain.
Gya-ha-nî, cuiller.
Glang, ver.
Gha-paidn, opium.
Gi-nai, chanter.
Tû-da, la divinité.
Mâu-keng, homme (*may-sha*, [*ma-noot*).
K'lak, mari.
Bi-nûng, femme, épouse.
Kîn ou *sîn*, Chinois.
Nga-daïn, venir.
Nga-lat, voler, dérober.
Ngîn, argent.
Tsâun, le riz.
Tsyang, pouvoir.
Tsa-meng, miel.
Tsî-tsûn, demain.
Tsaun, Shan.
Ta-na-ho, un Birman.
Ta-la-ho, aller.
Tom, combien de temps, com-
Da-lai, montagne. [bien.

Nai-moung, tuer.
Nya-ma, le culte.
Na-baut, faire.
Nyam, manger.
Pai, couteau.
Pûr, paddy (riz non décortiqué)
Pa-nak, voir.
Pwa, aviron.
Pac-tâu, porte.
Bak, porter.
Bû-loung, le cou.
Bî-bîn, les lèvres.
Bo-lo, cheveux.
Bî-tûk, étoile.
Bû-lâu, lance.
Ba-tak, un Malais.
Bû-bût, hier.
Ma-ka-ho, parler.
Ma-am, boire.
Ma-tak, l'œil.
Mî-nang, le doigt.
Mî-nam, rivière.
Ma-ta-a-lâu, le soleil.
May-nauk, oiseau.
Me-âu, chat.
Ma-âu, un Talaing.
Ma-tû, mourir.
Yong, le nez.
Lat, désirer, vouloir.
Lit, aimer.
Wai-lû-lî, vite.
Alam, ou *apoî*, feu.
Ai-bap, vieillard.
Ada, canard.
Aû-lan, un serpent.
Aye-kan, poisson.

Ak, corbeau.
Anat-bî-neng, fille.
Anat-ka-neng, fils.
Anat, enfant.
Aye, *naung*, mère.
Aa-paung, père.
Allaïn, le jour.
Âu-mak, maison.
Âu-kat, tête.
A-ṁûng, bon.
A-dût, mauvais.
Âu-paut, seigneur, monsieur, [maître.
A-sâu, famille.
La-mat, la vague.
La-kût, droit.
Lai-kût, courbé.
La-wat, singe.
La kâu, marcher.
La-kû-bhî-tambe, où allez-[vous?

Tû-da a-mûng, Dieu bon (Dieu est bon).

May-cha-a-mong-ha, l'homme bon non (l'homme n'est pas bon).

May-sa Tû-da lak, l'homme Dieu aime (Dieu aime l'homme).

May-sa Tû-da toa-na, l'homme Dieu gouverne (Dieu dirige l'homme).

Lak ha-naung, désirer quoi? (que voulez-vous?)

Tsî la-kâu tadn ha, je aller pouvoir pas (je ne peux pas aller).

K'bang k'nak ka-nai, *ka-tam*, *kak*, bateau toucher sable cassé est (si le bateau touche le sable, il sera brisé).

Le *May-sa* (homme) des Selungs ressemble au *Ma-cha* employé avec la même signification par les Ka-kyengs du nord de la Birmanie; *Mî-nam*, en Shan, veut dire « une rivière ; » dans la phrase : *La-kâu-bhî-tam-le*, le mot *bhî* est le préfixe interrogatif *bhay* des Birmans, et *le* est l'affixe birman d'interrogation ; *k'bang*, bateau, navire, est un mot talaing.

Suivant le docteur Stevens, « ils possèdent une croyance traditionnelle à l'existence d'un dieu qu'ils appellent *Tû-da*, qu'ils regardent comme le plus grand et le meilleur des êtres, qui a créé toutes choses dans le ciel et sur la terre. Ils gardent aussi une tradition distincte du déluge, après lequel, disent-ils, Dieu est descendu du ciel, et a

assigné aux différentes nations et tribus le lieu qu'elles occupent et le rôle qu'elles ont à jouer. »

Ordinairement, ils vivent dans leurs bateaux; mais, pendant la saison des grandes pluies, ils se réunissent par groupes d'environ 200, dans des campements situés sur les rivages de quelques îles ; mais ces stations ne se prolongent guère plus d'une semaine. Dans ces circonstances, ils se construisent des abris temporaires avec des branchages coupés dans la forêt, et avec un toit et des parois composés de nattes de feuilles d'un palmier. Ces nattes leur servent aussi pour s'envelopper; elles sont d'un transport très-facile et préservent admirablement de la pluie et du soleil. — D'autres se contentent des planches démontables de leurs bateaux, qu'ils attachent avec des perches et des lianes, de façon à enclore un espace de six pieds de long sur quatre de large, où se rassemble à la nuit toute la famille, les grosses branches des arbres surplombant tenant lieu de toit. La rapidité avec laquelle un de ces campements est levé est surprenante, et M. Benjamin, qui a vécu quelque temps au milieu d'eux, raconte qu'il vit une fois toute une plage devenir absolument nette en moins de quinze à vingt minutes.

La construction de leurs bateaux est curieuse et originale. Le tronc d'un arbre de 18 à 30 pieds de longueur est creusé, puis ouvert au moyen d'un foyer placé au-dessous, et graduellement écarté; des traverses y sont enserrées pour en empêcher le rapprochement.

Les seuls outils employés sont une herminette, une hachette..... Une partie du bateau est couverte d'un lacet de feuilles de palmiers; la voile, très-légère, est faite de feuilles de palmiers cousues ensemble par les bords. Les

cordes sont faites de rotin tordu. Ces bateaux sont extrêmement légers et admirablement faits pour marcher à la surface de l'eau.

Leur nourriture consiste en riz, qu'ils reçoivent des Malais ou des Chinois en échange d'holothuries, de nattes, etc.... ; en poissons et coquillages, en chair de sangliers, qu'ils capturent assez souvent grâce aux nombreux chiens qui les accompagnent. Quand leur provision de riz est épuisée, ils se contentent de racines et de feuilles. Il est rare qu'ils possèdent des poules.

Les principaux de leurs produits sont le bois de sappan, les tortues, les coquillages, les perles, les trépangs (holothuries), la cire, et surtout les nattes, qui sont fabriquées par les femmes, surtout pendant la saison des pluies, quand la pêche devient impossible. Ils se livrent à la recherche des limaces de mer (sea-slugs, biches de mer, trépang, etc.) pendant la mousson de nord-est, de novembre à mai. La chasse aux abeilles dure un mois environ. Elle est précédée de cérémonies consistant en chants et incantations destinés aux esprits des forêts et des montagnes, avec accompagnement d'illuminations de bougies de cire, et fréquentes libations d'arak, qu'ils appellent « eau de miel », sans lesquelles la fête n'aurait aucune efficacité. — Les ruches, dont on éloigne les abeilles au moyen du feu, sont suspendues aux branches des arbres, et souvent aussi enfoncées à deux ou trois pieds sous terre. En moyenne, chaque nid fournit deux ou trois roupies de cire. Le miel donne beaucoup moins de profit.

Quelques-unes de ces marchandises sont exportées à Mergui et dans les villages du continent, mais elles sont

surtout échangées sur place contre du riz, du sel, des cotonnades, et aussi de l'arak et de l'opium, apportés par les Malais et les Chinois.

Ils ont grand peur des Chinois et des Malais, qui organisent, disent-ils, des expéditions pour la chasse aux esclaves; ils ne parlent qu'avec une tristesse, qui porte bien la marque d'une évidente sincérité, des poursuites du même genre auxquelles se livraient autrefois les Birmans.

Les Selungs ne sont pas comptés dans les statistiques. Il est difficile de préciser leur nombre; mais il ne doit pas probablement dépasser 3 à 4,000. Ils sont divisés en plusieurs tribus, qui ne présentent en réalité aucun signe qui permette de les distinguer.

UN VIEUX TEXTE BASQUE INÉDIT

Ce « vieux » texte date de 1584, mais l'épithète de « vieux » n'en est pas moins exacte, car avant 1584, on ne peut citer que deux documents basques authentiques, les *Poésies* de Dechepare (1545) et le Nouveau-Testament de Liçarrague (1571).

J'aurais mauvaise grâce à revendiquer l'honneur de la découverte de ce nouveau et curieux spécimen du langage euscarien d'il y a trois siècles. Il a été trouvé par M. Communay, un patient chercheur, qui a minutieusement fouillé les manuscrits de la Bibliothèque Nationale. M. Communay copia cette pièce et en fit part à M. Hiriart, bibliothécaire, et à M. Ducéré, bibliothécaire adjoint de la ville de Bayonne. Mais M. Communay a « littéralement » disparu et je ne savais à qui m'adresser pour retrouver le précieux morceau lorsqu'un hasard l'a amené sous mes yeux. En parcourant, pour y chercher autre chose, un petit volume de la Bibliothèque Nationale (manuscrits, fonds français, 20578, Gaignères), intitulé « Gascogne, Limousin », j'y ai vu, au feuillet 24, la lettre que je transcris exactement ci-après :

Ene anaie iauna hunequila hirur garrena diqueci ezcribatu | darauçudala batez ere arreposturic ezticit vqvhen

çoñez | pena baitut çure berri hunen yaquin ga biaz baye ta hala | ber aytaren eta amarenez heven ahal becala nuçu | hortic yalgiz geroz çamariac penxaraciten dirauztaçu nitien | arro pa guciac higatu baititut eta eni çi pagatu nahi con chit gal deguin diraco çut eta errâdirau taçu conchit de gascon | nahidudanez hura emanen daraudala berçe çer biçariec | oroc ucidicie eta batre eztici pagatu nahi vquen seguraçen | citut ecigiçon terrible bat dela guthun haur daramena | echeco cerbi çari bat duçu othoi egiten darauçut çure berri | hunen eta ayta amenez ezcri baciaz çom baita gauça desira | çen dudana lehiaz eztarauçut ez cri bacen lucazago fin egiten | dicit presen teco huneçaz yienquari otoy egiten daracodala | çatueen osoric eta alegeraric berere gra sainduyan eta | niere halauer çurian adio de s. pierre de oloron noben | breren 8 garrenian hvrtez 1584.

Ene escusac othoy aytari eta amari ygor ycaçu placer baduçu ahalic eta hobequiena.

Çure anaye leala eta hundesira çen dutana eta cer biçu egitera obedienta ni nu que çu.

Beltran de Echauz.

Cette lettre porte au dos la suscription ci-après :

A Monsieur mon frère
François de Echauz homme
de chambre de monseigneur
Dacqz
a bourdeaulx

Je transcris, en orthographe moderne et je ponctue :

Ene anaye yauna, hunekila hirurgarrena dikezi ezkribatu darautzudala. Batez ere arreposturik eztizit uken.

Zoñez pena baitut zure berri hunen yakin gabiaz, bai eta halaber aitaren eta amarenez. Heben ahal bezala nuzu. Hortik yalgiz geroz, zamariak pents-araziten dirauztazu, nitien arropa guziak higatu baititut, eta enizi pagatu nahi ; contchit galdegin dirakozut, eta erran dirautazu contchit *de Gascon* nahi dudanez, hura emanen daraudala. Bertze zerbitzariek orok utzi dizie eta batre eztizi pagatu nahi vken. Seguratzen zitut ezi giron terrible bat dela. Guthun haur daramena, etcheko zerbitzari bat duzu. Othoi egiten darautzut zure berri hunen, eta aita-amenez ezkribatziaz. Zombait da gauza desiratzen dudana! Lehiaz eztarautzut ezkribatzen luzazago. Fin egiten dizit, presenteko hunetzaz Yaincoari othoi egiten darakodala, zaituen osoric eta alegerarik bere grazia sainduyan eta ni ere halaber zurian. Adio. De S. Pierre d'Oloron, nobembreren 8 garrenian, urthez 1584.

Zure anaye leala, eta hun desiratzen dutana ; eta zerbitzu egitera obedienta ni nukezu.

Beltran de Echauz.

Ene escusac, othoi, aitari eta amari ; igor itzazu, plazer baduzu, ahalik eta hobekiena.

On peut traduire :

« Monsieur mon frère, — Avec celle-ci, voici la troisième (lettre) que je vous écris. Je n'ai reçu aucune réponse. Combien j'ai de la peine de ne pas savoir de vos bonnes nouvelles ni de celles du père et de la mère. Ici, je suis comme c'est possible. Après être sorti de là-bas, le cheval a pensé me faire ....(1)., car j'ai usé tous les

(1) Quelque chose d'oublié ; probablement un pluriel « rompre les os ».

habits que j'avais, et il n'a pas voulu me payer, je lui ai demandé congé et il m'a dit que si je voulais un congé *de gascon*, c'est celui-là qu'il me donnerait. Tous les autres serviteurs l'ont quitté et il n'a pas voulu du tout les payer. Je vous assure que c'est un homme terrible. Celui qui porte cette lettre est un serviteur de la maison. Je vous prie de m'écrire de vos bonnes nouvelles et de celles de mes parents. Que de choses je désire ! Je ne puis vous en écrire davantage. Je termine en priant Dieu, par ces présentes, qu'il vous ait en bonne santé et content dans sa sainte grâce et moi aussi dans la vôtre. Adieu. De S. Pierre d'Oloron, 8 novembre 1584.

« Je suis votre frère dévoué, et qui vous désire le bien, et qui suis prêt à vous obéir et à vous servir.

« Bertrand DE ECHAUX. »

« Mes excuses, je vous prie, au père et à la mère ; envoyez-les-leur, s'il vous plaît, les meilleures que possible. »

Examinons ce texte de plus près. Analysons d'abord les formes verbales ; en voici la liste complète. Je mets, à la suite, les formes correspondantes de quelques anciens auteurs (E. Dechepare, L. Liçarrague, O. Oihenart, A. Axular, etc.).

Dikezi « vous pouvez l'avoir », aor. resp. 2e pers. L. *Duqueçu*.

Darautzudala « que je l'ai à vous ». — L. *Drauçudala*, pl. ; A., *deratçut*.

Eztizit « je ne l'ai pas », resp.

Baitut, « parce que je l'ai, comme je l'ai ».

Nuzu « vous m'avez » pour « je suis », resp.

Dirauztazu « il les a à moi », resp. — L. *Dirautat* « il l'a à moi, ô h. », A. *derauzquit* « il les a à moi ».

Baititut « parce que je les ai ».

Enizi « il ne m'a pas », resp.

Dirakozut « je l'ai à lui », resp. — L. *diraucan* « tu l'as à lui, ô f. » ; A. *deraucat* « je l'ai à lui ».

Dirautazu « il l'a à moi », resp. — A. *deraut*.

Dudanez « si je l'ai ».

Daraudala « qu'il l'a à moi. » — L. *drautala*.

Dizie « ils l'ont », resp.

Eztizi « il ne l'a pas », resp.

Zitut « je vous ai, j'ai vous ». — L. *zaitut*.

Dela « qu'il est ».

Daramena « celui qui le porte ». — L. *daramana* ; E. *deramate* « ils le portent », *daramaçu* « vous le portez ».

Duzu « vous l'avez » pour « il est », resp.

Darautzut « je l'ai à vous ». — L. *drauçuet*, pl.; A. *deratçut*.

Da « il est ».

Dudana « ce que j'ai ».

Eztarautzut « je ne l'ai pas à vous ». — L. *eztrauçuet* pl.; E. *darauritçut* « je les ai à vous ».

Dizit « je l'ai », resp. — E. *dicit*.

Darakodala (p. *darakodalarik*) « en l'ayant à lui ». — L. *draucat* « je l'ai à lui ».

Zaituen « qu'il vous ait », conj.

Dutana « qui suis celui qui l'ai ». — L. *dudana*.

Nukezu « vous pouvez m'avoir », p. « je puis être » aor. resp.

Itzazu « ayez les ».

Baduzu « si vous l'avez ».

Voyons maintenant les formes nominales :

Ene « de moi », gén. lab. bn. et soul.

Hunekila « avec celle-ci » ; le suffixe composé *kila* est particulièrement b. n. or. ou soul.

Arreposturik « de réponse » ; suff. *ik* « de, partitif ».

Zoñez « par quel », c'est-à-dire *quoties, quantum*; suff. *ez*, instrumental.

Zure « de vous ».

Aitaren eta amarenez « de celles du père et de la mère ». — Un seul *ez*, à la fin.

Hortik « de là », suff. loc. indéf.

Yalgiz geroz « après être sorti »; deux *z*, instrum., indéf.

Hura « celui-là ».

Orok « tous »; nom plur. indéf.

Haur « celui-ci ».

Etcheko « de la maison »; suff. loc. indéf. de forme, défini de sens.

Aita-amenez « de celles des père et mère »; mot composé; on écrirait aujourd'hui *aitamenez*.

Ezkribatziaz, lehiaz, suff. instrum. défini.

Luzazago « plus en longueur »; suff. instrum. déf. et signe du comparatif.

Hunetzaz « par celles-ci » ; suff. instrum. pluriel.

Osorik, alegerarik, suff. *ik*, partitif, servant ici de déterminatif et jouant le rôle de l'article ; particularité des dialectes orientaux.

Sainduyan, loc. déf. sing.

Zurian, loc. déf. sing.

Urthez « par année, en année »; instr. indéf.

Ni « moi, je » ; pr. pers. 1re pers. sing.

Au point de vue de la phonétique, il y aurait à signaler les expressions :

Anaye « frère » ; *e* final. Cf. Liçarrague *anage*.

Arreposturik. On dit aujourd'hui *arraposturik*.

Eztizit, eztarautzut, eztizi; *d* durci en *t* après *z*, comme dans la pron. vulgaire et comme écrivent les anciens auteurs.

Gabiaz, zurian, garrenian ; *e* passant à *i* devant l'*a* de l'article suffixé.

Heben, forme orientale ; lab. *hemen*. — Liçarrague emploie *hemen*.

Araziten. Liçarrague dit *eraciten*.

Nitien, forme orientale, *ti* p. *tu* occid.

Enizi, p. *ez-n*, chute de *z* devant *n*, propre aux dialectes orientaux.

Batre, commun dans Liçarrague, pour *bat ere* « un aussi ».

Ezi, forme orientale ; ordinaire *ezin*.

Zombait, zoñez ; *oi* et non *ei*, qui est labourdin.

Zoñez, avec *ñ*, forme labourdine maritime ou espagnole.

Sainduyaz, intercal. de *y* entre *u* final et l'article suffixé ; phénomène qui caractérise aujourd'hui le dialecte bas-navarrais occid. mais que Liçarrague attribue au souletin.

Zaituen, zitut; la première est lab., la seconde orientale.

Leala. On écrit aujourd'hui *leyala*.

Eztizi, enizi, etc. Ces formes en *i* sont essentiellement orientales.

D'autre part, les mots suivants sont à relever : *contchit* ; — *vken,* — et *guthun*.

Le premier et le dernier ne sont plus en usage aujourd'hui. *Guthun* signifie « lettre » ; il a aussi la forme dialectale *buthun* ; on le trouve dans plusieurs textes anciens (1) et notamment dans la correspondance du valet de chambre basque de Chalais (1626). *Contchit* est notre « congé », dans le sens de « prendre congé de quelqu'un », beaucoup moins usité qu'il y a trois siècles ; il vient du prov. *conjat*, *comjat* ; Liçarrague écrit *congit*.

Quant à *vken*, *vkeiten*, participe et loc. indéf. du nom verbal « avoir », son usage est aujourd'hui restreint aux dialectes bas-navarrais et souletin.

Si l'on compare la lettre d'Echaux au *Nouveau-Testament* de Liçarrague, on en conclut que le premier document se rattache au bas-navarrais oriental ou peut-être au souletin, tandis que le second appartient au bas-navarrais occidental.

Julien VINSON.

Paris, 20 juin 1884.

(1) Cf. Inchauspe, trad. év. Math. en souletin, pour le prince Bonaparte, Londres, 1856, notes, p. VIII : « *Guthuna* est un mot basque employé encore aujourd'hui au pluriel dans une partie de la Soule pour signifier « un livre », *guthunac*. Il est probable que dans l'origine on a employé ce terme au pluriel, parce que les livres étaient une réunion de feuilles en rouleaux, et qu'on appelait sans doute une feuille ou un rouleau séparé *guthuna* ». Il y aurait donc là analogie avec le latin *littera, litteræ*.

LES CELTES ET LES LANGUES CELTIQUES

AU COLLÈGE DE FRANCE

La chaire de Celtique que M. d'Arbois de Jubainville occupe au collège de France a été fondée il y a deux ans à peine. En Angleterre et en Allemagne, des cours semblables existaient déjà, et nos voisins paraissaient en droit de nous taxer d'incurie ou de railler notre ignorance sur nos propres origines. Ce n'était pas cependant que les études celtiques fussent délaissées en France : s'il leur manquait naguère une consécration officielle, c'est que nous portions encore la peine de nos premières fautes en ces travaux ; nous n'étions pas en retard sur l'Angleterre, ou l'Italie, ou l'Allemagne ; mais on se tenait toujours en garde contre les Celtisants, précisément à cause de leur enthousiasme, qui produisit jadis les erreurs de l'Académie Celtique.

M. de Lavillemarqué mit, un des premiers, ces études sur une voie nouvelle et leur donna une direction un peu plus scientifique ; s'il a fait quelquefois fausse route, il y a lieu d'en accuser des amis qui l'ont égaré, en même temps que de songer à l'état d'enfance où en était encore la critique lorsque fut publié le *Barzaz-Breiz*. La philologie avança d'un pas avec la méthode de M. Pictet,

tandis que M. Luzel effectuait sur le breton moderne ses longues et consciencieuses recherches. Le succès d'une *Revue Celtique* était assuré, quand elle parut en 1870, à son heure ; quelques années après, le directeur de cette revue, M. Gaidoz, ouvrait son cours à l'école des Hautes-Études, et un élève de M. Gaidoz, M. Loth, vient d'être chargé d'un autre cours de celtique, à la Faculté de Rennes ; son livre récent de l'*Émigration Bretonne* est une promesse, et il rouvre la discussion, bien loin de la clore, sur l'établissement des Bretons en Armorique.

La plupart des Celtistes étrangers sont mentionnés dans le volume où M. d'Arbois de Jubainville résume les leçons de sa première année au Collège de France (1) : M. Rhys, professeur à l'Université d'Oxford ; M. Windisch, professeur à Leipzig ; MM. Zimmer, Whitley Stokes, Nigra... Zéuss avait inauguré la période scientifique en Allemagne, et sa *Grammatica celtica*, revue par Ebel, est une des publications les plus importantes de notre époque. Egalement, le sujet traité par M. d'Arbois de Jubainville est trop considérable, pour qu'il soit facile d'en offrir présentement autre chose qu'une analyse, privée le plus possible de commentaires.

*
* *

Un temps fut où le centre et tout l'ouest de l'Europe étaient habités par des peuples sortis d'une souche com-

(1) Au moment où ces lignes sont déjà écrites, paraît la deuxième année de ces cours, sur la mythologie celtique. Le premier volume porte le titre même de cet article (Ernest Thorin, éditeur, 7, rue de Médicis).

mune. Trois siècles avant l'ère chrétienne, c'étaient les Celtes qui dominaient encore en Europe, depuis l'Atlantique jusqu'à la mer Noire, de la mer du Nord à l'Adriatique. Gaulois, Gallois, Galates, ce sont des dénominations particulières à tel ou à tel rameau de la race celtique ; des quatre ou cinq noms qui ont servi à désigner ces nations congénères, un seul nous a été transmis avec une acception générale. Du jour où les Celtes eurent rencontré les Romains, commença leur déchéance ; Rome eut besoin d'un peu moins de quatre cents ans pour les vaincre : à son tour elle mit quatre siècles à tomber. Il resta une extrémité de l'Europe celtique qu'elle n'atteignit pas ; si elle entrevit l'île d'Hibernie, jamais ses flottes ne stationnèrent à ces rivages reculés. En échappant aux Romains, qui effaçaient où les légions avaient passé les idiomes locaux en même temps que les nationalités, l'Irlande a dû conserver intactes, plus que tout autre pays, les traditions d'une langue primitive. Il était naturel que M. d'Arbois de Jubainville choisît l'irlandais pour sujet de ses premières leçons au Collège de France.

Le domaine géographique des langues celtiques est aujourd'hui réduit à quelques coins de l'extrême ouest en France, en Irlande, en Angleterre et en Écosse ; à peine si l'on compte trois millions de néo-celtisants. Sur les dialectes anciens, le gaulois ou l'irlandais, force nous est de rester discrets : les plus vieux manuscrits qu'on ait trouvés en Irlande ne remontent pas au delà du VIIIe siècle après Jésus-Christ ; ils sont l'œuvre de savants nommés les *file* et ils contiennent la littérature épique du pays ; de même que ces épopées irlandaises se composent de trois époques, la classe des lettrés aussi, chez les Celtes,

se divisait en trois ordres : les Bardes, les Druides, les File ou Devins.

*
* *

On a beaucoup disserté, même avant notre temps, et beaucoup écrit sur les *bardes* ; leur nom, comme celui des *druides*, est aussi connu que leur rôle et leurs attributions le sont peu. Ceux de Gaule passaient pour « des poètes lyriques : ils louaient les uns et faisaient la satire des autres ». La harpe celtique avait le nom de *crotta*, d'où quelques-uns ont tiré la *rote*.

Dans le livre de M. d'Arbois de Jubainville il est question d'un barde, arrivé trop tard au festin de Louernios, roi des Arvernes, et courant sur la route à côté du char royal pour obtenir sa part de la fête. Le banquet de Louernios avait été donné dans une salle quadrangulaire, construite exprès, à l'imitation de la grande salle de Tara... Je ne sais si nous tenons des « rois suprêmes d'Irlande » un tel usage des parallélogrammes, qui existe encore à présent en Bretagne, et ailleurs peut-être, pour des réunions très nombreuses, des repas de noces ou d'anniversaire ; quant à ce barde qui suit à pied le char de Louernios, il serait un ancêtre direct des mendiants bretons qui attendent les diligences sur les grands chemins et qui poursuivent de leurs chansons les voyageurs, jusqu'à ce qu'on leur ait jeté « le petit sou de la charité ».

Quelquefois on a confondu les bardes avec les druides, et on les a pris pour des druides d'un ordre inférieur : il est probable, pour la Gaule du moins, que les uns n'ont eu rien, ou presque rien de commun avec les autres ; les

bardes gaulois ont survécu au druidisme, « dont il n'est plus parlé, au présent, après le premier siècle de notre ère ; ils ont duré sans doute autant que la langue nationale », et ils ont disparu fatalement avec elle, c'est-à-dire assez longtemps avant l'arrivée de ces autres bardes, « portés en Armorique par les émigrés bretons », au Ve siècle ; c'est de ces derniers exclusivement qu'il s'agit, lorsqu'on parle de ces noms d'homme, encore répandus, qui sont dérivés du mot antique : *Bars, Lebars* ou *Le Bars, Barzic*... Les bardes gallois ont eu la vie plus dure que leurs confrères de la Gaule ; on les retrouve jusqu'au VIIIe siècle : leur vitalité a-t-elle tenu aux grands honneurs dont ils étaient l'objet ? Ils avaient leur place marquée au palais, à la table même du roi. Les bardes irlandais avaient une situation humiliante, en face des *file ;* ils étaient en butte au mépris de ces poètes et devins. « Le barde, prétendaient les lois irlandaises, n'a besoin de rien savoir ; son intelligence naturelle lui suffit... Il n'est pas nécessaire pour lui d'avoir la connaissance des lettres ogamiques, ni celle du mètre poétique... » Dans le pays de Galles, les bardes s'étaient trouvés « les seuls représentants de la classe des lettrés », où César n'a compris ni les devins, ni les bardes, où il ne mentionne, en tout cas, que les *druides*.

*
* *

Comme les bardes anciens, les druides ne nous sont connus qu'à travers les livres grecs ou latins. C'est dans les *Commentaires* que le druidisme nous apparaît pour la première fois, et « Pline l'Ancien est le dernier qui le mentionne comme un fait contemporain ». Au milieu du

premier siècle avant notre ère, « on se rappelait encore un temps » où cette institution théocratique n'existait pas en Gaule. Les druides seraient venus de Grande-Bretagne ; ils n'ont traversé ni le Rhin, ni les Alpes, ni les Pyrénées ; proscrits par les empereurs Tibère et Claude, ils persistaient, « à l'époque où Pline écrivait l'*Histoire Naturelle*, comme médecins, vétérinaires et sorciers ». Les druidesses, pour sorcières seulement qu'elles étaient devenues de métier, résistèrent plus longtemps aux empereurs romains, à ce point que plus d'un César alla même les consulter.

Ces druides, autour desquels on a mené si grand bruit, on n'a pas mieux découvert leur origine que leur fin exacte. Peut-être existaient-ils déjà sur le continent européen au IIIe siècle avant Jésus-Christ, « c'est-à-dire quand une colonie gauloise s'établit en Asie-Mineure et y fonda le petit État connu sous le nom de Galatie ». Le sénat des Galates « se réunissait dans un lieu appelé *Drunéméton,* et y jugeait les procès pour meurtre ». De même, l'assemblée annuelle des druides gaulois « se réunissait dans un lieu consacré, et jugeait, suivant César, toute espèce de procès ». D'après Strabon, les affaires déférées à ce tribunal « étaient principalement des affaires de meurtre ». Cette analogie entre le sénat de Galatie et l'assemblée des druides gaulois a frappé les commentateurs et les philologues ; le *drunéméton* a servi de base aux argumentations ; ce mot composé veut dire « temple de *dru* » ; de *dru* on a dérivé *druide*, à l'aide d'un radical grec : mais « un nom gaulois, réplique M. d'Arbois de Jubainville, ne vient pas du grec » ; les druides n'ont pas dû sortir des chênes helléniques. De plus, « le chêne n'était pas le seul arbre dont la race celtique fit l'objet d'un

culte », et il était honoré surtout « des Germains » ; les Celtes regardaient aussi comme sacré « le frêne ». En fin de compte, ne serait-il pas tout simple d'ajouter qne nous sommes condamnés à tourner autour de ce *drunéméton*, sans y apercevoir les druides, jusqu'à ce qu'un texte en vieille langue celtique, s'il en est d'enfoui quelque part, vienne au jour et nous révèle l'entrée de ce « temple de *dru* » ? Le plus ancien manuscrit irlandais n'est pas antérieur au VIIIe siècle de notre ère ; les druides, au moins ceux de Gaule et de Grande-Bretagne, malgré les *on-dit* des Latins et des Grecs, sont demeurés pour nous dans le domaine de l'hypothèse. « Les Bretons créèrent un mot nouveau pour désigner ceux que les Scots durent plus d'une fois amener avec eux dans leurs incursions ; ce fut le composé *darwid* ou *derwid* (1) » ; mais la littérature des Pictes non plus ne nous est point parvenue.

Voici les principales attributions de ces druides, rendus pourtant si fameux.

En Irlande, ils avaient une situation analogue à celle

(1) Le préfixe *der* ou *dar* fournit à M. d'Arbois de Jubainville (pp. 238 et 239) une énumération qu'il était facile de rendre plus complète, en signalant, dans le breton actuel :

1° *Darbari,* et plus souvent *darbar* (préparer... *pour le maçon*) ; *darbarer* (aide-maçon) ; et au figuré, *rei da darbar*, expression courante dont l'équivalent en français serait : *donner du fil à retordre ;*

2° *Darempret*, plus usité que *darempredi*, qui signifie toujours, comme dans le moyen breton, *fréquenter*, dans ce sens un peu populaire : *fréquenter une jeune fille*, lui faire la cour... Généralement, *darempret* est pris dans l'acception de *faire* ou *rendre une visite. Darempret* devient aussi une sorte de nom verbal : *me 'm euz darempred dre ar parko-ze « j'ai fréquentation* (*passage, sentier*) *par ces champs-là* ».

que les auteurs grecs et latins reconnaissent aux druides de Gaule, à l'exception de la compétence judiciaire, passée aux *file*. En Gaule ils étaient *devins*, si l'on accepte, à propos de Divitiacus, le témoignage de Cicéron. Ceux d'Irlande avaient prédit l'arrivée de saint Patrice.

Ils étaient *magiciens*. L'œuf de serpent était regardé comme un de leurs talismans les plus efficaces ; cependant il ne porta pas bonheur à certain chevalier romain, qui avait eu recours, dans un procès, « à ce moyen peu dispendieux de s'assurer la faveur du juge », et qui fut condamné à mort par l'empereur Claude. — Il ne me paraît pas que ce fût si peu dispendieux de parvenir à tromper ses juges, d'après le récit que M. d'Arbois de Jubainville a consacré, quelques pages plus haut, à la recherche périlleuse de ce rare œuf de serpent. — La puissance des druides s'étendait à la nature, et « leur pouvoir magique triomphait même des dieux ».

Ils étaient médecins, « devins, magiciens et médecins, parce qu'ils étaient prêtres ». Qui ne connaît les reproches d'inhumanité adressés aux druides par les Romains ? En plus d'une occasion, ces mêmes Romains ont souillé leurs autels et immolé des victimes humaines.

Les druides étaient *professeurs*. Quant à leur enseignement, nous n'en savons absolument rien de précis. Ils avaient la prétention d'avoir créé le monde. La doctrine sur l'immortalité de l'âme était une croyance universelle des Gaulois, au lieu d'être réservée comme une connaissance spéciale aux druides. Avaient-ils des livres ? L'écriture était une « chose interdite aux druides de Gaule, et une chose impossible à ceux d'Irlande ». Pour se former à l'enseignement, se rendait-on d'Irlande en Grande-Bre-

tagne, comme y allaient les Gaulois? Les guerriers et les *file* irlandais prenaient pour maîtres les Bretons : voilà ce que l'on sait.

Les auteurs anciens, sans déterminer les honneurs rendus aux druides, s'accordent à leur en laisser de nombreux. M. d'Arbois de Jubainville cite un roi d'Irlande qui n'osait donner son avis, bien que la circonstance fût très-grave, et gardait le silence, parce que le druide n'avait pas encore pris la parole. De quels privilèges donc jouissaient-ils? Ceux de Gaule, dit César, étaient exempts du service militaire : Divitiacus aurait fait exception. L'Irlandais Cathbad était, dans sa jeunesse, druide et guerrier. Quoi qu'il en soit de ces immunités, on nomme des druides qui furent tués au combat.

Ils étaient *juges*, hormis en Irlande. Là, du reste, ils ne formaient pas une corporation; « ils n'agissaient que par petits groupes » ; les *file* avaient le pas sur eux en bien des occasions, — du moins au dire de ces *file*, qui ont eux-mêmes écrit tout ce que nous en avons appris.

*
* *

La troisième classe des lettrés, chez les Celtes, a porté divers noms, à peu près inconnus du grand nombre jusqu'à ce jour. Les *file* ont été presque révélés par les récents travaux des celtistes. En Gaule, ils occupaient les fonctions de devins. Avaient-ils recours aux sacrifices humains pour leurs incantations? Tout ce qu'on pourrait avancer à cet égard concerne les *file* d'Irlande, qui n'ont jamais versé le sang de l'homme, pour y découvrir les présages. Aussi bien n'étaient-ils pas prêtres ; ils n'avaient pas à leur

charge les sacrifices. Cette espèce de neutralité religieuse leur valut la vie sauve dans la lutte livrée au druidisme par le christianisme ; ils ne furent atteints que dans leurs procédés de divination, dont deux furent prohibés par saint Patrice ; un seul fut toléré, qu'on nommait « l'incantation du bout des os ».

Les *file* s'étaient constitués en un corps dont la hiérarchie était publiquement reconnue ; le plus élevé en dignité avait le titre d'*ollam*, qu'on obtenait au bout de douze ans d'études — il en fallait vingt, selon César, pour devenir un druide ; — « dans la huitième année on apprenait les trois divinations ».

Le respect dû aux *file* n'allait pas sans être accompagné de quelque terreur. Malheur à quiconque tombait sous leurs rancunes ! Celui-là était maudit dans une *satire*, dont les effets n'étaient jamais tardifs. En revanche, malheur au *file* lui-même dont la colère était inique ! Ses imprécations retournaient contre leur auteur. Lorsqu'il s'acquittait de ses fonctions judiciaires, se produisaient des phénomènes surnaturels sur son visage, toutes les fois qu'il se rendait coupable d'injustice. Cette peine manifeste que subissait le juge, sur l'heure, devenait « pour les plaideurs un moyen de reconnaître si la sentence était équitable » ou non : comme elle était sans appel, il fallait bien que les dieux, à défaut des hommes, eussent le soin de venger l'innocence. Les *file*, ainsi jugés en retour, ne l'étaient que par leurs égaux et pairs : car ils se disaient issus des dieux. C'est vrai qu'à cet égard il y avait deux opinions : la tradition celtique rapportait que les Gôidels, ancêtres des Irlandais, lors de leur invasion, sous la conduite d'un *file*, fils des dieux, avaient eu à

vaincre des dieux qui étaient en ces temps primitifs les maîtres de l'île ; d'après les légendes chrétiennes, les *file*, sortis d'Égypte avec Moïse, auraient trouvé leur genèse dans la Bible.

En Irlande, ils étaient à la fois « jurisconsultes, juges, législateurs et avocats ». Surtout ils étaient « conteurs d'histoires ». Auprès d'eux, les bardes n'étaient que des ignorants n'appartenant pas à la corporation des littérateurs et rejetés plus bas que les sept — ou dix ... — degrés dont se composait l'association officielle des gens de lettres. « L'instruction servait de base » à la hiérarchie littéraire ; le rang qu'un lettré occupait dépendait du nombre d'*histoires* qu'il retenait en sa mémoire : l'*ollam* en connaissait plus que tout autre. Il y avait deux catégories de ces *histoires*, ou *scèl* : les *grandes* et les *petites* ; « certaines compositions étaient le monopole d'un grade. » En public, les *file* ne se montraient qu'avec un cortège ; vingt-quatre personnes accompagnaient l'*ollam*, ainsi qu'un roi de grande province ; seul le roi suprême d'Irlande avait droit à une plus imposante compagnie. Aux festins de Tara, l'*ollam* avait la seconde place. Les *file* tenaient donc la tête de la société ; partout « ils avaient supplanté les druides », refoulés jusqu'aux rangs inférieurs.

L'Irlande posséde trois cycles épiques. Les récits qui avaient cours sur les dieux et les anciens héros de la nation furent recueillis par les *file* : en transcrivant ces vieilles histoires pour leur donner la forme « sous laquelle définitivement elles nous sont parvenues », jusqu'à quel point les *file*, lettrés et poètes, n'ont-ils pas dû remanier ces traditions populaires ? C'est là une question que M. d'Arbois de Jubainville n'a pas jugé à propos d'aborder.

Ces récits épiques « étaient considérés comme l'histoire authentique du pays ». Les *scèl*, qui comprennent une épopée mythologique, le cycle de Conchobar et de Cûchulaïnn, celui de Finn et d'Ossin, « ont été consignés par écrit à partir du VIIe siècle de notre ère ». Déjà les études classiques, « bannies du continent de l'Europe occidentale par la conquête germanique, florissaient en Irlande » ; les deux cultures littéraires, l'une nationale, l'autre de source chrétienne et romaine, se développaient l'une à côté de l'autre sans rivalité, « se prêtant même un mutuel appui ».

C'est de l'Irlande que s'élèvent les plus vives, pour ne pas dire les seules clartés dans les ténèbres qui nous cachent une partie du moyen âge. Par un double contraste, les derniers de cette race celtique dont l'histoire n'avait pas eu de chronologie, les derniers Celtes, retranchés aux limites extrêmes de la terre, ont retiré le monde de la nuit où il s'abîmait sous les Germains et les autres Barbares des invasions : S. Columban et Jean Scot, surnommé *Éringène*, étaient originaires de l'Irlande.

Quand j'aurai fait mention des *gloses religieuses*, commentaires que les moines irlandais ont écrits « en langue nationale dans les interlignes de manuscrits latins », il me semble qu'il sera temps d'arrêter ce simple compte-rendu, quelle que soit, d'ailleurs, l'importance du livre sur « les Celtes et les Langues Celtiques » ; il ne saurait être question de l'apprécier au point de vue de la composition et du style : M. d'Arbois de Jubainville ne se vante pas d'être l'un des deux ou trois savants qui sont en même temps nos meilleurs écrivains.

N. Quellien.

INDE

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE (1).

Ce mot *Inde*, certainement préférable à l'appellation *Hindoustan*, moderne et persane, n'a été, avant l'établissement de la domination anglaise sur toute la péninsule cisgangétique, qu'une pure expression géographique. La grande presqu'île comprend, en effet, et a toujours compris un ensemble de populations, de nations même, fort différentes de races, de mœurs, de langues et de religions. Elle est pourtant, sauf au nord-est, très-exactement délimitée; je réserve le nom de « Inde » au territoire borné par toute la chaîne himâlayenne au nord, au nord-est et au nord-ouest; par le golfe du Bengale à l'est; la mer des Indes au sud; la mer d'Arabie à l'ouest. La rangée des monts Himâlaya, où se trouvent les plus hautes cimes du globe, se réunit d'une part à la mer d'Arabie et de l'autre au golfe du Bengale par une série de hauteurs et de plateaux accidentés qui séparent à droite la Birmanie, à gauche l'Afghanistan. Il convient d'ailleurs de rattacher au système géographique indien l'île de Ceylan, qui est comme la Sicile de cette Italie orientale.

(1) Extrait du *Dictionnaire des sciences anthropologiques*, publié par MM. Hovelaque, Letourneau, A. Lefèvre, etc. (Librairie O. Doin).

L'ensemble de la péninsule indienne présente très sensiblement la forme d'un losange irrégulier, ou plutôt de deux triangles isocèles inégaux, réunis par une base commune mesurant vingt-trois degrés de longitude, tandis que les deux sommets sont à peu près à une distance de vingt-six degrés l'un de l'autre ; l'île de Ceylan a la figure d'un ovale dont l'une des moitiés aurait été allongée et qui aurait onze cents kilomètres de tour.

Le triangle du nord forme une vaste plaine qui se relève rapidement sur ses bords occidental et oriental ; le niveau général en est inférieur à mille mètres d'altitude ; c'est l'*Hindoustan* proprement dit des Persans. Le triangle du sud, proprement le *Décan*, est également, en général, d'une altitude moindre de mille mètres ; mais, tandis que l'Hindoustan n'est guère divisé que par deux chaînons montagneux parallèles courant du nord-est au sud-ouest, les monts Aravalli vers sa moitié occidentale, les monts Vindhya vers sa base, le Décan offre une tout autre orographie : au nord, à son centre, il s'élève d'environ douze cents mètres pour descendre progressivement jusqu'à la pointe méridionale ; mais, sur ses côtés, se sont formées, comme deux bourrelets saillants, les Ghattes, qui communiquent entre elles par une série de hauteurs dans le quadrilatère Pondichéry, Salem, Mahé, Tinnévély. Les Ghattes occidentales, moins larges que celles de l'est, sont aussi plus escarpées et plus hautes ; dans leur partie méridionale, elles s'élargissent et s'élèvent davantage encore : c'est la région des *Nîlagiris* « montagnes bleues », qui atteignent, à leur point culminant, l'altitude de 2,600 m. L'île de Ceylan présente un massif central élevé, d'où émerge ce qu'on a appelé le pic d'Adam.

Les douze cents lieues de côtes maritimes sont peu accidentées. Au nord-ouest, cependant, se détache, entre les golfes de Katch et de Kambay, la presqu'île du Kathyavâr ; au sud-est, entre Ceylan et la terre ferme, s'étend une chaîne d'îlots qu'on a nommée le pont d'Adam, mais que les Indiens, avec plus de raison, désignent sous le nom de pont de Râma ; ces îlots sont à l'extrémité d'une plaine liquide, formant comme la suite de deux grands bassins naturels, le golfe de Manaar et le golfe de Falk. La pointe méridionale du continent est le cap Comorin (*Kumari* « la fille », ou, si l'on veut, « la vierge », le κομαρία ἄκρον des Grecs).

Les cours d'eau qui arrosent cette vaste contrée sont relativement peu nombreux ; à part quelques petits fleuves dont nous ne pouvons nous occuper ici, on n'en compte guère que huit principaux qui se jettent dans l'Océan par un nombre divers d'estuaires et forment ainsi chacun leur delta ; ce sont : — à l'ouest, l'*Indus*, qui part du sommet de l'Inde, longe sa limite occidentale et se jette à la mer vers Karratchî (c'est sur un des affluents de ce fleuve, qui reçoit le *Djhilam* et le *Satladj*, que s'arrêta, dit-on, Alexandre ; la *Tapti* et la *Narmadâ* qui coulent presque horizontalement de l'est à l'ouest, pour aboutir au golfe de Kambay ; — à l'est, 1° le *Gange*, dont un bras méridional, l'*Hougli*, arrose Chandernagor et Calcutta ; il reçoit la *Djamnâ*, la *Bhagirati* et d'autres rivières secondaires, et se jette au fond du golfe du Bengale, après avoir suivi une direction en général perpendiculaire à celle de l'Indus ; 2° la *Mahânadi*, et 3° le *Godâvêrî*, parallèles au Gange, qui finissent vers Cattack et à Yanaon, sur la côte d'Orissa ; 4° la *Krichnâ*, plus horizontale, et 5° le *Kâvêrî*,

dont le delta s'étend presque depuis Pondichéry jusqu'au-delà de Karikal, sur la côte de Coromandel ; nous ne voyons rien à signaler sur la côte occidentale de Malabar.

Quelles sont les divisions naturelles, quelles sont les divisions actuelles, les provinces administratives de l'Inde ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord parler des possesseurs du sol. La plus grande partie de l'Inde appartient entièrement à l'Angleterre, qui étend encore plus ou moins son action sur un certain nombre d'États tributaires et d'États dits « indépendants » ; quelques villes et leurs territoires sont restés aux Français et aux Portugais ; les Danois ont vendu aux Anglais, en 1845, leurs anciennes colonies de Tranquebar au nord de Karikal et de Serampour dans le Bengale ; les Hollandais, à qui appartenaient Négapatam et Ceylan, en ont été dépossédés pendant les guerres du premier empire.

Le drapeau français flotte encore aujourd'hui à Pondichéry (70,000 h.), à Karikal (15,000 h.), à Chandernagor (22,000 h.), à Mahé et à Yanaon ; autour de ces villes, nous possédons respectivement 29,122 hectares et 224 villages, 13,515 hectares et 110 villages, 940 hectares, 5,909 et 1,429 hectares. Nous possédons de plus le village de Francepett, près de Masulipatam, et des loges ou factoreries (maisons et jardins) à Masalupitam, Surate, Balassore, Dacca, Cassimbazar, Patna et Jougdia. L'ensemble du territoire français mesure 49,622 hectares et est habité par près de 300,000 habitants, dont 60,000 sont électeurs et citoyens français. La ville de Pondichéry (*Poudoutchéri*, « nouveau village »), fondée en 1674, a une superficie de 212 hectares.

Les Portugais commandent à 450,000 hommes, dont

près de 400,000 habitent la ville de Goa sur la côte nord-occidentale; les autres sont à Daman, au nord de Bombay et à l'île Diu, à la pointe sud du Kathyavâr; la superficie totale des populations portugaises est d'environ 34,000 hectares.

L'Inde anglaise comprend deux parties principales : l'île de Ceylan, qui relève directement de la couronne, et l'empire anglo-indien, gouverné par le vice-roi de Calcutta. L'empire anglo-indien, divisé administrativement en trois *présidences* (Calcutta, Madras et Bombay), se partage en « territoire de la Grande-Bretagne » et « États natifs ».

A. — Les « États natifs » sont de deux sortes : les États *indépendants* ou *semi-indépendants* et les États *tributaires*.

Les États *indépendants* ou *semi-indépendants* sont : 1° au nord-ouest, la *Râjpoutânâ* (villes principales : Marwar, Djaïpour, Oudaïpour), les États de Goualior, Malwâ, etc. ; 2° au centre, le *Boundelkhand* et *Bhagelkhand* (v. pr. Rîwâ) ; 3° au centre encore, mais plus au sud, l'empire d'Haïderabad ; 4° au sud-ouest, le *Maïssour* (v. pr. Maïssour et Bangalore) ; 5° au nord-est, le *Népal* (v. pr. Khatmandou) et le *Bhoutan*.

Les États *tributaires* sont encore plus nombreux. Nous ne pouvons citer que les principaux : 1° dans la présidence de Calcutta, ceux du *Tchûtiâ-nagpour*, d'*Orissa*, de *Garhwal*, au nord-est ; du *Pandjab*, au nord-ouest (v. pr. Srinagar) ; du *Satladj*; du *Sirhind* (v. pr. Bahawalpour), etc.; 2° dans la présidence de Madras, ceux de *Travancore*, *Cochin*, et *Poudoucotta* (v. pr. Trivandram) ; 3° dans la présidence de Bombay, un grand nombre de principautés fort peu importantes.

Tous ces « États natifs » sont, en effet, de surfaces et de situations fort inégales. Les chefs locaux règnent, les uns sur quelques centaines d'hectares, les autres, comme le *Nizam* (c'est son titre) d'Haïderabad, sur un terrritoire de 150,000 kilomètres carrés; les uns ont moins de soldats que le prince de Monaco, les autres peuvent mettre en avant une armée de 45,000 hommes et de 725 canons. Aucun d'eux n'a le droit de déclarer la guerre à personne ou de conclure aucun traité sans l'autorisation de l'Angleterre; il ne peut recevoir dans son domaine aucun Européen sans la permission de l'Angleterre, et son armée ne doit pas dépasser un certain chiffre. Les conquérants se sont arrogés le droit de contrôler le gouvernement des « États natifs », de détrôner et remplacer les souverains indigènes, comme ils l'avaient fait au Maïssour en 1830, et comme ils l'ont fait en 1876 pour le « Gaikwar » de Baroda, dans le Goudjarate. Plusieurs de ces souverains paient un tribut; d'autres sont exempts de toute redevance. Ils prennent divers titres; le plus ordinaire est celui de Mahârâdjà « grand roi »; on leur donne d'ailleurs de l'altesse et on a inventé pour eux une décoration spéciale, *the Star of India*.

B. — Le territoire « de la Grande-Bretagne » comprend les principales provinces suivantes : 1° *Présidence de Bengale* : Bas-Bengale, Bardwan, la présidence (Calcutta, 500,000 hab.), Dacca, Tchittagong, Behar (Patna), Bhagalpour, Tchûtiânagpour (Rantchi), Orissa (Balassore, Cattack), Mirath, Rohilkhand, Agra, Allahabad, Bénarés (Bénarès, 175,000 h.), Koumaon, Oude, c.-à-d. Aoudh (Lucknow, c.-à-d. Laknâu, 300,000 hab.), Pandjab (Pechawar, Amritsir, Lahore, Delhi), Nagpour, Adjmir, Mairwar, Berar, etc.;

2° dans la présidence de Madras : Madras (ville, 400,000 hab.), Nellour, Arkate, Tandjâoûr, Maduré, Coïmbatour, Calicut ; 3° dans la présidence de Bombay : Décan, Konkan (Bombay, 800,000 hab.), Goudjarat, Sind (Karratchi), etc.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher à quelles anciennes divisions correspondent ces royaumes, ces provinces et ces districts anglais ; mais il convient d'ajouter que la superficie des possessions immédiates de l'Impératrice des Indes (titre qu'a pris en 1858 la reine Victoria) est d'environ deux millions de kilomètres carrés (Ceylan compris), peuplés par cent quatre-vingts millions d'hommes ; celle des « États natifs » est d'environ un million huit cent mille kilomètres carrés, et l'on y compte soixante millions d'habitants.

Les divisions « naturelles » de l'Inde correspondent à peu près aux provinces, aux États administratifs et politiques dont nous venons de parler. Il convient cependant de rappeler que l'*Hindoustan* proprement dit comprend la région du *Kachmîr (Ladak* et *Baltistan)*, du *Sindh* et de la *Radjpoutânâ* (avec le désert de Thar) à l'ouest ; du *Koumâôn*, du *Népal*, du *Doab*, de l'*Aoudh*, du *Behar*, du *Malvâ*, du *Boundelkhand*, du *Baghelkand)*, du *Tchûtiâ-Nagpour*, au centre ; du *Bhoutan*, du *Bengale* et de l'*Orissa* à l'est. Quant au Décan, on y trouverait au nord-est la *Gondvânâ* ; au nord-ouest le pays des *Mahrattes* et le *Konkan* ; au centre la province d'*Haïderabad* ; au sud-ouest le *Maïssour*, le *Malabar*, et le *Travancore* ; au sud le *Maduré* ; au sud-est le *Tandjâvûr*, le *Coromandel*, etc.

L'histoire de l'Inde est facile à résumer. Avant l'arrivée des Aryas qui, venus du nord, paraissent être descendus lentement jusqu'au cap Comorin, la grande presqu'île

n'était vraisemblablement habitée que par des tribus sauvages, peu nombreuses, éparses au milieu de vastes forêts. Les *Kolariens* et les *Dravidiens,* les *Veddâs* de Ceylan, sont des descendants, sinon les représentants fidèles, de ces peuplades primitives. Quand les Aryas, établis dans le pays, alliés à la population native, eurent, après avoir subi l'influence de leur nouvelle patrie, créé une société et une civilisation hindoue, il s'éleva, au moins dans les plaines du nord, un certain nombre d'États différents, de petits royaumes séparés. C'est avec l'un de ces principicules qu'Alexandre eut affaire lorsque, suivant les traces des Perses, il pénétra jusque dans le bassin de l'Indus. On sait que les relations entre l'Inde et les contrées occidentales, relations commerciales comme celles qui étaient établies depuis longtemps avec les Sémites de l'Asie antérieure, n'ont jamais discontinué, au moins par la voie de terre.

Quoi qu'il en soit, l'expédition d'Alexandre (327 avant Jésus-Christ) a permis de fixer exactement au moins une date dans l'histoire ancienne de l'Inde. Mégasthène vint en 306 à la cour de Tchandragupta (Sandrocottus), roi de Pataliputra. Il y avait plus de deux siècles que le fils du roi de Magadha, Gâutama ou Siddhârta, avait commencé la grande révolution religieuse du bouddhisme. Le grand roi bouddhiste, Açôka, qui a laissé les premières inscriptions indiennes que l'on connaisse, était le petit-fils de Tchandragupta.

Entre ces monarchies locales, il y eut sans doute souvent des querelles, des luttes. Le fanatisme religieux engendra des guerres d'extermination, en même temps que des aventuriers allaient défricher et conquérir les

contrées mèridionales. Les *purânas*, les grande poèmes épiques *Mahâbharata* et *Râmâyana*, nous ont conservé le souvenir de ces faits sous une forme mystique et légendaire. Pour abréger, rappelons seulement qu'il y avait, au nord, le royaume de Magadha, de Sravâsti, de Kêkaya, de Pantchala, de Kôsala, de Videha, etc., et que l'Inde dravidienne actuelle était partagée entre trois monarques : le roi du Çôja, Çôra, ou Çôla, ou Tchôla, à l'est; le roi du Pândi ou Maduré, au centre et au sud, et le roi du Çêra ou Tchêra, à l'ouest.

Une centaine d'années après la mort de Mahomet, des musulmans arrivèrent vers l'Indus ; mais ce ne fut qu'une expédition sans importance : c'était comme l'avant-garde, ou, si l'on préfère, l'annonce, la préface de la grande invasion. Celle-ci date des premières années du XIe siècle ; elle fut commencée par Mahmoud de Ghaznévide, qui entra, dit-on, dix-sept fois dans l'Inde, où il pénétra jusqu'au delà de Goualior, et battit à deux reprises les rois de Lahore, Bhawalpour, Oudjéïn, Delhi, et Kanâudj. Mais il ne fit pas, à proprement parler, de conquête, et le premier conquérant fut, à la fin du XIIe siècle, le sultan Ghouride Mahmoud, Gaïath-ed-Dyn, qui étendit sa domination jusqu'au Bengale. Son successeur, Katab-ud-dyn, fonda en 1206 le royaume musulman de Delhi. D'autres invasions accrurent le nombre des mahométans de l'Inde ; d'autres royaumes « arabes » ou plutôt « persans » se fondèrent successivement, après la défaite des monarques râdjpoutes indigènes, dans le Bengale, le Malva, le Góudjerate, et le Décan, où il n'y eut pas moins de cinq dynasties rivales. Ces chefs musulmans étaient d'ailleurs d'accord pour poursuivre les rois indigènes dont le dernier, celui de Vidja-

yanagar (au sud de l'Orissa), fut défait en 1506. Mais un grand nombre de petits chefs locaux purent longtemps encore conserver leur indépendance.

La réunion en un seul empire de toutes ces royautés musulmanes de l'Inde date des sultans Mogol ou Maghal. Baher, descendant de Tamerlan, s'empara de Delhi en 1526; son petit-fils est célèbre sous le nom d'Akbar-le-Grand. Le petit-fils de ce dernier, Aureng-Zeb, établit son autorité sur tout le Décan et fut véritablement le premier empereur de toute l'Inde, qu'il divisa en royaumes, principautés et provinces secondaires (nababs, soubabs, etc). Mais à sa mort, l'empire commençait déjà à se disloquer. Les Hindous opprimés se soulevèrent à l'est, à la voix du Mahratte Sivadji ; mais d'autres conquérants entraient en scènes.

Le 18 mai 1498, Vasco de Gama débarquait à Calicut ; dès lors, et pendant, plus d'un siècle, les Portugais dominèrent sur les côtes occidentales ; les Hollandais arrivèrent à Ceylan en 1632 ; les Danois avaient acheté Tranquebar en 1616 ; les Français vinrent à Surate en 1667, et ils fondèrent Pondichéry (le fort Saint-Louis) en 1674 ; en 1639, les Anglais avaient construit le Fort-Saint-George, à Madras.

Il ne serait pas utile de poursuivre ici cette étude sommaire ; mais il convient de rappeler la rivalité des Français et des Anglais dans l'Inde au dernier siècle. Si la palme est restée aux Anglais et si l'Hindoustan est aujourd'hui le plus beau fleuron de la couronne britannique, il faut en accuser simplement le mercantilisme étroit de la Compagnie française des Indes et l'ineptie des ministres de Louis XV ; il faut ajouter que c'est en s'inspirant des idées de notre Dupleix, en adoptant son plan et ses com-

binaisons que Clive et ses successeurs ont réussi à conquérir toute la Péninsule.

On sait que la Compagnie anglaise des Indes a été supprimée après la révolte des Cipayes et que depuis lors la reine Victoria a pris le tire persan de *Kaisar-i-Hind* « Impératrice de l'Inde ».

Julien Vinson.

LES ÉTUDES BASQUES EN 1883-1884.

Je n'ai pas la prétention de passer en revue tout ce qui a été écrit depuis deux ans sur la langue basque ; je me propose seulement de signaler, parmi les publications scientifiques, celles qui, soit par le nom de leurs auteurs, soit par leur valeur propre, soit par leur originalité, me paraissent mériter l'attention particulière des linguistes. On ne s'étonnera donc pas que je passe sous silence divers articles de journaux locaux, et entre autres les *Lettres linguistiques* d'un certain M. José de Guisasola : ce sont là des travaux de pure fantaisie dont l'auteur ignore, non seulement les premiers principes, non seulement la méthode, mais encore la définition même et le but véritable de la science du langage.

C'est pour une autre raison que je ne dirai rien non plus de deux articles de M. Karl Hannemann, intitulés *Die Basken*, qui ont paru dans les livraisons de janvier et de février 1884 du journal de M. Sacher-Masoch, *Auf der Höhe*. Je n'ai pu me procurer ces articles ; mais M. Webster, qui les a lus, m'affirme qu'ils sont fort mauvais ; ils sont, paraît-il, aussi médiocres au point de vue de la mythologie que de l'étymologie, et, quoique l'auteur annonce la prochaine publication d'une grammaire et d'un

dictionnaire basques, il en est encore à traduire par le basque le passage punique du *Pœnulus*.

Je dois citer pour mémoire les deux articles que j'ai donnés (aux mots *Basques*) au *Dictionnaire des Sciences anthropologiques*, dont le premier volume (gr. in-8° de viij-560 p.) vient d'être mis en vente à la librairie O. Doin. — Je ne puis également que mentionner l'achèvement du grand dictionnaire basque-espagnol de F. Aizkibel : « *Diccionario basco-español*, *titulado* euskeratik erdarara biurtzeco itztegia, su autor d. J. Francisco de Aizkibel ; *Tolosa*, Eusebio Lopez (1883-1884), gr. in-4°, (ix)-ix-1257-(xxviij p.). » Il a été publié en 41 livraisons à 1 fr. l'une (le prix doit être doublé après le 1er septembre prochain). Cet énorme volume, dont il faut vivement féliciter l'éditeur, n'a d'ailleurs aucune prétention scientifique ; ce n'est malgré tout qu'un pur vocabulaire.

Avec M. Félix Michalowski (*Études sur le dictionnaire basque*, S.-Étienne, 1883, 48 p. in-8°), sommes-nous sur un terrain scientifique ? Pas encore, car il y a de tout dans cette curieuse brochure. L'auteur confond encore les linguistes, les grammairiens, les philologues ; il embrouille les théories et les notions pratiques ; il ne sait évidemment point comment une langue naît, comment elle vit, et certainement il n'en a jamais analysé aucune. Il croit avoir découvert que le vocabulaire basque est formé de mots pris à une douzaine de langues — celte, slave, touranien (!), etc., etc.. Le malheur est qu'il n'a eu en mains que des documents tout à fait insuffisants et qu'il procède d'une façon absolument antiméthodique. Il suffira de citer un passage pour justifier la sévérité de ma

critique : « *Elgar*, l'un et l'autre. Comment dans un seul mot un peut-il être opposé à *un autre* ? D'une manière très-simple, mais c'est peut-être la seule. En breton, c'est *anne eil hag egile ;* en retranchant l'article et la conjonction, et en soudant le reste, on en fera sans peine *elgar*. On en verra bien d'autres ». C'est ainsi qu'*alfana* vient d'*equus*, en changeant *al* en *e* et *fana* en *quus*. Et notez que ces extravagances, qu'on prendrait volontiers pour un défi à la science, sont écrites avec une conviction touchante et avec une entière bonne foi. Ce que c'est pourtant que la manie étymologiste !

L'étymologie, c'est aussi la manie de M. de Charencey, qui nous donne, dans les *Actes de la Société philologique* (t. VIII, 1878-1881) et dans le *Muséon* deux mémoires intitulés *Mélanges sur la langue basque* (65 p.) et *Étymologies basquaises* (18 p.). Les huit premières pages et les vingt dernières des *Mélanges*, ainsi que toute la seconde brochure, ne sauraient nous retenir ; ce sont de purs rapprochements de mots : l'algonquin, le latin, l'italien, le tchèque, que sais-je encore ? sont largement mis à contribution. Si cette pauvre langue basque était seulement attaquée par une demi-douzaine de dissecteurs comme MM. de Charencey et Michalowski, il n'en resterait plus rien qu'une salade indigeste, qu'une horrible *olla-podrida* dont l'aspect seul donnerait le choléra, nostras ou asiatique, aux plus courageux. M. de Charencey pousse le zèle jusqu'à se corriger lui-même ; il prétendait jadis que *behi* « vache » venait du breton *bioch* ; il croit aujourd'hui que ce mot vient du latin *bovem :*

Qu'il vienne de Chaillot, d'Auteuil ou de Pontoise...

M. de Charencey réserve trois pages de son premier mémoire à la strophe initiale du prétendu *Chant de Lelo*. M. d'Avezac avait signalé l'étrange ressemblance de ce couplet avec une formule musulmane ; M. de Charencey repousse avec indignation l'hypothèse de l'emprunt, par les Basques, d'une formule où est nié « le dogme de la Trinité », et il propose une interprétation à lui, qui n'est ni meilleure ni pire que toutes celles qu'on a proposées. Passons.

La plus grande partie du travail que j'examine en ce moment est consacrée à la théorie verbale. M. de Charencey prétend reprendre une discussion que nous avons eue ensemble dans cette Revue (t. V à VII). Je ne veux point, pour ma part, le suivre sur ce terrain ; nous avons assez fatigué naguère les lecteurs de la *Revue*; de pareilles discussions sont d'ailleurs oiseuses. Malgré la patience que mon savant contradicteur apporte à réfuter les *dix* objections principales qu'il a relevées contre son système, M. de Charencey n'arrivera jamais à persuader à un linguiste digne de ce nom : 1° que *niz* « je suis », *hiz* « tu es », sont simplement l'instrumental de *ni* « moi » et *hi* « toi »; 2° que le radical *iz* « être », ne se retrouve pas dans l'ensemble de la conjugaison du verbe « être » basque.

J'ai hâte d'arriver à l'étude de M. Arthur Campion, un nouveau venu, plein de vaillance et d'ardeur. Son *Ensayo acerca de las leyes fonéticas de la lengua euskara* (Saint-Sébastien, 1883, 68 p.) n'est, paraît-il, que la préface d'une grammaire complète déjà sous presse. M. Campion a l'inappréciable avantage de savoir fort bien le basque et d'avoir bien lu la plupart des publications scientifiques

relatives à sa langue maternelle ; il s'est préoccupé, à juste titre, des dialectes vulgaires et a consulté, ce qui était indispensable, les précieuses publications du prince L.-L. Bonaparte. Mais on peut lui reprocher de n'avoir pas assez étudié les écrivains, et surtout les vieux écrivains basques, et aussi de n'avoir pas fait de linguistique, en dehors de l'escuara : c'est là certainement un défaut capital ; pour être en état de bien étudier un idiome, il faut en avoir étudié plusieurs ; il faut avoir fait de la linguistique générale. Si vraiment M. Campion a une *Grammaire basque* sous presse, je le regrette ; il n'y avait évidemment nulle urgence, et son livre ne pouvait que gagner à attendre.

La *phonétique* de M. Campion est néanmoins fort intéressante ; mais je regrette qu'il ne paraisse avoir connu beaucoup de mes travaux qu'à travers les critiques du prince Bonaparte (1). Peut-être, s'il les avait eus sous la main, en aurait-il retiré quelque avantage, sinon quant aux faits, au moins quant à la méthode. Mes observations l'auraient peut-être amené à faire plus de cas des permutations euphoniques occasionnées par la rencontre des mots, et non à se préoccuper presque uniquement de celles qui ont lieu dans l'intérieur des mots formels ou dans le développement de la suffixation pure.

J'aurais certainement bien des détails à relever ; je n'en prends ici qu'un au hasard. Pourquoi M. Campion affirme-t-il (p. 42) que le suffixe ethnique *ar* prend un *t* initial,

(1) Il me semble notamment que M. Campion n'a point lu mon *Premier essai de phonétique basque* (*Revue*, t. III, p. 423-456 ; t. IV, p. 118-127), ni ma note de 1873 (t. V, p. 273-290).

après une consonne : *Burgostar* « homme de Burgos », *Paristar* « Parisien » ? L'hypothèse contraire, conforme à la loi du moindre effort, est plus naturelle. Le suffixe est plutôt *tar* que *ar*, témoin *menditar* « montagnard », *herritar* « paysan, villageois, habitant du pays » ; de même pour *arte* et *tarte* : *begitarte* « visage », de *begi* « œil », et *tarte* « espace » ; on comprend mieux la chute du *t* initial dans *Bayonarra* « Bayonnais », (de *Bayonaarra*, *Bayonatarra*) ou *mendien artean* de *mendien tartean*, que son épenthèse dans les exemples ci-dessus.

Une autre citation montrera que les notions générales de phonétique de M. Campion ne sont parfois pas assez précises. Parmi les nombreux exemples qu'il rapporte à la page 66, je lis, par exemple : « Il y a permutation et élision de voyelles combinées dans *ausin* = *osin* « ortie », permutation de deux consonnes et de deux voyelles dans *yarreki* = *jarraitu* « suivre » ; élision d'une voyelle, permutation d'une autre et de deux consonnes dans *mathel* = *matraill* « joue ». Rien de tout cela n'est exact. Dans *ausin* = *osin*, il y a une simple permutation — elle est classique — de *au* à *o*, car *o* n'est que *a* + *u* ; — dans *yarreiki* = *jarraitu*, il y a d'abord un phénomène grammatical, le remplacement du suffixe *ki* par le suffixe *tu* ou réciproquement, puis deux mutations phonétiques : 1° le renforcement de la semi-voyelle *y* en la soufflante *j*, *jota* ; 2° l'affaiblissement de la diphthongue *ai* en *ei* ; — quant à *mathel* et *matraill*, il n'y a point substitution de *r* à *h*, de *ll* à *l*, de *a* à *e* et chute de *i* ; il y a seulement adoucissement du *t* aspiré en *t* simple, substitution de la diphthongue *ai* à *e* (*e* n'est que *a* + *i*), mouillement du *l* final par l'action de l'*i* et sans doute épenthèse du *r* har-

monique au *ill* final et qui est encore, là, un adoucissement. Je vais d'ailleurs plus loin que M. Campion, et de ce qui précède je conclurais que, dans la suite du développement de la langue basque, *ausin*, *yarrai-* (je laisse le suffixe de côté) et *mathel* sont antérieurs à *osin*, *jarrei-*, *matraill*.

Répondrai-je aux observations que m'adresse (p. 20) M. Campion, d'après le prince Bonaparte ? Cela me paraît tout à fait inutile. Il me suffit de renvoyer M. Campion au texte même de mon travail ; il ne s'agit pas seulement de chercher des faits ; il faut en rechercher la valeur, les analyser, et leur donner leur conclusion naturelle. C'est que les *opinions* du prince Bonaparte ne sont pas pour moi, comme on dit, paroles d'Évangile.

Peu s'en faut, pourtant, que je ne sois traité de « vil flatteur » par M. Van Eys, parce que j'ai écrit, ici même, que « le prince L.-L. Bonaparte sait le basque comme personne ne l'a su et probablement comme personne ne le saura jamais ». C'est dans une brochure sur *le tutoiement basque, chapitre supplémentaire à la grammaire comparée des dialectes basques* (Paris, Maisonneuve, 1883, 30 p. in-8°) que M. Van Eys me prend assez vivement à partie; l'introduction (p. 5-13) m'est presque entièrement consacrée. J'en suis fort honoré ; mais on comprendra que j'aie le devoir de répondre au moins sur deux ou trois points particuliers.

Tout d'abord, en ce qui concerne la phrase ci-dessus citée, je ne me sens pas du tout coupable. Je l'ai écrite en toute franchise, je la maintiens et je la répète. J'affirme de nouveau que le prince Bonaparte, en matière de fait matériel linguistique basque, est l'homme le mieux informé

du monde ; il a recueilli des documents uniques ; il a eu des moyens d'information tout à fait exceptionnels, et a parcouru le pays, à diverses reprises, dans des conditions extraordinairement favorables. Le reconnaître, c'est reconnaître la vérité. Mais cela veut-il dire, comme M. Van Eys semble le croire, que les théories du prince Bonaparte sont inattaquables ? Me prêter cette opinion, ce serait faire une confusion déplorable ; autre chose est savoir, autre chose est révéler des faits nouveaux, autre chose est s'appuyer sur des faits certains, et conclure de ces faits. Les lecteurs de la *Revue* n'ignorent pas qu'à maintes occasions j'ai combattu, entre autres, la théorie verbale du prince Bonaparte, théorie essentiellement métaphysique et spéculative : dans toute forme verbale, il doit y avoir une expression sonore de l'idée verbale, de l'idée d'action ou d'état ; dans *je l'ai*, il doit y avoir le sujet de première personne, le régime direct de troisième et le radical « avoir », *d-u-t* ; cf. *d-aki-t* « le sais-je, je le sais ».

M. Van Eys a classé les réponses qu'il m'adresse en treize points principaux. Les 1re, 2e, 3e, 5e, 9e n'ont pas une grande importance ; elles ont trait à des faits matériels que j'affirme sur mes observations personnelles ; la 8e n'est pas une réponse : quelle différence *phonétique* M. Van Eys peut-il trouver entre *bay* archaïque et *bai* moderne ? La 10e se rapporte à l'interprétation d'un fait grammatical ; et M. Van Eys a beau renvoyer à sa grammaire, il ne me prouve point que j'ai tort. La 6e observation est l'acceptation — la seule — d'une de mes remarques. Examinons rapidement les 4e, 7e, 11e, 12e et 13e.

4e Pourquoi le datif pluriel souletin est-il *er ?* J'ai dit : parce que certaines variétés ont *eri* et qu'on a la série *aki*, *ai*, *ei*, *eri*, *er*. M. Van Eys répond : « Ceci n'explique rien du tout ; une série n'est une série qu'autant que les mutations sont connues ». Il m'est facile de vous satisfaire : la forme naturelle et primitive était p. ex. *Gizon-ak-í* (encore aujourd'hui usité, à Irun et Fontarabie) ; la chute du *k* a donné le guipuscoan général *gizonai*, l'affaiblissement de *ai* en *ei* a fait le labourdin général *gizonei*, l'intercalation du *r* euphonique a produit le labourdin maritime *gizoneri* (cf. le sing. général *gizona-r-i*), et la chute de l'*i* final a donné naissance aux formes orientales *gizoner ;* c'est l'application progressive et continue de la loi du moindre effort.

7e J'ai dit : « *Natorquezu* est la forme indéfinie et *niatorquezu* la forme allocutive ». M. Van Eys répond que je n'ai pas remarqué, « bien qu'il l'ait dit », que le mouillement de l'initiale indique la forme familière : « *i* exclut *zu, zu* exclut *i* ». Je n'ai pas nié que le mouillement caractérisât la forme familière : c'est indubitable ; mais il est absolument faux que *i* exclue *zu* et que *zu* exclue *i* ; M. Van Eys se trompe, ici, radicalement. Il oublie qu'il y a, dans l'ensemble des dialectes, *trois* et non pas *deux* formes, non pas *familières*, mais, comme les a si bien nommées le prince Bonaparte, *allocutives* : le tutoiement masculin, le tutoiement féminin, et le respectueux (avec sa diminutive enfantine en *chu*) ; toutes les trois sont caractérisées par le mouillement. Cf. les formes suivantes, que j'emprunte au *Verbe* du prince Bonaparte (il s'agit d'un fait matériel) :

SOULETIN : *dezake,* il le peut (indéf.).
dizakek, — (masc.).
dizaken, — (fém.).
dizakezü, — (resp.).
zaizket, il me sera (indéf.).
zizkedak, — (masc.).
zizkedan, — (fém.).
zizkedatzü, — (resp.).
SALAZARAIS : *ginakon,* nous le lui avions (indéf.).
giniakokan, — (masc.).
giniakonan, — (fém.).
giniakozun, — (resp.).
BAS-NAV. OR. : *litzazkiaketzu* « ils seraient à moi » (resp.).

Le parallèle est frappant. *Natorquezu* doit se traduire « je viendrais, je peux venir *à vous* » et *niatorquezu* « je peux venir, je viendrais, *ô vous* que je respecte ».

11e La question du subjonctif et de l'imparfait ; elle occupe près de quatre grandes pages, et je ne me déclare pas convaincu. Il ne suffit pas que M. Van Eys me renvoie à sa grammaire, et, malgré tout, il ne m'est point du tout prouvé que *dudan* ou *naizen* p. ex., qui sont de vrais subjonctifs (et non pas des indicatifs suivis ou précédés de *que*) soient contractés de *dut-non* ou de *naiz-non ;* c'est là une pure hypothèse qui n'est justifiée ni par la syntaxe ni par la phonétique ; c'est de l'étymologie, c'est-à-dire de la fantaisie. De même, lorsque M. Van Eys veut que les formes telles que *banintz* « si j'étais » viennent de *ba* « si » et de conditionnels, *nintzake,* tronqués du *ke* final, il me semble beaucoup plus simple d'analyser *ba* « si » et *nintz* « j'étais » : la comparaison des formes dialectales et l'étude de toute la dérivation verbale démontre que le *n* final des imparfaits *modernes* (je main-

tiens le mot) est adventice et inutile. Le *n* final — qu'il vienne de *non* ou d'ailleurs , peu m'importe — est essentiellement conjonctif; *dudan* est « que j'aie » et *dudala* « que j'ai ». Ici M. Van Eys m'oppose plusieurs exemples, tirés de Liçarrague; mais il ne m'est pas mal aisé de les retourner contre lui. Dans *eta bera sarri haraco licela* (Act. xxv, 4) « et que lui-même était pour (aller) là tantôt » ; dans *ecen deusetan ezluela faltatu Iudién leguearen contra* (Act. xxv, 8) « qu'il n'avait en rien failli contre la loi des Juifs », il y a des subjonctifs en basque, parce qu'il n'y a pas dans l'idée la netteté d'affirmation de l'indicatif, *licela* et *luela* sont pour *licen-la* et *luen-la* ; dans *Nehorc erran ezteçan ecen neure icenean batheyatzen ariçan naicela* (I Cor. I. 15) « pour que personne ne dise que j'ai baptisé en mon nom », il y a purement et simplement l'indicatif, ἐβάπτισα; dans *ençunen dié nola ethorri aicén* (Act. XXI, 22) « ils ouïront, ô h., comment tu es arrivé », il y a un subjonctif en basque là où il y a un indicatif en français ; mais, puisque M. Van Eys aime tant les règles, je lui dirai que c'est en vertu de la règle qui veut que *nola* « comment » gouverne le subjonctif : au fond, l'idée est conjonctive.

12e M. Van Eys me chicane (c'est un peu le mot vrai) à propos de l'indéfini et du défini; il est évident que, dans la phrase citée par lui, je m'étais mal exprimé, mais l'idée n'en est pas moins juste. Les suffixes *ra, ko*, etc., supprimant l'article au défini, intercalent *ta* à l'indéfini et *eta* au pluriel défini. *Mendira, menditara, mendietara* doivent se traduire : « vers la montagne, vers quelque montagne, vers les montagnes ». Je ne cherche pas la raison; je constate simplement le fait.

13e M. Van Eys, qui est d'accord avec moi sur le but de l'étude comparative des langues,—la reconstitution des formes primitives (et il est peu aimable à lui de me reprocher de lui avoir pris ses « paroles » ; je suis assez riche de mon propre fonds pour n'avoir nul besoin de recourir à un emprunt), — prétend y arriver par l'analyse *ou* l'étymologie, et conteste l'utilité des tableaux méthodiques (cet adjectif l'offusque). Eh bien ! je prétends, moi, que ces formes primitives seront découvertes par la seule étymologie que révélera l'analyse des expressions sonores les plus anciennes ; ces expressions seront refaites seulement par des tableaux méthodiques, c'est-à-dire par des tableaux où les formes de la langue vulgaire seront groupées et classées suivant leur aspect sonore, leur fonction grammaticale et leur dérivation.

On voit que je ne suis point en opposition avec M. Max Müller, cité par M. Van Eys : je ne me contente pas de paradigmes et de règles (car je demande des tableaux scientifiques et non des paradigmes pratiques et mnémotechniques), je ne regarde pas les éléments formels comme des expédients ou des excroissances. Mais je ne me contente pas non plus d'explications hâtives et plus ou moins fantaisistes ; j'aime mieux le doute que l'erreur, et je n'hésite pas à reconnaître, quand il y a lieu, mon ignorance ou mon impuissance (provisoire, relative). Je n'ai pas la prétention de tout résoudre et de tout expliquer. Je ne crois point pouvoir apporter aux savants la solution définitive du problème basque ; hélas ! il se passera bien du temps avant qu'on ait trouvé, par exemple, l'élément radical du suffixe conjonctif *n* ou du suffixe final de première personne *t*. En ces matières délicates, un travail est,

je crois, d'autant meilleur qu'il n'aspire pas à être définitif et complet, et, comme dit saint Jérôme, *hæc est in omnibus sola perfectio, suæ imperfectionis cognitio*.

Julien VINSON.

Paris, 14 juillet 1884.

P.-S. — Dans le numéro de mai dernier de la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes*, M. le capitaine J. Duvoisin a commencé la publication d'une série de contes basques, sous ce titre : *Les sept fleurs de Baigorri et la reine des sept fleurs*. Je dis une série de contes, bien qu'en apparence il ne s'agisse que d'un conte unique où sept jeunes filles, entre lesquelles il faut choisir la plus habile, racontent chacune une histoire. La livraison que nous avons sous les yeux ne contient que l'entrée en matière et la première de ces histoires : *Le Renard, le Corbeau et le Muletier*. On nous dit que ce conte a été recueilli par un amateur sur les lieux mêmes, en 1852. Malheureusement, le texte a dû être retouché ; il est d'une correction parfaite, mais évidemment beaucoup trop littéraire. La traduction est également trop littéraire. Les quatre pages d'introduction de M. le capitaine Duvoisin ne nous apprennent rien de nouveau, malgré leur allure solennelle et prétentieuse ; M. Duvoisin daigne citer M. Cerquand ; il paraît ignorer entièrement les publications de M. Webster et les miennes.

SUR LA VÉRITABLE FORME DE LA RACINE SANSKRITE *PṚCCH*, *PRACCH*.

M. Withney, dans son excellente *Grammaire sanskrite* (1), insinue une hypothèse qui, si elle était fondée, enlèverait une de ses meilleures preuves à la théorie que j'ai présentée ici même (2), et dans un opuscule récent (3), sur l'origine de la sifflante palatale en sanskrit. D'après le savant indianiste américain, la racine sanskrite *pṛcch*, *pracch*, « demander, questionner », ne présenterait qu'un état altéré d'une racine véritable *praç*, équivalant à une forme proethnique *prak* ou *prek*. Le présent *pṛcchâmi*, « je demande », serait donc pour **prç-cchâmi* = **prç-skâmi*, de même que le latin *posco* tiendrait lieu de **proc-sco*.

Les raisons qu'on peut invoquer en faveur de cette manière de voir résultent :

1° De l'état faible *pṛc* (au présent de l'indicatif, ce qui

(1) § 220. — M. Bergaigne a repris cette hypothèse pour son compte à la page 170 de son *Manuel pour étudier la langue sanscrite*, (Vieweg, éditeur), que je suis heureux d'avoir l'occasion de recommander à tous ceux qui voudront entreprendre l'étude de l'ancienne langue de l'Inde.

(2) Numéro d'octobre 1883.

(3) *Les origines de la sifflante palatale en sanscrit*, Vieweg, éditeur.

est souvent l'effet d'un suffixe) de la partie conservée de la racine hypothétique *parç*.

2° Du participe passé *pṛṣṭa*, qui serait à *parç* comme *diṣṭa* est à *diç*, « montrer »,

3° De la forme radicale du dérivé *praç-na*, « question ».

4° De la même forme dans les correspondants en latin et en gothique *prec-or*, *fraih-nan*, auxquels on peut joindre le zend *pereç*.

Examinant ces différents arguments dans l'ordre où ils ont été indiqués, nous remarquerons :

1° Que *pṛcchâmi*, correspondant d'une forme forte **pracchâmi* ou **parcchâmi*, est, à ce point de vue, en parfait rapport avec *gacchâmi*, « je vais », dont la forme forte serait **gamcchâmi*, rac. *gam* (1). Ce rapport n'indique donc en aucune façon que **pṛcchâmi* soit pour **pṛç-cchâmi*.

2° La racine *vraçc* (*vṛçcati*), « couper », dont l'adjectif correspondant *vraska*, « qui coupe », ne laisse aucun doute sur l'ancienne forme **vrask*, fait *vraṣ-ṭum* à l'infinitif, par suite d'une modification phonétique du groupe *çc* devant *t* absolument semblable à celle de *cch* (= *sk* ou *skh*) dans *pṛṣṭa* et *praṣṭum*, auprès de *pṛcchâmi* (2). Aucune conclusion ne peut non plus être tirée de cette forme du participe.

3° Si, comme j'ai voulu le démontrer, *ç* dérive de *cs*, pour *sc*, *sk*, la forme *praç-na*, pour **pracs-na* (3), corres-

(1) En d'autres termes, l'analogie de *gacchâmi* fait voir que *pṛ* + *cchâmi* aurait la forme faible aussi bien que *pṛç* + *cchâmi*. — Cf. aussi *vṛçcati*. Du reste, *mṛçati*, *spṛçati* ont également la forme faible au présent, malgré l'absence de suffixe.

(2) Cf. aussi la seconde personne singulière du parfait *papraṣṭha*, auprès de la première *papraccha*.

(3) Cf. le zend *frakhshan*, même sens. Cf. aussi le rapport absolu-

pond bien à *pṛṣ-ṭa,* pour **pṛkṣ-ta,* et à *pṛcçhâmi*, pour **pṛskâmi*. Elle est donc sans valeur pour démontrer l'existence d'un état radical *praç* = **prak*.

4° Le latin *prec-or* (et tous les dérivés, y compris *procus*), pour **prescor* (1) ne présente pas une réduction phonétique plus surprenante que celle d'*oculus* pour **osculus* ou **ocsulus,* auprès du sk. *akṣan,* « œil », et du grec ὄσσομαι, « voir », ou celle de ἔοικα auprès de εἴσκω (2). Du reste, rien ne prouve que le substantif féminin *prex* contienne une désinence casuelle qui aurait donné naissance à *x* final.

En ce qui regarde le gothique *fraihnan*, comparer *taujan,* « faire », *deigan,* « former », peut-être *tahjan,* « mettre en morceaux », auprès du sk. *takṣ,* « faire, fabriquer, menuiser ». Le *s* devant ou après une gutturale étant tombé dans les correspondants de la racine *takṣ*, le même phénomène a pu se produire avec celui de la racine **prask*, devenue en sk. *pracch*.

Enfin, le zend *pereç* s'expliquera d'autant mieux de la même manière que *praçna*, si l'on se place au point de vue de l'hypothèse où *ç* = *cs*, que cette racine a la

ment identique du sanskrit *praçna* et du nom d'agent *praṣ-ṭar* avec celui du zend *yaçna* « sacrifice », et de *yastar* « sacrificateur ». Dans les deux cas la sifflante a donc la même origine, et si le *ṣ* de *praṣṭar* est pour *kṣ*, il en est vraisemblablement de même du *ç* de *praçna*.

(1) La conservation de la liquide dans *precor, procus,* etc., a certainement contribué à la réduction du groupe *sc* à *c*. A la même famille se rattache vraisemblablement *rogo* pour **progo*.

(2) On suppose, il est vrai, sans aucune preuve, que la racine est *ik*, *ok*. Autant dire que le groupe *sk-kṣ*, si fréquent dans les suffixes et comme initial des racines, ne peut leur servir d'élément final. — Comparer aussi *augeo* avec αὔξω, αὐξάνω.

forme faible comme *pṛcch(âmi)*, et qu'elle a pour doublet *frakhsh*, qui ne saurait en être un élargissement, comme on l'a supposé (1).

Il n'existe donc aucune preuve décisive, que *pracch* est une fausse racine pour *praç-cch*.

Nous passerons maintenant aux raisons qui donnent à croire qu'il en est autrement, c'est-à-dire que *praç* et *pracch* sont les variantes d'une racine simple *prask*, probablement.

Il n'y en a que deux, mais elles sont extrêmement fortes.

La première est la conservation du prétendu suffixe du préseut *ccha*, contrairement à toutes les règles, non seulement au thème des verbes dérivés (passif, causatif, désidératif, intensif), mais à celui du parfait (*pa-praccha*) ; et ce qui ajoutê à la signification du fait, c'est qu'il a lieu également en latin (*po-posci*), sans qu'il soit possible d'admettre, étant données les variantes phonétiques des deux thèmes, que l'un a été influencé par l'autre ou qu'ils ont pris une forme irrégulière ou l'eflet des mêmes causes.

La seconde raison est non moins probante et nous mettra sur la voie d'une particularité phonétique inapercue jusqu'ici, que le grec et le latin ont en commun avec le sanskrit.

Le rapport étymologique du latin *postulo* avec *posco* ne saurait être mis en doute. Or, ce rapport suppose l'intermédiaire d'un participe passé **postus* ou d'un nom d'agent

(1) Pourquoi, en effet, *f* pour *p* ? Si *frakhsh* résulte d'un élargissement à l'égard de *pereç*, il lui est postérieur ; il faut donc supposer en même temps le renforcement de l'initiale, ce qui est inadmissible.

*postor (1) (cf. *ustulo*, auprès de *ustus*, *ustor*), qui sont tombés en désuétude, mais qu'on peut restituer sans aucune hésitation. Maintenant, si nous rapprochons *postus, *pos-tor des correspondants sanskrits *pṛṣ-ṭa*, *praṣ-ṭar*, nous voyons qu'en latin, comme en sanskrit, les éléments du groupe *sk* se sont métathésés et réduits à *s* (par l'intermédiaire de *x*) devant un suffixe commençant par un dentale. Le phénomène n'est pas isolé ; les formes *mixtus* et *mistus* auprès de *misceo*, *miscui*, nous ont laissé d'éloquents témoins du même fait et de la transition phonétique qui l'a précédé.

D'autres exemples non moins intéressants sont : *pas-tus* et *pas-tor*, auprès de *pasco*, *pascor*. La racine est *pasc*, et non *pâ*, comme on a pris l'habitude de le répéter depuis Bopp, sans remarquer la différence des acceptions. Le sk. *pâ* ne signifie, en effet, jamais « manger, brouter », sens propre de *pasco*, *pascor* (2) ; de même que ceux-ci n'ont jamais le sens de « protéger, surveiller, gouverner, défendre », qui est exclusivement celui de la racine *pâ*. Les véritables correspondants phonétiques et significatifs de la racine latine *pasc* sont le sk. *bhakṣ* (*bhakṣ-ayati*, « manger, et faire manger ») et gr. βόσκω (3), même sens, à la fois simple et causatif, auquel il convient de joindre

(1) Ou **postulus* de **posturus* = **postor* ; cf. le rapport des noms d'agents avec le part. fut. actif : *datôr* — *datûrus*, etc.

(2) D'où dérive le sens causatif de « faire manger, faire paître », visible surtout dans *pastor*.

(3) Curtius, *Grund*[5], p. 540, combat ce rapprochement en affirmant qu'il n'y a pas d'autre exemple de β initial pour π devant une voyelle. Il oublie ou récuse βάλλω auprès de πάλλω, *pello*, βαθύς et πυθμήν, etc.

πάσσομαι, cité par Hésychius avec le sens de « manger », et ἀπαστός, (vraisemblablement formé comme *pastus*) auprès de πακσ, πασσ (cf. παστός, auprès de πάσσω) (1). On a vraisemblablement aussi la même transformation phonétique dans :

Lat. *cas-tus* et gr. κάστωρ, auprès dusk. *çakṣ*, « briller », d'où l'infinitif *caṣ-ṭum* ;

Lat. *es-trix*, *com-es-tor*, auprès de *esco* (2) ;

Lat. *faustus*, *festus*, *fastus*, auprès de πιφαύσκω, πιφάσκω ;

Lat. *gusto*, *gustus*, γευστός, γευστης, auprès du sk. *juṣ*, pour **jusk*, gr. γεύω pour *γευσσω, *γευκσω ;

Lat. *pestis*, auprès de *pecco*, pour **pesco* ;

Lat. *bustum*, *ustus*, *ustor*, gr. αὐστηρός, auprès de *uro* = **uso*, mais aussi du sk. *ucchati* (3).

Lat. *vastus*, auprès de la racine *vasc*, dans *vaco*, *vacus*, *vacuus*, *vagus*, etc., cf. sk. *vanc*, « s'enrouler, se retirer », et grec εἴκω dans le sens de « céder, se retirer » (4) ;

(1) Φαγεῖν, pour * φασγεῖν appartient aussi à la même famille ; de même que les formes germaniques *fostr* (vn.), *fôstur* (ags.), citées par M. Osthoff, *Kuhn's, Zeitsch.*, XXIII, 315, qui montrent le même phénomène phonétique. Cf. encore la rac. sk. *puṣ* = **pusk*, « nourrir. »

(2) Ainsi que les formes comme *est*, *estis*, etc., qu'on rattache à *edo*, malgré l'invraisemblance du changement de *d* en *s* devant *t*, contredit en sanskrit par *uttha*, pour * *utstha*, en grec par καδδέβαλε pour κατὰ δὲ ἔβαλε ; en latin par *attineo* pour *ad-tineo*, etc.

(3) Cf. lith. *auszra*, *auszta*. — Dans ces exemples le phénomène est proethnique.

(4) Peuvent s'expliquer encore ainsi *astus*, auprès du gr. ἀσκέω, sens primitif, être habile ; *fastus*, *fastigium*, etc. auprès de la racine sanskrite *vakš*, s'élever, grandir ; *frustrum* et les dérivés, à la fois, auprès de *fraudo* et de ῥώξ, ἐῤῥωγα, d'une racine *fransc*, *frosc*, d'où *frango* (le rapport de *frango* et de *fraudo* est le même que celuide *plango* et de *plaudo*) ; *lustrum* et les dérivés dans le sens de

Gr. γαστήρ, auprès du sk. *jakṣ*, « manger » ;

Gr. γνωστός, γνώστης, auprès de γιγνώσκω;

Gr. ἴστωρ, auprès de εἴσκω, ἴσκω; cf. lat. *œstumo*.

Gr. δράστης, auprès de διδράσκω;

Gr. μαστός, auprès de μάσσω;

Gr. μνηστός, μνήστωρ, auprès de μιμνήσκω;

Gr. Νέστωρ, auprès de ἀνάσσω, et du sk. *nakṣ*, « commander » ;

Gr. οἰστός, auprès de ἴσχω, ἰσχύς, etc.

Gr. ἀστήρ, ἄστρον, αὐστηρος, lat. *aestus*, (1) *aestas*, etc., auprès de la rac. *akṣ*, *îkṣ*, εισκ, *ukṣ* (dans *ucchati*) dans le sk. *akṣan* « œil », *accha*, pour **aska*, « pur », εἴσκω « voir, savoir », primitivement « briller, brûler » (2).

Ajoutons cependant qu'en grec et en latin, comme en

purification, auprès de *lux*, λεύσσω, etc., d'une racine *rukš*, cf. sk. *rukša*, brillant; *pastillum* à rattacher soit à *pascor*, soit à la rac. sanskrite *pac*, pour **pasc*, cuire, faire cuire.

(1) Le sens d'agitation, marée, dérive, comme souvent, de celui de chaleur, ardeur, excitation.

(2) Les étymologies hypothétiques qui rattachent ἀστήρ, etc., soit au sk. *as*, « jeter », soit à *star*, « répandre », supposent une métaphore proethnique qui se trouve, il est vrai, dans des vers si souvent cités de Lefranc de Pompignan :

> Le Dieu, poursuivant sa carrière,
> Versait des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs,

mais qui n'a certes rien de primitif.

L'arménien *astl*, « étoile », s'il n'a pas été emprunté au grec, est la preuve certaine que l'α initial des mots en question n'est pas prosthétique. Sur le rapport entre le sens de « brûler, briller, voir, savoir », dans une même famille de racines, cf. l'article que j'ai publié à ce sujet dans la *Revue philosophique*, février 1884.

sanskrit, l'articulation *sk, ks* ou ses substituts, s'est réduite à *k* aussi bien qu'à *s* devant les suffixes du participe passé, des noms d'agent, etc. ; c'est ce que font voir :

Sk. *bhakta,* auprès de *bhakṣ* ;

Sk. *vṛkṇa,* auprès de *vraçc* ;

Gr. ἕκτος, auprès du sk. *ṣaṣta* et du lat. *sextus* ;

Gr. πληκτός, auprès de πλήσσω ;

Gr. διδακτός, auprès de διδάσκω ;

Lat. *junctus*, auprès de *juxta.*

De plus, en latin, le maintien de *x* devant ces mêmes suffixes a très-souvent amené la chute du *t* qui suit. Ainsi s'explique :

Fixus, pour **fixtus*, auprès de *fictus* ;

Frixus, auprès de *frictus* ;

Fluxus, auprès de *fluctus* ;

Luxurus, auprès de *luctus* ;

Sexus, auprès de *sectus.*

Enfin, dans la même langue, les formes en question se rattachant à des racines à gutturales qui contiennent une liquide interne, affaiblissent *x* en *s* tout en laissant choir le *t* qui suit (1). Exemples :

Mersus pour **merx-tus*, cf. sk. *majj*, « plonger », pour **marzj*, et *marcch*, « tomber, périr » ;

Sparsus, pour **sparx-tus,* cf. sk. *sparṣ*, « verser, répandre » ;

Mulsus, pour **mulx-tus*, etc. (2).

(1) *Vice versa*, quand le *t* du suffixe se maintient, le substitut du groupe *sk* disparaît. Exemples : *fultus*, auprès de *fulcio*, *ultus* auprès de *ulciscor.*

(2) Cf. les deux formes du parfait *mulxi* et *mulsi.* — On sait que l'explication toute extérieure de Corssen est bien diffé-

L'enchaînement de ces faits entre eux et avec ceux que j'ai présentés dans mes travaux sur la même question, me semblent de nature à ne laisser aucun doute sur la véritable forme de la racine *pracch*. Est-il besoin d'ajouter que si mes conclusions étaient admises sur ce point particulier il serait difficile de les écarter pour l'ensemble des cas auxquels je les applique ?

Paul Regnaud.

rente de celle que je propose. Voir aussi sur les mêmes questions, et dans des vues qui se rattachent le plus souvent à celle de Corssen, une étude de M. F. de Saussure dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, III, 293-299, ainsi qu'un article de M. Enrico Cocchia dans la *Rivista di Filologia*, XI 16-58.

QUELQUES MOTS SUR UN JUGEMENT DE M. J. DARMESTETER.

L'autorité si bien méritée qui s'attache au rapport annuel rédigé par M. J. Darmesteter, à titre de Secrétaire suppléant de la Société asiatique, m'oblige, pour ainsi dire, à discuter l'appréciation critique dont il a fait suivre, dans ce document pour 1883-1884, l'analyse de mon travail publié ici-même (1), et repris dans une brochure spéciale (2), sur l'*Origine de la sifflante palatale en sanskrit.*

« Il (M. Regnaud), dit M. J. Darmesteter, donne à l'appui de cette thèse une nouvelle série considérable d'exemples où paraît une tendance à identifier trop aisément des mots et des familles qui, dans les périodes présentes de la langue, sont certainement indépendantes de forme. »

Si le savant rapporteur a simplement voulu dire que tous mes exemples n'ont pas une égale valeur démonstrative, je suis tout à fait d'accord avec lui, et j'en ai même fait la remarque dans une note de ma brochure.

Mais si, comme c'est vraisemblable, son observation implique en même temps une condamnation plus ou moins absolue de ma méthode, je ferai remarquer qu'il s'agit précisément de savoir si les *formes* qui paraissent *indépendantes* dans les *périodes présentes de la langue* ne dérivent pas d'antécédents communs. La question a son prix

(1) Voir n° d'octobre 1883.
(2) Paris, 1884, Vieweg, éditeur.

et, dût-elle aboutir à une solution négative, il importe, ce me semble, d'examiner les faits à ce point de vue.

En dernière analyse, cette question consiste à rechercher si les racines indo-européennes sont irréductibles, ou s'il n'est pas scientifiquement permis d'essayer de les grouper en familles, en tenant compte à la fois de l'évolution du sens et de celle des sons, celle-ci déterminée pour la période anté-littéraire par l'application rétroactive des lois phonétiques, déduites de l'étude des périodes littéraires de la famille de langues examinée.

On peut contester la légitimité du procédé et la valeur des résultats, mais il faudrait au moins donner des raisons.

Je profiterai de la circonstance pour rectifier aussi un point où l'attention généralement si exacte de M. Darmesteter me semble légèrement en défaut. Commençant le compte-rendu de mes travaux par constater que « je continue à appliquer à la phonétique sanskrite la méthode hardie inaugurée dans mes *Nouveaux aperçus sur le vocalisme indo-européen* », il en arrive à dire, à propos de ma conférence sur *les Facteurs des formes du langage*, que « c'est un essai philosophique intéressant et neuf *dans la forme,* de grammaire historique ». Or, cette conférence résume les principes que j'ai développés et appliqués sur diverses questions spéciales dans tous les travaux de phonétique que j'ai publiés depuis deux ans. Si ceux-ci sont *hardis,* et par conséquent originaux, on ne saurait refuser à la conférence précitée de la nouveauté, plutôt encore pour le fond que dans la forme.

Paul Regnaud.

BIBLIOGRAPHIE

CUOQ. — *Dictionnaire iroquois.*

Le dialecte mohawk, de la grande famille iroquoise, a été le sujet de plusieurs œuvres linguistiques, entre autres du missionnaire jésuite Jacques Bruyas, de Lyon, qui arriva au pays occupé par cette tribu en 1667, et y composa ses *Radices verborum iroquacorum*, texte français mêlé de beaucoup de latin (publié à New-York, J.-G. Shea, 1863). Le révérend J.-A. Cuoq, missionnaire catholique des Indiens de Caughnawaga, un village à trois lieues de Montréal, a depuis publié une petite grammaire de ce dialecte (1866, in-8°, conjointement avec un autre de l'algonquin) (1), et en 1882, un *Lexique de la langue iroquoise, avec notes et appendice*, Montréal, Chapleau et fils, 215 p., in-8°, qui est une œuvre extrêmement instructive, et le serait encore bien plus si l'auteur avait adopté l'énumération des mots par ordre alphabétique, en ajoutant l'étymologie pour chacun d'eux, au lieu d'adopter l'arrangement de Bruyas, qui a classé ses mots d'après les racines (ou plutôt les *bases*) de la langue. Le livre est très-

(1) *Études philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*, par N. O., ancien missionnaire.

riche en renseignements pour l'historien, l'antiquaire et l'ethnologue qui s'occupent des tribus de cette partie de l'Amérique; le sentiment polémique qui se manifeste partout a été provoqué par des passages d'écrivains anglo-américains, qui se croyaient appelés à éclairer le monde sur des tribus dont ils n'avaient qu'une connaissance imparfaite eux-mêmes. Les Iroquois apprécient les efforts du savant père, puisqu'ils lui ont donné le nom d'*étoile fixe* (Orakwenantakon), tandis que les Algonquins du lac des Deux-Montagnes, à quatorze lieues à l'ouest de Montréal, l'ont appelé *la double belle feuille* (nish-kwenatch-anibic).

Nonobstant le grand mérite du lexique, la critique sérieuse trouve beaucoup de choses à y reprendre. Le titre du livre devrait être changé en *Lexique du dialecte mohawk*, car le mohawk, dont il traite, n'est pas plus iroquois que le seneca, l'oneida ou l'onondaga, mais le titre du dictionnaire de Cuoq ferait presque croire le contraire. Son système phonétique est bien calculé pour être compris aisément par des Français, mais il ne se compose que de douze caractères, quoique le mohawk en possède beaucoup plus. Cuoq a omis les sons : ä, ĕ (e *muet*), g, d, y (*i consonne*), χ, ö, ü, le son laryngal marqué 8 par lui-même dans sa grammaire, les voyelles nasaligées, comme *an*, *en*, *un* du français. L'accent n'est pas marqué, et la distinction entre les voyelles longues et brèves a été faite dans très-peu de mots seulement.

Deux missionnaires du XVIIe siècle ont réuni des matériaux pour l'étude des dialectes iroquois : Chaumonot écrivit une grammaire huronne et des œuvres dans le dialecte onondaga ; Carheil en cayuga. Nous invitons les linguistes français à faire des recherches dans les bibliothè-

ques et les couvents de leur pays, pour retrouver ces manuscrits et les éditer. Un dictionnaire français-onondaga a déjà été retrouvé à la Bibliothèque Mazarine, à Paris, et a été édité par J.-G. Shea à New-York, 1859-60. Un dictionnaire mohawk se trouve à la cure de Cáughnawaga, près Montréal, très-bien écrit, et comprenant en deux volumes in-folio plus de dix mille mots de la langue. La Société philosophique, à Philadelphie, possède un manuscrit de Pyrlaeus avec texte allemand, écrit à peu près en 1750, qui forme un mélange de grammaire et de lexicologie du dialecte mohawk; il s'y trouve aussi un manuscrit onondaga du missionnaire Zeisberger.

Albert S. Gatschet.

Baudouin de Courtenay. — *Uebersicht der slavischen sprachenwelt im zusammenhange mit den andern arioeuropæischen sprachen.* Leipzig, 1884, p. 21.

Leçon d'ouverture à l'Université de Dorpat. L'auteur expose en premier lieu le tableau général des langues slaves. Il s'élève ensuite contre les théories qui ont été formulées au sujet des groupements des idiomes indo-européens en germano-slave, italo-celtique, gréco-italique, etc. Ce sont là, dit-il, de pures fictions ; on néglige, en établissant ces prétendus groupes, des nuances et des différenciations de toute nature. Il caractérise ensuite la diversité des langues slaves d'avec les autres langues indo-européennes sous le rapport de la phonétique, et, sous ce

même rapport, la diversité des idiomes slaves entre eux. Il parle enfin du russe de Kiachta, dans lequel le matériel russe est traité à la façon chinoise.

A. H.

Manterola-ri, Donastian, 1884 (Lith. Ordozgoiti, S.-Sébastien), pet. in-4° carré, titre, portrait, 4 p. n. chiffr., 64 p. chiffr., 52 p. n. chiff., titre et 6 p. de musique.

L'idée qui a inspiré cette publication est de tout point excellente, mais l'exécution n'est peut-être pas à la hauteur de l'idée : il est vrai que le goût français a des exigences particulières. Quoi qu'il en soit, le volume est fort intéressant.

C'est une sorte d'album à la mémoire du philologue basque don José Manterola, un patient et acharné travailleur, directeur de l'*Euskalerria*, journal littéraire de Saint-Sébastien, qu'une cruelle maladie a enlevé à ses amis, le 29 février 1884. Des mains amies ont pieusement recueilli tous les articles publiés par les divers journaux à la suite de la mort de Manterola. Ils y ont joint une série d'autographes, exactement reproduits. Le volume, qui commence par le portrait de Manterola se termine par une marche funèbre en musique spécialement composée en son honneur.

Les articles, les autographes sont signés de noms bien connus dans le pays ; j'y relève ceux de MM. A. Campion, O. Lacroix, W. Webster, Juan V. Araquistain, Ed. Ducéré,

L.-L. Bonaparte, A. d'Abbadie, etc.; la plupart de ces morceaux sont en espagnol, mais beaucoup sont en basque, il y en a quelques-uns en français et même en latin; on en rencontre un en bas-allemand :

In'n Heven is en groten Larm,
Doa fehlen en por Stiern;
Weest *du* nich, wer se stahlen hett
Du lütte hellögt Dirn?

Cette pièce, signée « Rodolff Sprenger », n'est que la traduction des vers suivants du chansonnier basque Vilinch :

Izar argui bi falta dirála,
Ceruban sortu da guerra;
Al daquizu norc ostu dituben
Belcheran begui ederra?

« Comme il manque deux étoiles, — la guerre est née dans le ciel, — pouvez-vous savoir qui a ravi, — le bel œil brun? »

Il y aurait peut-être un reproche à adresser à cette touchante collection, c'est que la plupart des documents qui la composent ne sont pas datés. J'ai trouvé, deux fois citée, la pensée bien connue : « Celui que les dieux aiment meurt jeune ». Mais, tandis que l'un des écrivains l'attribue à Ménandre, l'autre la rapporte à Théocrite. J'ai contribué au recueil par un sonnet que je demande la permission de reproduire ici :

Elise-zelayetan arima handiak,
Elgarri elheketan, dire paseyatzen;
Leku ederrenean ohi dire biltzen
Etchepare lehena duten Euskaldunak.

Gizon famatu hoyei Martchoaren hilak
Bozkario handi bat diote ekhartzen,
Erdian Manterola delarik agertzen,
Lore eder, emana zeruari lurrak.

Immortalitatean sartu zireneko,
Jose, pentsatzen dugu, guk, hemen, nigarrez,
Etzaitugula behin-erez adituko ;

Jaizkibel beztitu da tristerik elhurrez,
Marrumaka dohakon olari erranez :
« Hura bezalako bat non da kausituko » ?

L'Épinette, 8 avril 1884.

« Dans les Champs-Élysées, les grandes âmes — se promènent, conversant l'une avec l'autre ; — au plus bel endroit ont coutume de se réunir — les Basques, ayant à leur tête Dechepare.

« A ces hommes fameux le mois de mars — apporta une grande joie, — car Manterola apparut au milieu d'eux, — fleur superbe, cédée par la terre au ciel.

« Mais, lorsque vous entrez dans l'immortalité, — José, nous pensons nous, ici, en larmes, — que jamais plus nous ne vous entendrons ;

« Le mont Jaizquibel s'est tristement revêtu de neige, — en disant à la vague qui vient gémir contre lui : — « Où trouvera-t-on quelqu'un comme celui-là ? »

Julien Vinson.

Nyare bidrag till kaennedom om de svenska landsmaolen, etc., publié sous la direction de M. Lundell. Stockholm, 1883-1884, 2 fasc. in-8° (I. 1883. B. 87 p. et p. xxxix à clxvij ; II. 1884. A. 144 p.).

Ces deux nouveaux fascicules ne sont pas moins intéressants que les précédents. Ils présentent d'abord deux contributions remarquables de A. Schagerstroem, et de Éva Wigstroen : *Éclaircissement sur le mouillement à Rosladen,* et *Contes et aventures en Scanie.* Ils renferment ensuite, sous le titre de *Smaerre meddelanden* « petites communications », des articles signés des noms connus de MM. Noreen, Hallender, K. Nyrop, etc. : documents folkloriques, notices bibliographiques, comptes-rendus, revues générales.

La collection du journal de M. Lundell devient ainsi de plus en plus utile et de plus en plus précieuse.

J. V.

C. de Harlez. — *Manuel de la langue mandchoue.* Paris, Maisonneuve, 1884. in-8°, 232 pp.

C'est surtout un manuel pratique que M. de Harlez a prétendu nous donner : aussi la grammaire proprement dite, traitée avec une extrême concision, n'occupe-t-elle que les cent premières pages de son ouvrage ; tout le reste est réservé à l'anthologie et au lexique. On ne peut qu'ap-

prouver le principe de cette méthode : pour apprendre une langue, il faut résolument, dès qu'on en connaît les premiers éléments, aborder, sous la direction d'un bon guide, la traduction de morceaux faciles et gradués, et celui-là même qui l'étudie, non pour la parler et l'écrire, mais pour l'analyser et la classer, le linguiste, en un mot, s'expose à des conclusions hâtives, à des généralisations erronées, s'il se contente d'une vue sommaire de la langue, telle que la lui peut donner une grammaire ordinaire, et ne cherche point à en pénétrer l'esprit en s'exerçant à l'interprétation des textes. Une langue, si bien disséquée qu'elle soit par le scalpel du grammairien, n'est jamais qu'un cadavre sur la table d'amphithéâtre ; pour en prendre une idée complète, il faut l'avoir saisie vivante sur les lèvres d'un peuple ou tout au moins sous la plume d'un écrivain.

A ce point de vue les esprits curieux trouveront amplement de quoi se satisfaire dans le nouvel ouvrage de M. de Harlez. Tout au plus pourront-ils regretter que l'auteur, par un scrupule de brièveté peut-être exagéré, se soit si sévèrement interdit l'œuvre du linguiste, qu'il était mieux que tout autre en situation d'accomplir, et qu'il ait, de propos délibéré, exclu tout rapprochement du mandchou avec les autres langues ouralo-altaïques, toute extension même en dehors du terrain qu'il s'était choisi. Une telle réserve a dû lui coûter ; mais, s'il se l'est imposée, c'est évidemment qu'il l'a jugée nécessaire et inhérente au plan de son œuvre : nous aurions donc mauvaise grâce à y insister davantage. On doit, tout au contraire, le féliciter d'avoir, au prix de ces légers sacrifices, atteint le but qu'il s'était proposé : condenser en un petit nombre de

pages la grammaire d'une des langues les plus intéressantes de l'extrême Orient. On trouvera réunis dans son livre tous les résultats des études de ses devanciers, joints à ceux de ses études personnelles, tout ce qui est indispensable à la connaissance pratique de la langue écrite et parlée, et ceux qui l'auront lu avec l'attention qu'il mérite n'éprouveront aucune difficulté à traduire les textes, d'ailleurs habilement gradués, de son anthologie.

Cette dernière partie de l'ouvrage comprend une assez grande variété de morceaux, choisis de façon à donner une idée générale et complète de la littérature mandchoue : d'abord, quelques curieux proverbes (p. 98), où l'on reconnaît sans peine l'influence des doctrines et même de la forme littéraire de l'Inde ; puis, des fragments de l'Évangile, les préfaces du *Miroir de la langue mandchoue*, des extraits du Chou-King, du Chi-King, l'introduction du *Livre de la Récompense*, l'*Ode à la ville de Moukden*, et plus spécialement un fragment intitulé *Lois pénales* (p. 130), provenant d'un manuscrit inédit, qui appartient en propre à l'auteur et dont, à sa connaissance, il n'existe pas d'autre exemplaire en Europe. Trois de ces morceaux sont traduits en appendice, à la suite du lexique, très complet aussi dans sa brièveté.

L'impression de l'ouvrage est généralement fort satisfaisante, à part quelques erreurs insignifiantes, que le lecteur relèvera de lui même : p. 71, l. 8, lire 162 au lieu de 163 ; p. 84, 13°, suppléer *bade* en tête du paragraphe ; p. 110, l. 8, lire *mudan* au lieu de *mudara ;* p. 117, n. 3, lire 12 au lieu de 10 ; p. 224, l. 7, lire *les cinq King* (il vaut mieux, ce me semble, ne pas imposer notre indice du pluriel à ces noms exotiques). Je

hasarderai encore une observation relative à la transcription, bien que je n'ignore pas combien elle est encore, malheureusement, livrée à l'arbitraire de chaque auteur. Je vois la spirante palatale (*sh anglais*) transcrite par *s'*. L'apostrophe ne devrait jamais être employée que pour remplacer un phonème élidé, tout au plus encore comme signe diacritique des emphatiques arabes. Ne serait-il point temps à la fin que tous les linguistes d'Europe s'entendissent sur la notation graphique d'une articulation aussi usuelle ? Le *š* croato-serbe, d'ailleurs adopté par M. Sievers (1), m'a toujours paru la plus convenable.

V. Henry.

A. Certeux et E.-H. Carnoy. — *L'Algérie traditionnelle, légendes, contes, chansons, musique, mœurs, coutumes, fêtes, croyances, superstitions*, etc. — Paris (Maisonneuve et Leclerc) et Alger, 1884, 1 vol. gr. in-8° de 290 pp.

Le nom de M. Carnoy est bien connu de tous les amateurs de folk-lore, et l'ouvrage dont il nous donne aujourd'hui le premier volume est tel que nous devons l'attendre de sa collaboration avec un arabisant qui connaît à fond l'Algérie, ses légendes et ses usages. Si l'étude des mythes aryens est dès à présent assez avancée pour qu'on ait pu même, avec le secours de la philologie comparée,

(1) *Grundzüge der Phonetik*, 2 Aufl. (Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1881, p. 101 sq.).

en entrevoir les lointaines origines, ceux des races sémitiques sont encore bien peu connus, et, à part quelques recueils essentiellement factices, dont *les Mille et une Nuits* demeureront toujours le modèle le plus achevé, on ne trouve dans la Bibliographie dressée par les auteurs eux-mêmes qu'un fort petit nombre d'ouvrages spéciaux à la littérature, à la poésie et à la musique populaires des Arabes. Mais l'élan est donné, l'étude du folk-lore ne saurait se désintéresser plus longtemps du peuple conteur par excellence ; le jour approche où la mythologie sémitique sera à son tour définitivement constituée, et MM. Certeux et Carnoy pourront s'attribuer l'honneur de l'avoir hâté de tous leurs efforts.

Leur livre comprend huit divisions : 1° légendes proprements dites ; 2° les grottes, les cavernes et les ruines ; 3° les esprits et les génies ; 4° les saints de l'islam, dont les exploits miraculeux rappellent de bien près, pour le dire en passant, les prouesses que la crédulité de l'Inde attribue aux brahmanes :

sēndram svargam saçāilām kšmām
sanagēndram rasātalam
nirdagdhum hī kšanēnāi "va
viprāḥ çaktāḥ prakōpitāḥ (1) ;

5° les *khouan* ou confréries religieuses en Algérie ; 6° croyances et superstitions ; 7° coutumes et usages ; 8° la musique populaire arabe et la poésie orale. Les auteurs nous promettent, pour le volume suivant, qui est déjà fort avancé, une nouvelle série de légendes et de

(1) Böhtlingk, *Ind. Spr.*, III, p. 526.

contes, et des chansons arabes avec les airs notés. C'est plus qu'il n'en faut, espérons-le, pour assurer le succès de leur intéressante publication.

Ce que nous offrent les auteurs, ce sont les matériaux mêmes qu'ils ont colligés, triés, classés dans un ordre méthodique. Ils bornent là leur ambition, ils se montrent très sobres de comparaisons avec les contes et les croyances des autres milieux, à plus forte raison ne trouvera-t-on dans leur ouvrage aucune tentative d'explication mythique. Ce n'est là, dans ma pensée, ni un éloge, ni surtout une critique, mais une simple constatation. Pour ma part, j'avouerai sans ambages que je suis un attardé, et que, dussé-je donner prise aux spirituelles ironies de M. Gaidoz (1), dussé-je encourir les foudres de M. Carnoy lui-même, qui ne manque pas une occasion de faire échec à l'école naturaliste (2), je demeure fermement attaché aux principes de MM. Max Müller, Bréal, de Gubernatis, convaincu « qu'on y reviendra ». Mais je trouve fort bon qu'on les élimine d'un ouvrage qui est avant tout une collection de documents, et que, par exemple, on nous raconte, sans autre commentaire (p. 106), l'histoire du saint injustement accusé d'avoir volé un bracelet d'or qu'on retrouve dans une cruche d'eau ; pourvu que, de son côté, M. Carnoy me laisse libre de croire que ce bracelet est le disque solaire, volé pendant la nuit et sortant le matin des profondeurs de l'Océan ; et je le sais trop courtois pour me refuser cette innocente satisfaction.

Mais je manquerais à tous mes devoirs, si je ne trouvais

(1) *Mélusine*, 1884, nº 4.

(2) Voir *Revue de l'histoire des religions*, t. IX, p. 378.

quelque menue inexactitude à relever. P. 90, je lis « *apsara* », il faudrait « *apsaras* » ou « *apsarâ* ». P. 252, j'aurais lu avec plaisir le texte arabe des curieuses rondes d'enfants qui y sont traduites ; ce n'est peut-être que partie remise. Enfin, d'une manière générale, sans verser dans le pédantisme, j'aurais souhaité plus de précision dans la transcription française des mots arabes : je vois, par exemple, le *kiaf* et le *qăf*, le *sin* et le *s'ad*, rendus uniformément par un *k* ou par un *s*, et ces confusions me choquent quelque peu. Les auteurs me répondront sans doute qu'ils n'ont pas écrit exclusivement pour les linguistes, qu'ils auraient craint d'effaroucher le grand public en multipliant et compliquant les notations graphiques, que d'ailleurs ils ont annexé à leur livre un index où les mots sont repris, non plus seulement en trancription française, mais encore en caractères arabes... ; et ces apologies seraient si justes, qu'à mon tour je ne trouverais rien à répondre.

V. Henry.

Douai, 1er août 1884.

Le Bouddhisme, selon le canon de l'église du sud, sous forme de Catéchisme, par Henri S. Olcott ; traduction française par D. A. C., *Paris,* 1883, in-8° de 105 p.

Fragments glanés dans la Théosophie occulte d'Orient, par lady Caithness, duchesse de Pomar ; *Nice,* 1884, in-8° de 81 p.

Voulez-vous vous faire Bouddhiste, en plein Paris, sans quitter un seul instant le sol de votre patrie, sans rien

changer à vos habitudes, à votre vie, à vos mœurs? Affiliez-vous à la *Société théosophique d'Orient et d'Occident,* dont Mme de Pomar est la présidente à vie, dont le colonel Olcott est le président effectif. Les deux brochures dont je viens d'écrire les titres ci-dessus vous diront les principes, le but et les statuts de la Société nouvelle.

Les fondateurs de la Société « théosophique » ont la prétention d'être « Bouddhistes », mais Bouddhistes d'une espèce particulière. Mme Blavatsky, auteur de l'*Isis dévoilée;* M. A. P. Sinnett, auteur du *Bouddhisme ésotérique ;* M. le colonel Olcott, et d'autres encore, espèrent arriver à révéler à l'Occident des trésors de science connus seulement, à cette heure, de quelques pandits hindous, dits « Mahâtmâs » qui se sont retirés, nous apprend-on, « au centre de l'Asie, dans les régions les moins fréquentées, pour y poursuivre leur tâche éminemment importante : préserver et faire progresser autant que possible la sagesse qu'ils gardent en dépôt jusqu'au jour où l'humanité sera mûre pour la recevoir ».

Il paraît que la sagesse en question donne le pouvoir de désagréger, de transporter à une distance quelconque et de recomposer instantanément les objets matériels. Mais, pour cela, il faut connaître les sept éléments primordiaux de tous les corps, les sept états de la matière, distingués par ces noms sanskrits: *Atmâ, Jiva, Linga sarira, Kâmarûpa, Manas, Buddhi* et *Âtmâ.*

On le voit, les « Théosophes » sont les proches parents des Spirites et des autres sectes d'illuminés qui ont fait depuis quelques temps leur apparition parmi nous. Leurs ouvrages ne sont pourtant pas sans intérêt ; on y trouve,

au milieu d'aberrations parfaitement reconnaissables, des détails exacts et des notions très précises sur le Bouddhisme, ce vieux matérialisme de l'Inde. A ce point de vue, je recommande particulièrement le *Catéchisme* du colonel Olcott qui est approuvé, s'il vous plaît, « par H. Sumangala, grand-prêtre de Srîpada, principal de l'École de théologie bouddhiste » !

Julien Vinson.

VARIA

I. — VICTOR HUGO ET LA LANGUE BASQUE.

Aux pages 433 du tome V et 425 du tome XIV de cette *Revue*, j'ai indiqué, sous ce titre, deux curieux passages des œuvres de Victor Hugo, relatifs à la langue basque. La dernière citation rappelait un vers de la *Légende des siècles* où il était dit que le mot *ariscat* signifie en basque « le hardi ». Le prince L.-L. Bonaparte m'a adressé à ce propos la note suivante :

« Le mot *ariscat* (mieux *arriscat*) « hardi », employé par Hugo, n'est pas basque, mais il est catalan, et se trouve aussi dans quelques variétés gasconnes.

« Hugo a voulu dire sans doute *Vascon* synonyme de *Gascon* ; et je crois, après tout, que, de même qu'en latin, *vasco* et *vasconicus* ont été employés tantôt pour « Basque » et tantôt pour « Gascon », de même en français (en langage poétique, bien entendu), ce latinisme, surtout chez Hugo, n'a rien d'extraordinaire. Si toutefois Hugo a bien entendu parler du basque, *euskara*, il a eu tort évidemment.

« Londres, 15 novembre 1881 ».

J'ai trouvé, depuis, deux autres citations basques, *euskara*, dans *les Travailleurs de la Mer* et dans *Notre-Dame de Paris*.

Le § V du livre V de la première partie des *Travailleurs*, intitulé « les Déniquoiseaux », renferme un dialogue en espagnol (orthographié à l'antique) où je copie ce qui suit :

« Pero un muy malo mar ?
« *Egurraldia gaïztoa ?*
« Si.
« No vendria el Blasquisto tan pronto, pero vendria ».

Ce paragraphe est ainsi traduit en note : « Et si la mer était très-dure? — *Egurraldia gaïztoa* ? — etc. » ; une seconde note, appliquée aux deux mots en italique, est ainsi conçue : « *Basque.* Mauvais temps ».

Ces deux mots sont basques, en effet ; mais il aurait fallu enlever l'article final de *egurraldia* devant le qualificatif *gaiztoa* qui est lui-même déterminé. De plus, *egurraldi* ou plutôt *eguraldi* (cf. le Souletin *egünaldi*) a proprement le sens de « beau temps », témoin le proverbe *Goitz gorrik euri daidi, arrats gorrik eguraldi* « Matin rouge fait pluie, soir rouge beau temps » (cf. *le Folk-lore du pays basque*, par Julien Vinson, 1883, p. 306). Il s'associe donc assez mal avec le mot *gaizto* « méchant, mauvais ».

Dans *Notre-Dame-de-Paris*, livre VII, chapitre V, Claude Frollo, dit ceci : « *Emen hetan* ! c'est le cri des Stryges, quand elles arrivent au sabbat ». Ces deux mots basques, qui seraient peut-être plus correctement écrits *hemen hetan*, ne sont pas traduits. Victor Hugo les a vraisemblablement empruntés à P. de Lancre (*Inconstance des démons*, Paris, 1610 et 1613, in-4°).

II. — CURIOSA LINGUISTIQUES.

I. A. Sleicher a donné naguère (*Beiträge*, II, p. 391-2), sous ce titre, des exemples, empruntés à divers idiomes, de mots ayant une apparence singulière.

Il citait d'abord les mots formés presque uniquement de voyelles diphthonguées, par exemple, le grec δηιόῳεν (Homère, Od., IV, 226), ou de consonnes comme le tchèque *scvrkl* (pron. *stsvrkl*), participe présent de *scvrknonti* « se rétrécir ». Il rapportait même cette phrase tchèque *strč prst skrz krk* « enfonce le doigt dans le cou », mais il faut remarquer que dans tous ces mots le *r* est certainement vocal.

On a souvent, à ce propos, donné le mot *oiseau* comme contenant les cinq voyelles françaises ; mais, outre qu'il y a bien plus de cinq voyelles en français, il y a, en réalité, dans *oiseau*, une semi-voyelle (*w*), deux voyelles (*a*, *o*) et une consonne (*z*).

II. Schleicher rappelait, en deuxième lieu, le monosyllabe latin *ı* « va », et rapportait la phrase tchèque *ô a i z toho nebude nic* « oh ! et aussi de cela rien ne sera ».

III. Il citait, comme exemple d'une étrange réunion de sons, le magyare *titoknokoknak* « aux secrétaires ».

IV. Il empruntait enfin aux langues de l'Océanie des répétitions bizarres de syllabes dont le but était une amplification, une augmentation, etc. A Hawaii, p. ex., *loa*, *leloa* veut dire « long » et « très long » se dit *lololoa* ; *dididi* est « vieux » et *didididi* « tout à fait vieux » ; *lelelele* c'est « enlever » ; mais on a *lililili* « odorat fin » et *lilililili* « hâte ».

V. Il y aurait beaucoup de particularités analogues de prononciation à signaler dans toutes les langues. Les déformations qu'y subissent certains mots sont parfois fort intéressantes. On sait par exemple que *Dick* est, en anglais, le diminutif de *Richard*, comme *Bill* est celui de *William* ; mais on connaît moins les prénoms espagnols *Chon*, *Charo*, diminutifs de *Concepcion*, *Rosario*, comme *Lola* est celui de *Dolorès*.

Le sonnet célèbre de Lope de Vega sur les diminutifs et augmentatifs de *Juana* « Jeanne » est à citer ici :

Muerome por llamar *Juanilla* á *Juana*,
Que son de tierno amor afectos vivos ;
Y la cual con ojos fugitivos
Hace papel de yegua galiciana.

Pues, Juana, agora que eres flor temprana,
Admite los requiebros primitivos,
Porque no vienen bien diminutivos
Despues que una persona se avellana.

Para advertir tu condicion extraña,
Mas de alguna *Juanaza* de la villa
Del engaño en que estas te desengaña.

Créeme, Juana, y llámate *Juanilla ;*
Mira que la mejor parte de España,
Pudiendo Casta, se llamó Castilla.

VI. Il y a dans chaque langue des sons que les étrangers réussissent difficilement à saisir ou à rendre exactement. On se rappelle comment les Galaadites du Jourdain (*Juges*, XII, 6), plus scrupuleux que les vainqueurs des Albigeois, vérifiaient la nationalité de leurs adversaires pour ne les massacrer qu'à bon escient.

On prétend que la phrase française suivante : *J'ai vu huit huîtres cuites dans l'huile*, est imprononçable pour les Anglais, les Espagnols, etc. De leur côté, les Anglais nous défient de leur dire : *Though the tough cough and hiccough plough me through,* tandis que les Danois rient de nos efforts pour prononcer comme eux : « *Havde jeg ingen hat hadh* », qu'on prononce presque *hadde jei ingen hat hat*, et qui signifie : « n'eussiez-vous pas eu un chapeau ! »

Quant aux Espagnols, ils proposent le nom de la ville de *Gijon* ou le nom redoutable d'un puits de l'Andalousie *Majajarajajambu*. Lors de l'avénement d'Amédée, en 1872, un journal de Madrid déclara qu'il ne lui donnerait le titre de roi que lorsqu'il serait devenu capable de bien prononcer les vers suirants :

Dijo un majo de Jerez,
Con su faja y trage majo :
« Yo al mas majo tiro à tajo,
« Que soy jaque de Jerez ! »
Un gitano, que el jaez
Apretaba à un jaco cojo,
Cogiendo, lleno de enojo
De esquilar la tijereta,
Dijo al majo : « por la jeta,
« Te la encajo, si te cojo ! »
— « Nadie me moja la oreja »,
Dijo el majo, y arrempuja ;
El gitano tambien paja ;
Uno jura y otro ceja.
En contienda tan pareja,
El cajo cojo se encaja
Y tales coces baraja,
Que à los golpes del zancajo
Hizo entrar sin gran trabajo
Al gitano y jaque en caja.

VII. D'ailleurs, ne trouvons-nous pas extravagantes ces rimes anglaises : *slim knee* et *chimney*, *prince of Orange her* et *porringer*, *hill* ou *will* et *kiln*, *flower* et *flour*, etc. ?

VIII. Pour se rendre compte des particularités phonétiques d'un idiome, il faut voir comment il transcrit des mots étrangers dont la prononciation est bien connue. L'Anglais est tout à fait instructif à cet égard. Il écrit *taw'nawss* pour τόνος, *aw'tee* pour ὅτι, *pahrah'* pour παρά, et voici comment il représente la prononciation de quelques mots latins : Cæsar-*kaiser*, Civis-*keevis*, scilicet-*skeeliket*, res-*rays*, aurum-*owroom*, etc.

J'emprunte au journal le *Siècle* (10 mars 1880) le passage suivant d'un livre publié à Metz en 1871 : « l'Interprète allemand-français, à l'usage des soldats allemands, par Wolff Wutte » :

Près du beau sexe.

« Wu mœ rangdeh lœ plü œræh dæsomm ; mængtang schæ lœ kœhr libr.

« Nœ ruschisseh pa, ma bell demoasell, schœ wu prih avæk ængstangs dœ mackordeh œng pti bæseh.

« Ah ! kil æ duh, sœ bæseh !

« Tæseh wu dongk, ængdiskreh !

« Schœ nœ trahi riæng, ma bell ! Œng bæseh innosang ne poæng dœfangdü ».

IX. La langue française a d'ailleurs, elle aussi, ses bizarreries. Un grammairien a composé les phrases suivantes :

« Les poules *couvent* près du *couvent*.

« Nous *portions* des *portions*.

« Mes *fils* enfilent des *fils*.

« Il *pressent* l'orage et tous vous *pressent* de partir.

« Ils vous *convient* à venir, s'il vous *convient* d'accepter.

« Ils *admirent* des tableaux. Ils *admirent* des circonstances atténuantes ».

Les phrases suivantes se prononcent au contraire toutes les trois de la même façon :

« La couturière *parle et coud.*
« Le bijoutier *pare les cous.*
« Le maître d'arme *pare les coups* ».

X. Voltaire, dans la *Prude*, a écrit :

Qu'est-ce cousine ?
Il semblerait que l'on vous assassine,
Et qu'on vous vole, ou qu'on vous batte, ou que
Dans le logis vous ayez mis le feu.

Quoique, dans la plupart des éditions, on ait corrigé :

Et qu'on vous vole, ou qu'on vous batte un peu,
Ou qu'au logis, etc.

Le premier texte est caractéristique de la prononciation de l'*e* final de *que*.

XI. Les vers suivants, à leur tour, montrent que le *ou* de *oui* n'est qu'une semi-voyelle :

Quoi? de ma fille? — Oui, Clitandre en est charmé !
(Molière, *Femmes savantes*, II, 3.)

Moi, ma mère? — Oui, vous; faites la sotte un peu.
(*Id.*, III, 49; cf. I, 1, *ce oui.*)

Une femme
Dont l'œil vous dise non, dont le cœur dise oui.
(Victor Hugo, *Le Roi s'amuse.*)

XI. Les jeux de société fourniraient aussi matière à de curieuses observations. Sans remonter jusqu'aux précieuses, sans descendre jusqu'à l'argot des salons, des cercles ou des écoles, il serait facile de signaler d'étranges manies de langage.

Un journal nous apprend qu'un jeu très à la mode en ce moment à Paris est le suivant, qu'on pourrait appeler le jeu du *rébus parlé.* Vous êtes à table en nombreuse compagnie, un convive s'écrie *tambour carnet* ; vous ne comprenez pas : on vous prie de chercher

les synonymes de ces deux mots, vous ne comprenez pas davantage ; on vous apprend alors que cela veut dire *caisse calepin*, c'est-à-dire « qu'est-ce qu'a le pain ? » Autre exemple : *petit cheveu*, *cheval*, pour *jeune crin*, *palefroi*, c'est-à-dire « je ne crains pas le froid ».

Ce jeu sur les homonymes ou plutôt sur les homophones me rappelle un bien joli mot d'enfant. On parlait à une petite fille des cinq sens et de leurs organes ; lorsqu'on en vint à lui expliquer l'oreille, elle s'écria : *tiens ! mon cousin s'appelle comme mon oreille !*

XII. Et les bizarreries accidentelles, les variations locales de la prononciation ? Henri Estienne reprochait aux gentilshommes de son temps de dire *ou* pour *o* :

Si tant vous aimez le son doux
N'estes-vous pas de bien grands fous
De dire *chouse* au lieu de *chose*,
De dire *j'ouse* au lieu de *j'ose ?*

Ces gentilshommes suivaient une mode comme plus tard Garat, le chanteur, qui avait proscrit l'usage du *r* et qui parcourut un jour tous les magasins de Bayonne en y demandant vainement *du da noi* (du drap noir).

Shakespeare ne ridiculise-t-il pas de même les pédants qui déploraient la prononciation populaire ; cf. les plaintes d'Holophernes, dans *Love's labour lost* (Acte V, scène I) :

« I abhor... such suckers of orthography, as to speak *dout* fine, when he should say *doubt* ; *det* when he *should* pronounce *debt*, *d*, *e*, *b*, *t*, not *d*, *e*, *t* ; he clepeth a *calf*, cauf ; *half*, hauf ; *neighbour* vocatur *nebour*, *neigh* abbreviated *ne*... This is abhominable (which he would call *abominable*) ! »

XIII. On lisait, dernièrement, dans le journal l'*Évènement*, sous la signature Aurélien Scholl :

« On a publié plusieurs dictionnaires de la langue verte ; l'argot a ses lexiques et personne ne s'est encore avisé de faire une *Grammaire parisienne*. Il y a cependant des mots, des phrases de convention qu'on ne saisit bien qu'à Paris, qui sont du style courant, de l'emploi journalier, et qui font ouvrir de grands yeux aux indigènes des 85 départements.

Écoutez Ernest et Forain :

— Qu'est-ce que tu fais ce soir, mon bonhomme?

— Je dîne chez la mère Baron. Viens-tu ?

— Il n'y a plus de linge.

(Lisez : Ça manque de femmes.)

— Avant-hier, j'y ai trouvé quelques petits *fonds de bain.*

(Lisez : Des débutantes, des modèles, des habituées du quartier.)

— Les grandes horizontales commencent à se donner du sel.

(Dieppe, Trouville, Cabourg, etc.)

— Mais les *demi-castors* sont restés au poste.

(Celles qui n'ont pas le moyen d'émigrer, qui n'ont pas la vraie *trade-mark* et dont les ressources sont modestes.)

— Eh bien ! allons dîner là-bas... Nous ferons un tour aux Folies et nous finirons par les *Faucheurs.*

(Réunion de nuit au café Américain.)

— Ce que j'aime, aux Faucheurs, c'est qu'il n'y a pas de crampon... Rien que des *momentanées.*

(Femmes qu'on prend et qu'on quitte après une séance, moyennant une faible rétribution.)

— As-tu vu Adelina ?

— On la croit au clou.

— Au ruban vert ?

(Saint-Lazare.)

— Ou à la Vacherie.

(Maison de rendez-vous.)

— Et Berthe ?

— Toujours joli article.

— Un peu grosse...

— Tu es allé chez elle ?

— Une seule fois... chercher du vaccin.

— C'est égal... Paris est triste.

— Oui... le *mouvement est à Asnières !*

— Mme de Faucourtois est installée à Bougival.

— Toujours femme de natation ?

(Entourée de jeunes gens qui n'ont pas le sou.)

— Tu penses ! Il y a chez elle Becdami, Surplombeur et Curedent des Croisades.

— Qu'est-ce qu'ils font?

— Du canot.

— Et ils se *dessalent?*

(Prendre des bains de rivière.)

— Tous les jours.

— Pas sans besoin.

J'ai pris ce bout de dialogue au hasard d'un crayon et sans chercher à accumuler des expressions qui auraient rendu la conversation inintelligible au delà de la Cascade d'un côté, du café Turc de l'autre.

Mais ce sont surtout les verbes de la grammaire parisienne qu'on pourrait appeler *verbes irréguliers.*

Exemple : le verbe *dormir* :

Je dors,
Tu pionces,
Il roupille,
Nous tapons de l'œil,
Vous cassez une canne,
Ils piquent un chien.

Autre exemple ; le verbe *mourir* :

Je crève,
Tu claques,
Il dévisse son billard,
Nous tournons de l'œil,
Vous remerciez votre boucher,
Ils cassent leur pipe (1).

Comment voulez-vous qu'un étranger s'y reconnaisse?

Un jeune Polonais, amoureux de la fille d'un artiste peintre, la prie de l'autoriser à demander sa main :

(1) Et le verbe *s'en aller?*

Je m'en vais,
Tu files,
Il s'esbigne,
Nous jouons des guibolles,
Vous vous la brisez,
Ils se tirent les pattes.

— J'y consens, monsieur, répond l'adorable enfant ; seulement je vous préviens que je n'ai *pas de galette.*

(Pas d'argent ou *nip de dot.*)

Ne serait-il pas temps de régulariser ce langage nouveau, issu des besoins d'une population fantaisiste ? Ce serait une véritable bonne fortune pour la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie.* »

XIV. Pour terminer, on me permettra de citer une étymologie singulière que j'emprunte à P. de Lancre (Inconstance et instabilité de toutes choses, Paris, 1610, in-4°, ft. 20, v°) : « *Ave* vient d'*eva*, car *ave* s'adresse à Marie, cause de tous les biens et *Eva* c'est Ève, cause de tous les maux ». Il est vrai qu'on lit, dans le même livre, bien d'autres extravagances ; ainsi (ft. 53, v°) : « O la belle instruction que Nature donne à la femme, si elle s'en vouloit servir ! Lorsqu'une femme s'est noyée, Nature la renverse toute morte pour couvrir sa honte ».

Les gens d'église ont toujours méprisé la femme. Sans remonter jusqu'à saint Ambroise, qui soutient (coll. Migne, XVII, 240, 259) que la femme n'a pas été faite à l'image de Dieu, contrairement à l'opinion de S. Augustin (XXXIV, 293), le passage suivant d'Hugues de S. Victor (CLXXV, 40) n'est-il pas tout à fait curieux ? « Attendendum est quod nec de capite, nec de pedibus viri somptum est id unde fieret mulia, ne aut domina si de capite, aut ancilla si de pedibus, putaretur ; sed, de medio, id est costa, sumi decuit, ut socia intelligeretur ».

J. V.

GRAMMAIRE DE LA LANGUE JÂGANE

INTRODUCTION

La langue jâgane est parlée au sud-est de la Terre de Feu par la nation des Yapoos. M. Brydges affirme, après avoir comparé entre eux des vocabulaires à nous inconnus, que cet idiome diffère complètement de la langue parlée au nord-est par les Onas ainsi que de celle parlée au nord-ouest par les Alêkulofs. En attendant que l'intelligent missionnaire mette les américanistes à même de vérifier cette assertion et qu'il se décide à publier les documents dont M. Garbe a révélé l'existence (*Eine vollständige Grammatik des Jâgan und ein Vocabular von ca. 30,000 Wörtern !*), j'ai extrait de la version jâgane de l'évangile de Luc (1) les éléments d'une grammaire plus complète que celle qui a été communiquée l'an dernier aux lecteurs du *Göttingische gelehrte Anzeigen*, par le même M. Garbe. En me livrant à ce travail, j'ai suivi le conseil donné par le savant professeur à mon ami M. Platzmann, dont le *Glossaire*, publié en 1882, n'avait eu d'ailleurs pour objet que la confection d'une liste de mots et de locutions.

(1) *Gospl Luc īkamanāki.* London, 1881.

L'esquisse grammaticale de Brydges, habilement remaniée par M. Garbe, m'a été d'un grand secours, car les indications du missionnaire, qui a étudié la langue sur le vif, donnent la clé de particularités d'une explication difficile pour quiconque abordera directement la version du troisième évangile. J'ajoute immédiatement que les renseignements ainsi fournis ne concordent pas toujours avec les inductions qui se dégagent des faits attestés par le texte, bien que celui-ci soit l'œuvre de M. Brydges. Par exemple, il est posé en principe qu'un indigène ne dira jamais « le navire arrive » sans indiquer en même temps ou qu'il a vu le navire arrivant : *ūseiānan kŏ-kāta*, ou qu'il a entendu annoncer son arrivée : *ūseiānan kŏ-hātakā-musch*. Cette distinction entre le *de visu* et le *de auditu* serait assurément fort curieuse, encore bien que l'emploi de la forme *de visu* n'ait pas pour effet, selon M. Brydges, d'augmenter la confiance de l'auditeur. Mais je doute de l'exactitude du principe posé ; et, sur la foi du texte jâgan, j'incline à voir simplement dans l'emploi facultatif du radical verbal *musch* « entendre, écouter » un appel énergique à la confiance. Exemples : *sa-ṭūku-n skeia kŏ-tū mŏchtāgū-ā-musch wŏlēwa*, ta femme t'enfantera un fils ; *sa-tūmū-lūpei-tekâ-a-musch Lârdnk'ikeia*, tu adoreras le Seigneur ; *sa musch Jon*, tu es Jean ; *kreist musch Dēvidnk'i māku-n*, le Christ est le fils de David.

Quoi qu'il en soit, à l'aide du texte jâgan et de l'esquisse grammaticale publiée par M. Garbe, on peut se rendre un compte suffisamment exact de la constitution interne de l'idiome.

Tout d'abord il n'est point incorporant, car c'est à peine si quelques noms, ceux de parenté, peuvent se conjurer

possessivement, et ni les noms ni les pronoms régis ne sont jamais unis aux verbes.

Il n'est pas non plus polysynthétique, si l'on entend par polysynthétisme « la composition indéfinie des mots par syncope et par ellipse »; en effet, bien que le verbe y puisse exprimer un nombre d'idées parfois assez considérable, la composition est loin d'y être indéfinie, et quelques thèmes seulement sont sujets à des accidents phonétiques sans gravité.

Que le jâgan soit agglutinatif et non pas flexionnel, comme Brydges l'a dit à tort, cela n'est pas douteux, les flexions de voyelles qui se produisent au contact des indices de déclinaison et de conjugaison ne correspondant point à des modifications de la signification, et les indices eux-mêmes demeurant invariables. Mais, pour caractériser une langue, il ne suffit pas de constater qu'elle appartient à tel ou tel étage morphologique, il faut encore indiquer quels sont les procédés qu'elle emploie de préférence. Ainsi, l'esquimau se différencie des idiomes voisins par la dérivation à l'infini. De même, le jâgan se différencie des langues de l'Amérique du Sud par la composition verbale binaire, ainsi que par l'emploi du préfixe loco-temporal.

Enfin, la tâche du linguiste ne serait que partiellement accomplie s'il omettait de déterminer le rang occupé par un idiome dans la série psychologique, c'est-à-dire, pour me servir des expressions de M. Garbe, « bis zu welchem Grade das Abstractionsvermogen in der Sprache zum Ausdruck Komunt ».

Noms de parenté. — Mère : *dārā-kīpa* « vieille femme », *dābeia* « ta mère », *dā beii-keia* « à ta mère », *hī-dābin*

« ma mère », *dābi n* « la mère », [*dāp-ősch* « mamelle », *dāp-ős̆la* « téter »].

Père : *dā-rū-wős̆n* « vieux homme », *dāru-āki-n* « le vieux », *dābua* « le père », *hī-dābua* « mon père », *dābui-keia* « à ton père », *īmu-n* « le père », *kik'-imu-n* « son père ».

Sœur du père : *dā-mā-pu.*

Ascendant : *mős̆ta-keiji-n* [*mős̆ta* « aller, venir », *keiji?*].

Enfant sans distinction de sexe : *keijū-ala, wēna.*

Fils : *wős̆lē-wa, mā-ku-n.*

Fille : *īnia, inni ; mā-kīpa,*

Frère : *mā-kusi-n, kī-mākusi-n* « son frère ».

Sœur : *mākus-kīpa.*

Frère aîné : *k'ūeiamu-n, kjūeiamu-n* [*jâeiama-magjū-wa* « mâle premier né », *kei-jâeiama-na-māgu-dē wős̆lē-wa* « elle mit au monde son enfant premier né »].

Frère cadet : *ős̆chū-wős̆n, ős̆chū-wa, ős̆kū-āki ; ős̆chū-i-keia* « à ton frère », *kī-t-ős̆chu-wős̆n* « à son frère », *ős̆chū-worin* « mon frère » !

Sœur cadette : *heia ős̆sch-kīp-ős̆ra* « ma sœur ».

Neveu : *wāturū ;* nièce : *kīpâ-aturū.*

Cousine : *dā-schin-aka.*

Parents : *dā-schin-akei-amalim.*

Belle-sœur : *kīp-ālum.*

Belle-mère : *mős̆sā-kīpa, tūmāgū-dārākipā-u* [*tū-māgū* « enfanter »].

Beau-père : *tūmagū-dārū-wős̆n.*

Beau-fils : *tūmāgū-keijūla.*

Belle-fille : *mosāgū-inni, tūmāgū-inni.*

Si le jâgan distingue concrètement le sexe par la suffixation de *-won, -wa* « homme » et par celle de *kīpa*

« femme », il paraît avoir abstrait les idées de « père » *īmu-n*, de « fils » *mā-ku*, de « fille » *inni*, d' « enfant » *wēna*, *keijūala*. En tout cas, les noms de parenté s'emploient sans qu'il soit nécessaire de leur préfixer l'un ou l'autre des indices pronominaux possessifs.

Pronoms de la troisième personne. — On sait que dans la langue des Abipones, le pronom de la troisième personne varie suivant la position occupée par la personne dont on parle : *eneha* « lui présent », *hiniha* « lui assis », *hiriha* « lui couché », *haraha* « lui debout », etc.

M. Garbe signale l'existence en jâgan de pronoms concrets d'orientation; *ūscha* « lui au fond de la cabane »; *inga* « lui de l'un des côtés de la cabane, lui au nord »; *ōra* « lui à l'entrée de la cabane, lui à l'ouest »; *hanamōk'i* « lui à l'est de moi », *haua-mātū* « lui au nord de moi », *haua-gū* « lui à l'ouest de moi », *haua-gūtātu* « lui au sud de moi », etc. Aucun de ces pronoms concrets ne figure dans la version du troisième évangile. M. Brydges y a employé exclusivement les pronoms abstraits : *kōngin* « lui, elle »; *kītū* « lui-même, elle-même ».

Double pluriel de la première personne. — Le jâgan ignore ou a oublié la distinction concrète du pluriel inclusif et du pluriel exclusif, il possède un pluriel abstrait : *heian* « nous ».

Catégorie du genre. — Le jâgan exprime concrètement la différence du sexe en accolant à un petit nombre de noms les mots « homme » et « femme ». Il en est resté à la distinction des noms animés et des noms inanimés.

Catégorie du nombre. — Le jâgan forme le pluriel des pronoms et des noms animés au moyen des collectifs *ndeian*, *jamalim*, *âala*, et celui des verbes au moyen de l'indice *-sina*, *-sin*. Non seulement il exprime la dualité des personnes, mais il possède en outre un triel. Enfin, il présente cette particularité remarquable qu'un certain nombre de thèmes verbaux sont exclusivement affectés, les uns à la représentation de l'action accomplie par une, deux ou trois personnes, les autres à la représentation de l'action accomplie par plus de trois personnes.

Ce sont là, incontestablement, autant de marques de l'impuissance des Fuégiens à abstraire l'idée du nombre.

Noms de nombre. — L'emploi par M. Brydges des numéraux anglais, à partir du nombre 5, témoigne sinon de leur impuissance à compter, tout au moins de leur peu de goût pour l'arithmétique. Il n'y a dans la version de l'évangile de Luc que les trois noms de nombre : *ūkâali* « un », *kōmbei* « deux », *mŏtan* « trois ».

Noms abstraits. — On sait que certaines ou plutôt que beaucoup de langues ne possèdent point de noms correspondant aux abstractions, telles que : arbre, oiseau, poisson, pierre, feuille, fruit, etc. Le vocabulaire jâgan ne dénote pas un état mental aussi rudimentaire ; en effet, on y trouve : *wŏruhr* « arbre », *bich* « oiseau », *apŏmuhr* « poisson », *aui* « pierre », *ameiim* « fruit ». Cependant, *wŏrhur* signifie tout ensemble : arbre, bois, poutre; *bich* désigne exclusivement les oiseaux de terre, ceux de mer étant dénommés *eia-kāsi;* les mots « branche », « buisson » et « haie » sont traduits par *kōtusch*, etc.

Verbes abstraits. — Selon M. Garbe, le jâgan ne posséderait pas d'expression générale équivalant à l'allemand « gehen ». Mais cette assertion est contredite par un passage du verset 8, chap. VII : *ha-mŏni-kūtan hauanki wŏnk'i « sa kātukâ-a »*, *kŏnǵin keia kātaka*, chaque fois que je dis à cet homme « va ! » lui aussitôt va.

Il ressort des nombreux passages de la version évangélique dans lesquels le verbe « être » est traduit tantôt par *musch*, tantôt par *annū*, tantôt par *mūtu*, tantôt par *moni*, que le jâgan ne possède point l'abstraction par excellence, je veux dire le verbe substantif.

Préfixe loco-temporal. — Au moyen d'un préfixe, qui varie suivant que le thème verbal commence par une voyelle ou par la semi-voyelle *j*, ou par telle ou telle consonne, les Fuégiens précisent que l'action s'accomplit soit à une époque déterminée, soit dans un lieu spécial, soit dans un certain but, soit d'après un mode particulier.

En somme, on peut définir exactement la langue jâgane en disant qu'elle est agglutinative sans être ni incorporante ni polysynthétique, qu'elle est caractérisée par le procédé de la composition binaire et par l'emploi d'un préfixe loco-temporal, qu'elle n'est point absolument concrète, mais qu'elle marque au thermomètre psychologique quelques degrés de plus que certains idiomes tout à fait inférieurs.

PHONÉTIQUE.

Voyelles brèves : *i*, *e*, *a*, *o*, *u*, *ŏ* (*u* anglais fermé), *ʳ* (*r* anglais dans *fourscore*, *care*, *glory*).

Voyelles longues : *ī*, *ē*, *ā*, *ō*, *ū*, *â* (*o* anglais dans *lord*, *a* anglais dans *salt*).

Diphtongues : *au*, *ei*, *oi*.

Semi-voyelles : *h*, *j*, *w*, *hj*, *hw*.

Gutturales : *k*, *g*, *ŋ* (*ng*), *ch* (*ch* allem).

Palatales : *k'* (tsch), *ǵ* (dsch).

Dentales : *t*, *d*, *th* (*th* anglais), *dh* (*th* anglais doux), *n*, *hn*.

Labiales : *p*, *b*, *f*, *v*, *m*.

Liquides : *r*, *l*, *lh*, *hr*.

Sibilantes : *s*, *z*, *sch*, *sh*.

Accidents phonétiques.

1. La voyelle *a* finale et la semi-voyelle *j* initiale se résolvent en la diphtongue *ei*. Exemples : *jeka jőshka* « petite île », *jek-ei ashka; jōshka-ja* « es ist eine Insel », *jőschk-ei-a; kīpa-jamalim, kīpei-amalim* « les femmes ».

2. La voyelle finale *a* et la semi-voyelle *w* initiale se résolvent en la voyelle *â*. Exemples : *wāturū* « neveu », *kīpâ-aturū* « nièce » ; *wőla* « tout », *wālū* « détruire », *wőlâ-alū; wőla, wőschtāgū* « faire », *wőlâ-aschtāgū* « terminer, parfaire ».

A noter, la flexion de *ő* en *a* dans *jekei-ashka, wōlâ-asch-tāgū*, et celle de *ā* en *a* dans *kīpâ-aturū, wolâ-alū*.

3. La gutturale *k* se change en *ch* lorsqu'elle cesse d'être finale. Exemples : *jeiich* « larme », *jeiik-a; eizőch* « beaucoup », *eizak-a; maustuch* « garder », *maustek-ū; tēnuch* « chercher », *tēnak-a*.

4. La gutturale *g* se change également en *ch* lorsqu'elle

cesse d'être finale. Exemples : *hāschőh* « banc de gravier », *hāschāg-un; lőkőch* « nuit », *lőkāg-un; jőch* « œuf », *jāg-un; sőch* « blessure », *sāg-ū* « être blessé »; *amalőch, amalāg-ū* « veiller, se méfier »; *amaschőch, amaschāg-ū* « avoir faim »; *wőschtőch, wőschtāg-ū* « faire »; *tūwőrőch, tūwőrāg-a* « attérir; *mőtawőch, mőtawāg-ū* « avoir pitié »; *unnusach, unnusāg-ū* « rougir »; *māch, māg-ū* « enfanter »; *tāch, tach, tāg-ū* « donner »; *gālich, gālig-ū* « commander »; *ūlőschtuch, ūlőschteg-ū* « suivre ».

5. Dans les mêmes conditions, *p* se change en *f*. Exemples : *őf* « foyer », *āp-un; jif* « étroit », *jip-ona; dőf, dőp-a* « vêtir ».

6. Dans les mêmes conditions, *t, d* se changent en *hr*. Exemple : *sīhr* « meuble », *sīt-un*; *wőruhr* « arbre », *wőrat-ūpei*; *őkőhr* « maison », *őkat-ūpei*; *ufkir* « oreille », *ufkit-un*; *ārūguhr, ārūg-ata* « souffrir »; *ījīguhr, ījīg-ata* « remplir »; *tūguhr, tūg-ata* « allumer »; *muschuhr* « entendre », *muschat-a* « croire »; *muhr, mūt-ū* « demeurer »; *uhr, ata* « prendre »; *tőkamar, tőkamat-a* « se lever »; *schabaguhr, schabagud-ū* « se réjouir ».

7. Dans les mêmes conditions, *r* se change en *sch*. Exemple : *musch* « entendre », *mőra*; *kusch, kur-ū* « aimer »; *usch, őr-a* « crier »; *gusch, gőr-a* « écailler ».

A noter, lors des mutations de consonnes qui précèdent, les flexions vocaliques : *a, ā* en *ő*; *e, a, ū ő* en *u*.

8. La voyelle finale fléchit parfois en *ő* au contact de la particule *-na*. Exemples : *akūpū* « tuer », *akūpő-na*; *alagū, alaga, alagő-na* « voir »; *apū* « nom », *apő-na* « nommer »; *ūlapa* « péché », *ūlāpőna* « pécher »; *urūmū, urūmő-na* « obéir »; *sāgū* « être malade », *sāgő-na*.

9. Le pronom préfixe de la troisième personne se mo-

difie suivant que le thème verbal commence par une voyelle, par la semi-voyelle *j*, ou par une consonne. Exemples : *k-unnusach* « il rougit », *k-atu-dē* « il a pris », *k-eiji-dē* « il a demandé », *kei-jāgeii-dē* « il a dit », *kei-jellu-dē* « il a laissé », *kő-kusch* « il aime », *kő-mők'i-dē* « il entra », *kő-tāgū-a* « il donnera ».

10. Le préfixe de direction *kāg* « en haut » devient *kei* au contact de *j*, *kő* à celui des consonnes. Exemples : *kāg-ata* « monter et prendre » ; *kei-juā* « monter et mordre » ; *kō-mōk'i* « monter et entrer ».

11. Le radical *dāg* « tenir dans la main » devient *tő* au contact des consonnes. Exemples : *dāg-ū-keia* « in der Hand in die Höhe heben », *tő mők'i* « etwas in der Hand haltend hereingehn ».

12. Le préfixe de direction *māt* « au nord » devient *mő* au contact des consonnes. Exemples : *māt-ata* « aller au nord et prendre », *mő-mők'i* « aller au nord et entrer ».

13. Le préfixe de direction *kū* « à l'ouest » perd la voyelle finale au contact de *w*. Exemples : *kū-ata* « aller à l'ouest et prendre », *k-wīamana-na* « aller à l'ouest et guérir ».

14. Les préfixes causatifs *ū-*, *tū-* deviennent *wī-*, *twī-* au contact de *j*. Exemples : *ő̄la* « boire », *tū-ő̄la* « donner à boire », *ū-ő̄la* « faire boire » ; *jumana-na* « vivre », *wī-amana-na* « guérir » ; *jūa* « mordre », *twī-ūa* « exciter à mordre ».

15. Le préfixe loco-temporal se modifie ainsi qu'il suit : *t-* devant une voyelle ; *k'ī* devant la semi-voyelle *j* ; *ts-* devant les consonnes *t*, *d* ; *tū-* devant les consonnes *p*, *m*, *k*, *g* et devant la semi-voyelle *w* ; *k'i* devant les consonnes

s, sch, k', g', l. Exemples : *ūka* « radouber un canot », *t-ūka*; *jūa* « mordre », *k'ī-jūa*; *dâtū* « courir », *ts-dâtū*; *masākula* « se nettoyer », *tū-masākula*; *wőla* « détruire », *tū-wőla*; *lūpū* « souffler avec la bouche », *k'i-lūpū*.

16. Un certain nombre de thèmes sont sujets à perdre la semi-voyelle initiale. Exemples : *jāgeia, āgeia* « dire »; *jamasa, amasa* « lier »; *hānisā-na, ānisā-na* « supposer »; *hāschū, āschū* et aussi *jāschū* « charger, porter, être grosse »; *halascha-na, alascha-na* « haïr, refuser ».

17. Quelques thèmes fléchissent la voyelle initiale *a* en *ő* précédé de la semi-voyelle *w*. Exemples : *anaschi, w-őnaschi* « baptiser »; *anmők'i, w-őnmőtschi* « enterrer ».

18. Les thèmes en *-i* subissent dans certaines formations une modification consistant à fléchir *-i* en *-ū* précédé de la semi-voyelle *j*. Exemples : *ūsi* « région », *us-j-ū-â-ala-n* « dans les régions », *us-j-ū-ala-ndaulum* « des régions »; *lūk'i* « vallée », *lūk'-j-ū-alan* « dans les vallées »; *jerri* « nager », *kei-jerr-j-ū-a* « il nagera »; *teki* « voir », *kő-tek-j-ū-a* « il verra ».

Ces mêmes thèmes fléchissent parfois leur voyelle finale en *-ē, -a*. Exemples : *ha-mők'i-dē* « je suis entré », *mam-ū-mők'ē- annaka* « il n'est pas digne d'entrer », *ū-mők'ē-jinū* « ne pas laisser entrer »; *teka-jū* « sans voir »; *őni, őna-ta* « être en place ».

19. La voyelle finale s'apocope lorsque le mot qui suit commence par une voyelle. Exemple : *jeka ūa* « un petit homme », *jek ūa*; *heian-ani-na īmu-n* « de nous le père », *heian-ani-n īmu-n*.

Remarque. — L'apocope se produit parfois devant un mot commençant par une consonne. Exemple : *san-ani-n kauija-ndaulum* « de nos pieds ».

20. Certains adverbes démonstratifs deviennent interrogatifs par la flexion de la première voyelle du thème :

Kőndām, so.	*Kundām*, wie?
Kőtupei, dorthin.	*Kūtūpei*, wohin?
Kőllum, dorther.	*Kullum*, woher?

LEXIOLOGIE.

Sous la rubrique « Flexion des Verbums », M. Garbe divise en quatre classes, suivant qu'ils sont terminés en *-i*, en *-ju*, en *-ū* ou en *-a*, les thèmes verbaux proprement dits.

a) *Aki* « frapper », *mőki* « battre », *anaschi* « baptiser », *eiji* « demander, exiger »; *wőnari* « attérir », *ufki* « réprimander », *uschki* « menacer », *jerri* « nager », *kuk'i* « monter », *kusi* « laver », *lūpeii* « tomber », *mőni* « demeurer », *mők'i* « entrer », *teki* « voir », *tőlli* « être affligé », etc.

b) *Usjū* « éplucher », etc.

c) *Aschū* « charger », *āmuschū* « prier », *ārū* « pleurer », *őschőgāgu* ou *őschāgū* « moissonner », *wőschtāgū* « accomplir », *kū-mātu* « se poser après être descendu », *ū-mānurū* « refuser », *ūtuschū* « aller », *dūschū* « faire du bruit », *gāligū* « commander », *gauugū* « trembler », *ū-kūtū* « faire parler, interroger »; *āgūlū* « sauter », *kurū* « aimer », *māgū* « chanter », *māgū* « enfanter », *māpū* « déraciner », *makūlū* « délivrer », *mūtū* « demeurer », *tāgū* « donner », *tūkū* « épouser », *tūsikū* « nier », *tūwāgū* « s'asseoir », etc.

d) *Ata* « prendre », *atama* « manger », *īa* ou *wīa*

« reposer », *eima* « partager », *issa* « donner du fruit », *dőpa* « vêtir », *őla* « boire », *dūk'i-keia* « résister », *gālana* « crier », *tū-gata* « amener », *gőlascha* « grincer », *jāgeia* « dire », *jamana-na* « vivre », *jella* « finir, laisser »; *kātaka* « aller », *kūtā-na* « parler », *lőschtega* « suivre », *māna* « prêter », *mausteka* « garder », *mēakőna* « avoir peur », *mōnna* « se repentir », *mőra* « entendre », *muschata* « croire », *palana* « demeurer », *pūtaka* « tomber, pleurer »; *pőschata* « comprendre », *sāgőna* « souffrir », *sigeia* « suivre », *schőnata* « revenir », *tēnaka* « chercher », etc.

Ces formes thématiques sont celles que revêtent les verbes lorsqu'ils reçoivent les divers indices de la conjugaison ou qu'ils sont employés au mode infinitif. Mais un grand nombre d'entre eux se présentent sous une forme plus courte lorsqu'ils sont composés avec un autre verbe ou qu'ils sont employés sans aucun indice temporal, c'est-à-dire au présent. Exemples :

a) *Akūpő-na* « tuer », *akūpū-jāgū* « faire tuer »; *alagő-na* « voir », *alagū-mūtū*; *alkī-na* « se moquer », *k-alhī-mőra-kāgū-sin-dē* « ils traitèrent avec moquerie »; *āmuschū* « prier », *āmusch-mőni* « être à prier »; *ikīmū* « mettre dedans, donner », *kő-wől-ikīm* « il donne tout »; *eiami-na* « envoyer », *ha-t-eiami kőn* « voici que j'envoie »; *īkama-na* « écrire », *īkama-wősella* « recenser »; *őla* « boire », *ul-mūtū*; *unnusi* « avoir honte », *unnusmūtū*; *gāla-na* « crier », *ma-gāla-mūtū*; *gāligū* « commander », *kő-k'-kāli* « il ordonne »; *jāgeia* « dire », *hei jāgi* « je dis », *jāgi-jella* « cesser de dire »; *kātaka* « aller », *kō-kāta* « il va »; *kőschpigu-na-ta* « devenir rempli de l'Esprit », *kőschpik* « Esprit »; *lőkāgő-na* « se

faire nuit », *lőkőch* « nuit »; *puschū* « semer, planter », *pusch-teka; sāgő-na, sagā-na* « être blessé, souffrir », *sāgū-mūtū* « souffrir », *sőch* « blessure, maladie », etc.

b) *Amaschāgū* « avoir faim », *amaschőch-mūtū*; *őschőgāgū* « moissonner », *sa mőnit oschőgach* « tu moissonnes toujours »; *wőschtāgū* « accomplir », *k-wőschtach* « ils font », *wőschtőch-jāgū* « faire faire »; *unnusagū* « rougir », *k-unnusach* « il rougit »; *gāligū* « ordonner », *gālich-geiata*; *kātaka* « aller », *kātuch-wőnīgata, kātach-heina*; *lőschtega* « suivre », *lőschteg-heina, lőschtuch-mők'i*; *māgū* « enfanter », *kő-tūmū-mach* « il est enfanté »; *mőtawāgū* « avoir pitié », *mőtawőg-alagőna, mőtawőch-mūtū, kő-mőni-mőta-wőch* « il a toujours pitié », etc.

c) *Ārūgata* « souffrir », *ārūguhr-tēnaka*; *ījīgata* « remplir », *ījīguhr-geiata; wőnīgata* « réunir », *kő-wőnīguhr* « il s'approche », *wőnīguhr-dūnun; dūpu-na-ta* « abaisser », *dūpunuhr-geiata, kő-mū-dūpunuhr* « il est soumis », *ja-dūpu-na-ta* « être bas », *ja-dūpā-mūtū*; *heimu-na-ta* « devenir bon », *heimunuhr-tschellā, heimu-na* « être bon », *heima* « bon », *heim* « très »; *muschata* « écouter, croire », *muschuhr-mūtū, musch-mūtū, kőmamū-musch* « il a été annoncé », etc.

d) *Kurū* « aimer », *kusch-mūtū, kő-kusch* « il aime »; *mőra* « entendre », *musch-mūtū*; *dőpa* « vétir », *dőf-mūtū*.

Il me paraît hors de doute : 1° que les formes *dūpunuhr, heimu-nuhr, muschu-hr* sont postérieures aux formes dérivées *dūpu-na-ta* (*dūpa*), *heimu-na-ta* (*heima*) *muscha-ta* pour *muschū-ta* (*ā-muschū* « faire entendre, prier »); 2° que les formes *gāli-gū, kāta-ka*, sont dérivées

de *gāli* (*k'-kāli*) *kāta*, et que les formes *gālich*, *kūtach* leur sont également postérieures. Il ne faut donc voir dans *dūpunuhr*, *heimunuhr*, *muschuhr*, *gālich*, *kātach*, etc., que des formes contractes produites par l'apocope des voyelles finales, phénomène assez fréquent en jâgan. Exemples : *kőmőnî tauug-atum* « il mange toujours avec », *atama*, *atőma* « manger » ; *ha-t-eiamin* « j'envoie », *eiamina* « envoyer »; *hā-mőni kūtan* « je dis toujours », *kūtāna* « dire »; *urūmőn* « permets », *urūmőna*; *man* « prête », *māna*; *alagu-ŋ-geiata*, *alagőna* « voir » ; *alhīngūtāna*, *alhīna* « se moquer ».

La voyelle finale ayant été rejetée lorsque sa présence cesse d'être nécessaire parce qu'il n'y a pas d'indices à suffixer, les consonnes finales *-t*, *-g*, *-k* se sont affaiblies en *-hr*, *-ch*, et le plus souvent la voyelle qui précède a subi une flexion.

J'incline à ne voir non plus dans *sőch*, *dőf*, *kusch*, etc., que des formes contractes produites par la même cause, *sāg-ū*, *dőp-a*, *kur-ū*, étant des formes plus anciennes. Ce n'est pas à dire cependant que la forme *sāgū*, par exemple, doive être tenue pour primitive; il me paraît, au contraire, vraisemblable que d'un radical *sak* s'est formé le thème *sāg-ū*, comme de *kőschpik* s'est formé le thème *kőschpig-ū* dérivé ensuite par *-na-ta*. La série aura donc été : *sak*, *sāg-ū*, *sāg-ū-na*, *sāg-ő-na*, *sőch*.

Tandis que les thèmes en *-a* et les thèmes en *-ū* subissent, au contact des suffixes, des flexions vocaliques variées, les thèmes en *-i* offrent une résistance remarquable. Exemples : *ata*, prendre, *atu-dē*, *atū-pei*, *atâ-a*; *őla* « boire », *olu-dē*, *oli-sin-dē*, *olū-pei*, *őla-wőhna*, *olāmős*, *olâ-a*.

Puschū « semer », *puschu-dē*, *puschi-sin-dē*, *puscha-schin*, *puschū-a*.

Eiji « demander », *eiji-dē*, *eiji-pei*, *eiji-schin*, *eiji-mős*, *eiji-âala*, *eijū-a*; *mőni* « demeurer », *mőni-dē*, *mőni-pei*, *mőni-sin-dē*, *mőni-schin*, *mőni-mős*, *mona-ta*, *mon-jū-a*; *teki* « voir », *teki-dē*, *teki-sin-dē*, *teki-mős*, *teki-pei*, *teka-jū*, *tek-jū-a*.

Les thèmes verbaux simples sont en majourité bisyllabiques.

Noms. — De même, les noms de deux syllabes sont les plus nombreux. Employés isolément, c'est-à-dire sans suffixe de déclinaison, ils se terminent en *-i*, *-ū*, *-a*, *-ch*, *hr*, *-sch*, *-f*, *-m*, *-n*, *-k*, *-s*.

Exemples : *aui* « pierre », *inni* « fille », *ūsi* « région », *īsi* « campagne », *jāsi* « abîme », *kili* « soulier », *kīsi* « été », *lūk'i* « vallée », *lősi* « peu », *māli* « racine », *mőpi* « roseau », *kőschk'i* « fétu », *isteii* « gelée », *lāguri* « roc ».

Wurū « beaucoup », *dābū* « père », *mākū* « fils », *puturū* « fièvre », *őndőpānū* « chair ».

Wa « chemin », *ama* « repas », *eia* « baie », *őhwa* « cendre », *őlla* « ulcère », *őra* « vert », *ūa* « homme », *wēna* « enfant », *wāta* « vieux », *wőhja* « porte », *wūwa* « tonnerre », *uschka* « vêtement », *uschta* « cheveu », *bāka* « sec », *auija* « grain », *dūa* « petite jetée en pierres plates », *hāscha* « voix », *heka* « flot », *hūta* « cou », *jausa* « faux », *jeka* « petit », *kjuā* « bâton », *lāscha* « rocher », *mūka* « haut », *sāpa* « sang », *tella* « œil », *tāscha* « tête », *tāla* « coupe », *akula* « sueur », *abeila* « force », *belaka* « mer », *bőlaka* « pluie », *asella*

« banc de sable », *hamascha* « obscurité », *hakīla* « glace », *hannuka* « lune », *hātuscha* « os », *jamana* « personne », *jamīna* « blanc », *jaschőla* « chien », *maâla* « jour », *peiaka* « rive », *schāmara* « fumier », *tūkola* « champ », *tauīna* « chef », *kauija* « pied », *akamaka* « lac », *ak'aweia* « âme », *keijūala* « enfant », *k'ilâeia* « renard ».

Bich « oiseau », *sőch* « blessure », *hāschőch* « banc de gravier », *jeiich* « larme », *lőkőch* « nuit », *patuch* « plat », *lőpőtőch* « bûche ».

Sīhr « ustensile », *őkőhr* « maison », *wőruhr* « arbre », *uschkihr* « oreille », *tőschuhr* « passereau », *hőlakihr* « cap », *apőmuhr* « poisson ».

Josch « main », *jūsch* « côte », *lusch* « rouge », *uschnuch* « reins », *dapősch* « mamelle », *deiasch* « glace », *hannusch* « démon », *kőtusch* « branche », *lakősch* « écosse ».

Dūf « infirmité », *jif* « étroit », *gőpőf* « filet », *sēif* « ciel ».

Sim ou *sima* « eau », *lőm* « soleil », *alum* « beau-frère », *ameiim* « fruit ».

Kun « huile », *jőn* « bouche », *lőn* « langue », *ānan* « barque », *sőskin* « cœur », *mik'in* « sol », *honnian* « lune ».

Kőschpik « esprit », *akeinik* « arc-en-ciel ».

K'inis « filet », *ősekős* « soleil ».

On a vu précédemment que les noms terminés en *-ch*, *-hr*, *-f* se présentent sous d'autres formes quand ils sont affectés de suffixes casuels. Exemples : *jőch* « œuf », *jāgu-n; lőkőch* « nuit », *lőkāgu-n; hāschőch* « banc de gravier », *hāschāgu-n*; *sīhr* « ustensile », *situ-n; wőruhr*

« arbre », *wőratū-pei ; uf-kihr* « oreille », *ufkitu-n; őf* « foyer », *āpu-n; őkőhr* « maison », *őka-ndaulum* « de la maison », *őkat-ū-pei* « à la maison », *őka-n* « dans la maison ». Les radicaux primitifs paraissent avoir été *jak, lőkak, hāschak, sit, wő, wőr, ufk, ap, ők.*

Un petit nombre de noms sont dérivés des thèmes verbaux par la préfixation de *t-*. Exemple : *t-wīa* « lit », de *wīa* « liegen » ; *t-issa* « fruit », de *issa* « porter du fruit » ; *t-ikīmu* « sac », de *ikīmū* « mettre dedans ». Quelques-uns sont dérivés par le suffixe *-gū*. Exemples : *tū-wősellā-gū* « grenier », de *tū-wősella* « amasser », *ts-t-eiji-gū* « bourse, sac », de *eiji* « demander ».

Les noms composés sont très peu nombreux. Exemples : *makus-kīpa* « frère-femme, sœur » ; *schugani-kīpa* « vierge », *mősāgu-inni* « belle-fille » ; *api-topā-ki* « pauvre », *api* « corps », *tőpa-n* « seulement » ; *k'īsa-lusch* « joue-rouge » (surnom).

Verbes dérivés. — Un grand nombre de verbes sont dérivés des thèmes nominaux et des thèmes verbaux simples par la suffixation des particules *-na, -ta, -na-ta, -ga* (*-ka, -gū*), *-ga-ta.*

Exemples : *Abeila* « force, fort », *abeila-na* « être fort », *abeila-na-ta* « devenir fort » ; *eiâala* « sagesse, sage », *eiâala-na* « être sage », *eiâaala-na-ta* « devenir sage, connaître » ; *lusch, lusch-a* « rouge », *luscha-na* « être rouge », *luscha-na-ta* « devenir rouge ».

Wēna « enfant », *wēna-na* « concevoir » ; *bőlaka* « pluie », *bőlaka-na* « pleuvoir » ; *hāscha* « voix », *hāscha-na* « parler » ; *jamana* « personne, homme », *jamana-na* « vivre » ; *kili* « soulier », *kili-na* « chausser » ;

gūta, kūta « parole », *kūta-na* « parler, dire » ; *hannusch* « démon », *hannusch-a-na* « être possédé par un démon » ; *kőschpik* « Esprit », *kőschpig-u-na-ta* « être rempli de l'Esprit ».

Bred (mot anglais) « pain », *tū-breda-na* « faire être pain, panifier » ; *mőnth* (mot anglais) « mois », *tū-mőnth-a-n-geiata siks* « être dans le sixième mois ».

Eiami-na « envoyer », *āschi-na* « se briser », *akūpő-na* « tuer », *alhī-na* « se moquer », *īkama-na* « écrire », *wīna-na* « tendre un piège », *schalapa-na* « être adversaire ».

Atū-gūlū « emporter », *atū-gula-ta; wőla* « détruire », *wőla-ta* « persécuter » ; *hamascha* « obscurité », *hamuscha-ta* « obscurcir », *keissoma-ta* « agiter par des convulsions » ; *mőni* « demeurer », *mőna-ta* « devenir » ; *pőscha-ta* « savoir ».

Ata « prendre », *atā-ga* « choisir » ; *wīa* « être déposé », *wīā-gū* « se reposer » ; *oschőgā-gū* « moissonner », *wī-ama-ga* « mêler », *wősella-gū* « amasser » ; *dőkuschā-gū* « se heurter, scandaliser » ; *gāli-gū* « ordonner », *mūtā-gū* « posséder », *tőgā-gū* « offrir », *hāta-ka* « aller » ; *amaschā-gū, amascha-gā-ga-ta* « avoir faim » ; *tū-aschū-ga-ta* « parer ».

Verbes composés. — Le nombre des verbes composés deux à deux est pour ainsi dire infini.

Exemples : *kő-tāgū-kurū-a* « il aimera donner ».
kő-schabuguhr-kūtānu-dē « il se réjouissait et disait ».
tū-mők'i-alagőni-sina « voyez à entrer ».
kő-tūmūschőnuhr-kūtānu-dē « il se tourna et dit ».
kő-gālan-īuschi-dē « il cria et loua ».

kő-t-āmusch-mūtū-dē « sedebat mendicans ».
k-ūlőschteg-ūkeii-dē « il précédait et montait ».
kő-ts-teki-mēakőnatu-dē « il vit et craignit ».
kő-schabaguhr-mīku-dē « il s'est réjoui et a tressailli ».
san ts-teki-pőschatâ-a « vous verrez et reconnaîtrez ».
k-ūlőschtuch-mők'i-dē « il précéda et entra ».
heipa-t-ārūguhr-tēnaku-dē « nous avons souffert et cherché ».
ha-t-alagőnat-ūlūpei-dē « j'ai vu tomber ».
k-alagőn-ūīi-sin-dē « ils virent déposer ».
kő-k'i-jāgi-kőnu-dē « il s'assit à bord et enseigna », etc.

Les verbes *mūtu*, *mőni* « demeurer, se trouver, se tenir »; *jella*, *k'ella* « finir, cesser », occupent très fréquemment la seconde place dans les composés.

Exemples ; *kő-dőf-mūtu-dē* « il était vêtu ».
ha-k'gőhr-mūṇu-dē « je me suis révolté ».
muschuhr-mūtū-a « hôrend werdend ».
pūtuch-mūti-sin-dē « ils pleuraient ».
kő-wēna-mūta « elle est enceinte ».
kő-tauīn-mūtū-ana « il sera roi ».
s-īkama-mūtū-a « écris! »
tūl őpāschū-mőni « s'il reconnaît ».
kei-japīmuhr-mőni-dē « ils conversaient ».
tūatū-mőni-pei « pour faire paître ».
issā-mőni « donner du fruit ».
kő-bőgūtā-mőni-dē « il était rompu ».
kő-tūwőroch-jelli-sin-dē « ils cessèrent de naviguer ».
musch-jellā-mős « après avoir entendu ».
tūgeiatuch-jellā-mős « quand il aura fermé ».
tūmūanaschi-jella-schin « après qu'il eut été baptisé ».
ātū-jella-schin « ayant fini de manger ».

sa-ma-tū-heimunuhr-k'ellā-mŏs « quand tu seras converti ».

Ces verbes tendent à devenir auxiliaires ; mais ceux qui suivent le sont devenus à peu près complètement : *teka* ou *deka*, *-gūlu* et *-gūlata*, *-jāgū*, *-kŏna* ou *gŏna*, *-geiata -dūna*.

a) *k-īkamanu-dē*, *k-īkaman-deku-dē* « il écrivit ».
k-īlanu-dē, *kŏ-t-īlan-deku-dē* « il a bâti ».
k-īlinu-dē, *k-īlin-deku-dē* « il a touché ».
tū-mŏran-deka « placer ».
k'i-lupei-teka « se laisser tomber ».
tu-pusch-teka-schin « ayant planté ».
tū-pâan-dekā-mŏs « quand il renverse ».
īlan-deka-ga-schin « étant occupé à bâtir ».
k-īkaman-dek-wīa-ta « il a été écrit ».
t-īlan-dek-wīa-schin « ayant été bâti ».
k-īlin-dek-wīa-ta « il a été touché ».

Dans ces trois derniers exemples, *deka* forme son passif en se composant avec le thème verbal *wīa* « être déposé, être gisant ».

Remarque. — *Teka* s'emploie isolément à la condition d'être affecté du préfixe causatif : *ū-teka* « etwas aus der Hand niederlegen ».

b) *atū-gūlū* « emporter », *k'-geiā-gūlū-pei* « pour ôter », *kūtā-gūlū-a sa*« jette-toi en bas », *kŏ-t-ūmanū-guli-sin-dē* « ils sortirent ».

Remarques. — M. Garbe mentionne *āgūlū* comme ayant la signification de « springen ».

c) *kŏ-t-akūpū-jāgu-dē* « il a fait tuer », *kŏ-tū-maustuch-jāgū-ana* « il établira gardien », *ūmŏni-jāgū* « sus-

citer », *tū·schalatasi-jāgū* « rendre droit », *ha-t-ūmusch-jāgu-dē* « j'ai prié », *wösch-töch-jāgū-wön* « serviteur ».

d) *köna* « fliessen », signifie en composition « ins Wasser, auf dem Wasser, über Bord ». Exemples : *tū-pâay-göni-sina k'inis* « jetez le filet », *kuk'i-köna-schin* « étant monté à bord », *āgū-köna* « glisser dans l'eau ».

e) *alagun·geiata* « voir », *k-ījī·geiata* « il est rempli », *san wöschtöch·geiata* « vous faites », *sa gālich-geiata* « tu commandes », *s-ānisay-geiata* « tu supposes », *ha-mönna-geiata* « je fais pénitence », *kö-bāpun-geiata* « il dissipe ».

f) *tū-ārūguhr-dū-na-wöch* « de peur qu'il ne me fasse affront », *eiâalenuhr-dūnâ-ali* « ils ne purent reconnaître », *wē wönīguhr-dūnu-u* « avant que cela arrive ».

On rencontre, dans la version de l'évangile de Luc, un petit nombre de verbes qui sont composés de plus de deux thèmes.

Chap. VII, v. 35 : *heimū-ki-ndeian kö-möni-wöl-urū-möna-kusch-geiata heimā-ki-pei* « la sagesse a toujours été justifiée par les sages, les justes ont toujours tous voulu obéir au juste » : *möni* « demeurer » fait ici fonction d'adverbe avec la signification de « toujours »; *wöl-a* « tout, tous » indique le nombre pluriel; *urūmöna* « obéir, vouloir »; *kusch* « aimer »; *geiata*, verbe auxiliaire.

Chap. II, v. 46 : *k-ūkūtu-musch-mūtū-möschun-dē* « il interrogeait et écoutait » : *ū-kūtū* « interroger », *musch* « entendre », *mūtū* demeurer », *möschun* (?).

Mais, ainsi qu'il a été dit plus haut, le jâgan compose les thèmes verbaux deux à deux, et c'est là une règle qui n'admet que de rares exceptions. Cependant il est possible

d'exprimer dans cette langue plus de deux idées dans un seul verbe: on y arrive au moyen du préfixe loco-temporal, des préfixes de direction, des préfixes causatifs et du préfixe de réciprocité.

Préfixe loco-temporal.

Par cette appellation, qui n'est point rigoureusement exacte, je désigne le préfixe à forme variable servant à indiquer le temps, le lieu, l'instrument, le but de l'action.

Voici tout d'abord les exemples donnés par M. Garbe :

Dātū « laufen », *kö-ts-dātu-dē* « da lief er herauf ».

Pīsa « weinen », *tū-pīsa* « zu einer bestimmten Zeit, oder an einem bestinunten Orte weinen ».

Wöla « vernichten », *tū-wöla* « zu einer bestimmten Zeit oder an einem bestimmten Orte vernichten ».

Lūpū « mit dem Munde blasen », *k'i-lūpū* « zu einer best. Zeit, an einem best. Orte, oder zu bestimmten Zwecke blasen ».

Jūa « beissen », *k'ī-jūa* « zu einem best. Zeit beissen ».

Uka « ein Canoe flicken », *t-ūka* « zu einem best. Zeit oder an einem best. Orte flicken, irgend etwas (z. B. eine Ahle) zu diesem Zwecke gelranchen ».

Masūkula « sich abwischen », *tū-masūkula* « sich eines Gegenstandes bedienen um sich mit demselben abzuwischen ».

J'emprunte à la version de l'évangile de Luc un certain nombre de propositions parallèles dans lesquelles le même verbe prend et rejette le préfixe.

a) Chap. III, v. 21 : *Jīzus hakun kö-tūmū-anaschi-dē*,

k-āmuschu-dē, sēif kŏ-dāgūalatu-dē « Jésus aussi fut baptisé, il pria, le ciel s'ouvrit ».

Chap. V, v. 16 : *k-ūkinnumā-kataku-dē ūsi-top-ūsi-pei, kŏ-t-āmuschu-dē* « il se retira dans le désert (*ūsi* région, *tŏpa-u* seulement, *usi* région) et y pria ».

b) Chap. XV, v. 14 : *kŏ-k'i-kā-gu-dē kŏnǵi ūsi-pei eizŏch amaschāgū, kītū hakun k-amaschāgu-dē* « il arriva à ce pays beaucoup famine, lui aussi il eut faim ».

Chap. IV, v. 2 : *kŏnǵi mâalâala-n atū-jūa kŏ-mūtu-dē, kŏnǵi mâalâala-n wāna-schin kŏ-t-amaschŏch-mūtu-dē* « durant ces jours sans manger il demeura, ces jours étant passés alors il eut faim (à cause de cela il eut faim) ».

c) Chap. VII, v. 22 : *sapa-schŏnatâ-a jāgeia-tūmŏra jonikeia sapa-ts-teki-schin : hamascha teki-schin* « retournez, dites et faites connaître à Jean ce que vous avez vu ici (tout-à-l'heure) : l'aveugle voyant. »

En somme, le préfixe dont il s'agit a pour fonction de particulariser l'action en la rapportant soit à un certain lieu, soit à un certain temps, soit à un certain but, soit à certain mode, selon l'occurrence.

Il existe en jâgan une sorte de verbe auxiliaire dont la fonction varie suivant que le thème auquel on le suffixe est affecté ou non du préfixe loco-temporal.

Suffixé à un thème affecté du préfixe, *-gāmata* indique la répétition d'une action antérieure en vue d'accroître le résultat déjà obtenu. Exemples : *teijigu* « mettre dedans », *ts-teijich-gāmata* « ajouter un objet à celui qui a déjà été mis dedans ».

Quand le terme verbal n'est point affecté du préfixe, *-gāmata* indique la répétition d'une action antérieure après que l'action contraire a suivi. Exemples : *teijich*

-gāmata « mettre un objet dedans après avoir enlevé l'objet précédemment mis dedans ».

Tūatopi « charger un objet sur un navire », *ts-tūatopi -gāmata* « y charger un nouvel objet », *tūatopi-gāmata* « y charger un objet à la place d'un autre ».

Ata « prendre dans la main », *t-uhr-gāmata* « prendre dans la main un nouvel objet », *uhr-gāmata* « prendre dans la main un autre objet ».

Ha-wollâ-a wāta tūwosella, ha-t-īlaŋ -gâmatâ-a jamaki-kausa « je détruirai les anciens greniers, j'en bâtirai de plus grands ».

Préfixes de direction.

Le besoin de préciser, de particulariser est tellement impérieux que les verbes reçoivent en outre des préfixes indiquant les directions suivantes : en haut, en bas, plus en haut, dehors, dedans, à l'est, à l'ouest, au nord, au sud.

a) *Kāg-ata* « aufwärtz gehn um zu holen »; *heina* « aller », *kāg-heina* « monter »; *uschki* « menacer », *kāg-uschki* « se lever et menacer »; *keijūa* « monter et mordre »; *kei-jamana-na* « se lever et vivre, ressusciter »; *kö-mök'i* « monter et entrer »; *kö-mök'i* « se lever et demeurer ».

Remarques. — *Kāg* est le radical d'un thème : *kāgū* « survenir, arriver », lequel se conjugue isolément : *kāga-schin, kö-kāgu-dē, kö-k'i-kāgu-dē.* De même, *kei* est le radical d'un thème *keia,* qui se conjugue affecté du préfixe causatif ou du préfixe de réflexion : *kö-tū-keii-dē* « il monta », *mū-keiä-nâ-a-sa* « hâte-toi ».

b) *Kūp-ata* « herabgehn um zu holen », *kūpīa* « être déposé en bas ».

Remarque. — Ce préfixe allongé en *kūpā* exprime l'action de descendre. Exemples : *kŏ-kūpā-tūmūtu-dē* « il descendit, » *kŏ-kūpā-teiascha-teku-dē* « il descendit et couvrit »; *kŏkūpā-ts-tŏschatu-dē* « il venta là en descendant, un tourbillon de vent fondit sur ».

c) *Kāp-ata* « weiter heraufgehn um zu holen ».

Remarque. — *Kāpei-asā-geiata-kun* « ce qui monte et s'attache (la poussière aux souliers) ».

d) *Mŏt-ata* « hereingehn um zu holen », *kŏ-mŏta-kū-tanu-dē* « il vint et dit », *mŏta-mŏk'i* « venir », *kŏ-mŏtū-mŏni-dē* « il est venu », *kŏ-mŏta-t-atŏmû-dē* « il entra et mangea », *kŏ-mŏtei-jāgeii-dē* « il vint et dit ».

e) Le préfixe précédent indique la direction de l'est. Exemple : *mŏt-ata* « ŏstwärts gehn um zu holen ».

f) *Kū-ata* « westwärts gehn um zu holen », *lŏm kū-luschu-na-schin* « le soleil étant devenu rouge à l'ouest (s'étant couché) ».

g) *Māt-ata* « nordwärts gehn um zu holen », *mŏ-mŏk'i* « aller au nord et entrer », *mŏ-tā-gū* « aller et donner ».

h) *Kūt-ata* « sudwärts gehn um zu holen », *kūtā-tū-pâanū-pei* « pour le précipiter », *kūtā-gūlū-a-sa* « jette-toi en bas ».

Quelques-uns de ces préfixes de direction se suffixent aux noms à l'instar des postpositions. Exemples : *ŏkŏhr-kū* « à l'ouest de la maison », *ŏkŏhr-mātū* « au nord de la maison », *wānara-mātū* « au nord du ruisseau ».

M. Garbe constate que les préfixes de direction sont d'un emploi peu fréquent et qu'on use le plus souvent de composés verbaux très nombreux, parmi lesquels il cite :

dāg-ūkeia « in der Hand in die Hohe heben », *tŏ-mŏk'i* « entrer en tenant quelque chose à la main, prendre dans la main »; *ŏschē-i-keia* « in die Höhe treiben », *ŏ-schi* « treiben », *atēach-keia* « aufhängen », *ateach* « hängen »; *dātū-keia* « herauflaufen » ; *īli-mŏk'i* « die Hand in etwas hineinstrecken », *īli-na* « toucher »; *īli-pūkū* « die Hand ins Feuer legen », *pūkū* « brennen », *tūpâan-ikimū* « hineinwerfen », *tūpâana* « werfen », *ikimū* « hineinlegen », etc.

Préfixes causatifs.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le verbe devient causatif par la préfixation de *ū-*, *wī-*, *tū-*, *twī-*. Exemples : *abeilana* « être fort », *tū-abeilana* « fortifier » ; *ārūgata* « souffrir », *tū-ārūgata* « faire souffrir »; *alagŏna* « voir », *tū-alagŏna* « montrer »; *kātaka* « aller », *tū-kātaka* « laisser aller », *ū-kātaka* « faire aller »; *mŏni* « demeurer », *ū-mŏni* « laisser »; *mŏra* « entendre », *ū-mŏra* « faire entendre, annoncer », *tū-mŏra* « publier »; *twi-eii* « donner la becquée »; *wī-amanana* « guérir », etc.

Préfixe de réciprocité.

Pour indiquer qu'une action est accomplie par réciprocité, on préfixe au thème verbal la particule *la-*, *lei*, *-l-*. Exemples : *kŏ-kūtānu-dē* « il dit », *kŏ-la-kūtąnû-dē* « il répondit »; *kŏ-lei-ageii-sin-dē* « ils répondirent »; *hī-la l-ū-mŏra-woch* « je ne ferai pas connaître », *eiji* « inviter », *tūmū-eiji* « être invité »; *la-tūmū-eiji* « être invité en retour d'un repas donné », etc.

Cumul des préfixes.

Le préfixe loco-temporal précède le suffixe causatif. Exemples : *ha-ts-tū-abeilanà-ana* « je fortifierai alors », *ts-tū-atamā-mős* « tant qu'il donne à manger ».

Le préfixe de direction se place avant le préfixe loco-temporal. Exemple : *kő-kūpā-ts-tőschatu-dē* « il venta d'en haut sur ».

Il y a encore encore en jâgan quelques autres préfixes :

a) *-Gūlū, ā-gūlū* « springen »; *musch* « entendre », *ā-muschū* « faire entendre, prier » ; *-tsikőri, ā-tsikőri* « arriver ».

b) *Wurū* « beaucoup », *tā wurū-mūtāgūa* « celui qui thésaurise », *tā-gūtusch* « heurter », *tā-gőschi* « trancher », *tā-geiatuch* « fermer », *tā-sagana* « récompenser ».

c) *Akū-āmeia* « tuer », *akū-aschina* « écraser », *akū-lhőbatū* « battre », *āgū-mők'i* « tomber ».

Les préfixes *ā-*, *tā-*, paraissent être causatifs.

Lucien Adam.

(*A suivre.*)

GLOSSAIRE PATOIS

DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

A

ABARGER, v. a. Mettre en barge. (*V. Barge.*) (Dourdain.)

ABEGAUDER, v. a. Attraper. Se moquer de quelqu'un. (Rennes.)

— Regarde-donc un chat sur le clocher.
— C'est pas vrai, tu veux m'*abegauder*.

ABOITER, v. n. Trimer. (Louvigné du désert.)

ABRAZER, v. a. Briser. « Un chasseur *abraze* les haies, brise les haies. » (Arrondissement de Redon.)

ABRIVER (s'), v. pr. S'élancer, s'*abriver* dans quelqu'un. « *Comme il s'abrive dans ma* (s'abrive dans moi) ! Est-il abrivé ! (Est-il pressé d'arriver à son but.) (Arrondissement de Redon.)

ACHOC, s. m. Individu stupide. « C'est un être *achoc.* » (Arrondissement de Redon.)

ACOTER, v. a. Appuyer. (Dourdain.)

ACOUSSER, v. a. Jeter. « *Acousse* la balle » (jette la balle). (Argentré.)

ACQUIT, s. m. Chose qui dure longtemps. « Cette robe m'a coûté cher, mais elle m'a fait de l'acquit. » (Tout le département.)

ACTONNER, v. n. Bégayer. (Dourdain.)

ADELAIZI, adj. Désœuvré qui s'en va plaisantant tout le monde, n'ayant rien à faire. « Est-il adelaizi ! » (Arrondissement de Redon.)

ADSA, adv. Ce soir. « Nous mangerons la soupe *adsa.* » (Tresbœuf.)

AFFUTIAUX, s. m. pl. Outils. N'est pas pris ici dans le sens du vieux mot français affûtiau, bagatelle, affiquet, parure, etc. Les ouvriers dans les campagnes de l'arrondissement de Redon appellent leurs outils des affutiaux. « As-tu apporté tes affutiaux pour travailler ? »

AFFOURER, v. a. Donner à manger aux bestiaux. « Dis à la pâtoure d'aller affourer les vaches. » (Arrondissement de Redon.)

AGOUVREUX, s. m. Ménage de la mariée qu'on conduit chez le marié. (Bain.)

AGRAI-T-Y. (*Ça vous*). Int. « Ça vous agrai-t-y ? Cela vous plaît-il ? » (Hédé.)

AGUIN, s. m. Petit houx des bois. *Ruscus aculeatus.* (Tout le département.) — On dit aussi dans les faubourgs de Rennes, en parlant d'un individu qui court les filles : « *Il est du aguin.* »

AGUIBRA, s. m. Mobilier vieux et usé. « Le pauvre *aguibra !* » (Bain.)

AHAN, s. m. Peur suivie de syncope. (Canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.) — Ne pas confondre avec ahan, cri de fatigue d'un ouvrier qui fend du bois ou lève un fardeau.

AHENER, v. pr. Se fatiguer, faire ahan. (La Guerche.)

AICHE, s. f. Ver de terre dont se servent les pêcheurs pour amorcer leurs lignes. (Arrondissement de Redon.)

AÏE-VA-DONC ! Expression très usitée sur le littoral de la Rance pour exciter les ânes à la marche.

AIGREMOINE, s. m. Plante de la famille des rosacées. *Agrimonia Eupatoria.*

AIGUILLES-DE-BERGER, s. f. Plante de la famille des ombellifères qu'on appelle aussi Peigne de Vénus. *Scandix pecten Veneris.* L. (Fougeray.)

AIRELLE, s. f. Myrtille des bois appelé aussi Lucet, Pouriot, etc. *Vaccinium myrtillus* L. (Saint-Sulpice-des-Landes et Teillay.)

ALLER, v. n.

Indicatif présent.	*Imparfait.*	*Passé défini.*
Je vas.	J'allas.	J'alli.
Tu vas.	Tu allas.	Tu allis.
Il vas.	Il allas.	Il allit.
J'allons.	J'allions.	J'allîmes.
V'z'allez.	V'z'alliez.	V'z'allites.
Ils vont.	Y z'allas.	Y z'allirent.

ALI, s. m. Ali, ali, ali, cri des paysans pour appeler les abeilles lorsqu'elles essèment (voir *Essemer*). (Arrondissement de Redon.)

ALLUMÉ, E, adj. Personne qui a bu, qui est presque ivre. « Elle est allumée. » (Arrondissement de Redon.)

ALOJAUNE, s. m. Bruant, passereau conirostre. (Dingé.)

AMAIN, s. m. Qui se fait naturellement, sans effort. « N'essayez pas d'ouvrir cette barrière à droite, vous la briseriez, son amain est à gauche. » (Arrondissement de Redon.)

AMITONNER, v. n. Mitonner. (La Guerche.)

AMORPHOSÉ, E, adj. Personne *amorphosée*, métamorphosée. (Bain.)

AMOURETTE, s. f. Plante de la famille des graminées, appelée aussi tremble et brise tremblante. *Briza media*, L. (La Dominilais.)

AMOTONNER, v. n. Se dit d'une sauce, d'une bouillie qui forme des grumeaux. (La Guerche.)

AMPAN, s. m. Mesure de 20 centimètres environ. Lorsqu'on ouvre la main toute grande, la longueur du pouce au médiun est un ampan. (Bain.)

ANDIN, s. m. Foin mis en rayon par la faulx. (Saint-Médard-sur-Ille.)

ANÉ, ANET, ANUI, adv. Aujourd'hui. « Il faut que je finisse anet ma besogne. » (Tout le département.)

ANGUILLE-DE-HAS, s. f. Anguille de haie : couleuvre. (Arrondissement de Redon.)

ANIS, s. f. pl. Béquilles. (Tout le département.)

ANNEQUINER. v. n. Travailler péniblement. (V. *Arricoter.*) (Tout le département.)

ANTE, s. m. Arbre greffé. Se dit principalement des pommiers.

Dicton : « Quand le crapaud chante,
Pomme à l'ante. »
(Tout le département.)

ANVIN, s. m. Orvet, reptile. (Tout le département.)

APPARESSENCE, s. f. Apparence. « Il y a cette année une belle apparessence de récoltes. » (Messac.)

APPIÉTER, v. a. Appiéter un bouquet : aligner les fleurs entre elles et rogner les pieds au même niveau. (Saint-Médard-sur-Ille.)

APPLONER, v. a. Presser, tasser, étayer, mettre d'aplomb. (Fougères.)

ARMELLE, s. f. Mauvais couteau. (Fougères.) On dit *Asmelle* dans l'arrondissement de Redon.)

ARMENA, s. m. Almanach.

ARODIVÉ, E, adj. Se dit d'une personne restée petite. (Fougères.)

AROLLE, s. f. Foin étendu dans un champ et que l'on met en tas pour le charger dans la charrette. (Bain.)

ARRICOTER, v. n. Travailler péniblement avec de mauvais instruments que la misère empêche de remplacer. « Ah ! ce sont des arricotiers. » (Tout le département.)

ARRICOTIER, s. m. Pauvre ère besoigneux qui n'a pas ce qu'il faut pour exercer son métier. Se dit ordinairement d'un petit laboureur qui n'a que de chétifs animaux et de mauvais instruments aratoires. (Tout le département.)

ARRIMER, v. a. Installer, arranger des marchandises pour les mettre en vente. « Arrime-toi donc. » (Marchandes de Saint-Malo.)

ARROCHER, v. a. Jeter des pierres. « Il m'a arroché. » (Tout le département.)

ARROSSÉ, E, adj. Être à l'état de rosse. Les poissons d'un vivier qui ne grossissent pas sont arrossés. (Tout le département.)

ASSÉYAS, s. m. Siège, banc, tabouret, etc., sur lequel on s'asseoit. (Châteauneuf.)

ASSIETER, v. a. Asseoir. (Tout le département.)

ASSITOUÉ, s. m. Siège quelconque. (Saint-Médard-sur-Ille.)

ATELLES, s. f. pl. Morceaux de bois à brûler qui ont été fendus. — Jette des atelles dans le feu. (Fougères.)

ATRIMER, v. n. Trimer. (Fougères.)

ATSA, loc. prép. Ce soir. « Nous irons vous voir atsa. » (Arrondissement de Redon.)

AUGEAR, s. m. Hangar, appentis, remise ouverte. (Bain.)

AVANGER, v. n. Avancer dans son travail. Se dit plus souvent dans le sens contraire. « *Y n'avange à ren.* » (Tout le département.)

AVANGE, s. f. Se dit d'un mets auquel on ajoute des pommes de terre, de la sauce, pour faire plus de volume. « Ça fait de l'avange. »

AVATS, s. m. pl. Bestiaux. (Arrondissements de Saint-Malo et de Fougères.) — On prononce *aveilles* dans l'arrondissement de Redon.

AVÈNE, s. f. Avoine. (Arrondissement de Redon.)

AVENEMENT, s. m. Apparition surnaturelle, bruit mystérieux qui annonce à quelqu'un la mort d'un parent ou d'un ami. — Croyance populaire des campagnes, principalement de l'arrondissement de Redon.

AVETTE, s. f. Abeille. « Les avettes vont essemer. » (V. *essemer.*) (Canton de Bain.)

AVIENT, v. irrég. Faire facilement une chose. On dit d'un père qui porte son enfant : « Comme ça lui avient. » (Tout le département.)

AVIEUTER, v. a. Insulter quelqu'un. (Montfort.)

AVOIR, v. aux.

Passé indéfini.	*Plus-que-Parfait.*
J'ai oïu.	J'avais oïu, etc.
T'as oïu.	
Il ou elle a oïu.	*Futur antérieur.*
J'ons oïu.	J'aurai oïu.
V'z'avez oïu.	
Ils ou elles ont oïu.	

AVOUILLER, v. a. Jeter de l'eau. « Il m'avouille », disent les enfants, pour « il me jette de l'eau à la figure ou sur moi ». (Bain.)

B

BADA, s. m. Manière de faire. Façonner une servante à son *bada* ; à sa guise. (Bain.)

BADIE, s. f. Cerise sauvage. (Dingé.)

BADIER, s. m. Cerisier sauvage. (Dingé.)

BADILLE, s. f. Cerise sauvage. (Bain.)

BADIOLE, s. f. Cerise sauvage. (Arrondissement de Redon.)

BADIOLIER, s. m. Cerisier sauvage. (Arrondissement de Redon.)

BAGOUT, s. m. Bavardage. « Ce sont des bagouts. » (Rennes.)

BAGUENAUDER, v. n. Flaner. (Rennes.)

BAILLÉE, s. f. Bouche ouverte, action de bailler.

« Le grand loup du bois a sorti
Qu'avait la goule baillée. »
(*Chanson de la forêt de Paimpont.*)

BAIRE, v. a. Boire. (Tout le département.)

BAISER, s. m. Partie non cuite d'un pain qui, dans le four, touchait à un autre pain. (Fougères.)

BAISSIÈRE, s. f. Liquide du fond d'un tonneau. Lorsqu'une barrique de cidre est presque vide, on dit : « Oh ! le mauvais cidre, c'est la baissière. » (Tout le département.)

BAITE et BOITE, adj. des deux g. Ivre. « Cet homme est baite : » cet homme est ivre. On dit aussi « Il sent la baite, » c'est-à-dire la boisson. (Tout le département.)

BAJEU, s. m. Sorte de gâteau. « Oh ! les bons bajeux. » (Fougères.)

BALAI, s. m. Toit, auvent. — « *Pêche de balais,* » moineau des toits. (Tout le département.)

BALAI-DE-SILENCE, s. m. Roseau à balai. — *Phragmites communis.* (Fougeray.)

BALIVAR, s. m. Baliveau. Jeune arbre de haute futaie. (Teillay.)

BALLIÈRE, s. f. Paillasse remplie de balles d'avoine ou de *flache,* sorte de grande graminée des bois appelée *Molinia cœrulea.* (Tout le département.)

BALLINOT, s. m. Petite paillasse d'enfant pauvre remplie de balles d'avoine, c'est-à-dire de l'enveloppe floréale de l'avoine. (Tout le département.)

BALLUCHON, s. m. Petit paquet comprenant tous les vêtements que les domestiques possèdent lorsqu'ils vont se gager, ou quand ils quittent leurs maîtres. (Tout le département.)

BALOCE, adj. et subs. Bavard, bavarde. « Oh! la vilaine baloce. » (Rennes.)

BALYER, v. a. Balayer. « Il faut balyer la maison; allons, balaye donc. (Tout le département.)

BANNER, v. n. Pleurer. (Tout le département.)

BAÔDET, s. m. Ane. (Plerguer.)

BARAGOUINER, v. n. Parler un langage incompréhensible. — De *bara*, pain, et de *gouin*, vin. (Tout le département.)

BARASSIAUX, s. m. pl. Objets sans valeur et embarrassants. « J'ai tant de *barassiaux* que je ne sais où les mettre. » (Tout le département.)

BARATTÉE, s. f. Quantité de lait mis dans la baratte. « Oh! la belle barattée de lait! »

BARGE, s. f. Meule de paille, de foin ou de fagots. (Tout le département.)

BARGUIGNER, v. a. Discuter, marchander. Ne terminer une affaire qu'après de longues objections. (Tout le département.)

BARQUET, s. m. Baquet. (Tout le département.) A Dingé on appelle *barquet* la mangeoire où mangent les chevaux.

BAS, s. m. Sud. « Le vent est de bas. » (Dourdain.)

BASGOULE, s. m. Naïf qui baille aux corneilles. (Environs de Rennes.)

BASSE-HEURE, s. f. Il est basse-heure, il est tard, la nuit vient. « Il est temps de partir, car il est basse-heure. » (Arrondissement de Redon.) On dit *Basse-houre* dans l'arrondissement de Vitré.

BASSIN, s. m. Être fastidieux, bavard, assommant. (Rennes.)

BASSINANT, adj. Fatigant. (Rennes.)

BASSIN-D'OR, s. m. Renoncule des champs appelée aussi *pied-de-coq*. *Ranunculus boræanus Jordan*. (Fougeray.)

BASSINER, v. a. Ennuyer. (Rennes.)

BASSOUILLER, v. n. Parler beaucoup et d'une façon incompréhensible. (Tout le département.)

BASSOUILLEUR ou BASSOUILLARD, s. m. Qui parle beaucoup et indistinctement.

BASSOUILLEUSE ou BASSOUILLARDE, s. f. (V. *Bassouilleur*). (Tout le département.)

BAT-DE-LA-HANNE. Se dit d'un flâneur, d'un paresseux qui s'en va doucement battant de la hanne, c'est-à-dire promenant sa culotte. (Bain.)

BÂTÉE, s. f. La charge d'un âne. « Votre âne a une trop forte bâtée. » (Saint-Suliac.)

BÂTON-DE-JACOB, s. m. Asphodèle des bois, plante de la famille des liliacées. *Asphodelus albus*. (Rennes.)

BÂTON-DU-DIABLE, s. m. Plante de la famille des composées. *Cirsium palustre*. (La Dominelais.)

BATTOUÉ, s. m. Battoir des lavandières. (Tout le département.)

« Mon battoué est cassé, digue don, ma dondaine. »
(*Chanson de la forêt de Paimpont.*)

BAUBILLON et BOBILLON, s. m. Radoteur. « Oh ! le petit bobillon ! »

BAUBILLONNE et BOBILLONNE, s. f. Radoteuse. (Tout le département.)

BAUBILLONNER et BOBILLONNER, v. n. Radoter. — Ce mot vient de *baube*, qui lui-même dérive du latin *balbus*.

BAVE-DE-COUCOU, s. f. (V. *Crachat-de-coucou*.) (Arrondissement de Redon.)

BAVOU, SE, adj. Qui bave. « Enfant *bavou*. » Homme qui envoie de la salive en parlant. « Le sale bavou. » (Tout le département.)

BÉ, s. m. Bec. (Saint-Suliac et Plerguer.)

BEC-DE-GRUE, s. m. Plante de la famille des géraniacées appelée aussi Herbe à Robert. *Geranium-robertianum*. (Sainte-Anne-sur-Villaine.)

BEDA, s. m. Paysan. C'est presque une injure. « Le vilain gros beda ! » (Tout le département.)

BEDAILLER, v. a. Tirer des coups de fusil. (Bain.)

BEDET, TE, sub. Mignon, gentil, aimable. En parlant des enfants : « Mon petit bedet, ma petite bedette : » mon petit mignon, ma petite mignonne. (Châteauneuf.)

BEDIOU, s. f. Cerise. (Plerguer.)

BEDOLLIER, s. m. Cerisier. (Plerguer.)

BEDON, s. m. Bedaine, gros ventre. (Tout le département.)

BEDOUAUD (Soleil du), s. m. La lune. Se dit d'un coureur de nuit, qui fait ses coups au soleil du Bedouaud. (Fougères.)

BEDOUE, s. m. Roseau des marais de Dol et de Châteauneuf, employé pour la couverture des maisons. « Maison couverte en *bedoue.* »

BEDOUFFLE, s. f. Enflure causée par une piqûre d'insecte. (Tout le département.)

BEDOUINER, v. n. Promener doucement en *bedouinant*, en rêvant. (Bain.)

BÈGAUD, s. m. Badaud qui s'arrête à chaque instant pour regarder avec une curiosité niaise. (V. *Basgoule.*) (Tout le département.)

BEILLER, v. n. Beugler. « La vache beille, » pour « la vache beugle. » Pleurer. On dit d'un enfant qui pleure. : « Il beille comme une bête! » (Arrondissement de Redon.)

BELINGE, s. f. Grosse étoffe, sorte de bure fabriquée dans le pays. (Redon.)

BELOU, SE, adj. et sub. Boudeur, boudeuse, sournois, sournoise. « Le vilain belou. » (Arrondissement de Redon.)

BELUETTE, s. f. Étincelle. « Le châtaignier est un mauvais bois pour brûler, il fait trop de beluettes, » il produit trop d'étincelles. (Bain.)

BENER et BEUNER, v, n. Pleurer. « As-tu *bentôt* fini de bener? » (Bain.)

BER, s. m. Berceau. « C'est le *ber* à notre petit *gas.* » Se dit aussi des pierres branlantes, monuments druidiques. « C'est le *ber aux fées.* » (Tout le département.)

BERBIS, s. f. Brebis, prononcer *berrbis.* (Arrondissement de Redon.)

BERCHET, s. m. Derrière, postérieur. (Vitré.)

BERCILLER, v. n. Agiter les paupières. (Argentré.)

BERDASSE, s. f. Femme radoteuse. « Est-belle berdasse ! »

BERDASSER, v. n. Radoter.

BERDASSIER, s. m. Qui radote. Au féminin, berdassière.

BERDASSERIES, s. f. pl. Radotages. (Tout le département.)

BERLINGUIN, s. m. Nom donné au cimetière de Rennes.

BERNE, s. f. Couverture de coton fabriquée dans le pays. (Saint Médard-sur-Ille.)

BERNIQUE, s. f. Coquillage des rochers de la Manche qu'on va pour enlever et qui se colle avec une telle force qu'il est impossible de l'avoir, Bernique! Mot de refus : se dit, à Rennes, en plaisantant. « Tu voudrais bien me suivre, mais bernique. »

BEROUET, s. m. Bouillon d'une soupe claire et maigre. (Bain.)

BEROUETTE, s. f. Brouette. (Tout le département.)

BERROUÉE, s. f. Broussaille. « Le lapin s'est fourré dans la berrouée. » (Bain.)

BERRUCHET, s. m. Petit oiseau (troglodyte). Appeler un enfant berruchet à Plerguer, c'est lui faire injure en le comparant à ce pauvre petit oiseau.

BERRUCHOT, s. m. Petit oiseau (troglodyte). (Arrondissement de Redon.)

BERSINIER, s. m. Peigneur de laine. (Bain.)

BESAIGRE, adj. Cidre aigre-doux. (Tout le département.)

BESOUAN, s. m. Besoin. (Plerguer.)

BETAYER, v. a. Déranger une pendule, une montre. « Laisse ma montre tranquille, tu vas la betayer. » (Champeaux.)

BÊTE-AU-DA, s. f. Bête-au-doigt. Onglée. (Arrondissement de Rennes.)

BÊTES, s. f. pl. Animaux d'une étable, troupeau. « Va chercher les bêtes dans la prée. » (Tout le département.)

BETTE, s. f. Betterave. (Tout le département.)

BETOIRE, s. m. Lieu où l'eau se perd dans la terre. — Boit-tout. (Saint-Pern.)

BETUN, s. m. Tabac. (Tout le département.)

BETUNER, v. n. Priser. (Tout le département.)

BETUNIER, s. m. Priseur. — Au féminin betunière, betuneuse. (Tout le département.)

BEU, s. m. Bœuf. (Plerguer.)

BEUATRE, s. f. Instrument servant à mettre du fourrage aux bestiaux. (Saint-Aubin-d'Aubigné.)

BEULOT, s. m. Petit tas. (Gennes.)

BEUZIN, s. m. Lambin. (Bain.)

BÉZER, v. a. Frapper. « J'vas te bézer. » (Tout le département.)

BEZILLE, s. f. Poire sauvage. (Dourdain.)

BIAU, adj. Beau. « Les biaux effets, les biaux vêtements. » (Tout le département.)

BIE, s. f. Cruche à cidre. De l'ancien mot buire qui a servi à faire burettes. (Fougères.)

BIEN-DE-LUNE, s. m. Bien volé la nuit. Bois de lune, grain de lune. (Bain.)

BIGNE, s. m. Berger. (Saint-Aubin-d'Aubigné.)

BIGNER, v. a. Regarder une chose avec convoitise. « Il a bigné les fruits de notre courtil. » (Tout le département.)

BINOT, s. m. Ventre des petits enfants. « Il a bien dîné, son *binot* est plein. » (Arrondissement de Redon.)

BIQUE, s. f. Chèvre. — Vêtement de peau de chèvre ou de mouton. (Tout le département.)

BIRRI, s. m. Mouton. Il y a à Bain la fontaine des quatorze *birris*, des quatorze moutons.

BISER, v. a. Embrasser. « Viens, mon gas, que j'te bise. » (Tout le département.)

BISQUER, v. n. Tourmenter, vexer. Faire bisquer, faire endêver. (Tout le département.)

BITER, v. a. Toucher. « Vous avez les mains sales, ne me bitez pas. » (Tout le département.)

BITON, s. m. Chevreau. (Arrondissement de Redon.)

BITROU, s. m. Pâtre. (La Guerche.)

BLAICHE ou BLÈCHE, adj. Méchant, sournois, qui frappe ou commet une mauvaise action en se cachant. (Tout le département.)

BLAICHER ou BLÉCHER, v. a. Faire du mal en se cachant. (Tout le département.)

BLÉ-DE-VACHE, s. m. Plante des champs. *Rhinanthus arvense.* (Langon.)

BLENA, s. m. Blé noir, sarrazin. (Arrondissement de Redon.)

BLEU, s. m. Nom donné aux Républicains pendant la Révolution de 1789. « Cachez-vous, les chouans, voici les bleus. » (Tout le département.)

BLOSSE, s. f. Fruit du prunellier qui sert à faire une liqueur. (Tout le département.)

BOBENNE, s. f. Femme distraite. (Dourdain.)

BOBER, v. n. Regarder quelqu'un ou quelque chose avec étonnement, pendant longtemps, d'un air stupide. (Tout le département.) — Se dit aussi d'une personne qui s'endort. « Elle bobe. » (Bain.)

BOBILLON, NE, s. Rabâcheur, rabâcheuse. (Tout le département.)

BODET, s. m. Petit veau. (Le Grand Fougeray.)

BŒUFS, s. m. pl. Fruits de l'églantier. (Arrondissement de Redon.)

BOGUE, s. f. Enveloppe épineuse de la châtaigne. (Tout le département.)

BOGUILLE, s. f. Châtaigne non parvenue à maturité. (Dourdain.)

BOGUILLÉ ou BOGUILLOU, adj. des deux g. Personne qui a les yeux chassieux. « Elle a les yeux boguilloux. » (Arrondissements de Vitré et de Redon.)

BOINOU, s. m. Mauvais ouvrier qui n'avance pas à la besogne. (Châteaugiron.)

BOIS-A-LA-BÊTE, s. m. Troène, arbrisseau à fleurs blanches.

BOISILLEU, s. m. Bûcheron. (Forêt de Tanouarn en Dingé.)

BOIS-PUNAIS, — BOIS-JOLI, — BOIS-A-SAINTE-LUCIE. — Arbrisseau de la famille des Amygdalées. *Cerasus Mahaleb.* (Fougeray.)

BOISSONNER (se), v. pr. S'enivrer. (Fougères.)

BOISSONNIER, s. m. Ivrogne. (Fougères.)

BOITE, adj. des deux g. (Voir *Baite.*) (Fougères.)

BOITER (se), v. pr. S'enivrer. (Fougères.)

BOITIER, s. m. Bûcheron, ouvrier qui travaille le bois. (Dourdain.)

BOLÉE, s. f. Bol plein de cidre de la contenance d'un demi-litre. » Servez-moi une bolée. » (Tout le département.)

BONCORPS, s. m. Robuste. « C'est un boncorps : » c'est un homme fort. (Guipel.)

BONHOMME-GRILLÉ, s. m. Plante de la famille des fumariacées. *Fumaria boræi.* J. (Arrondissement de Redon.)

BONNE-SENTE. Bonne odeur. « V'la un bouquet qui a bonne sente. » (Bain.)

BONHOMMIAU, s. m. Vieillard rabâcheur. Au pluriel, des Bonhommiaux. (Rennes.)

BONSHOMMES, s. m. pl. Fleurs de la famille des Amaryllidées. *Perce-neige* et *Narcisse.* (Bain.)

BORGNIARD, s. m. Mouche de forêt, qui pique les chevaux et les vaches. (Dingé.)

BORI, s. m. Taureau. (Saint-Grégoire.)

BOUC, s. m. Petite crevette. (Littoral de la Manche.)

BOUCARD, s. m. Instrument qui sert à couper le marc de pommes dans le pressoir. (Dourdain.)

BOUDET, TE, s. Se dit des enfants. « Est-il boudet! Est-elle boudette, » c'est-à-dire mignon, aimable. (Le Minihic.) (V. *Bedet.*)

BOUDINER, v. n. Aller manger du boudin, de la saucisse, chez un parent ou un ami qui a tué un cochon. « *Je vas boudiner chez mon cousin Malœuvre.* » (Canton de Bain.)

BOUÉE, s. f. Broussaille. (V. *Brousse.*) (Dourdain.)

BOUENE, s. f. Mauvaise ouvrière. (Fougères.)

BOUENER, v. n. Travailler malproprement. (Tout le département.)

BOUENOU, s. m. Mauvais ouvrier. Se dit aussi d'un individu qui furette, qui cherche à savoir quelque chose, qui écoute ce qu'on dit. « C'est un petit bouenou. » (Châteaugiron.)

BOUETON, s. m. Gros sabot. (Dourdain.)

BOUGONNER, v. n. Maugréer. (Tout le département.)

BOUGRE, BOUGRESSE, BOUGRINE, excl. Jurons. « Vilain bougre ! Sacrée bougresse ! Nenni, bougrine, je n'f'rai point ça. » (Tout le département.)

BOUILLON, s. m. Boue. Les chemins sont pleins de bouillon. (Bain.)

BOUILLON-BLANC, s. m. Plante de la famille des Verbascées. *Verbascum thapsus.* (Tout le département.)

BOUILLONNER. v. a. Salir de boue. « Il a bouillonné ma blouse. » (Arrondissement de Redon.)

BOUILLONNOUX, SE, adj. Couvert de boue. « Un chemin bouillonnoux, une blouse bouillonnouse. » (Arrondissement de Redon.)

BOUINIAS, s. m. Habitants de Bain. (Arrondissement de Redon.)

BOUQUER, v. a. Bouder. (Dourdain.)

BOUQUET, s. m. Toutes les fleurs sans exception. Un paysan du canton de Bain vous dira, en vous offrant une seule fleur : « Voulez-vous mon bouquet ? » Le mot fleur est presque inusité.

BOURDAINE, s. f. Arbrisseau des bois. *Rhamnus Frangula.* (Tout le département.)

BOURDÉ, E, adj. Charriot bourdé, charrette bourdée, c'est-à-dire embourbés, arrêtés dans une ornière. (Arrondissement de Redon.)

BOURDER, v. n. Embourber. « C'est un mauvais charretier ; il est toujours bourdé. » (Arrondissement de Redon.)

BOURDIN, s. m. Boudin. (Plerguer.)

BOURGEOIS, SE, s. Toutes les personnes de l'arrondissement de Redon, un peu à l'aise, appellent leurs maris *not' bourgeois.* De même, quand on entre dans une ferme, si on veut parler à la fermière, on dit : « La bourgeoise est-elle là ? »

BOURGOTTER, v. a. Travailler avec peine. Un vieillard qui n'a plus la force de travailler bourgotte. (La Guerche.)

BOURRIER, s. m. Grain de poussière. « Il a un bourrier dans l'œil. » (Bain.)

BOURRIERS, s. m. pl. Mauvaises herbes, ordures. (Tout le département.)

BOURROLER, v. n. Marcher en se dandinant à la manière des canes. (Louvigné de Bais.)

BOURSÉE, s. f. Bourse pleine d'or ou d'argent. « Il a trouvé une boursée d'or. » (Essé.)

BOURSOULE, s. f. Brouette. (Bain.) On dit *Boutsoule* dans l'arrondissement de Saint-Malo, à Plerguer, notamment.

BOURSOULÉE, s. f. Brouette pleine. « Une boursoulée de sable. » (Presque tout le département.)

BOUSÉE, s. f. Tas de fiente de bœuf, de vache. (Tout le département.)

BOUTEILLÉE, s. f. Bouteille pleine de cidre ou de vin. « *J'bairions ben* une *bouteillée* de cidre. » (Tout le département.)

BOUTER, v. n. Se tenir debout. Ou bien encore placer bout à bout. (Châteaubourg.)

BOUTON-D'ARGENT. — Renoncule blanche des jardins. (Fougeray.)

BOUTON-D'OR. — Renoncule jaune des champs. (Tout le département.)

BOUZILLER, v. a. Faire un travail inutile, ou le faire sans soin.

BOUZILLEUR, BOUZILLEUSE, s. Qui bouzille.

BOUZILLOU, s. m. Un *bouzillou* est une personne qui ne travaille pas sérieusement, qui perd son temps à faire des choses inutiles. (Arrondissement de Redon.)

BOUZINE, s. f. Vessie. (Tout le département.)

BRAIES, s. f. Culotte. Prononcer *Brées*. (Bain.)

BRAIRE, v. n. pleurer. (V. *Brère*.)

BRANÉ, E, adj. Crotté. « Est-il brané ! » Est-il crotté. (Dingé.)

BRANLOIRE, s. f. Balançoire. (Arrondissement de Montfort.)

BRANDOUILLER, v. a. Balancer. « V'là des enfants qui se brandouillent. » (Gennes.)

BRANGÉ, E, adj. Trempé de sueur. « J'ai tant couru que je suis *brangé*. » (Saint-Médard-sur-Ille.)

BRAYÉE, s. f. Longue conversation. Temps perdu. (Bain.)

BRÉES, s. f. pl. Les brées, les bas, le pantalon. Pour les femmes, les bas. (Bain.)

BREILLES, s. f. pl. Pantalon. (Plerguer.)

BRÊLÉ, E, adj. Se dit de quelqu'un qui a les jambes mouillées par la rosée. « Il est brêlé. » (Bain.)

BRELINGUETTE, s. f. Clochette. (Dourdain.)

BRENÉE, s. f. Repas des animaux. On dit aussi, quand on a mangé une grande écuellée de soupe ou de lait : « J'ai pris ma brenée. » (Environs de Rennes.)

BRÈRE, v. n. Pleurer. « Il *bré*, le pauvre *éfant.* »

BRIN, loc. adv. Un peu. « J'ai dansé un brin. » Brin, sub. On dit en parlant d'une belle fille. « C'est un beau brin de fille. » (Tout le département.)

BROC, s. m. Prononcer *Bro*. Petite fourche en fer qui sert à mettre le foin dans les rateliers des bestiaux. (Arrondissement de Redon.)

BROCHER, v. a. Tricoter. (Tout le département.)

BROCHES, s. f. pl. Aiguilles à tricoter. (Tout le département.)

BRONÉE, s. f. Repas des animaux. « La vache garette a eu sa *bronée.* » (Betton.)

BROSILLES, s. f. pl. Brindilles de bois. (Bain.)

BROU, s. m. Lierre. (Tout le département.)

BROUSSE, s. f. Broussaille. *Lapin de brousses.* (Arrondissement de Redon.)

BROUTON, s. m. Jeune veau. (Dourdain.)

BROUTU, adj. Couvert de lierre. « Pignon broutu : » pignon d'une maison couverte de lierre. (Bain.)

BRULERIE, s. f. Incendie. « La brûlerie a commencé par l'étable. » (Arrondissement de Saint-Malo.)

BRUNETTE, s. f. Fauvette des haies appelée traîne-buisson. (Dingé.)

BUAILLE, s. f. Fagots de genêts ou de broussailles pour chauffer le four. (Bain.)

BUCHER, v. a. Tailler la soupe. « As-tu bûché la soupe? » Couper le pain pour mettre dans la soupe. (Cardroc.)

BUARET, s. m. Buisson. (Dourdain.)

BUE, s. f. Grande cruche en terre qui sert pour aller chercher de l'eau à la fontaine. (Saint-Just.)

BUÉE, s. f. Lessive. (Bain.)

BUIE, s. f. Grande cruche en terre qui sert pour aller chercher de l'eau à la fontaine. (Bain.)

BUTTÉ, E, adj. Découragé. « Je n'ai *pu* de cœur au travail, je suis *butté.* » (Arrondissement de Montfort.)

C

CA, s. m. Nourriture, friandise, tout ce qui se mange. « C'est chez M. le curé qu'on mange de bon ca. » C'est du bon ou du mauvais ca. (Bain.)

CABOCHE, s. f. Tête, grosse caboche. (Arrondissement de Redon.)

CABOSSE, s. f. Bosse au front, à la figure, suite de coups, déformation.

CABOSSER, v. a. Déformer. « Il a cabossé son chapeau. » (Arrondissement de Redon.)

CACA, s. m. Ordures. (Tout le département.)

CACHIGNARD. s. m. Chicanier. (Tout le département.)

CACHIGNER, v. a. Chicaner. (Tout le département.)

CACHOT, s. m. Grand panier en osier. (Arrondissement de Redon.)

CADORET, s. m. Jeu d'enfant. Sorte de tonton composé d'un bouton de culotte traversé d'une cheville sur laquelle on le fait tourner. (V. *Pinu.*) (Bain.)

CAFOIN, CAFIGNON, s. m. Mauvais café. (Fougeray.)

CAGIBI, s. m. Hangar, appentis de décharge. (Tout le département.)

CAGUENA, s. m. Cadenas. (Tout le département.)

CAILLELAIT, s. m. Plante de la famille des rubiacées. *Galium verum.* (Tout le département.)

CAILLES et CAILLEBOTTES, s. f. pl. Lait caillé, le plus souvent cuit. (Tout le département.)

CAILLIBOTE, s. f. Fleur d'un arbrisseau, appelée aussi Boule-de-Neige. (Messac.)

CAILLIBOTIER, s. m. Arbrisseau connu sous le nom de Viorme. *Viburnum opulus.* (Bain.)

CAJOT, s. m. Petit panier plat, presque sans bords, dans lequel on vend à Rennes des cerises, des fraises, des petits pois.

On dit un cajot de fraises, un cajot de cerises. « Combien le cajot ? »

CALBASSON, s. m. Grand panier de bourdaine qui sert principalement aux tanneurs pour transporter le tan. (Tout le département.) A Gennes on dit *Carbasson.*

CANEÇON, s. m. Caleçon. « Il n'a pas mis son caneçon de bain. » (Rennes.) On dit aussi dans les faubourgs de Rennes en parlant d'un jeune homme qui court les filles : « Il est du caneçon. »

CANETTE, s. f. Jouet d'enfants : billes. (Tout le département.)

CANI, s. f. Caneton, petit canard. On appelle les canetons : *Cani, cani, cani, cani,* pour leur donner à manger. (Gennes.)

CANIAS, s. m. Goëland. (Bords de la Manche.)

CANIAU, s. m. Petit chien. (Dourdain.)

CANNE, s. f. Petite sonde en fer-blanc qui sert à extraire du cidre par la bonde d'un tonneau. (Gennes.)

CANNER, v. a. Opération qui consiste à extraire du cidre d'un tonneau non percé au moyen d'une sonde introduite dans la bonde. (Gennes.)

CANOT, s. m. Mesure pour les grains. (Fougères.)

CAPE, s. f. Capuchon qui recouvre les coiffes des femmes du littoral de la Manche.

CAPERIOLE, s. f. Cabriole. (Arrondissement de Redon.)

CAPOT, s. m. Capuchon destiné à recouvrir les coiffes des femmes de la campagne lorsqu'elles sont en deuil, ou lorsqu'elles veulent se préserver de la pluie. (Arrondissement de Redon.)

CARMIOLE, s. f. Vêtement serrant la taille des paysans. (Dourdain.)

CARRAU, s. m. Blé noir. (Fougères.)

CARREAU, s. m. Plancher. « Il est tombé sur le carreau. » (Tout le département.)

CASSE, s. f. Lard rôti au four. (Bain.)

CASTEROLLE, s. f. Casserole. (Tout le département.)

CASTILLES, s. f. pl. Groseilles en grappes. (Bain.)

CASTILLIER, s. m. Groseiller qui produit des groseilles en grappes. (Bain.)

CASTONADE, s. f. Cassonade, sucre. (Tout le département.)

CAT, s. m. Chat. (Fougères.) Ce mot vient de la Normandie.

CATELONNE, s. f. Couverture de laine. (Saint-Médard-sur-Ille.)

CATIOLE, s. f. Grande coiffe de femme retombant sur les épaules. (Tout le département.) On appelle aussi *Catiole*, dans le canton de Saint-Aubin-d'Aubigné, la digitale, plante des terrains schisteux : *Digitalis purpurea. L.*

CEPILLER, v. a. Houspiller. (Tout le département.)

CERCLIÈRE, s. f. Châtaigneraie. — Taillis de châtaigniers pour faire du cercle. (Tout le département.)

CERISÉ, s. m. Marmelade de cerises. (Redon.)

CERNAYER, v. a. Faire le tour d'une place, d'une table, d'une chambre. (Cardroc.)

CHABLE, s. m. Herse. Instrument de labourage. (Saint-Médard-sur-Ille.)

CHABLER, v. a. Synonyme de herser. Passer la herse dans un champ. (Canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.)

CHAFFOURER, v. a. Poursuivre, effrayer un chat ou un chien. (Tout le département.)

CHAIGNE, s. f. Chaîne. « Prends la *chaigne* du puits pour aller tirer de l'eau. » (Tout le département.)

CHAIRE, s. f. Chaise. « Prenez une chaire et siétez-vous. »

CHAITRE, v. n. Choir, tomber. Il va chaitre, il va tomber. (Dingé.)

Ind. présent. Je chas, tu chas, il chas.

CHAMBRANLER, v. n. Ne pas tenir debout, ne pas être d'aplomb. « Quand j'ai bu un coup, je chambranle. » (Tout le département.)

CHAMBREU, s. m. Bruant, oiseau de la famille des granivores. (Bain.)

CHAMILLARD, s. m. Boisson faite avec le marc des pommes. (Rennes.)

CHAMPAGNE, s. f. Grand champ. (La Guerche.) Synonyme de Domaine, de l'arrondissement de Redon.

CHANDELLE, s. f. Arum des haies, appelé aussi *Gouet*, *Arum maculatum*. (Bain.)

CHANTEAU ou CHANTIAU, s. m. Chanteau de pain, croûton de pain. (Arrondissement de Redon.)

CHAÖSSES, s. f. Bas. « Pouille donc tes chaösses. » (Plerguer.) (V. *Chausses*.)

CHAPET ou CHAPIAU, s. m. Chapeau. (Tout le département.)

CHAPUT, s. m. Petit billot de bois dans la cour des fermes. (Saint-Gilles.)

CHARTE, s. f. Charrette. (Tout le département.) On dit *cherte* dans l'arrondissement de Saint-Malo, du côté de Plerguer.

CHARPELOUSE, s. f. Chenille. (Arrondissement de Redon.)

CHAS, s. f. Herse. (Guipel.)

CHASSOU, s. m. Chasseur. Des *chassoux*. (Tout le département.)

CHATTER, v. a. Herser. (Guipel.)

CHAT D'ÉCURÉ, s. m. Écureuil. « En revenant de la messe, j'ai vu un biau chat d'écuré. » (Arrondissement de Redon.)

CHAT-HUCHET, s. m. Chat-huant (chat qui huche). (Canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.)

CHATROU, s. m. Homme qui châtre les animaux. (V. *Gourou*.) (Saint-Germain-sur-Ille.)

CHAUDEBAIRE, adj. État d'ébriété. « Cet homme est chaudebaire, » c'est-à-dire gris, demi-ivre. (Tout le département.)

CHAUMINERIE, s. f. Chaumière, chaumine. « C'est que j'aperçois, guenillon, ma chauminerie. » (Vieille chanson de l'Ille-et-Vilaine.)

CHAUSSES, s. f. Bas. « J'ai les chausses mouillées. » (Redon.)

CHAUVIRE, v. n. Sourire. « Tiens, comme il chauvit. Il est *ben* content. » (Arrondissement de Fougères.)

CHÉ, adj. Cher, qui coûte beaucoup. « Je n'achèterai pas ça, c'est trop ché. »

CHEIER, v. n. Choir.

Indicatif présent.	*Imparfait.*	*Passé défini.*
Je chais ou je ché.	Je chéiais.	Je chéis.
Tu chais ou tu chés.	Tu chéiais.	Tu chéis.
Il chait ou il ché.	Il chéia.	Il chéit.
J'cheions.	Je chéiions.	Je chéimes.
V'cheiez.	V'chéiiez.	V'chéites.
Ils chaitent.	Ils chéiaient.	Ils chéirent.

CHEN, s. m. Chien. On dit aussi de quelqu'un qui est malin, rusé : « Est-il *chen!* » (Arrondissement de Redon.)

CHENILLARD, s. m. Tricheur. On dit aussi : Tu chenillardes, pour : tu triches. (Rennes.)

CHENILLER, v. n. Tricher. « Tu chenilles, tu triches. » (Rennes.)

CHENU, adj. m. Bon. « V'là de bon cidre, c'est du chenu. » (Bain.)

CHENUCHER, v. n. Pleurer. (La Guerche.)

CHERDIR, v. a. Caresser. « Il *cherdit* les filles : il caresse les filles. » (Arrondissement de Redon.)

CHIÈRE ou CHÈSE, s. f. Chaire d'église. « Qu'a dit le prêtre en chèse? » (Tout le département.)

CHÉRETTE, s. f. Petite charrette. (Pipriac.)

CHÉRUE, s. f. Charrue. (Plerguer.)

CHÉRUER, v. a. Labourer avec la charrue. (Plerguer.)

CHEUILNE, s. m. Chêne. (Plerguer.)

CHEUILRE, s. f. Chaise. (Plerguer.)

CHEVEUX-DU-DIABLE. Plante de la famille des cuscutées. « *Cuscuta epilinum.* » (La Dominelais.)

CHEVIR (S'en), v. pr. S'en rendre maître. « Cet enfant est si méchant que je ne puis m'en chevir. » (Tout le département.)

CHÈVRE, s. f. Grosse sauterelle. (Bain.)

CHIAN, s. m. Chien. (Plerguer.)

CHIAS, s. m. Grande barrière d'un champ. (Fougeray.)

CHIAUGERON. Châteaugiron, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Redon.

CHIEU, s. m. Clos. (Canton de Bain.)

CHINAU ou CHINAO, s. m. François, prénom d'homme. (Plerguer.)

CHINCHÉE, s. f. Prise de tabac. « Voulez-vous une chinchée? » (Tout le département.)

CHINCHER, v. n. Priser du tabac. (Tout le département.)

CHINCHOIRE, s. f. Tabatière. (Tout le département.)

CHINCHON, s. m. Chéri, préféré. En parlant d'un enfant : « Celui-ci, c'est mon petit chinchon : » mon petit Benjamin.

CHINCHONNER, v. a. Caresser. « Pauvre petit, il a besoin d'être chinchonné. » (Tout le département.)

CHINTE, s. f. Fourrière d'un champ remplie de fougères et de mauvaises herbes. (Dourdain.)

CHIOTTES, s. f. pl. Latrines en plein air. (Arrondissement de Redon.)

CHIPER, v. a. Voler. (Dourdain.)

CHIPEUR, s. m. Voleur. (Dourdain.)

CH'MINEUILLE, s. f. Cheminée. (Plerguer.)

CHOC, s. m. Socle, soulier à semelle de bois. « *J'vas* prendre mes chocs. » (Environs de Rennes.)

CHÔMER, v. a. Mettre debout. Se tenir debout. « *Chôme ta, mon gars.* » Il existe dans la commune de Laillé, un menhir qui est connu dans le pays sous le nom de *la pierre qui chôme.*

Dicton : « Sac vide ne chôme pas. » Qui veut dire que les forces vous font défaut quand on ne mange pas.

CHOPEAU, s. m. Nom donné au chat-huant, dans l'arrondissement de Redon.

CHOPER, v. n. Dormir malgré soi à table, dans une chaise, etc.

CHOUAN, s. m. Nom donné au hibou dans tout le département.

CHU, part. pas. de choir. « Il a chu du pommier. »

CHUCHOT, s. m. Sommet de la tête. « Le soleil m'a frappé sur le chuchot. » (Tout le département.)

CHUTET, s. m. Jeune chien. Au pluriel chutiaux. (Canton de Bain.)

CIÉ, s. m. Ciel. (Redon.)

CIGOVI, s. m. Bonnet rouge. (Dourdain.)

CLAIE, s. f. Barrière d'un champ. (Tout le département.)

CLAIRETTE, s. f. Cerise. (Pleurtuit.)

CLAMPIN, s. m. Fainéant, paresseux. (Tout le département.)

CLAMPINER, v. n. Se dissimuler, se cacher au moment du danger. « Il a clampiné. » (Tout le département.)

CLANCHE, s. m. Clinche, loquet de porte. (Tout le département.)

CLAS, s. f. Treillis en bois pour mettre la galette. (Dourdain.)

CLÈZE, s. f. Cerise. (Se prononce *slèze*.) (Arrondissement de Redon.)

CLOCHETTE, s. f. Jacinthe des bois. (Arrondissement de Redon.)

CLOSEZ pour fermez. Les nourrices disent à leurs enfants quand elles veulent les endormir : « Closez-vos-n'œils, » pour fermez les yeux. (Littoral de la Rance.)

COCAR, s. m. Soulier. *De biaux cocars*. (Arrondissement de Redon.)

COCARDE, s. f. Nom donné à la renoncule des prés appelée Ficaire, *Ficaria ranonculoides*.

COCONNIER, s. m. Marchand d'œufs et de volailles. (Tout le département.)

CŒURU, E, adj. Bien portant. « V'la un gas cœuru. » (Tout le département.)

COGER, v. a. Contraindre, obliger. « Il ne veut pas payer, il faut le coger. » (Montfort.)

COHUE, s. f. Foire, marché. Place de la cohue, pour place du marché. (Rennes.) On dit dans l'arrondissement de Redon, en parlant d'une foule : « *Quelle cohue ! C'était une vraie cohue !* »

COIN-DE-BEURRE, s. m. Beurre façonné en cône. (Fougères.)

COLINETTE, s. f. Collerette. (Gennes.)

COLLIN-TAMPON, s. m. Homme qui s'occupe des détails du ménage. (Bain.)

COMA, s. m. Argile, terre glaise. « C'est du *coma*. » (Saint-Aubin-d'Aubigné.)

COMÉGUIENS, s. m. pl. Saltimbanques des foires. « Allons voir les coméguiens. » (Arrondissement de Vitré.)

COMPÈRE, s. m. Sorte de corset des paysanes. (Dourdain.)

CÔNES, s. f. pl. Cornes. (Tout le département.)

CONIE, s. f. Corbeau. Tous les corbeaux sont appelés *conies* et *conilles* dans le département.

Cônières, s. f. Coin de champ. (Bain.)

Contée, s. f. Histoire, conte, fable. « Si tu es gentil, je *vas* te dire une *contée.* » (Saint-Médard-sur-Ille.)

Conter, v. n. Causer, converser. « Nous allons conter de ça tantôt : » nous allons causer de telle chose tantôt. (Guipel.)

Copa, s. m. Estomac. (Dourdain.)

Copiaux, s. m. pl. Copeaux. (Dingé.)

Coq, s. m. Coiffe des femmes de Dinard Saint-Enogat.

Coquiner (de la tête), v. a. Balancer de la tête de haut en bas. (Saint-Suliac.)

Cor, adv. Encore. (Tout le département.)

Corbin, s. m. Corbeau. (Bain.)

Cossu, e, adj. Confortable. On ne dit pas d'une toilette légère, élégante, qu'elle est cossue; mais on dit d'une personne habillée de bonne étoffe : « Elle a un *pouillement* cossu. » (Bain.)

Coti, adj. Yeux cotis, c'est-à-dire gros, sortant de l'orbite. « Ce serait-*y* une belle *marraine* si elle n'avait pas les yeux cotis ! » (Tout le département.)

Cotir, v. irrég. Faire un bruit éclatant en frappant avec la main. « Il m'a tellement gifflé que ça a coti. » (Tout le département.)

Cotte, s. f. Couette, lit de plumes. (Gévezé.)

Couarde, s. f. Mare. (La Guerche.)

Coucou, s. m. Primevère officinale. (Bain.)

Couée, s. f. Une *couée de garçailles*, c'est-à-dire un grand nombre d'enfants. (Arrondissement de Redon.)

Coulée, s. f. Vallée. « La fraîche et verte coulée. » (Tout le département.)

Couraige, s. m. Courage.

« Pour donner du *couraige*
Au bon gars Mathurin. » (*Chanson de Paimpont.*)

Courbèche, s. f. Pique. — Instrument qui sert ordinairement à arracher les pommes de terre. (Arrondissement de Vitré.)

Courou-de-Pochées, s. m. Garçon meunier qui s'en va avec un

cheval ou un âne chercher le grain à domicile. (Tout le département.)

Courtis, s. m. Ce mot diffère de *Courtil* en ce sens qu'il s'agit d'une cour de maison, souvent cultivée en jardin. (Fougères.)

Cousin, s. m. Nom donné à la Bardane, plante. *Lappa minor.* (Tout le département.)

Cousiner, v. n. Se rendre visite, se voir souvent. On dit aussi d'une personne qui a les jambes mal faites, qui les frotte l'une contre l'autre : « Elle cousine des jambes. » (Gennes.)

Coutage, s. m. Dépense. « Je n'irai pas à Rennes, c'est un trop grand coutage. » (Bain.)

Coutageux, se, adj. Cher, chère. « C'est un dîner coutageux. » « La nourriture est coutageuse. » (Bain.)

Coutet, s. m. Couteau. Au pluriel *coutiaux.* (Arrondissement de Redon.)

Coutisse, s. f. Lanière de cuir. « Une bonne et belle *coutisse.* » (Arrondissement de Redon.)

Couyer, s. m. Paysan. C'est presque une injure. « Où *vas-tu,* vieux Couyer ? » (Tout le département.) Couyer est aussi le nom d'un instrument servant au faucheur à mettre sa pierre à aiguiser. (Mordelles.)

Crachat de Coucou, s. m. Flocon d'écume qu'exhale de son corps un insecte, espèce de puceron qui vit sur les genêts principalement. (Tout le département.)

Craie, s. f. Croix. (Arrondissement de Vitré.)

Crampire, s. f. Pomme de terre. (Arrondissement de Redon.)

Craquelinier, ère, s. Fabricant ou marchand de craquelin. Après l'incendie de Saint-Malo, en 1661, les *craquelinières,* (marchandes de craquelins) furent transférées au Grand-Placitre.

Crasiner, v. a. Tisonner le feu. (Gennes.)

Crason, s. m. Homme qui passe sa vie au coin du feu à crasiner. (Bain.)

Crasse, s. f. Mauvaise action, vilenie. « Il m'a fait une *crasse* que je ne lui pardonnerai pas. » (Tout le département.)

CRASSOUX, SE, adj. Personne sale, ou avare. « C'est un crassoux ! » (Tout le département.)

CRESSONNETTE, s. f. Plante de la famille des crucifères. *Lepidium sativum.* (Tout le département.)

CRÊTE-DE-COQ, s. f. Plante de la famille des scrofulariées. *Rhinanthus major.* (La Dominelais.)

CREZÉE, s. f. Clairière d'un bois, mot très usité dans la forêt de Paimpont et notamment au village du Canée où nous l'avons entendu.

CRET. Ind. prés. du verbe croître. « *Il cret* : » il croît, il grandit. « *Il a cressu. Il cret cor.* »

CREULER, v. n. Bruit des gaz dans l'abdomen. (Dourdain.)

CRIR, v. a. Aller chercher. « Va cri mon mouchoir de poche. » (Tout le département.)

CROC, s. m. Petit instrument de jardinage emmanché d'un long pied. (V. *Houette.*) (Gennes.)

CROCHETÉE, s. f. Fruits réunis en grappes. « Une *crochetée* de cerises. » (Bain.)

CROPET, s. m. Petit tas se terminant en spirale. Nom familier donné à un enfant. « Mon cropet. » (Tout le département.)

CROTTOU, SE, adj. Couvert de crotte. « Un homme *crottou*, une femme *crottouse.* » (Bain.)

CROUIL, s. m. Verrou. (Tout le département.)

CROUILLER, v. a. Fermer une porte à clef. « N'oublie pas de crouiller la porte. » (Tout le département.)

CROUSTIN, s. m. Vieux chapeau. (Arrondissements de Rennes et de Redon.)

CRU, E, adj. Mouillé. « Je suis *cru* ; elle est *crue* : » je suis mouillé, elle est mouillée. (Canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.)

CRUAIRE, s. f. Endroit non cultivé d'un champ pour le service des charrettes. (Redon.)

CRUCHE. s. f. Partie de l'arbre d'où partent les branches. (Fougères.)

CUÉT, E, adj. Cuit, cuite. « Pain *cuét*, viande *cuéte.* » (Dingé.)

CUEUTET, s. m. Couteau. (Arrondissement de Vitré.)

CUILLÉ, s. f. Cuillère (*prononcer cué*). (Dingé.)

CUN, NE, sub. Chien, chienne. « Appelle donc ton cun. » (Fougères.)

CUPERSAUT, s. m. Culbute. (Dourdain.)

CURIO, s. m. Choriste, enfants de chœur, du vieux français cureau, mais on prononce *curio* dans l'arrondissement de Redon.

CUTEAU, s. m. Couteau. (Guipel.)

CUTER, v. a. Cacher. (St-Malo.)

CUVIAU, s. m. Baquet en bois dans lequel on donne à boire aux bestiaux. (Canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.)

D

DA, s. m. Doigt. « J'ai *ma* au *da* : » j'ai mal au doigt. (Plorguer.)

DAFÛT (mal), loc. adv. Mal portant. (Dourdain.)

DAIG, s. m. Doigt. Au pluriel *Daigs*. « La *frê* ma *gueroué* les *daigs* : » Le froid m'a glacé les doigts. (Arrondissement de Redon.)

DALET, s. m. Garniture d'un bonnet de femme. (Bain.)

DAME OUI, DAME NON, DAME JE NE SAIS PAS, Interj. C'est par notre Dame. (Tout le département.)

D'AMOIS (comme), loc. adv. Comme d'habitude. « Faites ça comme d'amois. »

DAMOISELLE, s. f. Demoiselle.

« Si damoiselle je ne suis point,
J'ai *ben* moyen de l'être. »
(*Vieille chanson de l'Ille-et-Vilaine.*)

DAMPIE, prép. Depuis. (La Guerche.)

DANSOU, SE, sub. Danseur, danseuse. « Les dansoux sont partis laissant là les dansouses. » (Tout le département.)

DAUBER, v. a. Frapper. « Je l'ai daubé d'importance. » (Tout le département.)

DAYOT ou DEYOT, s. m. Linge qui enveloppe un doigt malade. « Mets-moi un dayot, je me suis coupé. » (Tout le département.)

DEBERAUDER, v. a. Désennuyer. « Je promène les garçailles pour les déberauder. » (Arrondissement de Redon.)

DÉBINE, s. f. Misère. « Il est ruiné, le v'la dans la débine. » (Bain.)

DÉBINER, v. a. Dire du mal de quelqu'un. « Je l'ai joliment débiné. » (Bain.)

DEBIT, s. m. Bruit, tapage. » Quel debit vous faites, voulez-vous bien vous taire. » (Bain.)

DEBORD, s. m. Diarrhée. « Jules a le debord. » (Tout le département.)

DEBOULER, v. n. Rouler, tomber en roulant. (Tout le département.)

DÉBRAILLÉ, E, adj. Personne qui a le cou et les épaules à l'air, homme dont le pantalon n'est pas boutonné. Femme qui a le corsage ouvert. « Il est débraillé, elle est débraillée. » (Tout le département.) — A Bain, on dit : Debersaillé, e.

DÉCANICHER ou DÉCANILLER, v. a. S'arracher avec regret de son lit ou d'un lieu de paresse. « Attends, je vas te décaniller tout à l'heure. » (Tout le département.)

DÉCARCANER, v. n. Tomber d'un endroit élevé. « Il est décarcané du haut de ce chêne. » (Tout le département.)

DÉCLAVIR, v. a. Ouvrir. « Il faut *déclavir* la porte : » ouvrir la porte. (Gennes.)

DÉCROUILLER, v. a. Faire tomber d'un arbre un objet arrêté par les branches. « Ma tèque est encrouillée, *j'vas* la décrouiller à coups de pierre. » On dit aussi *décrouiller* la porte, ouvrir une porte fermée à clef. (Arrondissement de Redon.)

DEFILANDÉE, s. f. Foule de choses. (Bain.)

DEFOUTRAILLER, v. a. Déranger. Mettre tout en désordre. « Il a *defoutraillé* mes hardes. » (Rennes.)

DÉFUNTÉ, E, adj. Qui n'existe plus, qui est usé. « Mes chemises sont défuntées. » (Environs de Rennes.)

DÉGÊNER (Se), v. p. Se soulager. Raconter ses chagrins à quel-

qu'un. « Je lui dis tout ce que j'ai sur le cœur, ça me dégène. » (Tout le département.)

DÉGRAMATISER, v. a. Dégrader. Enlever l'enduit d'un mur. « Ces enfants dégramatisent tout dans la maison. » (Tout le département.)

DEGRIGNER, v. n. Montrer les dents, se dit d'un chien qui grogne, qui montre les dents. (Bain.)

DEJOUER (Se), v. pr. Se remuer, s'empresser. « Déjoue-*ta*, mon Pierre, pour finir ta besogne. » (Tout le département.)

DELIGANDIER, s. m. Individu déhanché. (Bain.)

DEMI-HEURE, s. f. Midi et demi. « Il était une demi-heure quand j'ai quitté le village, » c'est-à-dire qu'il était midi et demi. (Arrondissement de Redon.)

DEMUSSER, v. a. C'est le contraire de musser. « Cet anneau s'est demussé de sa tringle, » c'est-à-dire a glissé. (La Selle-en-Luitré.)

DENIGER, v. a. Dénicher un nid. « J'ai *dénigé* un nid de *mèle :* » j'ai déniché un nid de merle. (Tout le département.)

DÉPIAUTER, v. a. Dépouiller un animal. « *Dépiauter* un lièvre pour en faire un civet. » On dit aussi *Épiauter*. (Tout le département.)

DEPLET, s. m. Long bavardage. (Betton.)

DEPOCHÉE, s. f. Aller s'installer chez quelqu'un pour y passer les vacances. « *V'la* une *depochée* gênante pour les amis qui ne s'y attendaient pas. » (Arrondissement de Redon.)

DEPOCHER (Se), v. pr. S'imposer. Aller vivre quelque temps chez des amis, c'est se *depocher*. (Arrondissement de Redon.)

DEPONASSER, v. a. Détruire un nid d'oiseau, l'arracher, le briser. J'ai entendu, près de Rennes, des enfants crier à un petit dénicheur de nid grimpé dans le haut d'un arbre : « Deponasse le nid, s'il n'y a rien dedans. »

DEQUETRASSER, v. a. Jeter quelqu'un par terre en luttant. « Il m'a dequetrassé. » (Mordelles.)

DERINCER, v. a. Déraciner un arbre, l'arracher. (La Guerche.)

DÉRIVÉE, s. f. Idée malheureuse. « Il n'a que des dérivées pareilles. » (Bain.)

DESALMENTÉ, E, adj. Dissipé, turbulent. (Bain.)

DEUL, s. m. Chagrin, se prononce *de*. « Le pauvre homme a perdu son gars, il a *ben* du *deul*. » (Bain.)

DEVALÉE, s. f. Pente, versant d'un coteau. « J'ai laissé ma châtre dans la devalée. » (Tout le département.)

DEVANTIAU ou DEVANTIÈRE, sub. Tablier de femme. (Tout le département.)

DEVARINADE, s. f. Partie de plaisir. « Nous sommes en devarinade. » Se dit aussi d'un ouvrier qui a quitté son travail pour s'amuser. « Il est en devarinade. » (Bain.)

DEVOUILLETTE, s. f. Diarrhée, dévoiement. (Gennes.)

DIC, prép. Jusque. *Dic* là-bas, — *dic* à Rennes, — *dic* à Mordelles. (Rennes.)

DIERIE, s. f. Menterie. (Arrondissement de Redon.)

DIFFAMÉ, part. pas. La petite vérole l'a diffamé, l'a rendu laid. (Montfort.)

DIOT, E, adj. Bête. « Est-il *diot*! Est-elle *diote*! » (Saint-Mâlo.)

DIQUE, prép. Jusque. (V. *dic*.)

« Elle a de grands cheveux jaunes.
Descendant dique ès talons. »
(*Vieille chanson du département*.)

DISOUS (Que). Int. Que dites-vous? Très usité dans l'arrondissement de Redon.

D'NITÉ, loc. adv. D'habitude.

Dicton : « C'est d'nité
Comme une poule à gratter. »
(*Saint-Sulpice-des-Landes*.)

DO, prép. Avec, ensemble. « Je *vas do ta* : » je vais avec toi. (Tout le département.)

DOLETTES, s. f. pl. Petits copeaux de bois, retailles de cercles. (Bain.)

DOLOIRE, s. f. Hache de charpentier. (Dourdain.)

DOMAINE, s. m. Très grand champ de l'arrondissement de Redon.

DONDAINE et DONDON. Refrain de chanson. (Tout le département.)

DONDON, s. f. Grosse et forte fille. « J'espère que *v'la* une grosse dondon. » (La Couyère.)

DONGÉ, s. m. Dégoût. « J'ai *dongé* à manger dans cette maison, c'est trop sale. J'ai un dongé ! » (Tout le département.)

DONNAISON, s. f. Donnation, testament. (Arrondissements de Rennes et de Redon.)

DONNE, s. f. Donnation, testament. (Cardroc.)

DOSSE, s. f. Instrument en forme de racloir pour couper la lande. (V. *Lande.*) (Bain.)

DOSSER, v. a. Action de couper la lande. (Bain.)

DOUCETTE, s. f. Valérianelle des jardins. (Tout le département.)

DOUÉ, DOUET, s. m. Lavoir. « Les lavandières au bord du *doué.* » (Tout le département.)

DRAILLÉE, s. f. Fouaillée. Une mère qui frappe sur les fesses de son gars lui donne une *draillée.* (Arrondissement de Redon.)

DRAINE, s. f. Air, chanson, que l'on entend constamment. (Tout le département.)

DRAPIAU, s. m. Couche des petits enfants. (Tout le département.)

DRÉ et DRET, adj. Droit. « Allez *dré* devant vous. C'est *dret-là-lin.* » (Arrondissement de Redon.) *Dré-là,* pour là-bas. (Plerguer.)

DRESSOIR, s. m. Crédence, étagère où l'on range la vaisselle. (Tout le département.)

DRUE, s. f. Jeu de bouchon. La *drue,* c'est le bouchon, ou mieux le morceau de bois taillé sur lequel on place la monnaie. « Mets ton sou sur la drue. » (Bain.)

DRUGER, v. n. Jouer, s'amuser, lutter surtout. « Veux-tu druger *o* ma ? — Vère. — Ils vont se faire du *ma.* — Nenni *j'drugeons.* » (Tout le département.)

DRUGETTE, s. f. Lit de jeunes mariés. (Fougeray.)

DUMÉ, s. m. Duvet. « Comme cette oie a du *dumé !* » (Gennes.)

DUSSE, adj. Dur. « La porte du grenier est dusse à ouvrir. » (Cesson.)

E

ÉBARBER, v. a. Raser la barbe. « C'est demain dimanche, j'v'as me faire ébarber. » (Vezin.)

ÉBERVIGÉ, E, adj. Fou, folle. « Le pauvre diable est ébervigé. (Tout le département.)

ÉBLUSSER (S'), v. pron. Petit être, enfant ou oiseau, qui croît, qui grandit, commence à manger seul. « Il *s'éblusse.* » (Rennes.)

ÉBLUTION, s. f. Éruption, pustules, boutons, etc. (Rennes.)

ÉBOGUER, v. a. Débarrasser la châtaigne de son enveloppe épineuse. « Les ouvrières sont à éboguer les châtaignes. » (Rennes.)

EBOUTER, v. a. Épointer, briser le bout. (La Selle-en-Luitré.)

ÉCABOUIR, v. a. Écraser complètement. « Le chemin de fer l'a écaboui. » (Tout le département.)

ÉCALER, v. a. Briser une branche à l'endroit d'où elle part du tronc. (Bain.)

ÉCHALER, v. n. Sourire. « Regarde donc comme il échale : » comme il sourit. (Gennes.) V. a. *Échaler* des noix, enlever l'écorce verte qui recouvre les noix. (Bain.)

ÉCHARPILLER, v. a. Écharper. « Il y avait une telle foule que nous avions peur d'être écharpillés. » (Rennes.)

ÉCHAUBOUILLÉ, E, adj. Avoir chaud. « Je suis tout échaubouillé. » (Arrondissement de Redon.)

ÉCHELIER, s. m. Échalier. « Passez par l'échelier du champ *là-lin*, vous aurez plus court. » (Argentré.)

ÉCHIRER, v. a. Déchirer. « J'ai échiré ma chemise. » (Tout le département.)

ÉCHIVE, adj. des deux genres. « La taille de cette robe est trop *échive* : » trop étroite. (Gennes.)

ÉCHOLLER, v. a. Éfeuiller des choux. (Dourdain.)

ÉCLIE, s. f. Copeau, long éclat de bois. « Va chercher des éclies pour mettre dans le feu. » (Arrondissement de Redon.)

ÉCLOSET, s. m. Dernier éclos d'une couvée d'oiseaux. « Les autres sont partis, mais l'écloset est resté au nid. » (Tout le département.)

ÉCLOTOIRE, s. f. Chasse de nuit aux petits oiseaux, en hiver. (Arrondissement de Redon.)

ÉCOSSARDE, s. f. Buse, bondrée, oiseau de proie. (Bain.)

ÉCOT, s. m. Chaume qui reste dans les champs après la moisson. (Tout le département.)

ÉCOTER, v. n. Chanter très haut, crier. (Vitré.)

ÉCOUETTE, s. f. Petit balai de genêts pour nettoyer le foyer. (Bain.)

ÉCOUTE (En), loc. adv. Action d'écouter.

« Parlez plus bas, beau forestier;
Mon père est en écoute. »
(*Chanson de la forêt de Paimpont.*)

ÉCUELLE-DE-PANNE, s. f. Écuelle fabriquée avec la même terre que celle qui sert à faire les pannes. (*Voyez ce mot.*) (Bain.)

ÉCRABOUILLER, v. a. Écraser de telle façon qu'il y ait jet de sang ou de matière quelconque. Écraser un limaçon avec le pied, c'est *l'écrabouiller*. (Tout le département.)

ÉCRETELLE, s. f. Faucon des ruines. « Les écretelles rendent des services en mangeant les vlins. » (V. *Vlin.*) (Arrondissement de Redon.)

ÉCREVICHE, s. f. Écrevisse. (Arrondissement de Fougères.)

ÉCRIANT, E, adj. Glissant, e. Roches écriantes; pierres sur lesquelles les enfants se laissent glisser. (Louvigné du désert.)

ECUELLE-D'EAU, s. f. Plante du bord des eaux. *Hydrocotyle vulgaris. L.* (Tout le département.)

ÉCUMETTE, s. f. Écumoire. Ustensile de cuisine pour écumer. (Arrondissement de Redon.)

ÉFANT, s. m. Enfant. (Arrondissement de Redon.)

ÉFESSOU, s. m. Batailleur, querelleur: (Dourdain.)

EFFOUILLES, s. f. pl. Produits d'une ferme. (La Guerche.)

EFFOUILLER, v. a. Vendre. (La Guerche.)

EFFRONTISE, s. f. Effronterie. « C'est de l'effrontise d'oser faire cela. » (Arrondissement de Vitré.)

ÉGACHER, v. a. Écraser. « Il a égâché ses fraises. » (Tout le département.)

ÉGALOCHE. s. f. Échasse. (Tout le département.)

ÉGÂYER, v. n. Ouvert. « Le corsage de ma robe est trop égâyé. » (Prononcer *égaillé*.) (La Selle-en-Luitré.)

ÉGRAINE, s. f. Petit morceau. « Veux-tu du pain ? — Oui, une *égraine* seulement. » (Saint-Malo.)

ÉLIGER, v. a. Épargner, mette en réserve. (Arrondissement de Redon.) Éviter de la peine. « En faisant ce travail, tu m'as éligé de la peine. » (Arrondissement de Vitré.)

ÉLIGES, s. f. pl. Économies. (Arrondissement de Redon.)

ÉLOSSER, v. a. (Voir *Écaler*.) (Rennes.)

EMBALLE, s. f. Embarras, importance mise à de petites choses. « Fait-il ses emballes ! »

EMBALLER, v. n. S'emporter. « Ce cheval s'est emballé. » (Tout le département.)

EMBERLIFICOTER, v. a. Tromper, induire en erreur. « Tu cherches à m'emberlificoter, mais tu n'y parviendras pas. » (Tout le département.)

EMBÊTANT, E, adj. Ennuyeux, ennuyeuse. (Tout le département.)

EMBÊTER, v. a. Ennuyer. (Tout le département.)

EMBOUZER, v. n. Embourber. Engager quelqu'un dans une mauvaise affaire. (Fougères.)

EMBOUZON, EMBOUZOU, s. m. Individu qui cherche à tromper. (Fougères.)

ÉMECHÉ, E, adj. Gris, à demi-ivre. (Tout le département.)

ÉMEILLER (S'), v. pr. S'effrayer. « La pauvre Catherine a perdu son homme et ça m'émeille d'aller la voir. » (Bain.)

EMMESSÉ, E, adj. Qui a assisté à la messe. « Je suis *emmessé*, elle est *emmessée*. » (Arrondissement de Redon.)

EMPALER (S'), v. pr. Enfoncer les pieds dans la boue. « Il s'est empalé dans le marais. » (Arrondissement de Redon.)

EMPIÉTER, v. a. Embrasser. Empiéter un bouquet, c'est embrasser la personne à laquelle on l'offre. « Voulez-vous que je l'empiette? » (Arrondissement de Redon.)

ENCALER, v. a. Enjamber un ruisseau. (Argentré.)

ENCARCANÉ, E, adj. Enfant ou animal grimpé dans un arbre et qui ne peut descendre. Il est *encarcané.* (Arrondissement de Redon.)

EN-CHAMP, loc. adv. Aller aux champs. Aller mener paître les bestiaux dans les champs. « Je vas en-champ. » (Arrondissement de Redon.)

ENCHEVIR (s'), v. pron. Ne pouvoir s'en rendre maître. (Tout le département.)

ENCONSTIBY, adj. Vrai. En sainte confiance. (Argentré.)

ENCROUILLÉ, E, adj. Objet arrêté par les branches d'un arbre ou sur un toit. « Ma balle est restée encrouillée dans un chêne. Un cerf-volant est encrouillé sur le toit. » (Arrondissements de Vitré et de Redon.)

ENCRUCHER, v. a. Jeter un objet dans la cruche d'un arbre. (V. *Cruche.*) Se dit aussi d'un objet jeté en l'air et qui reste suspendu hors de portée. Un objet peut-être *encruché* sur le haut d'une armoire. (Fougères.)

ENGOUILLER (s'), v. pr. S'étrangler. « J'ai failli m'engouiller en mangeant mon poisson. » (Gennes.)

ENHEUDER, v. a. Attacher les jambes d'un animal, du même côté, pour l'empêcher de courir. « La vache est enheudée. » (Tout le département.)

ENJAVELER, v. a. Réunir le grain en gerbe. (Tout le département.)

ENQUINEQUINER, v. pr. Se moquer. « Je *t'enquinequine* : » je me moque de toi. Tu *m'enquinequines.* (Tout le département.)

ENTUELLER, v. a. Greffer un châtaignier. (Arrondissement de Redon.)

ÉPEURÉ, E, adj. Avoir peur. Le pauvre diable tout *épeuré* s'est caché dans son *let.* (Tout le département.)

ÉPEURIR, v. n. Faire peur. Il m'a *épeuri*, il m'a fait peur. (La Guerche.)

ÉPIAUTER, v. a. Synonyme de *dépiauter. Épiauter* un animal, le dépouiller. (Arrondissement de Vitré.)

ÉPIETER, v. a. Avancer en besogne, travailler promptement. (Bain.)

ÉPIGOCHER, v. a. Se gratter le nez, la bouche, les dents surtout. « As-tu *bentôt* fini de t'épigocher ? » (Gennes.)

ÉPIE et ÉPILLE, s. f. Épingle. « Prête-moi une épille pour attacher ma devantière. »

ÉPINOCHE, s. m. Gai comme un *épinoche*, c'est-à-dire comme le petit poisson frétillant auquel on donne aussi le nom *d'épinoche*. (Arrondissement de Redon.)

ÉPLETER, v. n. Avancer en besogne. « Il *éplète* bien : » il avance beaucoup. (Gennes.)

ÉQUERBEAU, s. m. Escarbot. Coléoptère des bois du genre scarabée. (Dingé.)

ÉQUERBITON, s. m. Enfant chétif, malingre. — C'est un pauvre *équerbiton*. (Tout le département.)

ÉQUEROUELLES, s. f. pl. Écrouelles. « Les pauvres garçailles sont perdues d'équerouelles. » (Arrondissement de Redon.)

ÉQUESSER, v. a. Déchirer. « Il a équessé sa hanne : » il a déchiré sa culotte. (Tout le département.)

ÉQUIOLLE, s. f. Écuelle. (Redon.)

ERCANCIÉ, s. m. Arc-en-ciel. (Châteauneuf.)

ERGANTIER, s. m. Églantier. (Dingé.)

ERMÈRE, s. f. Armoire. (Dingé.)

ÉROCHER, v. a. Jeter des pierres à quelqu'un. « *Pelot* m'a éroché. » (Plerguer.)

ÉRONCE, s. f. Ronce. *Rubus fruticosus. L.* (Arrondissements de Vitré et de Redon.)

ÉRUSSER, v. a. User un drap neuf en couchant longtemps dedans. « Il est dur à la peau parce qu'il est neuf, mais il sera vite érussé. » (Bain.) A Gennes on dit *érusser* pour glisser. (V. *Russer*.)

ESCARLANTE, s. f. Rossignol de muraille, oiseau. (Arrondissement de Redon.)

ESCLUSE, s. f. Écluse. (Montreuil-sur-Ille.)

ESCLUSIER, s. m. Éclusier. (Canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.)

ESCOFIER, v. a. Tuer. « J'ai escofié le chat de ma voisine. » (Tout le département.)

Escoper, v. n. Terme d'écolier. Voler le tour d'un autre. (Fougères.)

Escors (D'), Int. Terme d'écolier employé pour suspendre le jeu et ses conséquences pénales vis-à-vis des autres joueurs. Probablement je me mets à l'écart. (Arrondissements de Rennes, Fougères et Vitré.)

Espérer, v. a. Attendre. « Espérez-moi un instant, *j'vas* revenir. » (Tout le département.)

Esprivier, s. m. Épervier. (Pont-Réan.)

Esquinté, part. pas. d'esquinter et adj. Las, fatigué, sans fraîcheur. « Cette fille est esquintée. » (Tout le département.)

Esquinter, v. a. Fatiguer un cheval, un chien, en le faisant ou trop travailler ou trop courir. (Tout le département.)

Essarder, v. a. Presser le linge pour en faire sortir l'eau dont il a été imprégné. Se dit aussi dans le sens de dessécher.

Février emplit les fossés,
Mars les essard.

(*Dicton du département.*)

Essemer, v. pr. Se sauver, fuir. Se dit des abeilles lorsqu'elles quittent la ruche pour aller ailleurs fonder une nouvelle famille. « Je garde mes avettes, car elles veulent essemer. » (Arrondissement de Redon.)

Esserber, v. a. Élaguer les arbres des buissons dans un sentier. (Dingé.)

Essente, s. f. Bardeau. Planche mince taillée en forme d'ardoise et qui sert à couvrir les toits. (Fougères.)

Esson, s. m. Pauvre hère qui n'a ni force, ni courage. (La Guerche.)

Essonger, v. a. Savonner le linge avant de le mettre dans la cuve pour la lessive. (Tout le département.)

Estaige, s. m. Étage d'une maison. (Saint-Malo.)

Estoumal, s. m. Estomac. « J'ai des crampes dans l'estoumal. » (Environs de Vitré.)

Établir (S'), v. pron. Se marier et se fixer quelque part. « Il s'est établi à Saint-Senoux. » (Arrondissement de Redon.)

Étanchet, s. m. Staphylin, coléoptère. (Arrondissement de Redon.)

ÉTAUMI, s. m. Petit enfant chétif, malingre. (Bain.)

ÉTRAMER, v. a. Couper le grain ras de terre, sans laisser d'écot. (Saint-Aubin-d'Aubigné.)

ÉVAILLER, v. a. Étendre du linge, de la paille, du foin, etc. « Le linge est évaillé sur la *has*. » (Tout le département.)

ÈVE, s. f. Eau. « Va *cri de l'ève* : » va chercher de l'eau. (Arrondissement de Redon.)

(*A continuer.*)

Ad. ORAIN.

EXPOSÉ

DE QUELQUES PRINCIPES DE LINGUISTIQUE INDO-EUROPÉENNE

EN RAPPORT AVEC LA MÉTHODE APPLICABLE A CETTE SCIENCE

I

Le critérium constant de toute étymologie (1) est l'accord simultané des sons et du sens entre les mots chez lesquels on suppose une parenté ou une filiation. Il est évident, par exemple, que le latin *pater* et le grec πατήρ appartiennent à une même famille ou dérivent d'une même forme originelle.

Parfois, cependant, quand l'identité du sens et des sons n'est pas absolue (comme elle l'est entre *pater* et πατήρ), le sens plutôt que les sons, ou inversement, les sons plutôt que le sens, peuvent servir de base à la conclusion étymologique, pourvu toutefois que celle des deux conditions considérée comme principale puisse recevoir l'appui de celle qui paraît secondaire.

Exemples :

(1) Voir sur les rapports de l'étymologie et de la grammaire historique, qu'il faut toujours avoir en vue, notre brochure sur *Les facteurs du langage dans les langues indo-européennes*. Paris, 1884, Vieweg, éditeur.

1° Le sens est le principal critérium étymologique.

L'analogie du sens de θυμός, auprès de celui de θαῦμα et de θεός (1), du sens moral de *ardor*, *fervidus*, *aestus*, auprès du sens physique de *ardeo*, *ferveo*, *aestuo*, et de tant d'autres mots où l'idée de passion ardente et désordonnée rive de celle de « brûler, être enflammé », met sur dévoie d'une relation étymologique entre le latin *furio*, la *furor*, etc., et πῦρ, *purus*, etc.

Cet indice devient une certitude si l'on tient compte des nombreux exemples où, en latin, un *f* initial correspond à un *p*. Nous citerons :

flecto auprès de *plecto* (courber);
fligo — *plecto* (frapper);
fides — πείθω ;
fingo — *pingo ;*
fluo — *pluo ;*
frango — *plango* (broyer), etc.

2° La ressemblance ou l'identité des sons est le point de départ de l'étymologie.

A priori, on est porté à se demander si l'adjectif latin *mundus,* « pur », diffère à l'origine du substantif homophone *mundus,* « ciel ».

La double analogie du grand nombre de mots indo-européens signifiant « pur » et « ciel » qui remontent à un même auteur signifiant « brillant » (2), et le rapport

(1) Voir, sur le rapport étymologique de ces différents mots, *l'Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon* pour 1883, fasc. 3, p. 50 et suiv.

(2) Voir, à cet égard, mon article sur *L'évolution du sens des racines signifiant briller, en sanskrit, en grec et en latin*, dans la *Revue philosophique*, numéro de février 1884.

particulier, quant à l'évolution du sens, du sanskrit *loka*, « ciel, monde », avec le substatif latin *mundus*, ne permet pas de douter de l'identité primitive de ce substantif avec l'adjectif de même forme. L'un et l'autre dérivent de la racine *mund*, « briller », qu'on retrouve dans le latin *mundo* « purifier », le sanscrit *maṇḍ* « orner », etc.

II

L'étymologie, d'après ce qui vient d'être dit, ayant généralement à compter avec l'évolution (du sens ou des sons), consiste donc à établir l'échelle chronologique des antécédents conservés (ou perdus, et, par conséquent, hypothétiques), d'une forme donnée. Or, à cet égard, parmi les dialectes indo-européens primitifs, aucun ne prévaut d'une manière absolue, c'est-à-dire, aucun ne présente toujours et dans toutes ses parties une forme donnée, sous son aspect le plus archaïque. Cet aspect ne peut le plus souvent être reconstitué qu'en empruntant aux différents dialectes qui possèdent cette forme les parties les *plus fortes* (1) que chacun d'eux accuse à l'égard de tous les autres ; le plus souvent encore, l'application *rétroactive* des lois phonétiques communes à la généralité des dialectes est nécessaire à cet effet.

Ainsi, le latin *frater* et le grec φράτωρ sont plus archaïques par l'initiale *f*, φ = *ph* que le sanskrit *bhrâtar*, « frère » ; mais, en revanche, celui-ci présente un état vocalique du suffixe (*a*) plus fort et, par conséquent, plus ancien

(1) Nous verrons pourquoi ci-après, § VI.

que le latin *e*. La comparaison de ces différentes formes nous permet donc de remonter à un antécédent commun **phrâtar* ou **phrâtôr* que justifie, du reste, l'affaiblissement fréquent durant la période historique de *ph* en *bh* et de *a* en *e*.

III

Une remarque à faire, de la plus haute importance, c'est que les sons ont dû évoluer de tout temps, mais que les témoins de leur évolution n'existent qu'à partir des documents littéraires, dont les plus anciens sont relativement récents. Il en résulte que plusieurs formes *primitives,* en apparence et eu égard aux documents qui nous les ont transmises, peuvent être en réalité en rapport étymologique, ou d'origine, les unes avec les autres et que, par conséquent, les tentatives pour établir leur généalogie sont légitimes et doivent partir dans la mesure du possible, et au moyen de l'application rétroactive des lois phonétiques, de la forme réellement primitive ou antérieure qui peut expliquer, parmi ceux que les documents nous font connaître la filiation des dérivés dont les rapports sont probables (1).

(1) Une grave erreur, à mon avis, serait d'attribuer à certaines formes documentaires une valeur proethnique ou quasi proethnique. *A priori*, toutes ces formes ont subi d'importantes modifications phonétiques postérieurement à la séparation des races. Cette conjecture tirée des principes est confirmée d'une manière absolue par l'absence générale d'identité entre les formes ethniques apparentées entre elles.

Voir, pour un exemple de l'application et de la justification de cette méthode, notre étude sur la forme primitive du suffixe du participe présent, dans l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon*, 1884, fasc. 2.

IV

Le sens et les sons étant soumis à des variations considérables, il en résulte que l'absence d'identité, à l'un et à l'autre égard, entre deux mots appartenant à une même langue ou à une même famille de langues, ne saurait être la preuve que ces mots sont dépourvus de rapports étymologiques mutuels. Autrement dit, des mots peuvent différer entre eux pour le sens et pour la forme, et pourtant reposer sur une étymologie commune; mais il faut pour cela que la différence de sens ou de forme qui les distingue résulte de *lois* rendant compte des variations qu'ils ont subies, à partir du moment où l'on suppose qu'ils étaient identiques au double point de vue en question.

V

Les lois qui ont présidé aux variations du sens se divisent en *lois générales* et en *lois particulières*.

La loi générale de ces variations peut s'énoncer ainsi : le sens abstrait, de quelque façon qu'on l'entende, est toujours issu du sens concret.

Les lois particulières sont encore très peu connues. Tout ce qu'on peut en dire, c'est que l'analogie paraît les

diriger et qu'elles sont aussi complexes et aussi délicates que celles mêmes de la pensée humaine, dont elles sont le reflet (1).

VI

Les lois d'après lesquelles s'accomplit *l'évolution des sons*, ou les *lois phonétiques*, peuvent être considérées aussi d'une manière *générale* et *particulière*.

La loi générale de l'évolution des sons, considérés isolément, ou dans leur coordination sous l'unité significative appelée mot, est l'usure ou l'affaiblissement, c'est-à-dire l'atténuation de l'effort qu'exige leur émission. Cette atténuation peut aller jusqu'à l'extinction absolue d'un son considéré isolément au sein du mot dont il fait partie ; c'est ce qu'on appelle contraction, aphérèse, élision, apocope, etc.

Les lois particulières sont celles mêmes des transitions par lesquelles passe un son primitif considéré isolément, ou des combinaisons présentées par des sons dont l'affaiblissement se coordonne, pour arriver à un certain terme qui peut aller jusqu'à l'extinction ou l'usure complète.

VII

Les lois phonétiques, et tout spécialement les lois phonétiques particulières, étant d'ordre physiologique, doivent

(1) Voir, pour un essai de détermination d'une de ces lois, notre étude déjà citée sur les racines signifiant. *briller* (*Revue philosophique*, février 1884.)

être absolues; et, en fait, elles se présentent souvent comme telles. On peut en citer comme exemple la représentation constante en pareil cas en grec d'une nasale finale par ν, au lieu de *m* qu'on voit en latin et en sanskrit.

Mais il ne faut pas perdre de vue, d'autre part, que les lois en question correspondent aux différents termes d'une *évolution continue* et, par conséquent, qu'elles s'exercent *dans le temps*.

Leur action n'est donc pas instantanée; dans un moment donné, elle peut s'accuser par certains phénomènes qui n'atteignent pas tous les cas analogues. Autrement dit, dans une même langue et dans un même instant, tels faits peuvent porter l'empreinte d'une loi phonétique que d'autres faits semblables n'ont pas encore subie. Ainsi s'expliquent les doubles formes contemporaines comme *consul*, *consol* (1), pour la première desquelles l'affaiblissement de *o* en *u* devant la finale *l* est un fait accompli, tandis qu'il reste à accomplir chez la seconde. Quand les formes, au lieu d'être identiques à l'origine, appartiennent simplement à une même série grammaticale, comme *ultimus* auprès de *optumus,* le double état du son sur lequel la loi s'est exercée ou non (*u, i* dans les exemples cités) se comprend encore mieux que pour les exemples précédents.

Mais si, grâce à la continuité de l'exercice de la loi qui a déterminé le changement de *u* en *i* dans le suffixe *tumus* devenu *timus*, *optumus* a fini par se ranger

(1) Même remarque à faire pour les cas où la loi phonétique reçoit le nom d'assimilation et est déterminée par l'influence exercée par un son sur celui qui le précède (ou parfois sur celui qui le suit). Exemple: *adtineo*, auprès de *attineo*.

à l'analogie de *ultimus,* en descendant à la forme *optimus,* il est d'autres cas où l'évolution commencée sur certaines formes ne s'est pas étendue à tous les cas analogues. Tel est, par exemple, *tempos, temporis* auprès de *robor*, *roboris*. La finale *s* du premier de ces mots n'a jamais subi le rhotacisme que nous constatons dans la finale de *robor,* pour un plus ancien *robos*. Nous n'en conclurons pas pourtant à une application plus ou moins arbitraire de la loi. Mais nous nous rappellerons que le mouvement physiologique du langage peut être arrêté net par la littérature et la grammaire, qui en fixent les formes d'une manière plus ou moins définitive, à un moment donné de leur évolution phonétique. Or, nous venons de voir que des formes appartenant à une même série grammaticale pouvaient se trouver, à un moment donné, les unes au delà, les unes en deçà des effets d'une loi phonétique quelconque. Si nous ajoutons à cette remarque que l'influence de la grammaire peut survenir au même moment et suspendre désormais toute modification phonétique, on se rendra compte tout à la fois de la différence qui existe entre *tempos* et *robor,* et de la raison pour laquelle *tempos* n'est pas passé à **tempor*, comme *optumus* s'est changé en *optimus*.

En résumé, les lois phonétiques sont absolues, sous réserve du temps nécessaire à la production de tous leurs effets, et moyennant que ces mêmes effets ne seront pas suspendus ou entravés par la tradition orale, la littérature et la grammaire (1).

(1) La grammaire, aidée de l'analogie, va même quelquefois jusqu'à restituer des parties que l'évolution phonétique avait presque

VIII

Le jeu des lois phonétiques considérées d'une manière générale sur une même forme, ou sur une même unité significative, présente un phénomène extrêmement remarquable. Il se manifeste, comme nous l'avons vu, par l'usure ou l'atténuation des sons; mais l'usure, examinée d'ensemble, frappe d'autant plus telle partie qu'elle épargne davantage telle autre qui lui est voisine. C'est ce qu'on peut appeler le principe *d'équilibre* ou de *compensation*. Il nous suffira, pour mettre ce phénomène en lumière, de rapprocher les deux formes latines *scind* et *caed* dans *scindo*, *caedo*, de la racine indo-européenne *skhaind*, signifiant « couper ». La seconde de ces formes a perdu l'initiale *s* et la nasale interne *n*, mais moyennant l'abaissement vocalique de *ae* en *i*. Les formes *cched* en sanskrit, σχιδ en grec, *skaid* en gothique, de la même racine, donneraient lieu, ainsi qu'une infinité d'autres exemples du même genre, à des constatations analogues.

On peut en conclure : 1° que la loi générale de l'affaiblissement s'exerce d'une manière alternative et déplace son centre d'action souvent sans cause appréciable (1); 2° que c'est à cette mobilité, dont les résultats s'équilibrent quantitativement, que sont dues la plupart des variantes

achevé de détruire. Citons-en pour exemple les duels du sanskrit classique en *âu* et les pluriels neutre s en *âni*, auprès des mêmes formes védiques en *a*.

(1) Souvent aussi pourtant la position les mouvements de l'accent paraissent exercer de l'influence en pareil cas.

d'une même racine dans un idiome particulier, comme *scindo, caedo; plecto, fligo; dolor, durus,* etc., en latin, ainsi que la plupart des différences phonétiques qui distinguent deux racines, identiques à l'origine, d'un idiome à l'autre, au sein d'une même famille de langues.

Exemples :

sanskrit *cched,* auprès du latin *scind;*
— *bhed* — *find;*
— *bhar* — *fer,* etc.

Paul Regnaud.

BIBLIOGRAPHIE

Notions succinctes de grammaire kabyle, *par* Ahmed-ben-Khouas; *Alger,* A. Jourdan, 1881, pet. in-8° cart. de 86 p.

Ce petit livre, composé dans un but essentiellement pratique, est loin d'être aussi mauvais que la plupart des ouvrages de ce genre. Il est précis, clair et suffisamment méthodique. L'auteur insiste, avec beaucoup de raison, sur l'inaptitude de l'arabe à transcrire les mots kabyles; son système de transcription en lettres européennes est bien conçu; une bonne remarque (p. 17) attribue formellement à « l'euphonie » ou « à l'influence des consonnes voisines » les étonnantes mutations de voyelles où l'on serait peut-être tenté de voir de la flexion. Les formes diverses des pronoms sont ingénieusement classées en nominatif, génitif, datif et accusatif dont l'emploi spécial est nettement indiqué.

Je ne puis donc que recommander l'ouvrage de M. Ahmen-ben-Khouas.

J. V.

Les dernières publications basques du prince L.-L. Bonaparte.

Elles forment quatre mémoires d'inégale longueur, dont deux seulement sont exclusivement relatifs à des faits de linguistique basque.

A. Les deux autres, par lesquels je commencerai cette rapide revue, sont intitulés, le premier : « *Roncesvalles and juniper* in basque, latin and neo-latin » ; le second « Initial mutations in the living celtic, basque, sardinian and italian dialects ».

I. Le premier mémoire (4 p. in-8) donne la liste des mots usités dans les divers dialectes basques, ou employés par les auteurs, pour traduire notre mot « genévrier, genièvre » (*orre*, nav. or. et nav. mérid.; *orhe*, nav. occid.; *ipuru*, var. nav. mérid.; *umpuru*, roncal; *jenebretze, hagintz*, souletin; *likabra, ipurka*, Larramendi; *iñibre, agintze*, Duvoisin; *larra ona*, Zavala; *aginteka, agiñteka*, Fabre). Il comprend aussi la liste de toutes les formes néo-latines dérivées de *juniperus*, liste qui démontre la permutation possible du *j* initial latin en « y, yy, gghjj, jj, j, ch, *dz*, ddz, dz, ts, zh, sh, *z*, z, th, γ ou χ ». En commençant, le prince Bonaparte avait fait voir que le *roscida vallis* des cartulaires n'est qu'une mauvaise adaptation latine des formes anciennes françaises *Roncevaux* « vallée des ronces », tandis que *Roncevaux* correspond assez bien au basque *orreaga* « endroit où abonde le genévrier ». Le prince Bonaparte dit à ce propos qu'en

Aezcoan, Roncevaux s'appelle simplement *orrea* « le genévrier » : je regarderais volontiers cet *orrea* (seul usité à Roncevaux même et à Valcarlos, ainsi que je m'en suis assuré en octobre 1881) comme une simple contraction de *orreaga* dont le *g* peut être tombé entre les deux voyelles.

II. Le second travail (48 p. in-8) s'occupe des mutations auxquelles sont sujettes les initiales sous l'influence des sons terminaux précédents. Le prince Bonaparte distingue ces mutations en « syntactiques » et en « euphoniques » ; la distinction est-elle bien justifiée? Si certains mots sont susceptibles dans certains cas d'altérations spéciales, cela peut venir de leur fréquence d'emploi dans la langue qui les rend plus susceptibles d'être modifiés; admettre pour une permutation une raison syntactique, c'est-à-dire grammaticale, c'est, en somme, admettre une véritable flexion (vocalique ou consonnatique). Pour le prince Bonaparte, le basque ne connaît que les mutations syntactiques, et elles ne se produisent qu'après *bai* « oui » (préfixé au verbe, dans sa forme causative), et *ez* « non ». Le prince se refuse d'ailleurs à comprendre dans le même ordre de phénomènes le cas où deux consonnes en contact sont toutes deux modifiées et réunies en une seule; or, il m'est difficile de voir une différence radicale entre *onatié* pour *onak dire* « ils sont bons » et *eztie* pour *ez dire* « ils ne le sont pas », au point de vue phonétique. Au surplus, le prince Bonaparte n'est pas conséquent avec lui-même, car il admet, dans son XIIe tableau (celui qui est consacré au basque), *etzira* pour *ez zira* et *ehiz* pour *ez hiz* ou *ez iz*. Est-il

bien exact que les mutations signalées se produisent seulement après *ez* et *bai?* On pourrait citer des exemples caractéristiques du contraire; il y aurait d'abord des mots composés, tels que *ikhuspide, ikhaspide* où *bide* « chemin » a changé son *b* en *p* après *s*, etc. (cf. *harizpe* avec *zelhabe*); il y aurait ensuite bien des expressions d'usage courant : que de fois, par exemple, ne m'a-t-on pas dit, dans ma vie forestière : *oinetzuazi* pour *oinez zuazi* « vous allez à pied (1) »?

B. Les deux articles exclusivement relatifs au basque sont une noté de 2 p. et une brochure de 12 p. (avec deux tableaux).

III. La note « sur les mots basques *ill, illargi, illun*, etc. » fait voir que la terminaison *un* est une dérivative à sens possessif : *zaldun* « chevalier » ou « cavalier » de *zaldi* « cheval », *berun* « plomb » de *bera* « lourd », *egun* « jour » de *ekhi* « soleil ». Nous y apprenons aussi que *il* ou *ill* « mort, tué », qui a, en basque moderne, le sens de « mois », y avait aussi anciennement la signification de « lune »; le nom moderne de la lune, composé avec *argi* « lumière », signifie proprement et originairement « clair de lune »; cf. *il berri* « nouvelle lune » actuellement encore usité dans ce sens; cf. aussi *ilena* (biscayen central) « lundi » c'est-à-dire « celui (le jour) de la lune ».

(1) De pareilles permutations ne peuvent être saisies que dans une conversation normale et courante. Que d'observations utiles on pourrait faire ainsi dans les voitures publiques, sur les places des marchés, dans les cuisines des auberges!

IV. La dernière brochure du prince Bonaparte n'est pas la moins intéressante ; elle est intitulée : « The simple tenns in modern basque and old basque, etc. » Le prince Bonaparte veut bien nous y donner à entendre qu'il a le projet de publier prochainement une nouvelle partie de son admirable *Verbe basque*, celle relative au verbe de Liçarrague. Il n'y a qu'à prendre acte de cette demi-promesse et d'en souhaiter vivement l'exécution. Il est évident que le prince Bonaparte a fort bien étudié et analysé la langue de Liçarrague ; il a relevé, le premier, les curieuses formes *attributives*, pour employer l'expression de M. Ribéry, dans lesquelles les régimes des première et deuxième personnes sont joints à des régimes indirects ; il a le premier aussi signalé la triple forme de l'article déterminatif correspondant aux trois pronoms démonstratifs *hau*, *hori*, *hura*. Dans la présente brochure, le prince Bonaparte nous dit qu'il explique par le radical *iraun* « duré, retardé, prolongé » certaines formes verbales difficilement analysables ; et il présente un résumé méthodique du verbe de Liçarrague qui ne comprend pas moins de *quarante* formes pour chacune des *dix* personnes des *trente* temps qu'il répartit en *dix* modes ; ce qui fait en tout 7,200 expressions verbales différentes. On comprend que je ne puisse ni ne veuille suivre ici le prince Bonaparte dont la brochure ne saurait être convenablement résumée ; je dois en recommander la lecture comme essentielle à ceux qui voudront faire des études sérieuses sur la grammaire basque. J'estime, toutefois, que peut-être le prince Bonaparte fait une place trop belle, trop à part, à Liçarrague ; et je crois qu'il serait bon d'en rapprocher les auteurs basques, au moins ceux du Labourd et de la Na-

varre, du commencement du XVIIe siècle. Beaucoup des formes du Nouveau-Testament de 1571 se trouvent en effet dans Oihenart, Haramburu, Etcheverry, etc.

Julien VINSON.

Le Folk-lore du Pays Basque, par Julien VINSON; Paris, Maisonneuve, XL-400 p., pet. in-8°.

This charming little book forms the fifteenth volume of the well known French series entitled « Les Littératures populaires ». It opens with a dedication, in excellent taste and good English, to the Rev. W. Webster, in which the author justly dwells on the very important and leading part taken by M. Webster in connexion with Basque folk-lore; in fact, the author says that he is only adding a floor to the building begun by his friend. To a certain extand this may be regarded as a key to the position of M. Vinson. In a great masure, it may be said that the harvesting of Basque folk-lore and legend had already been done, and that only the gleanings remained for M. Vinson; so that a reader who began his study of Basque folk-lore by reading the present work would probably feel some disappointment. He would naturally think that the various pieces of popular litterature it contains lacked body; but to one who had an idea of the amount of work already done by M. Webster and others, the wonder would rather be that M. Vinson had succeeded in making such a valuable and interesting collection as he now offers to the

public. The labour which a work like his implies is great beyond the conception of the general reader; and I am quite ready to believe the author fully when he says of it : « Il m'a coûté pourtant beaucoup de travail; ces quatre cents petites pages représentent bien des recherches, bien des lectures, bien des veilles ». In addition to the other difficulties — and they are not a few — which meet the collector of folk-lore, M. Vinson had that of language, to which he alludes in the following playful passage : « On prétend que le diable, après avoir habité le pays de Labourd pendant sept années, n'avait pu réussir à apprendre que deux mots basques, *bai* « oui » et *ez* « *non* », et encore ajoute-t-on qu'il les oublia en sortant de Bayonne, au milieu du pont Saint-Esprit. Plus heureux que le diable, j'ai pu apprendre et retenir un plus grand nombre de mots; il est vrai que j'ai passé douze années consécutives dans le pays, que je l'ai longuement parcouru, que j'ai pris place à bien des foyers rustiques; j'imagine même que, dans beaucoup de villages, j'aurais quelque droit à dire, comme Werther : « *Die geringen Leute des Ortes kennen mich schon, und lieben mich, besonders die Kinder* ».

The book is divided into six parts, as follows : — (1) *Contes et récits,* consisting of legends and superstitions, wonderful stories, and « récits de sottises et de naïvetés » (pp. 1-116); (2) *Ballads,* subdivided into political songs, love-songs, satiric and humoristic songs, and lullaby rhymes (pp. 117-197); (3) a miscellaneous collection, which the author terms « formules d'élimination, jeux et attrapes, cantilènes et formulettes, dictons caractéristiques des villages, chants de quête » (pp. 199-233); (4) riddles

(pp. 235-261); (5) proverbs and proverbial sayings consisting of proverbs of a general nature, sayings, relative to localities, to the months, to the seasons, and to the winds and the weathers (pp. 263-306); (6) pastorales. As to parts 3, 4, 5, Mr. Vinson gives the rhymes and the short sayings in Basque, as well as in French, though most of them are exceedingly difficult to translate without losing their peculiar flavour in the process. I should add that the rhymes are usually accompanied with the airs to which they are sung, and that no trouble seems to have been spared to give the reader as vivid an idea as possible of the Basque people when standing so to say « at ease ». Lastly, M. Vinson's pastorales are like the popular dramas in vogue in Catalonia, Gasconia and Brittany; but he has thought fit to introduce them, and the reason why will be evident from the following words : « Je considère ces pastorales comme un élément du *folk-lore*, bien qu'elles aient été écrites, parce qu'elles ont un grand cachet d'originalité et que la personnalité de leurs auteurs a le plus souvent disparu dans la bouche des acteurs rustiques ».

So far as I can judge, those of the pastorales which have a Biblical subject are not very different from what is usually known in this country as a miracle play; but one is greatly struck by the vigorous fashion in which the characters call one another names, none of them having ever felt, as it would seem, any scruples in calling a spade a spade. A nice assortment of these terms of reciprocal abuse, which I need not quote, will be found at p. 362. They remind one somewhat of some of the « flytings » in the *Corpus Poeticum Boreale*, such as that between Godmund and Sinfiotli, I, p. 136-137, excepting, of course,

the highly wrought style of the latter. The popular stage of the Basques, however, never allows men and women to mix, and the actors are usually all young men, less usually all young women. This leads me to notice the glimpses which this book gives of the morals of the Basques. Perhaps no nation would stand the test to which Mr. Vinson has submitted the Basques, namely, that of putting on record the broad sayings common among the peasantry; but I shall let him speak for himself : « Le lecteur sera peut-être aussi choqué de certains passages qui lui paraîtront trop libres. Je n'ai pas cru devoir les supprimer, parce qu'ils sont originaux et qu'ils donnent une idée plus complète de l'esprit basque. Les peuples primitifs n'y entendent point malice : ils appellent les choses par leurs noms et ne trouvent pas condamnable ce qui est naturel ».

This last sentence gives the key to one of the chief reasons why chastity is seldom a leading and conspicuous trait in the character of an agricultural population and one could name localities both north and south of the Tweed where the severest Calvinism of modern times has failed to make that virtue flourish up to the ideal of educated society. But it is right to add that the Basque women, like those of the districts I have alluded to nearer home, maintain the marriage contract once it is made : « Si les Basquaises », Mr. Vinson adds, « au surplus, ont, comme beaucoup de nos paysannes, la réputation de n'être point des vertus farouches, on sait que, dans la plupart des cas, le mariage est au bout de leur faute, et que leur fidélité conjugale est toujours irréprochable ».

I have dwelt on this question because I have been trying

to decide whether it be in any way one of race; but I have failed to convince myself that it is. Indeed Mr. Vinson would have one believe that his collection contains nothing to which racial or ethnological importance could be attached. I must quote his words in the preface (p. 13) at length, as the passage is of great interest, coming as it does from the pen of one who knows the Basque so well : « Je pense, en effet, qu'en parcourant les pages ci-après on y constatera une fois de plus ce que démontre une étude impartiale et approfondie, l'absence complète d'originalité sociale du peuple basque. A part leur langue, — élément de premier ordre, du reste, — les Basques n'ont rien à eux. Les rêveries ou les fantaisies de Chaho et de ses imitateurs n'ont aucun fondement sérieux, et je doute même que l'homme-sauvage, *basayaun* ou *basojaun* « seigneur ou homme-sauvage », dont le pied gauche laisse sur le sol une empreinte arrondie; que les lamigna mâles et femelles (*lamiœ?*); que le triple serpent à sept têtes, appartiennent à une vieille mythologie euscarienne. Plus j'étudie les Basques, et plus je demeure convaincu qu'on ne saurait voir en eux les débris d'une race antique, puissante et civilisatrice, qui aurait couvert de ses colonies toute l'Europe occidentale. Une pareille décadence serait tout à fait inadmissible ».

The Baso-jaun is Polyphemus hardly disguised at all ; the serpent with seven heads takes the place of the dragon of other countries, and the story of the killing of it is in some respects very like a Lithuanian one I read years ago in the *Lesebuch* forming the latter part of Schleicher's Handbook of the Lithuanian language. The Lamia that appears in the « Three Waves », which is the most vivid

story in the book, seems to be a kind of witch, who changes herself into a blood-red wave to drown her seafaring husband. I do not happen to know anything very like it; but a passage in the nurmaid tale I published not long since in the *Cymmrodor*, V, 91, might be compared. Lastly, the Lamignacs are very like welsh fairies, and the story of the fairy who sends for a midwife for his spouse is exceedingly common in North-Wales. In one version I have lately published, *Cym.*, VI, 167, the wife in question was a servant-girl whom the fairies had lured into their country, which seems to suggest the reason why a midwife was required from this world. A somewhat kindred belief, of which I have found traces in Carnavonshire, was that the cause of mothers dying at child-birth was that the fairies took them away to be wet-nurses for their own offspring in Fairy.

I cannot pass in silence the last sentence quoted above from Mr. Vinson's book as to the origine of the Basque people. One need not insist on the phrase « puissante et civilisée » ; but if one « ne saurait voir en eux les débris d'une race antique, qui aurait couvert de ses colonies toute l'Europe occidentale », one would like to know what to think of them. Mr. Vinson's readers have no right to demand more from him than he is willing to give; but, nevertheless, they cannot help asking the question how he would account for the presence of the Basques where they are. If they did not get there in early times, when did they and whence? The want of originality that Mr. Vinson ascribes to the Basques cannot serve to determine anything in such a question. Thus, let one take the other view, and suppose the Basques to be the *débris* of an ancient race

which once occupied a great part of Western Europe; it might he legitimately advanced that we do not know but that some of the customs, superstitions, and legends common to the Basques with the Spaniards, the French and the peoples of the British Isles, may have been merely adopted by the Aryan invaders of Spain, France, and the British Isles, from Aborigines akin to the Basques. In that race one could not feed sure that the Basques' lack of originality being the possible result of their having imparted to others what was originally their own. I do not wish to be understood to be advancing any theory at present on this very difficult question, but merely mentioning what seems to me a legitimate way of putting the case on the other side, in so far as regards the position which Mr. Vinson has adopted.

This is taking the reader somewhat far afield. I can only conclude by recommending Mr. Vinson's book in the highest terms to all those who are interested in the study of Basque folk-lore; and, for the sake of those who are fond of good French, I may venture to add that, where he is not hampered by the Basque original, his style is most attractive.

(*Academy*, 30 août 1884, p. 132 col. 2 à 133 col. 2.)

John Rhys.

Je ne saurais me dispenser d'ajouter ici quelques mots sur la question qui paraît intéresser particulièrement

M. Rhys. Le savant critique semble être manifestement sous l'influence de la légende *ibérienne*. Mais la théorie d'une race *ibère* « parlant basque », ayant occupé toute l'Espagne, la Corse, la Sardaigne, l'Italie, la Gaule et même les Iles britanniques, est une pure hypothèse fondée sur des étymologies fort hasardées. La langue basque est, sinon quant à la quantité, au moins quant à la qualité des mots, l'une des plus pauvres du monde ; c'est certainement un idiome de civilisation très rudimentaire. En fait, je n'ai aucun besoin de chercher d'où viennent les Basques : pourquoi viendraient-ils de quelque part ? Pourquoi ne seraient-ils pas nés dans les montagnes mêmes qu'ils habitent ? Plus je vais et plus il m'est difficile de croire à la possibilité de l'expansion d'une race primitive, si ce mot n'est pas excessif, c'est-à-dire inculte et sauvage. Je n'ai aucune répugnance à admettre la thèse polygéniste.

J. V.

VARIA

LÉGENDES HISTORIQUES BASQUES

Dans le t. V (nº 3,342, fonds français, nouv. acq.) du recueil des *Poésies populaires de la France* (Bibliothèque nationale, département des manuscrits), j'ai trouvé le récit suivant en dialecte souletin. Communiqué par M. Archu, il avait été reçu par le Comité le 11 août 1853. Malgré l'affirmation de M. Archu, je ne le crois point authentique; la forme, en tout cas, en est bien littéraire !

Gainkoac deizula egun hon, Erregheren portal zaina, — Baita zuri ere, Andere gazte ederra, Eta zu nongo zira horren andere gazte ederra ? — Ni niz Urthubiaco alhaba eta Dona-Phetrico madama. Erregheren portal-zaina, aditu plazer baduzu, Erregheren mintzatzeco lizenzia indazu. — Eta zuc nondic dakizu erregheren portalzaina naizala ? — Irakurri dut zure mantoaren hegala, Hor ikusi dut zazpi urthe hontan erregheren portalzaina zirela. — Erreghina jeloskor bat diguzu, hari pharte emozu, Erregheri mintzatzeco lizenzia izanen duzu.

Gainkoac deizulu egun hon, Erreghina Frantziacoa. — Baita zuri ere, andere gazte ederra. Eta zu nongo zira, andere gazte ederra? — Ni niz Urthubiaco alhaba eta Dona-Petrico madama. Erreghina Franziacoa, othoi aditu plazer baduzu, Erreghiari mintzatzeco lizenzia indazu. —

Erreghiari mintzatzeco lizenzia izanen duzu. Discussa segur, ephea labur emozu.

Gainkoac deizula egun hon, Erreghe Franziacoa, Nobletan pare gabecoa. — Baita zuri ere, andere gazte ederra. Eta zu nongo zira horren andere gazte ederra? — Ni niz Urthubiaco alhaba eta Dona-Petrico madama. — Enzutia banuen bazela Urthubiaco alhaba ederra, Etzen izanen Franzian besteric erreghina. — Jauna, othoi indazu amaren bizia. Amaren biziarekin aitaren libertatia. — Izanen duzu amaren bizia Baita aitaren libertatia Ematen badautazu nic dudan nahia Zure bihotza eta zure lilia. — Ene bihotza, jauna, ez da enia. Emadazu ama ta aitaren bizia Ghero menturaz ene lilia Izanen da zuria. — Orai emanen dautan hic hire lilia, Bertcenaz hire aita amec dikenen urkhabia. — Frantziaco erreghe hola da mintzatzen! Uzten ezpalinbanau oihu dut eghiten Baita horren hitzac erreghinari salhatzen. — Habil, aita amen bizia eztun hic izanen, Urkhatiac dituken hic etzi ikhussiren.

Urthubiaco alhabac, bihotza tristeric, Joan zen etcherat beghiac bustiric, Portalzainac ere agur handi eghinic. Etchera heldu denian, Hasten da lanian Opilbat ohaturic Onghi phozointaturic Opila erreraziric Gorrincoz estaliric Badua Gaztelura Aitamen ikhustera Adio esatera.

Gainkoac deizula egun hon aita-ama maitia. — Baita zuri ere, alhaba carioa. Eta zuc zer berri ekhar aitamari? Erreghec zer esan du? zer ghira ari Gaztelu beltz hontan katea azpietan? Hemen gaude, alhaba maitia, aspalditan. Hobe da hobe hilzea Ezin hemen egotea, Urkhaturic ere izatea. — Etzirate urkhatuac izanen Ohoria dugu beghiraraturen Eta zuc gaichuac bizia galduren Opil hontan da zuen hiltzea Hau du hau tristezia handia! Etzi aldiz ur-

khaliac Igurikatzen tu ene aitamac! Barka, othoi ama maitia, Barka zuc ere aita maitia zuen ganic dut nic bicio Niganie duzun zuen hilzia!

M. Archu ajoute la note suivante : « Ce récit a été recueilli par moi, il y a plus de vingt ans, sous la dictée de Mlle d'Apat, alors octogénaire. Elle le tenait de ses ancêtres. » En voici la traduction :

« Dieu vous ait bon jour, portier du Roi! — Et à vous aussi, belle jeune dame! Et vous, d'où êtes-vous, si jeune et belle dame? — Je suis la fille d'Urthubie et la dame de S. Pierre. Portier du Roi, s'il vous plaît de m'entendre, donnez-moi la licence de parler au Roi! — Et d'où savez-vous que je suis le portier du Roi? — J'ai lu le volant (litt. l'aile) de votre manteau; là, j'ai vu que, cette septième année, vous êtes le portier du Roi. — Nous avons une Reine jalouse; adressez-vous à elle; vous aurez la licence de parler au Roi.

« Dieu vous ait bon jour, Reine de France! — Et à vous aussi, belle jeune dame! Et vous, d'où êtes-vous, belle jeune dame? — Je suis la fille d'Urthubie et la dame de S. Pierre. Reine de France, de grâce, s'il vous plaît de m'entendre, donnez-moi la licence de parler au Roi. — Vous aurez la licence de parler au Roi. Faites-lui un discours précis, une parole brève.

« Dieu vous ait bon jour, Roi de France, sans pair parmi les nobles! — Et à vous aussi, ma belle dame! Et vous, d'où êtes-vous, si jeune et belle dame? — Je suis la fille d'Urthubie et la dame de S. Pierre. — Si j'avais entendu qu'il y avait une belle fille d'Urthulie, d'autre n'aurait pas été Reine en France! — Seigneur, de grâce, donnez-moi la vie de ma mère; et avec la vie de ma mère,

la liberté de mon père. — Vous aurez la vie de votre mère et aussi la liberté de votre père, si vous me donnez ce que je veux, votre cœur et votre fleur ! — Mon cœur, Seigneur, n'est pas à moi. Donnez-moi la vie de la mère et du père, et, après, peut-être ma fleur sera à vous. — Tu me donneras maintenant même, toi, ta fleur; autrement, le père et la mère t'auront la potence. — Le Roi de France parler ainsi ! Si vous ne me laissez pas, je vais crier et aussi rapporter de telles paroles à la Reine. — Va, tu n'auras pas la vie de ton père et de ta mère et tu les verras pendus après-demain. »

La fille d'Urthubie, le cœur triste, s'en fut à la maison les yeux mouillés; le portier aussi lui avait fait un grand salut. Quand elle est arrivée à la maison, elle se met à l'ouvrage. Elle pétrit un *opil* (gâteau, pain de maïs), l'ayant bien empoisonné. L'ayant bien fait cuire, l'ayant couvert de jaune d'œuf, elle va au château voir ses père et mère, leur dire adieu.

« Dieu vous ait bon jour, père et mère aimés ! — Et à vous aussi, fille chérie !... Quelle nouvelle apportez-vous aux père et mère? Qu'a dit le Roi? Que devenons-nous, dans ce noir château, la chaîne aux pieds? Nous demeurons ici, fille aimée, depuis longtemps. Il est meilleur, meilleur certes, de mourir que de demeurer ici, et même d'être pendus ! — Vous ne serez pas pendus ! Nous conserverons l'honneur. Et vous, pauvres, vous perdrez la vie. Dans cet *opil* est votre mort. Voilà, voilà la grande tristesse ! Car autrement la potence attend mes père et mère ! Pardonnez, de grâce, chère mère; pardonnez, vous aussi, père aimé. J'ai de vous (deux) la vie; vous avez de moi la mort. »

389

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XVII.

Pages.

Gérard Devèze. — Une légende çivaiste d'après une version de l'Inde méridionale 1

A. de la Calle. — La langue khasia. 24

Julien Vinson. — Bibliographie du Folk-lore basque (suite et fin) 41

C. de Harlez. — *Bareñtem, barantam, bharantam*. 82

Paul Regnaud. — Phonétique indo-européenne 85

H. Gaidoz et Paul Sébillot. — Études de Folk-lore 97

Cte de Charencey. — Textes en langue birmane. 118

J. Harmand. — Birmanie. Résumé ethnographique et linguistique 136

Julien Vinson. — Un vieux texte basque inédit. 215

N. Quellien. — Les Celtes et les langues celtiques au Collège de France 223

Julien Vinson. — Inde. Géographie et histoire. 235

Julien Vinson. — Les études basques en 1883-1884. 246

Paul Regnaud. — Sur la véritable forme de la racine sanskrite *Prcc, pracch* 259

Lucien Adam. — Grammaire de la langue Jâgane 295

Ad. Orain. — Glossaire patois du département d'Ille-et-Vilaine.. 323

Paul Regnaud. — Exposé de quelques principes de linguistique indo-européenne en rapport avec la méthode applicable à cette science. 361

BIBLIOGRAPHIE.

Pages.

Gustave MEYER. — I. *Die Pluralbindungen der Albanesischen Nomina*. 87

La collection des *Simplified grammars of the principal Asiatic and European languages*, publiée sous la direction de M. Rost. 91

CUOQ. — *Dictionnaire iroquois* 270

BEAUDOUIN DE COURTENAY. — *Uebersicht der slavischen sprachenwelt im zusammenhange mit den andern arioeuropœischen Sprachen*. 272

Manterola-ri 272

C. DE HARLEZ. — *Manuel de la langue mandchoue*. 276

A. CERTEUX et E. H. CARNOY. — *L'Algérie traditionnelle, légendes, contes, chansons, musique, mœurs, coutumes, fêtes, croyances, superstitions*, etc. 279

S. OLCOTT. — *Le Bouddhisme selon le canon de l'Église du Sud, sous forme de catéchisme*. 282

Lady CAITHNESS. — *Fragments glanés dans la Théosophie occulte d'Orient* 282

AHMED-BEN-KHOUAS. — *Notions succinctes de grammaire kabyle* 371

Prince L.-L. BONAPARTE. — *Ses dernières publications basques* 372

Julien VINSON. — *Le Folk-lore du pays basque*.. 376

VARIA 93, 285, 384

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.